

PROJET DE RACCORDEMENT DU PARC ÉOLIEN DES NEIGES SUD



Inventaire archéologique, 2024

PRÉLIMINAIRE

ethno-scop

Octobre 2024

PROJET DE RACCORDEMENT DU
PARC ÉOLIEN DES NEIGES SUD

Inventaire archéologique, 2024

Ethnoscop 2024

Rapport réalisé pour Hydro-Québec

Page couverture :

Vue vers le sud de la basse terrasse de la zone P48/16NHW (HYD2401-2024-NUM1-13)

FICHE-SYNTHÈSE

Au printemps 2024, Hydro-Québec a mandaté Ethnoscop pour la réalisation d'un inventaire archéologique dans une zone située dans la MRC La Côte-de-Beaupré entre la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, Saint-Tite-des-Caps et Lac-Jacques-Cartier. Cette intervention a été faite dans le cadre d'une demande d'intégration d'un parc éolien, ce qui pourrait mener à la construction d'une nouvelle ligne monoterne entre le parc éolien Des Neiges-Secteur sud et un point d'attache localisé à environ 55 km du poste Laurentides à Québec. Diverses études avaient déjà mis en lumière le potentiel archéologique de la région. L'inventaire s'est concentré dans les zones P48/16NHW, P49 et P63-37/38NHW et dans une zone à potentiel archéologique historique (H10). Au total, ce sont 262 sondages manuels qui ont été réalisés entre le 27 et le 31 mai 2024 sous le numéro de permis de recherches archéologiques 24-ETHN-07.

Aucun indice de présence autochtone ancienne n'a été observé durant l'inventaire archéologique réalisé dans les zones P48-16NHW, P49 et P63-37/38NHW. Tout au plus, dans la zone P48, des découvertes se limitant à quelques artefacts et un ancien chemin forestier, témoignent du passage de bûcherons. Le sol ayant été dérasé dans la portion ouest de la zone H10, il n'y demeurerait qu'un potentiel archéologique historique faible. Dans sa portion est, le potentiel archéologique historique était de fait faible étant donné un pendage trop prononcé et la présence de zones humides. D'ailleurs, aucun artefact n'a été observé dans la zone H10. Aucune autre intervention archéologique n'est recommandée dans les zones qui ont été sondées.

Mots clés :

Archéologie, poste Des Neiges – Secteur sud, rivière Sainte-Anne, Saint-Ferréol-les-Neiges, Charlevoix, Hydro-Québec.

Référence pour fin de citation :

Ethnoscop 2024. *Projet de raccordement du parc éolien des Neiges sud. Inventaire archéologique*. Hydro-Québec, 87 pages et annexes.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES CARTES	VII
LISTE DES FIGURES	IX
LISTE DES PHOTOGRAPHIES	XI
LISTE DES TABLEAUX	XIII
LISTE DES PARTICIPANTS	XV
1. INTRODUCTION	1
2. CADRES ENVIRONNEMENTAUX ET CULTURELS	5
2.1 Cadre environnemental ancien et actuel	5
2.2 Cadre culturel autochtone	9
2.2.1 Paléoindien (12 000 à 8 000 ans AA)	9
2.2.2 Archaïque (10 000 à 3 000 ans AA)	10
2.2.3 Sylvicole (3 000 à 450 ans AA)	12
2.2.4 Période autochtone historique (XVI ^e siècle au XX ^e siècle)	13
2.3 Occupation eurocanadienne	18
2.3.1 Une colonie agricole	19
2.3.2 Commerce du bois	25
2.3.3 Villégiature et loisirs	36
2.4 Recherches archéologiques antérieures	38
2.5 Interventions archéologiques	40
2.6 Potentiel archéologique	45
3. MÉTHODES DE TRAVAIL	47
4. RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE	49
4.1 Zone P48 et 16NHW	49
4.2 Zone P49	59
4.3 Zone P63 et 37/38NHW	60
4.4 Zone H10	66
5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	75
MÉDIAGRAPHIE	77
ANNEXES	
Annexe 1.	Zones à potentiel archéologique autochtone préhistorique et historique
Annexe 2.	Zones à potentiel archéologique historique
Annexe 3.	Catalogue des photographies
Annexe 4.	Inventaire des artefacts

LISTE DES CARTES

Carte 1.	Zone d'intervention.....	2
Carte 2.	Zones à potentiel archéologique inventoriées	3
Carte 3.	Études de potentiel et sites archéologiques	39
Carte 4.	Localisation des sondages dans les zones P48/16NHW et P49	51
Carte 5.	Localisation des sondages dans la zone P63 et 37/38NHW.....	61
Carte 6.	Localisation des sondages dans la zone H10.....	67

LISTE DES FIGURES

Figure 1.	Courbe du niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière déglaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011)	6
Figure 2.	Extrait d'un segment méridional du Sentier des Jésuites, passant par la vallée de la rivière Jacques-Cartier, laquelle était empruntée l'été par des autochtones. (Source : Lefebvre 2008)	15
Figure 3.	Sentier des Jésuites et axes de circulation secondaires autochtones (Lefebvre 2008)	16
Figure 4.	James Murray, « <i>Plan of Canada or the province of Quebec from the uppermost settlements to the island of Coudre</i> », 1763 (BAC e010944374_36)	20
Figure 5.	Joseph Bouchette, « <i>Topographical map of the province of Lower Canada</i> », 1815 (BAnQ Québec E21,S555,SS1,SSS15,P5)	21
Figure 6.	Nicolas Venant Lefrançois, « <i>Plan du cadastre seigneurial</i> », 1849 (BAnQ 03Q_E21S555SS1SSS20P31E)	22
Figure 7.	Cadastre seigneurial et tenanciers en 1859	23
Figure 8.	Cadastre seigneurial et tenanciers en 1859 (détail)	25
Figure 9.	Cadastre paroissial et tenanciers en 1877	27
Figure 10.	Construction du barrage du lac Brûlé ou Saint-Michel, 1919 (BAnQ 03Q_PB04_00072_002)	30
Figure 11.	Camp n° 8 de la St. Anne Power au lac Brulé, vers 1915 (BAnQ E57,S44,SS1,PZ15)	30
Figure 12.	Camp et barrage du lac à Janot, 1919 (BAnQ Québec 03Q_PB04_00026_002)	31
Figure 13.	Carte topographique de 1931, Department of the Interior (BAnQ 0002669919).	32
Figure 14.	Cookerie et camp des hommes au camp Brisson, 1930 (collection Robert Côté)	33
Figure 15.	Camp du ruisseau Collin, vers 1930 (Léonidoff et Côté 1978 : 38)	34
Figure 16.	« <i>Maps Showing the Territory and Location of the Snow Lake Fish and Game Preserves</i> », vers 1905 (BAnQ A301,S1,DS.N.3-3822973).	36
Figure 17.	« Le notaire Jean-Baptiste Beauregard et son chalet au sommet du mont Sainte-Anne, vers 1950 » (Soucy 2013 : 37)	37
Figure 18.	« <i>Auberge du Lac</i> », années 1950 (BAnQ Québec, collection Magella Bureau, P547,S1,SS1,SSS1,D507P5R)	38
Figure 19.	Croquis stratigraphique d'un sondage type, zone P48	54
Figure 20.	Croquis stratigraphique d'un sondage type, zone 63	65
Figure 21.	Croquis stratigraphique d'un sondage type, zone H10	72

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1.	Zone P48, terrasse la plus basse, vers le nord chemin débroussaillé, vers le sud (HYD2401-2024-NUM1-9)	53
Photo 2.	Zone P48, paroi d'un sondage type, vers le sud (HYD2401-2024-NUM1-12)	53
Photo 3.	Zone P48, terrasse centrale, vers l'est (HYD2401-2024-NUM1-20)	55
Photo 4.	Zone P48, paroi ouest d'un sondage type de la terrasse centrale, vers l'ouest (HYD2401-2024-NUM1-23)	55
Photo 5.	Zone P48, chemin forestier, vers le sud-est (HYD2401-2024-NUM1-8)	56
Photo 6.	Zone P48, chemin forestier, vers le nord-ouest (HYD2401-2024-NUM1-19).....	56
Photo 7.	Zone P48, crochet provenant de la terrasse basse (photo Isabelle Hade)	57
Photo 8.	Zone P48, boulons et écrous observés sur la terrasse la plus basse (HYD2401-2024-NUM1-31).....	57
Photo 9.	Zone P48, lame de niveleuse observée sur la terrasse la plus basse (HYD2401-2024-NUM1-14).....	58
Photo 10.	Zone P48, paroi d'un sondage type, vers le nord (HYD2401-2024-NUM1-28)	58
Photo 11.	Végétation type dans la zone P49 (HYD2401-2024-NUM1-5).....	59
Photo 12.	Paroi d'un sondage type de la zone P49, vers l'est (HYD2401-2024-NUM1-5)	60
Photo 13.	Zone P63, pointe de terre à la confluence de deux rivières, vers le nord-est (HYD2401-2024-NUM1-76)	63
Photo 14.	Zone P63, terrasse ouest, vers le sud-ouest (HYD2401-2024-NUM1-61).....	63
Photo 15.	Zone P63, pente dans la partie ouest, vers le nord (HYD2401-2024-NUM1-73)	64
Photo 16.	Paroi est d'un sondage type de la pointe de terre dans la zone P63 (HYD2401-2024-NUM1-64).....	64
Photo 17.	Paroi ouest d'un sondage type de la terrasse de la zone P63 (HYD2401-2024-NUM1-76)	66
Photo 18.	Zone H10, vue d'ensemble, vers le nord (HYD2401-2024-NUM1-66)	69
Photo 19.	Zone H10, chemin débroussaillé, vers le nord (HYD2401-2024-NUM1-35)	69
Photo 20.	Paroi d'un sondage type de la portion ouest de la zone H10, vers le sud (vers le sud (HYD2401-2024-NUM1-44)	70
Photo 21.	Milieu humide au coin nord-est de la zone H10, vers l'ouest (HYD2401-2024-NUM1-50)	71
Photo 22.	Pente au coin sud-est de la zone H10, vers le sud-est (HYD2401-2024-NUM1-52)	71
Photo 23.	Zone H10, paroi est d'un sondage type, vers l'est (HYD2401-2024-NUM1-56)	73

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Sites archéologiques autochtones et eurocanadiens situés dans un rayon d'environ 20 km du centre de la zone d'intervention	42
Tableau 2. Identification des zones à potentiel et du nombre de sondages réalisés	48

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION DE L'ÉTUDE

Hydro-Québec

Isabelle Duval	Conseillère expertise environnementale - Archéologie
Annie Tremblay	Chargée de projet expertise environnementale
Françoise Trudel	Cheffe – expertise environnement - milieu humain et direction principale – santé, sécurité et environnement

RÉALISATION DE L'INTERVENTION

Ethnoscop

Laurence Johnson	Directrice de projet, réviseure du rapport
Nicolas Fortier	Archéologue chargé de projet, rédacteur du rapport
Louis-Carl Pouliot-Bolduc	Archéologue de terrain
Myriam Chercuitte-Leblanc	Archéologue de terrain
Liliane Carle	Géographe-cartographe
Stéphanie Goyette	Éditrice du rapport
Michelle Dubé	Adjointe administrative

Communauté de Mashteuiatsh

Joshwa Bossum	Technicien en archéologie
---------------	---------------------------

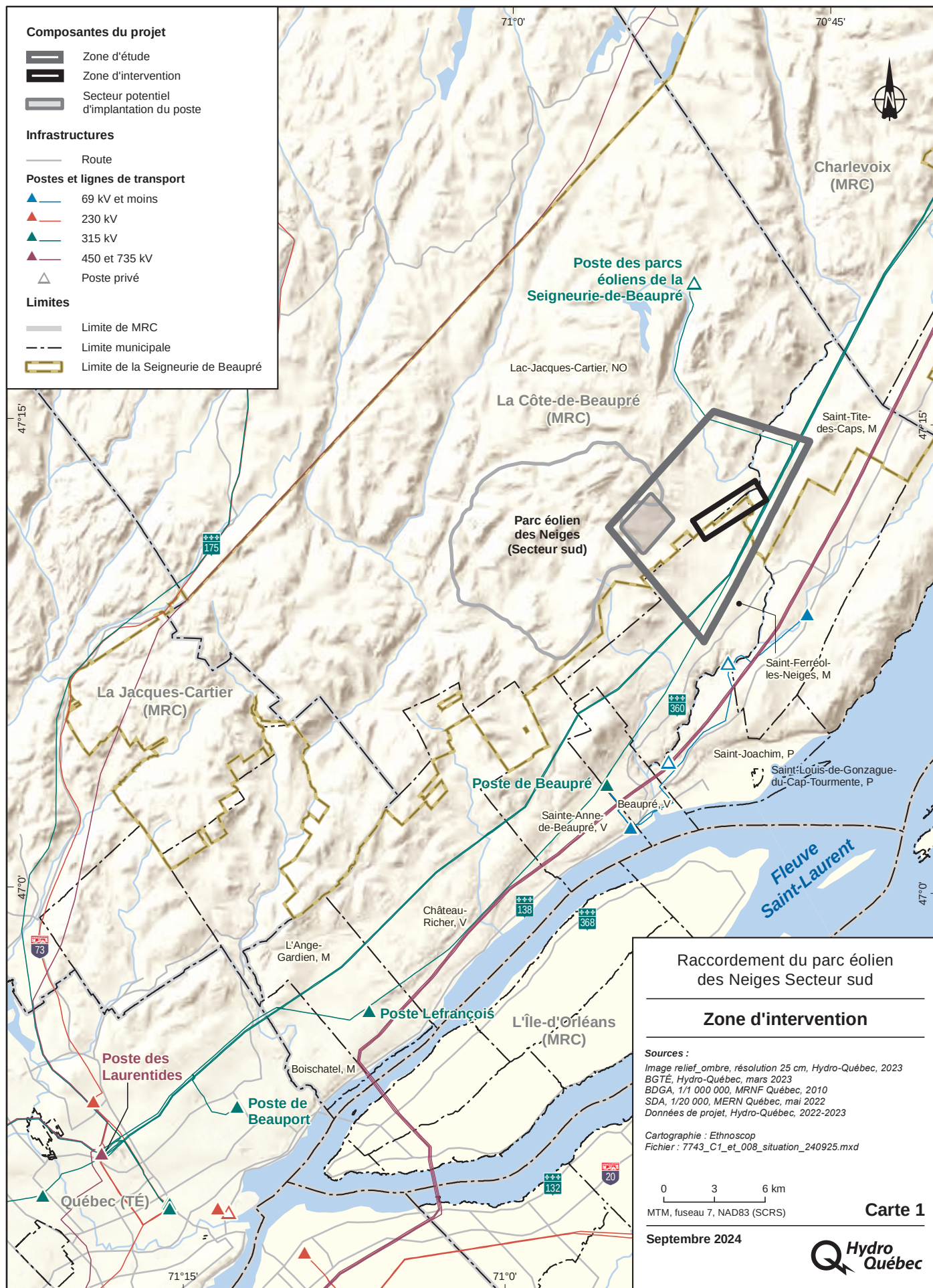
Nation huronne-wendat, Bureau du Nionwentsïo

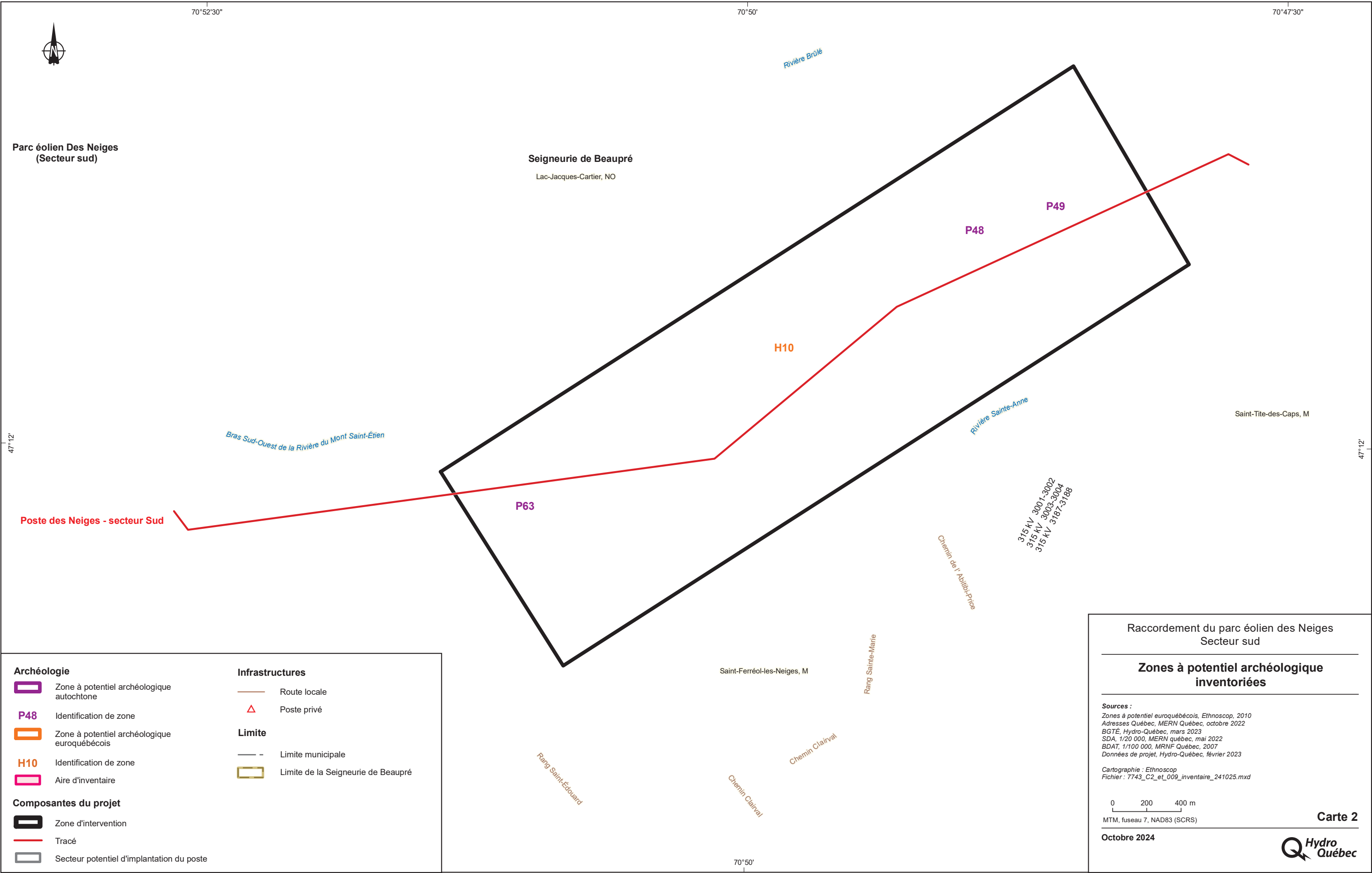
Guy Savard	Technicien en archéologie
------------	---------------------------

1. INTRODUCTION

La demande d'intégration d'un parc éolien par le producteur Boralex pourrait résulter en la construction d'une nouvelle ligne monoterne d'environ 8,5 km entre le parc éolien Des Neiges - Secteur sud à un point d'attache localisé à environ 55 km du poste Laurentides. L'aire qui pourrait être touchée par ces travaux a fait l'objet d'études réalisées par Ethnoscop (2024) et le Conseil de la Nation huronne-wendat (2023). Celles-ci avaient mis en lumière le potentiel archéologique d'une zone d'étude qui s'étend sur environ 11 km de longueur sur 7 km de largeur (carte 1). Cette zone est située dans la MRC La Côte-de-Beaupré entre la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, Saint-Tite-des-Caps et Lac-Jacques-Cartier. Elle couvre en partie des terres privées dont près des trois quarts appartiennent à la Seigneurie de Beaupré (terres du séminaire de Québec). À la lumière des résultats de ces études, la Direction Environnement d'Hydro-Québec a mandaté Ethnoscop pour la réalisation d'un inventaire archéologique dans trois zones à potentiel archéologique autochtone (P48/16NHW, P49 et P63-37/38NHW) et dans une zone à potentiel archéologique historique (H2), zones qui seraient touchées par des travaux d'aménagement (carte 2). À cette occasion, 262 sondages manuels ont été faits entre le 27 au 31 mai 2024 par une équipe composée d'un archéologue chargé de projet, deux archéologues de terrain et deux représentants des communautés autochtones huronne-wendat et innue. L'inventaire archéologique touchait uniquement les terres du séminaire de Québec. Cette intervention a été réalisée sous le numéro de permis de recherches archéologiques 24-ETHN-07. Ces recherches avaient pour objectif de recueillir des informations liées à l'occupation humaine dans les zones à potentiel touchées par les travaux, d'évaluer l'état des sols naturels en place et, le cas échéant, de vérifier s'il y avait présence d'artefacts qui pourraient témoigner d'une occupation humaine.

Ce rapport présente tout d'abord l'état général des connaissances sur l'environnement ancien et actuel, sur les contextes culturels préhistorique et historique ainsi que sur les interventions archéologiques antérieures réalisées à proximité de l'aire d'intervention. Puis, les méthodes de travail suivies lors de ces surveillances archéologiques sont exposées. Les résultats et les interprétations qui en découlent figurent dans le chapitre suivant. Le rapport se conclut avec une synthèse des travaux réalisés au printemps 2024 et des recommandations qui en découlent.





Raccordement du parc éolien des Neiges
Secteur sud

**Zones à potentiel archéologique
inventoriées**

Sources :
Zones à potentiel euroquébécois, Ethnoscop, 2010
Adresses Québec, MERN Québec, octobre 2022
BGTÉ, Hydro-Québec, mars 2023
SDA, 1/20 000, MERN Québec, mai 2022
BDAT, 1/100 000, MRNF Québec, 2007
Données de projet, Hydro-Québec, février 2023

Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 7743_C2_et_009_inventaire_241025.mxd

0 200 400 m
MTM, fuseau 7, NAD83 (SCRS)

Carte 2

Octobre 2024

Hydro-Québec

2. CADRES ENVIRONNEMENTAUX ET CULTURELS¹

2.1 Cadre environnemental ancien et actuel

L'objectif principal de cette section est de brosser le tableau des connaissances les plus récentes en lien avec la séquence d'évolution du territoire, du paysage et de la mise en place des surfaces d'accueil de la zone d'intervention, ce qui permettra de définir l'environnement dans lequel les premières populations humaines vinrent initialement s'établir, puis se développer. Cette synthèse repose principalement sur les recherches menées par des paléogéographes, quaternaristes et géomorphologues tels que Dionne (2001), Lamarche (2011), Occhietti *et al.* (2004), Occhietti et Parent (2011) et Richard (2018).

La grande région de Québec constitue un goulot naturel qui, dès le début de la déglaciation, est impliqué dans une dynamique complexe entre les parties orientale et occidentale de la future vallée du fleuve Saint-Laurent. En effet, il y a plus de 13 000 ans avant aujourd'hui (AA), la région était toujours occupée par les glaces de l'indlansis laurentidien, au contraire du reste du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent qui étaient déjà libérés du glacier depuis environ 13 300 ans AA (Lamarche 2011; Richard 2020). Le seuil de Québec était alors occupé par un front glaciaire qui limitait l'écoulement des eaux entre le lac à Candona à l'ouest et la mer de Goldthwait à l'est. La déglaciation de la région de Québec, entre l'île d'Orléans et Saint-Augustin-de-Desmaures, aurait pour sa part débuté entre 13 000 et 12 500 ans AA (Lamarche 2011). La moraine de Saint-Narcisse, qui s'étend sur 750 km de longueur au nord de la zone d'intervention, se serait mise en place durant une période de stagnation du front du glacier, entre 12 850 et 12 300 ans AA (Occhietti 2007), laquelle s'effectue durant le Dryas récent, la dernière phase « froide » de la période tardiglaciaire (Occhietti et Parent 2011 : 610). En théorie, la fréquentabilité de la zone d'intervention débute tout juste après cette période, soit vers 11 500 ans AA (Dalton *et al.* 2020 : 58), mais il est possible qu'il faille attendre un peu moins d'un millénaire pour que le secteur soit intéressant. En effet, vers 11 000 ans AA, une forêt boréale a colonisé la région (Pintal 2021 : 14). Il semble donc tout à fait envisageable que la zone d'intervention soit fréquentée à ce moment et qu'elle puisse receler des ressources exploitables.

¹ Ce chapitre provient d'Ethnoscop (2024).

La fonte du glacier à la hauteur de Québec engendre la vidange soudaine du lac proglaciaire à Candona, suivie d'une incursion massive d'eaux salées dans la vallée du Saint-Laurent, formant de ce fait la mer de Champlain. À cette occasion, le niveau des eaux saumâtres à l'ouest de Québec s'abaisse de 50 à 60 m (Parent et Occhietti 1988 : 239) pour s'établir à une altitude d'au moins 140 m (Lamarche 2011 : 123, figure 1). La limite orientale de la mer de Champlain devait se trouver au niveau du seuil de Québec; à l'est de celui-ci, la mer de Goldthwait occupe la vallée du Saint-Laurent jusque vers 6500 ans AA (Dionne 1988; 2001; Lamarche 2011 : 126).

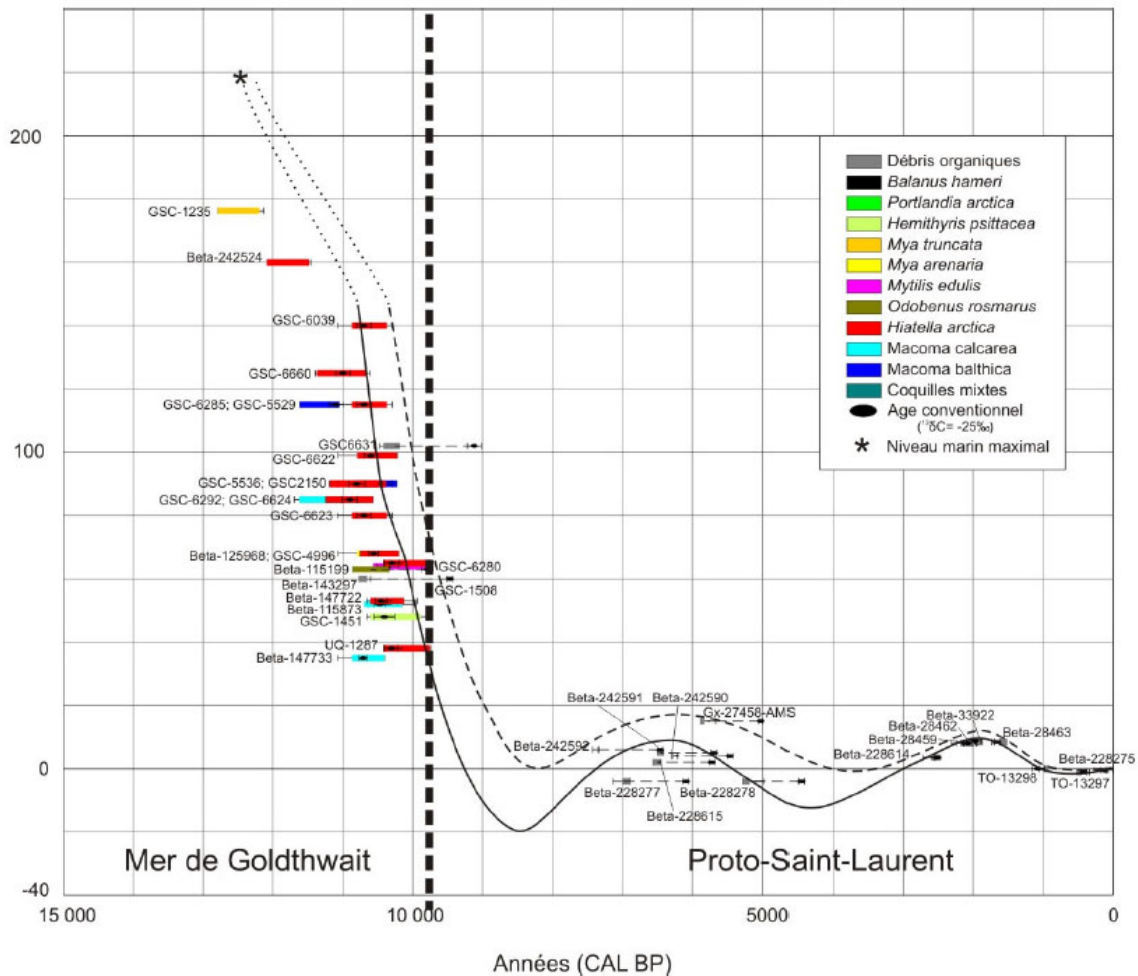


Figure 1. Courbe du niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière déglaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011)

Étant en aval du goulot de Québec et parce qu'elle se situe bien en altitude, soit entre 300 et 800 m au-dessus du niveau moyen de la mer (NMM), la zone d'intervention n'aurait pas été inondée à la suite de la fonte du glacier wisconsinien; elle n'aurait été aucunement affectée par les eaux de la mer de Goldthwait. Cependant, à cette époque et jusqu'à 8 000 ans AA, le glacier, lequel est toujours situé dans une proximité relative, entretient un pergélisol (partie

du sol, sous le mollisol, gelée en permanence) et ce climat rigoureux favorise l'implantation d'une végétation de type toundra herbeuse. En outre, les lobes de glace qui subsistent encore dans la vallée de la rivière Sainte-Anne forment des eskers près de leur centre, ou bien des terrasses d'obturation latérale de part et d'autre de leurs flancs. C'est également autour de cette époque que des morceaux de glace pris sous les sédiments fini-glaciaires fondent lentement pour donner des *kettles* ou cuvettes de culot de glace morte, comme certaines qui sont retrouvées dans la vallée de la rivière Brûlé (Ethnoscop 2010 : 7).

Vers 10 600 ans AA, le régime estuarien prend fin dans la région de Québec. Désormais, la mer de Goldthwait se sépare du lac à Lampsilis devant les environs de la zone d'intervention. Le rivage se situe autour de 64 m à Montréal et un peu plus bas près de Québec. Vers l'ouest, le lac à Lampsilis se met en place. D'importantes quantités d'eau douce parviennent en aval de Québec, donnant lieu à des contextes de faible salinité causés en partie par la fonte du glacier. Bien qu'il n'affecte que peu la zone d'intervention, ce lac prendra place dans la vallée du Saint-Laurent jusque vers 7 500 ans AA, période à laquelle le Proto-Saint-Laurent prend forme.

Entre 8 000 ans et 7 000 ans AA, la toundra couvre encore le centre du massif montagneux des Laurentides au nord de Québec, mais les basses terres sont dotées d'une forêt dense d'épinettes noires (Richard 1985). Autant dans la vallée du Saint-Laurent à l'ouest que dans la zone d'intervention, des conditions écologiques propices à l'implantation de groupes humains sont déjà en place.

À partir de 8 000 ans AA jusqu'à nos jours, un régime fluvial succède au régime marin ou lacustre. L'évolution des terrasses fluviales se fera au début par des rivières plus importantes que présentement. Vers 5 000 ans AA, le régime des eaux ressemble de plus en plus au régime actuel, mais des variations ont encore lieu. C'est aussi vers 6000 à 5000 ans AA que la végétation et les caractéristiques environnementales de la zone d'intervention prennent l'apparence de celles qu'elle possède aujourd'hui (Pintal 2021 : 14).

Au mieux des connaissances actuelles, depuis plus ou moins 3 000 ans AA, les berges de la rivière Sainte-Anne sont demeurées similaires à celles que l'on observe aujourd'hui. Des recherches ont été effectuées durant les dernières décennies, portant sur les niveaux hydriques de la période de 5 000 ans AA jusqu'à aujourd'hui. Ces recherches laissent entrevoir que des fluctuations des niveaux hydriques du Saint-Laurent et de zones basses à proximité sont survenues durant cette période (Dionne et Pfalzgraf 2001; Lamarche 2006; 2011). Ainsi le niveau de l'eau relatif par rapport aux terres environnantes a poursuivi sa baisse progressive, descendant même d'environ 10 m sous le niveau actuel vers 7 000 ans AA avant de remonter durant l'événement qu'on nomme la « transgression laurentienne », laquelle a débuté vers 6 500 ans AA et qui a connu son paroxysme vers 5 600 ans AA, atteignant une altitude de 10 à 15 m. Par la suite, le niveau de l'eau s'est abaissé à nouveau en deçà de l'actuel, pour remonter peu après 2 000 ans AA. Cette dernière remontée, nommée transgression de Mitis (Allard et Séguin 1992; Garneau 1997), a atteint une altitude de 5 à 8 m (Dionne 2001; Lamarche 2011). À l'heure actuelle, il manque encore plusieurs données

permettant d'estimer l'impact spécifique de cette seconde transgression sur chacune des sous-régions longeant le fleuve Saint-Laurent (Castonguay Dandenault et Associés 2022 : 16). Encore une fois, pour le secteur de la zone d'intervention qui se situe bien en altitude (300 m et +), de telles variations du niveau hydrique n'ont eu aucune conséquence.

La zone d'intervention est située dans le piémont des Laurentides à une faible distance de la rive du Saint-Laurent. Elle se trouve ainsi à la fois près de la plaine de la côte de Beaupré et des escarpements de la côte de Charlevoix. Elle est caractérisée par un relief montagneux dans lequel circulent des rivières parfois relativement encaissées, de zone de transfert ou de transition (Gangbazo 2011) en milieu semi-confiné ou confiné qui, en fonction de facteurs morphodynamiques et de la dynamique d'écoulement, alternent entre segments caractérisés par des phénomènes d'érosion et d'accumulation et méandres. Dans la portion est, la rivière Sainte-Anne traverse la zone d'intervention du nord au sud. Elle récupère les eaux de nombreux affluents telles que la rivière Brûlé, la rivière du Mont-Saint-Étienne et, au sud de la zone d'étude, la rivière des Roches, laquelle prend sa source dans de nombreux petits ruisseaux (et lacs artificiels) de la partie sud de la zone.

La zone d'intervention constitue le point de rencontre de trois grands ensembles environnementaux, soit l'intérieur montagneux des Laurentides, le littoral escarpé de la côte de Charlevoix et la plaine littorale de la côte de Beaupré. Cette subdivision environnementale est importante à considérer, car elle met en lumière des différences fondamentales de ressources, ce qui implique des utilisations territoriales très différentes par les groupes humains à travers la préhistoire, peut-être même des adaptations représentatives de groupes différents.

Les dépôts de surface présents dans la zone d'intervention sont majoritairement d'origine glaciaire, constituant pour la plupart des tills. Bordant les principaux cours d'eau, des dépôts fluvio-glaciaires sont aussi présents, lesquels sont d'origine proglaciaire et mis en place alors que le front du glacier est à proximité et qu'il fond. Enfin, on retrouve quelques terrasses fluviales surtout en bordure de la rivière Sainte-Anne, principalement constituées d'alluvions. Quelques rares secteurs sont mal drainés, résultant d'une accumulation de dépôts organiques.

La région englobant la rivière Sainte-Anne se situe à cheval sur les deux sous-domaines bioclimatiques de la sapinière à bouleau jaune au sud et de la sapinière à bouleau à papier au nord. La zone d'intervention est à la limite de la zone tempérée nordique et de la zone boréale. Le premier sous-domaine comprend des forêts de bétulaies jaunes à sapin et des sapinières à bouleau jaune; il est dominé par le bouleau jaune et le sapin baumier, auxquels s'ajoutent fréquemment l'érable rouge, l'épinette blanche et, plus rarement, l'érable à sucre et le thuya occidental. Le second est caractérisé par des sapinières à bouleau à papier, composées de sapins baumiers, de bouleaux à papier et d'épinettes blanches. Une bonne part du paysage est toutefois composée de jeunes forêts en régénération issues de coupes ou de feux².

² Zones de végétation et domaines bioclimatiques du Québec :

https://mffp.gouv.qc.ca/documents/forets/FE_zones_vegetation_bioclimatiques_MRNF.pdf

2.2 Cadre culturel autochtone

La zone d'intervention se trouve dans un secteur qui a fait l'objet de peu de recherches archéologiques. Il en découle que peu de sites archéologiques à composante autochtone y ont été localisés. Pour cette raison, il a été nécessaire de consulter une région plus vaste qui s'étend jusqu'à Québec à l'ouest, qui englobe la côte de Beaupré et la berge du fleuve Saint-Laurent au sud ainsi que les lacs juchés profondément dans les terres au nord (lacs Jacques-Cartier, Fradette, Savane ou Fronsac) afin de développer ce cadre culturel autochtone. Ce dernier s'inspire par conséquent de l'occupation autochtone des régions limitrophes, laquelle pourrait différer légèrement du fait d'un contexte géographique différent. Tel qu'il a été mentionné plus haut, la région élargie de Québec prend son importance dans la géographie particulière du rétrécissement de la vallée du Saint-Laurent à cet endroit, ce qui a contribué à la création d'un environnement riche qui, à son tour, a su attirer les populations humaines dès que le territoire a été disponible après la dernière glaciation. La fréquentation de façon régulière de la région de Québec est corroborée par un regroupement important de sites archéologiques dont plusieurs seront mentionnés dans la présente section.

La préhistoire du Québec est divisée en trois périodes : le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole. Celles-ci ont à leur tour été découpées en sous-périodes afin de mieux rendre compte de l'évolution des groupes chronologiquement, géographiquement et culturellement. L'occupation autochtone s'est poursuivie dans la région de Québec à la période historique, il en sera question à la fin de cette section. Il est à noter que peu de découvertes concernant les autochtones ont été signalées à proximité de la zone d'intervention. D'ailleurs, aucune découverte autochtone n'a été répertoriée dans un rayon de 5 km sur le portail extranet du ministère de la Sécurité publique³.

2.2.1 Paléoindien (12 000 à 8 000 ans AA)

Le peuplement initial du territoire québécois a commencé peu après le début du retrait glaciaire, puis l'occupation humaine s'est étendue à mesure que l'inlandsis laurentidien a reculé vers le nord. Durant le Paléoindien ancien (12 000 à 10 000 ans AA⁴), des groupes qui pratiquent un mode de subsistance basé sur leur grande mobilité pénètrent le Québec méridional suivant la migration des caribous en provenance du sud des Grands Lacs (Chapdelaine 2007). Les vestiges les plus anciens ont été trouvés à l'extrémité sud du Québec, dans la région du lac Mégantic. Y ont été découverts des pointes lancéolées à cannelure de type Neponset/Michaud ainsi que divers outils (grattoirs, racloirs, perçoirs et éclats retouchés) faits dans des matières premières lithiques de bonne qualité. Il est probable que des groupes leur étant affiliés aient descendu la rivière Chaudière et occupé l'embouchure de celle-ci, alors

³ Plusieurs des sites archéologiques mentionnés dans la présente section sont énumérés dans le tableau 1 (Sites archéologiques autochtones et eurocanadiens) introduit à la section 2.5 et qui résume les principales données. Le lecteur peut également se référer à la carte 3.

⁴ Les dates de début et de fin des diverses périodes et sous-périodes varient grandement d'un auteur à l'autre et font régulièrement l'objet de révisions.

située près des chutes de la Chaudière. Bien qu'il semble que ce secteur ait été habitable, une telle occupation n'a toujours pas été attestée.

Les plus anciennes traces d'occupations humaines dans la région de Québec sont plutôt attribuées à la transition avec le Paléoindien récent (10 000 à 8000 ans AA). En effet, à l'embouchure de la rivière Chaudière, des pointes de type Cormier-Nicholas ont été récoltées sur le site CeEt-657 (Pintal 2002a). Ce site localisé entre 40 et 50 m d'altitude (NMM) a été daté entre 10 000 et 9000 ans AA, soit au début du Paléoindien récent. Pintal l'attribue toutefois au Paléoindien ancien (Pintal 2003b). Les sites CeEt-471, CeEt-481B, CeEt-658, CeEt-778 et CeEt-799 de la région de Québec sont également associés à cette période (Pintal 2003b).

Ailleurs au Québec, le Paléoindien récent est caractérisé par des sites attribuables à la culture Plano. Des sites ont été découverts sur de hauts plateaux et des enclaves marines le long de la vallée du fleuve Saint-Laurent (Benmouyal 1987; Chalifoux 1999; Dumais 2000; Pintal 2006b) ou à l'intérieur des terres comme en Abitibi (Côté 1998) et en Estrie (Chapdelaine et Graillon 2020). Pour l'instant, aucune composante plano n'a été mise au jour dans la région de Québec. Bien que Laliberté (1992) ait attribué les découvertes faites sur le site CeEt-482 au Paléoindien récent, d'autres auteurs l'associent plutôt à l'Archaïque ancien (Burke *et al.* 2017; Pintal 2003b).

2.2.2 Archaïque (10 000 à 3 000 ans AA)

L'Archaïque a été découpé en trois sous-périodes : Archaïque ancien, Archaïque moyen et Archaïque récent ou supérieur. Le développement de nouvelles technologies, comme le polissage et le recours à des matériaux locaux plutôt qu'exotiques, distingue l'Archaïque du Paléoindien (Plourde 2009). À partir de la fin de la période paléoindienne récente, l'environnement tel qu'on le connaît aujourd'hui prend forme et le climat aurait même été légèrement plus chaud que l'actuel. Bien que tous les environnements aient été alors accessibles, on connaît encore bien peu de choses sur l'occupation du territoire québécois durant l'Archaïque ancien (10 000 à 8 000 ans AA).

À l'Archaïque ancien, des assemblages attribués à l'Archaïque du golfe du Maine se démarquent par une industrie de taille sur nucléus et unifaces, par un développement précoce d'une technologie sur pierre polie, par une préférence pour la taille du quartz et par une quasi-absence de pointes et de bifaces (Robinson 2012). Les sites attribués à cette période qui ont été mis au jour au Québec comprennent entre autres Cascades 5 (BiEw-7) à East Angus (Chapdelaine *et al.* 2015) et les sites CeEt-482, 657, 679 et 680 près de Saint-Romuald, CeEt-5 à Lauzon ainsi que CeEv-5 à Saint-Augustin-de-Desmaures (Burke *et al.* 2017; Laliberté 1992; Pintal 2002a; 2003b; 2012). Près de la zone d'intervention, à Saint-Tite-des-Caps, le site CgEq-30 présente des composantes attribuées à cette sous-période (Pintal 2004; 2007; 2010; Samson 2004a). En effet, l'obtention d'une datation radiocarbone de 1800 à 1600 ans AA pour l'occupation autochtone préhistorique du site CgEq-30 ne correspond pas à la position stratigraphique du matériel archéologique ni à la morphologie de l'outillage qui suggèrent une occupation beaucoup plus ancienne (Pintal 2010 : 36). Il est à noter que des groupes

attribués au Paléoindien récent et à l'Archaique ancien ont pu se côtoyer puisqu'ils étaient présents durant la même période. Les sites mis au jour dans la région de Québec sont localisés à des altitudes se situant entre 25 et 110 m NMM (Ruralys 2016).

En raison d'un niveau fluvial plus bas que l'actuel, les occupations attribuables à l'Archaique moyen (8000 à 6000 ans AA) sont particulièrement rares dans l'ensemble du Québec, les principales découvertes ayant été faites en Estrie (Chapdelaine 2017; Graillon 1997), à l'embouchure de la rivière Saguenay (Fortier 2011; Plourde 2003) et en Basse-Côte-Nord (Pintal 1998). Ces sites ont livré des pointes à pédoncule droit ou convergent de type Neville ou Stark (Boudreau 2016). Pour l'instant, aucune découverte n'a été attribuée de façon certaine à l'Archaique moyen dans la grande région de Québec.

L'Archaique récent (6 000 à 3 000 ans AA) marque le début de l'occupation humaine près de la zone d'intervention. Cette dernière fait partie de la sphère d'influence de l'Archaique laurentien et l'accroissement démographique se ressent dans le nombre de composantes découvertes partout au Québec. Les sites de cette époque sont principalement de petits campements saisonniers qui ont été mis au jour entre 10 et 20 m d'altitude près de Québec. Le long du fleuve Saint-Laurent, non loin de la zone d'intervention, des sites ont livré des artefacts diagnostiques pouvant être associés à la sous-période de l'Archaique laurentien. En effet, les sites Cap Tourmente (CgEq-23), Anse de la Montée du Lac (CgEq-31) et La Grande Anse (CgEq-32) occupent tous des terrasses atteignant 15-16 m d'altitude (Ethnoscop 2010). D'ailleurs, il est considéré que ces deux dernières occupations, enregistrées sur les sites CgEq-31 et CgEq-32, puissent dater d'environ 5000 et 4000 ans AA respectivement (Pintal 2006a : 8; 2010 : 55). Il est utile de réitérer que vers 6500-5600 ans AA, le niveau du fleuve avait augmenté temporairement de 10 à 15 m au-dessus du niveau actuel, constituant le maximum de la transgression laurentienne.

Alors que la mobilité des groupes est moins grande qu'auparavant, les réseaux se développent, témoignant de contacts plus fréquents avec des groupes dispersés sur un grand territoire. De plus, les ressources sont plus intensivement exploitées et la production d'outils lithiques polis ou en os se généralise. La fin de l'Archaique est caractérisée par une hétérogénéité rassemblée sous le vocable d'Archaique post-laurentien et regroupant les traditions Lamoka et Susquehanna. Dans un rayon rapproché, les sites CgEq-1 et CgEq-20 ont révélé de telles composantes (Chapdelaine 1989 : 14-17; Clermont *et al.* 1983).

La découverte d'éclats en quartz sur les rives du lac Savane au nord de la zone d'étude a permis à Chrétien *et al.* (2001) d'attribuer trois sites (CiEr-1, CiEr-2 et CiEr-3) à l'Archaique. D'autres sites ont livré des artefacts qui ont été attribués plus largement à la préhistoire sans pouvoir préciser à quelle période, mais ils pourraient également dater de l'Archaique étant donné une utilisation systématique du quartz. Ces sites ont généralement été découverts sur les berges de lacs situés profondément à l'intérieur des terres. Il s'agit des lacs Jacques-Cartier (CjEt-6, 8, 9, 12, 19 et 21), Fronsac (CjEs-6, 7 et 8), Beauséjour (CjEt-11), à Jack (CjEs-9 et CjEs-11), Fradette (CjEs-3, 4 et 5) et des Neiges (CiEs-1, CjEs-1).

2.2.3 Sylvicole (3 000 à 450 ans AA)

Le début du Sylvicole est marqué par l'adoption d'une nouvelle technologie, la poterie. Il correspond également à la mise en place du réseau Meadowood. Il semble que la région de Québec ait été près de l'extrémité est de ce réseau qui rayonnera pendant les 600 ans que durera le Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA). La culture Meadowood est caractérisée par la production de lames de cache servant de support à de nombreux outils et par l'utilisation intensive du chert Onondaga. De plus, le polissage n'est plus exclusif à la fabrication d'outils. On trouve entre autres des gorgerins, des pierres aviformes et des pipes tubulaires. Dans la région de la zone d'intervention, quelques sites du cap Tourmente ont révélé des artefacts datant de cette période. En plus d'une pointe de projectile Adena et d'éléments de chert Onondaga, le site CgEq-17 a révélé des tessons de céramique Vinette-1. Aux sites CgEq-22 et 25, des fragments de pointes à encoches latérales de chert Onondaga ont été récupérés (Chapdelaine *et al.* 1993). Enfin, le site CgEr-3 a livré un grattoir bifacial triangulaire attestant d'une occupation Meadowood (Chrétien 1998 : 44).

Le Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA) représente une période de 1 400 ans durant laquelle les populations de la vallée du Saint-Laurent s'engagent dans un processus de sédentarisation saisonnière et de production alimentaire. Les sites Petit Sault (CgEq-6), Chalet Laurier (CgEq-7), Marsolet Est (CgEq-9), Cap Tourmente (CgEq-14 et 15), Harnois (CgEq-16), Verger (CgEq-17) et Royarnois (CgEq-19) ont livré des composantes datant de cette sous-période (Chapdelaine 1989; Chapdelaine *et al.* 2023). Sans exception, ces sites ont été découverts entre 5 et 20 m d'altitude.

Au Sylvicole supérieur (1 000 à 460 ans AA), la vallée du fleuve Saint-Laurent est occupée par l'ensemble culturel iroquoien. L'alimentation des Iroquoiens du Saint-Laurent repose toujours sur la chasse et la pêche, mais également sur la culture du maïs, du haricot, de la courge et du tournesol. La production céramique est pour sa part caractérisée par la présence de parements et de crestellations. Les Iroquoiens du Saint-Laurent se regroupent en villages éventuellement palissadés afin de se défendre de leurs ennemis. À la fin de la période préhistorique, ils occupent la vallée de l'estuaire jusqu'au lac Ontario.

De nombreux sites datant de cette sous-période sont connus à proximité de la zone d'intervention. Ils sont tous situés au cap Tourmente. Tout récemment, les données provenant du site Royarnois (CgEq-19) ont été republiées et réétudiées. Cet important site installé devant le Petit Cap et comportant des composantes du Sylvicole moyen et supérieur pourrait correspondre à un village observé par Jacques Cartier en aval de Québec et qu'il nomme Ajoaste. Autrement, les sites CgEq-4, 4.9, 6 à 9, 11 et 12 et CgEq-24 ont également livré des composantes du Sylvicole supérieur, s'additionnant parfois à des composantes du Sylvicole moyen (Chapdelaine *et al.* 2023 : 17).

2.2.4 Période autochtone historique (XVI^e siècle au XX^e siècle)

Les données présentées dans cette section s'appuient sur des études récentes se penchant sur le projet du parc éolien Des Neiges – Secteur sud, entre autres celle de Pintal (2021) se trouvant dans l'étude d'impact déposée par Pesca Environnement en 2022, ainsi que deux études inédites : une de la Nation huronne-wendat (Conseil de la Nation huronne-wendat 2023) et l'autre des Innus de Pessamit (Conseil des Innus de Pessamit 2024).

La période autochtone historique débute avec la consignation manuscrite des événements, se distinguant ainsi de la période autochtone préhistorique, laquelle est connue par les données archéologiques et la tradition orale, principales sources documentaires actuellement disponibles pour cette période. Il apparaît que les premières traces écrites en lien avec l'occupation autochtone du territoire sont celles de Jacques Cartier lors de son voyage de 1534. Dans son récit de voyage, l'explorateur relate ses rencontres avec des groupes associés aux Iroquoiens du Saint-Laurent au bourg de Stadaconé près de la rivière Saint-Charles à Québec. Par ailleurs, il observe « grand nombre de maisons sur la rive du fleuve, lesquelles sont habitées de gens qui font grande pêche de tous bons poissons selon les saisons » (Dion-McKinnon 1987 : 18; Pesca Environnement 2022 : 19).

En 1608, lorsque Champlain visite la vallée du Saint-Laurent, les Iroquoiens semblent s'être retirés de la région de Québec; alors que celle-ci est plutôt fréquentée par des Algonquiens, principalement les Innus (Montagnais). Les raisons expliquant l'absence des Iroquoiens de la vallée font encore l'objet de débats et de vives discussions (Chapdelaine *et al.* 2023 : 281). Au moment où Champlain fonde la ville de Québec et décide d'y installer un poste de traite, la région de Québec est contrôlée par des Innus (Delâge 2007; Vincent 2016; Vincent 2003). À partir de 1650, l'emprise que les Innus ont sur la région de Québec se disloque peu à peu en raison de l'omniprésence du pouvoir français, de la croissance de la population française, des guerres et des épidémies (Pesca Environnement 2002 : 20). Les sources indiquent que les Innus sont toujours présents sur la côte de Beaupré, dans Charlevoix (Conseil des Innus de Pessamit 2024 : 1) et notamment au Saguenay et au Lac-Saint-Jean (Parent 1985), au moins jusqu'en 1800 (Ratelle 1987).

La Nation innue de Mashteuiatsh a récemment partagé des informations voulant qu'un itinéraire était emprunté lors de déplacements historiques; lequel pénètre momentanément la zone d'intervention et suivait vraisemblablement la rivière Sainte-Anne. La Nation a également souligné l'existence de toponymes ilnuastsh, situés le long de la rivière près des Sept-Chutes, mais sans toutefois les nommer.

L'un de ces toponymes, situé bien au sud de la zone d'intervention en amont du barrage des Sept-Chutes sur la rivière Sainte-Anne, correspond possiblement à un portage ou encore un campement. Pour des populations circulant sur la rivière ou empruntant un tracé la longeant, l'endroit semble tout indiqué pour y effectuer un arrêt.

L'itinéraire semble correspondre à une variante, à un sentier secondaire ou un embranchement du maître-sentier hivernal des Innus-Montagnais (ou sentier des Jésuites), reliant directement la région de Québec à l'embouchure de la rivière Métabetchouan dans le lac Saint-Jean; dont le tracé principal emprunte notamment la vallée de la rivière Jacques-Cartier⁵ (figures 2 et 3). En effet, cet itinéraire était composé d'une suite de cours d'eau (rivières et ruisseaux) et de plans d'eau (lacs, étangs et marécages) sur la surface gelée desquels on pouvait se déplacer plus aisément en raquettes pendant la saison hivernale et transporter des fourrures et autres bagages. Il incluait notamment une multitude de portages permettant de contourner un saut, un rapide mal gelé, une gorge encaissée et de passer d'un plan d'eau à un autre. Au nord de la zone d'intervention, il est possible d'observer, sur la figure 3, que cette voie secondaire de circulation permet notamment d'atteindre la rivière Savane du Nord et ultimement le lac Savane. Il est ensuite possible d'atteindre le bassin versant de la rivière des Neiges en empruntant le ruisseau du portage puis la rivière Savane.

Ce sentier quasi mythique aurait surtout été utilisé à la fin du XVII^e siècle et au tout début du XVIII^e siècle par les Innus, devant la nécessité d'aménager une ferme pour assurer la subsistance et le confort du poste de traite et de la mission de Métabetchouan. En effet, les pères Jésuites auraient mandaté certains Innus-Montagnais de convoier du bétail et d'autres marchandises directement par l'intérieur des terres pendant la saison hivernale (Lefebvre 2008 : 26). Une preuve indirecte semble attester de l'existence de ce sentier. En effet, le registre de la mission de Métabetchouan indique plusieurs arrivages de bestiaux durant les hivers de 1680 à 1684. De plus, une preuve écrite datant de 1732 de l'ingénieur Joseph-Laurent Normandin mentionne un « *portage de la hauteur des terres* » qui permet de passer du bassin versant de la rivière Métabetchouane au bassin versant de la rivière Jacques-Cartier. Également, « *à environ un quart de lieue de la fin de ce portage, il y a un petit sentier qui est tracé d'il y a longtemps, car ce sont les sauvages du temps que les révérends pères jésuites étaient au lac Saint-Jean qui l'ont fait* »⁶. Il s'agissait d'une alternative adaptée au transport de bétail plutôt que d'emprunter la voie canotable habituelle du Saguenay, laquelle emprunte la rivière Chicoutimi, le portage des Roches sur le lac Kénogami, la rivière des Aulnets et finalement la Belle-Rivière (Lefebvre 2008 : 26).

⁵ Le sentier des jésuites 1676 – 1703 ou Le maître-sentier des Innus-Montagnais de Québec au lac Saint-Jean. Société d'Histoire de Stoneham-Tewkesbury, 340 p. SEPAQ.

⁶ Le sentier des Jésuites : mythe ou réalité?
<https://www.sepaq.com/parcs-quebec/blogue/article.dot?id=6b0054e5-c414-4234-b30b-a5a97c453c69>
consulté le 23 février 2024. (Auteurs Lefebvre, L. et Arsenault, J.-E 2012)

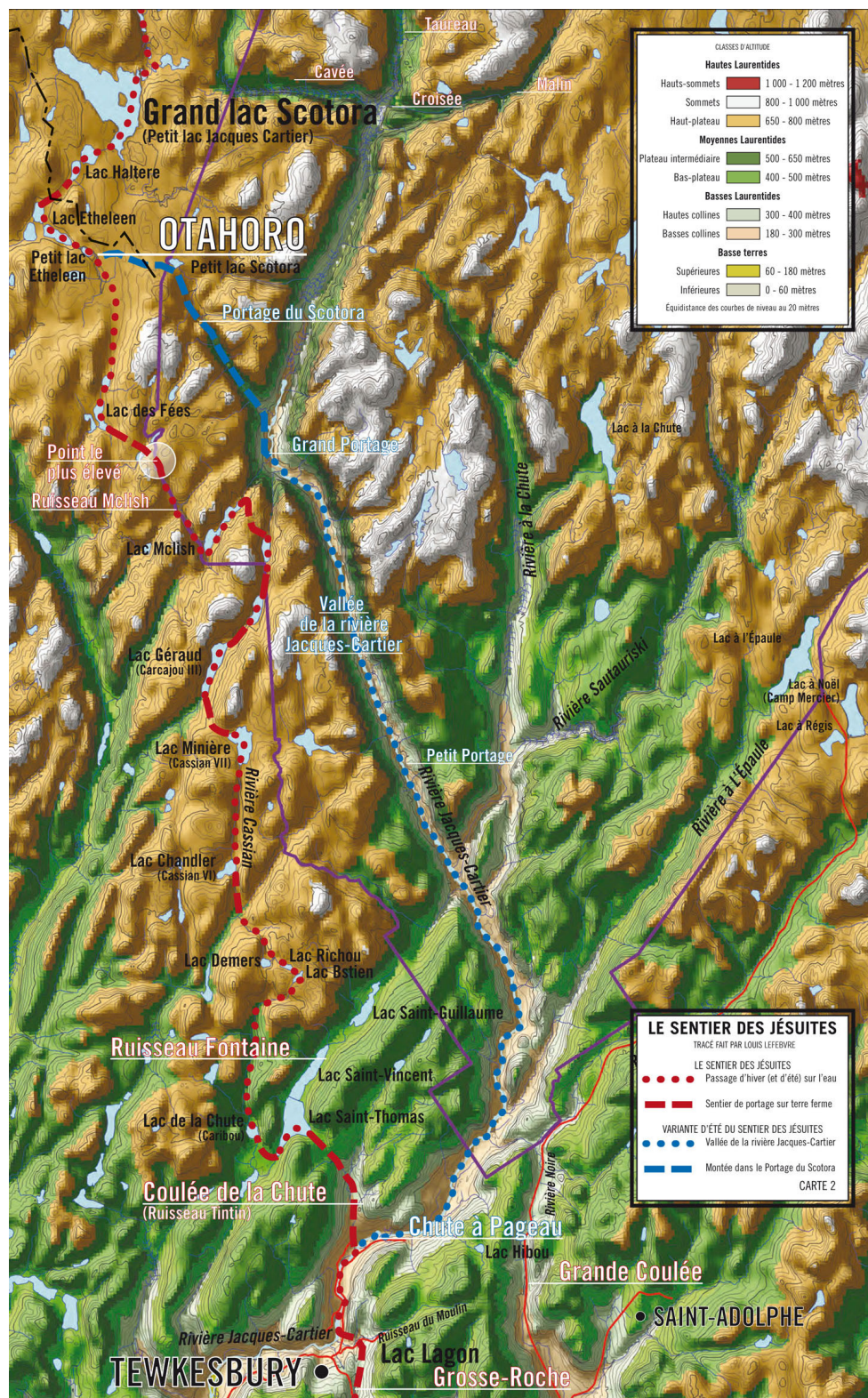


Figure 2. Extrait d'un segment méridional du Sentier des Jésuites, passant par la vallée de la rivière Jacques-Cartier, laquelle était empruntée l'été par des autochtones. (Source : Lefebvre 2008)

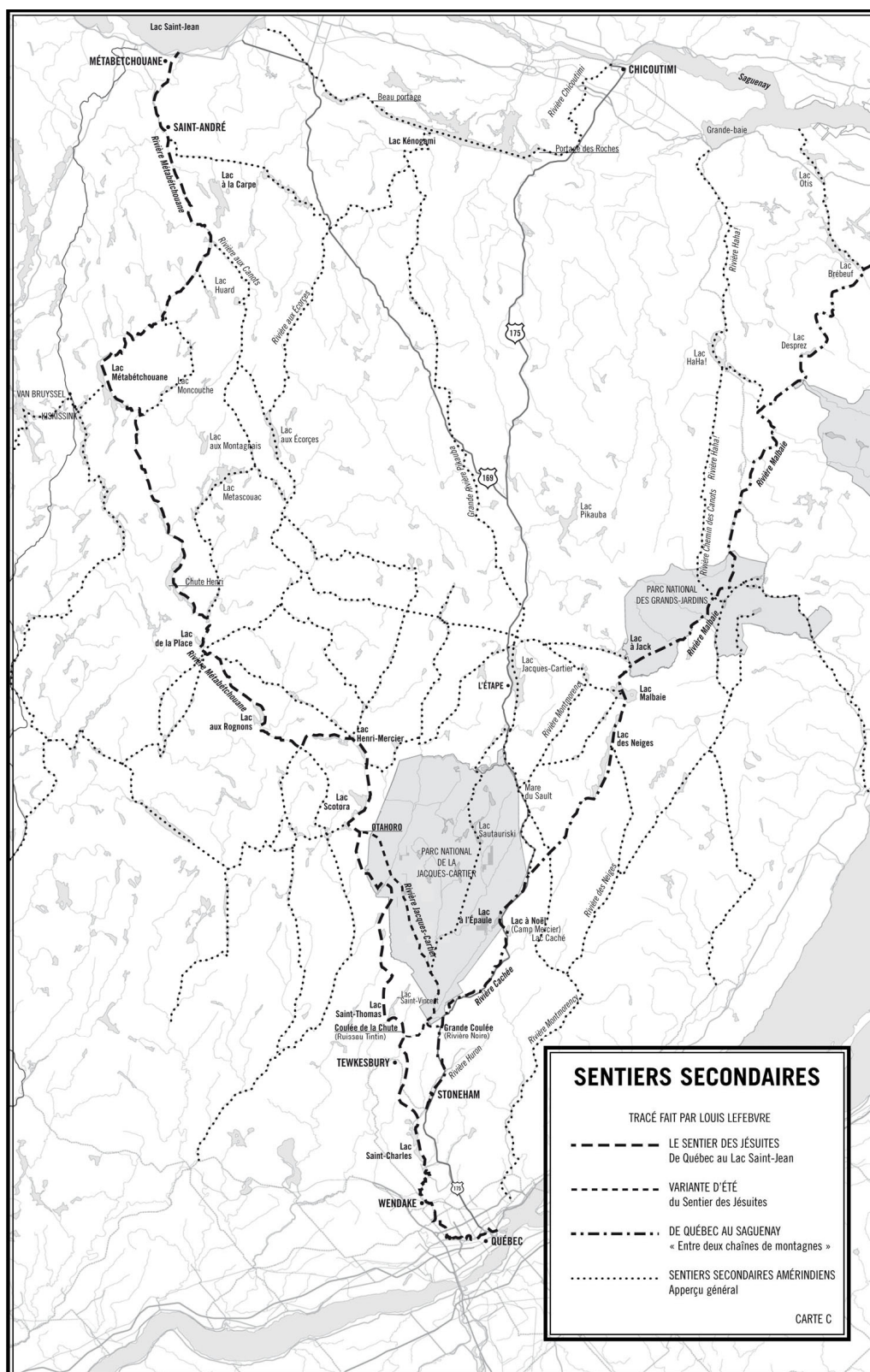


Figure 3. Sentier des Jésuites et axes de circulation secondaires autochtones (Lefebvre 2008)

Le sentier des Jésuites, permettant de relier directement Québec et le Lac-Saint-Jean (Conseil des Innus de Pessamit 2024 : 3), passe presque dans l'oubli au début du XVIII^e siècle alors qu'a lieu le déménagement vers le nord du poste de traite et de la mission de Métabetchouan. À partir du XIX^e siècle, il semble que les Innus ne fréquentent plus la région de Québec, exploitant davantage les hauteurs de Charlevoix, le Saguenay, le lac Saint-Jean et la Haute-Côte-Nord (Mailhot et Vincent 1979).

Parallèlement à cela, la côte de Beaupré est fréquentée également par des Abénaquis, des Malécites, des Micmacs et des Hurons-Wendat (Gaudreau 2012). En 1649, les Hurons-Wendat, alliés des Français, sont établis dans la région de la baie Georgienne en Ontario. Ils subissent une défaite face aux Iroquois, ce qui entraîne leur dispersion. Parmi les survivants, un groupe trouve refuge dans la région de Québec. À leur arrivée, les Hurons-Wendat continuent de vivre temporairement selon leurs modes ancestraux et se consacrent à l'agriculture.

Vers la fin du XVII^e siècle, les Hurons-Wendat s'installent à Wendake sur des terres concédées par les Français. L'influence eurocanadienne se manifeste dans les pratiques agricoles désormais différentes de leurs méthodes ancestrales, avec les hommes qui s'impliquent de plus en plus dans cette activité. Cependant, la chasse, la pêche et le piégeage demeurent les activités préférées, permettant notamment aux Hurons-Wendat de continuer à participer activement au commerce des fourrures, une source économique significative (Vaugeois 1996). C'est dans ce contexte qu'ils vont récupérer les sentiers de l'arrière-pays, lesquels permettent de se livrer intensément aux activités de piégeage. À compter de 1676, ils reprennent vraisemblablement les itinéraires presque abandonnés par les Innus. Ils perpétuent ensuite l'usage du maître-sentier pendant plus de 200 ans, ainsi que les nombreuses autres pistes autochtones qui se greffaient à cet itinéraire historique (Lefebvre 2008 : 27).

Selon Pintal (2021), les Hurons-Wendat se livreront à ces activités aux alentours de Wendake, mais aussi dans une aire beaucoup plus étendue. Les données historiques révèlent qu'ils exploitent, entre autres, les contreforts des Laurentides au nord et des rivières Saint-Maurice à l'est jusqu'au Saguenay à l'ouest. Ils sont présents notamment à la rivière du Gouffre au nord de Baie-Saint-Paul et aussi dans les environs du lac des Neiges. D'ailleurs, des recherches d'envergures, dans l'optique de localiser des sites attestant de cette présence huronne sur le territoire, ont été menées conjointement avec la Nation huronne-wendat au début des années 2000. Antérieurement, dans le secteur, seul Simard (1970) s'était intéressé aux occupations anciennes du lac Jacques-Cartier. L'inventaire a été conduit non seulement sur le lac des Neiges, mais aussi sur des plans d'eau adjacents. Aucun site datant du Régime français (première moitié du XVIII^e siècle) n'a toutefois été trouvé. Néanmoins, plus d'une trentaine de sites à occupations autochtones sans attribution chronologique ont été identifiés, de même qu'une multitude de sites des XIX^e et XX^e siècles (Chrétien *et al.* 2001; Chrétien *et al.* 2000). Une quinzaine d'années plus tard, Plourde (2015) s'intéressait au bassin versant de la rivière Montmorency dans une étude de potentiel archéologique d'une zone non loin de celle actuellement à l'étude. Cet ouvrage, qui intègre des concepts de corridors de circulation et

d'axe de déplacement dans l'optique d'exploiter le territoire, a mené à un inventaire archéologique de neuf zones à potentiel s'avérant malheureusement négatives.

Le projet du parc éolien Des Neiges – Secteur sud évolue donc dans ce que la Nation huronne-wendat nomme aujourd'hui le Nionwentsio, un territoire coutumier de la Nation depuis plusieurs siècles. Les sources historiques et la tradition orale font donc état de la fréquentation de la zone d'intervention et ses environs par la communauté wendat. Selon l'étude publiée en 2023, cette région représentait un axe de circulation et d'exploitation pour les Hurons-Wendat dans leur territoire, endroit où ils pratiquaient des activités traditionnelles (chasse, pêche, trappage et cueillette).

La rivière Sainte-Anne, qui traverse intégralement la zone d'intervention, était appelée en langue wendat *Aanohendi Lapondawa*. Pour les Innus, elle était nommée *Mestachibo* ou *Mista-Shipu*; Mista-Shipi (Conseil des Innus de Pessamit 2024 : 4). Dans le bassin versant de cette rivière, le toponyme *Kiohtonoatahta* désignait la région connue sous le nom de Les Caps, située dans le secteur de la côte de Beauré. Ces deux toponymes figurent d'ailleurs sur un plan de la fin des années 1820 du Huron-Wendat N. Vincent (reproduit dans l'étude de potentiel archéologique de la NHW de 2023), qui mentionne aussi d'autres noms de lieux tels que *Kahndaohchoïih yahndawa*, signifiant « la rivière où l'eau est agitée » en référence à la rivière Montmorency, ainsi que *Kahndaohchoïih ontara*, soit « le lac où l'eau est agitée » faisant allusion au lac des Neiges situé plus au nord, à la source de la rivière Montmorency. Les sources historiques donnent à penser que cette rivière constituait un axe de circulation pour la communauté wendat. En somme, en dépit de l'établissement de la Seigneurie de Beauré, laquelle recoupe partiellement la zone d'intervention, les données historiques semblent corroborer une présence des Hurons-Wendat dans cette zone, au moins depuis le XIX^e siècle, jusqu'au début du XX^e siècle (Conseil de la Nation huronne-wendat 2023 : 16). Leur présence durant le XVIII^e siècle n'a pas encore été démontrée archéologiquement (Chrétien *et al.* 2001 : 156).

2.3 Occupation eurocanadienne⁷

La majeure partie de la zone d'intervention se rattache au territoire de la seigneurie de Beauré, qui fut achetée par Monseigneur de Laval dans les années 1660 afin d'assurer la subsistance du Séminaire de Québec. Cette seigneurie s'étendait de la rivière Montmorency jusqu'à la rivière du Gouffre, en incluant l'île aux Coudres. Aujourd'hui, la zone d'intervention englobe en partie les territoires non organisés de Lac-Jacques-Cartier et les terres privées du Séminaire de Québec ainsi qu'une partie de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges. Ce dernier secteur est la seule portion de la zone d'intervention qui a été l'objet d'un peuplement eurocanadien plus extensif.

À partir du XIX^e siècle, les territoires non colonisés de la seigneurie de Beauré seront exploités par l'industrie forestière à qui le Séminaire de Québec loue des droits de coupe.

⁷ Cette section constitue un condensé d'*Ethnoscop* (2010) ainsi que quelques ajouts.

Un nombre inconnu de camps de bûcherons datant de différentes époques ont vraisemblablement existé dans la zone d'intervention. Au XX^e siècle, le Séminaire loue également près de 200 camps de chasse et pêche à des clubs privés (Ethnoscop 2010 : 37).

2.3.1 Une colonie agricole

C'est en 1693 que la région de Saint-Ferréol est explorée par le prêtre Louis Soumande, accompagné de quatre habitants : « J'ai pris avec moi trois habitants et Robert Dufour, qui sont des plus expérimentés dans le pays. Ils ont trouvé deux côtes, chacune le long d'une rivière. Dans la première côte, il y a bien de quoi placer 50 habitants, à trois arpents chacun, et dans la seconde, un terrain pour 40. Le plus beau pays du monde, où il est facile d'y faire un chemin » (Archives du Séminaire de Québec [ASQ] citées par Bouchard 1971 : 11). Les terres auraient été arpentées en 1738 et quelques habitants y auraient reçu des concessions à cette époque. En versant cens et rentes au seigneur des lieux, le Séminaire de Québec, ils s'engageaient à y tenir feu et lieu.

Pour accéder aux terres de la concession Saint-Ferréol, un chemin est tracé depuis la rive droite à l'embouchure de la rivière Sainte-Anne; il gravit les premières terrasses et rejoint un cours d'eau qui vient du nord, la rivière Jean-Larose. Un pont permet d'accéder aux terres défrichées. De nouvelles concessions sont ensuite accordées dans les années 1760. Saint-Ferréol compte alors 29 familles et 40 hommes portant armes (figure 4).



Figure 4. James Murray, « Plan of Canada or the province of Quebec from the uppermost settlements to the island of Coudre », 1763 (BAC e010944374_36)

Un moulin, qui sera en activité de 1769 à 1900, est bâti au bord de la rivière Jean-Larose, le long de l'avenue Royale. De même, une première chapelle est construite en 1767, mais il n'y aura une desserte régulière qu'à partir de 1801, alors que le curé de Sainte-Anne venait chaque quatrième dimanche. Le premier curé résident s'installe en 1843, l'année suivant la construction d'une église à l'emplacement de la chapelle (Bouchard 1971 : 24-33). L'église actuelle date de 1977, elle fut construite à la suite de l'incendie de celle de 1902. Le moulin et l'église sont situés à l'extérieur de la zone d'intervention.

Le développement de Saint-Ferréol a été lent, le climat et l'altitude rendant l'agriculture difficile. On note une bonne croissance durant les années 1830 et 1840, alors que la population dépasse 700 habitants en 1850. Les terres du rang Saint-Vincent, une continuation de l'avenue Royale à partir de la Rivière-des-Roches jusqu'à la rivière Sainte-Anne, sont concédées entre 1825 et 1845, tandis que celles du rang Saint-Antoine, qui lui est parallèle, le sont de 1845 à 1855 (Caseault 2000 : 13). Ce n'est qu'en 1871 que la paroisse de Saint-Ferréol est détachée de celles de Saint-Joachim et de Sainte-Anne-de-Beaupré. On procède à l'érection civile l'année suivante (Lussier et Roy 2001 : 138).

Le plan de Joseph Bouchette de 1815 montre une seule voie d'accès se rendant jusqu'à la rivière des Roches. La route entre Saint-Ferréol et Baie-Saint-Paul vient d'être ouverte et une simple ligne pointillée en montre le tracé général (figure 5).

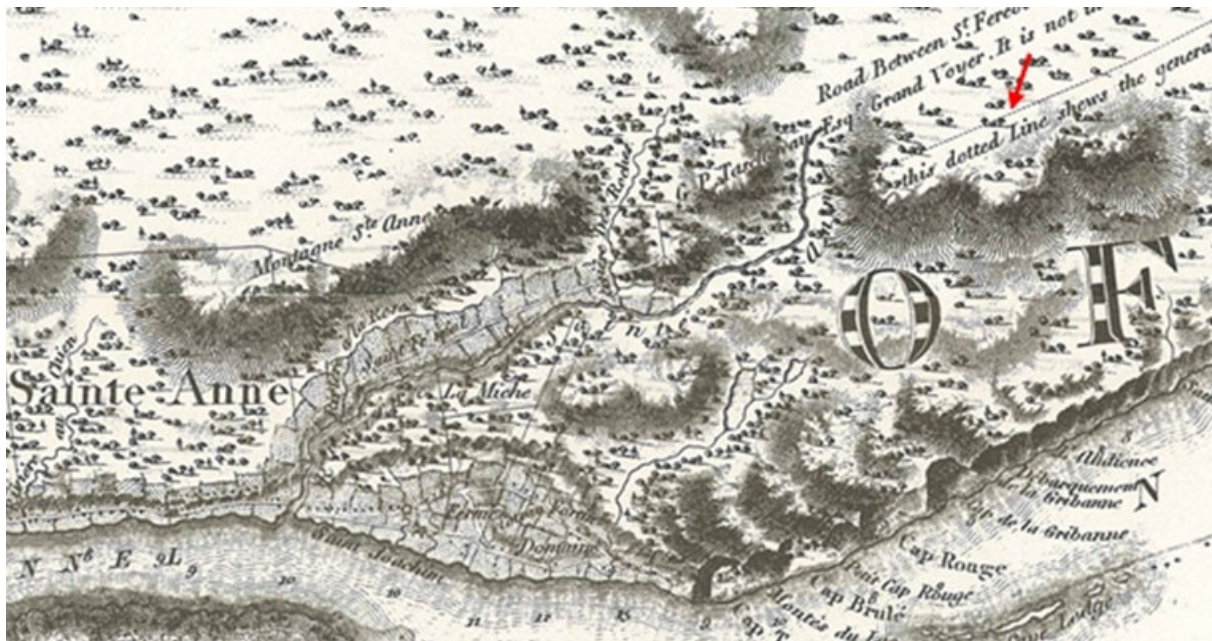


Figure 5. Joseph Bouchette, « Topographical map of the province of Lower Canada », 1815 (BAnQ Québec E21,S555,SS1,SSS15,P5)

Afin de répondre aux besoins d'une population immigrante d'Irlandais et aux fils d'habitants à la recherche de nouvelles terres à exploiter, le Séminaire de Québec consent à ouvrir à la colonisation des terres de la seigneurie. Les territoires de Saint-Adolphe et Stoneham, de Laval, de Saint-Achillée au nord de Château-Richer et celui au pied des monts de Saint-Ferréol sont explorés à cette fin. On avait déjà entamé, avant le milieu du XIX^e siècle, la poursuite des concessions au nord des côtes Saint-Ferréol et Saint-Vincent, par l'ouverture des côtes Saint-Julien et Saint-Antoine. L'arpenteur Lefrançois élabore pour le Séminaire de Québec le plan de nouvelles concessions sur le plateau au relief plus accentué (figure 6). Ce sont les concessions Saint-Ignace, Saint-Nicolas, Saint-Michel, Saint-Édouard, Saint-Charles Borromée, Sainte-Marie et Sainte-Marguerite. Le nouveau territoire est baigné par les rivières des Roches et du mont Saint-Étienne et comporterait une prairie naturelle autour d'un cours d'eau rejoignant la rivière des Roches sur le futur rang Saint-Nicolas.

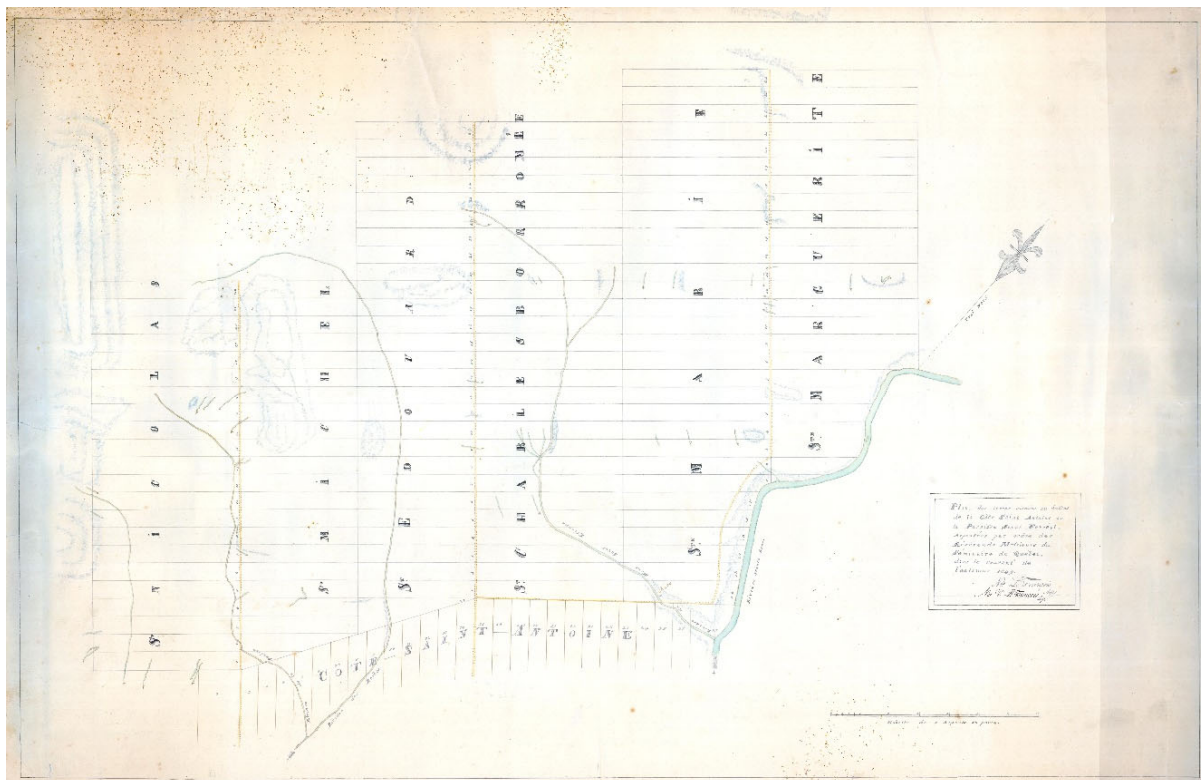


Figure 6. Nicolas Venant Lefrançois, « Plan du cadastre seigneurial », 1849 (BAnQ 03Q_E21S555SS1SSS20P31E)

Alors que l'on discute au Bas-Canada de l'abolition du système seigneurial, un nouveau plan est déposé en 1851 pour les paroisses de Saint-Joachim et Saint-Ferréol. Avec la loi mettant fin au système, on effectue un relevé des diverses terres occupées afin d'en établir la valeur ainsi que celle des terres non concédées. Le cadastre abrégé de 1862 de la seigneurie de Beaupré indique les occupants de ces terres trois ans plus tôt (figures 7 et 8). On constate que la vaste majorité des terres de la côte Saint-Antoine sont occupées et que quelques terres dans les concessions au nord (Saint-Nicolas, Saint-Michel, Saint-Édouard et Saint-Vincent) ont été accordées. Par ailleurs, les douze premiers lots de la concession Saint-Charles Borromée ont trouvé preneurs et ont été inscrits au cadastre abrégé, sans que ne soit confirmée une réelle occupation des lieux.

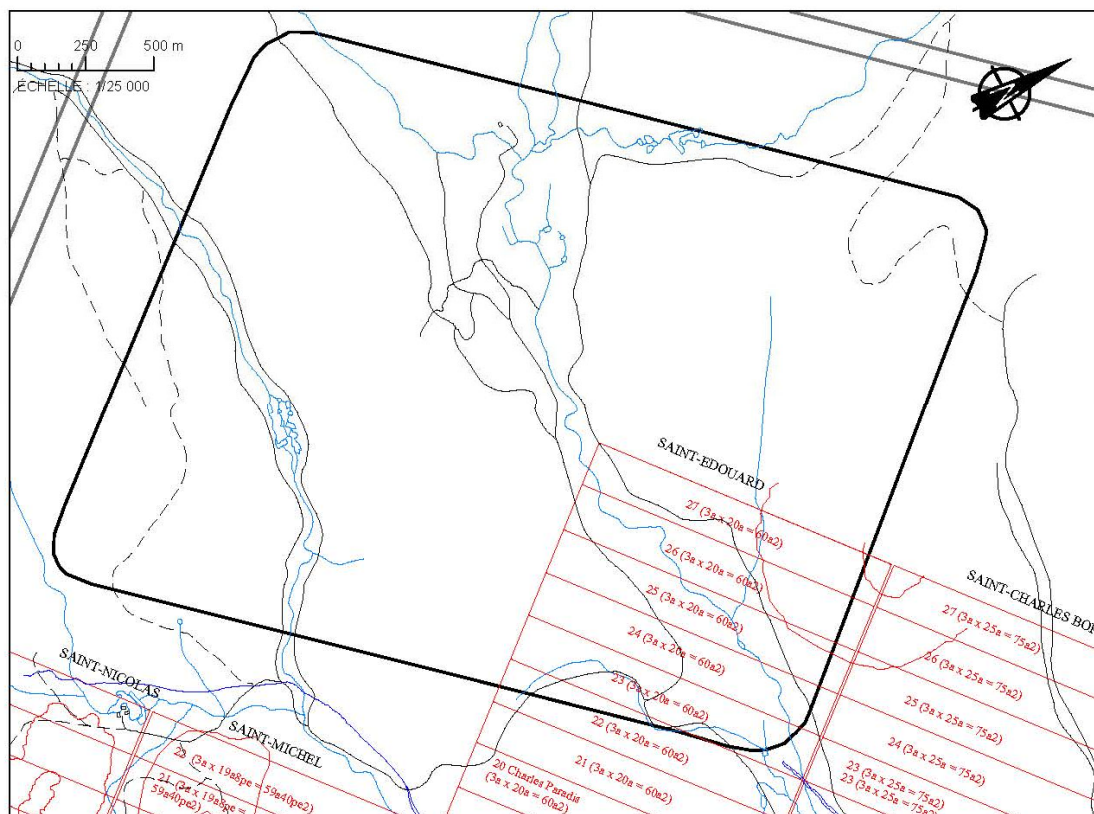


Figure 8. Cadastre seigneurial et tenanciers en 1859 (détail)

Comme il est coutumier, les terres sont cédés à diverses conditions comme tenir feu et lieu, faire et entretenir les fossés et les clôtures de lignes mitoyennes avec ses voisins, donner du découvert aux voisins au fur et à mesure qu'ils en auront besoin, et faire et entretenir sur la dite terre les chemins et ponts, et spécialement un chemin de front (BAnQ, Greffe d'Édouard Lemoine du 1^{er} février 1853), de bâtir en deux ans, une maison habitable et de défricher et mettre en culture, chaque année, pendant trois années consécutives à compter de cette date, deux arpents de terre en superficie (BAnQ, Greffe d'Édouard Lemoine du 30 octobre 1858). Faute de remplir ces conditions, des censitaires doivent remettre leur terre au Séminaire. Les recherches effectuées lors de l'étude de potentiel de 2024 permettent d'établir d'autres détails sur l'identité des habitants qui se voient concéder des terres. Si ces terres sont octroyées régulièrement à des cultivateurs déjà établis à Saint-Ferréol ou ailleurs dans les premières années, on assiste en 1858 à l'arrivée d'individus de métier provenant de la paroisse de Saint-Roch à Québec (Ethnoscop 2024 : 30).

2.3.2 Commerce du bois

Au milieu du XIX^e siècle, les nouvelles terres concédées ne sont pas toutes défrichées et exploitées à des fins agricoles dès les premières années. On y aménage parfois des érablières alors que sur d'autres terres, on fait le commerce du bois de chauffage. Le cultivateur Olivier Bilodeau met ainsi à la disposition de la firme de provisions en gros de Québec Bouchard,

Lortie sa terre de la côte Saint-Antoine qu'il possède depuis plusieurs années, pour la fourniture de 400 cordes de bois d'érable, de merisier et de hêtre; les arbres d'au moins 12 po de diamètre sont coupés en bûches de deux pieds et demi, mesure française (lots cadastraux 267 et 268, BAnQ, Greffe de Gabriel Léonidas Dick du 21 mars 1871). D'autres ont certainement fait de même, favorisant du même coup le défrichement pour un éventuel ensemencement agricole.

Avec la création de la paroisse de Saint-Ferréol en 1871, territoire détaché des paroisses de Saint-Joachim et de Sainte-Anne, les limites du découpage cadastral sont fixées, laissant plusieurs anciennes concessions dans les terres non cadastrées du Séminaire (figure 9). Le Séminaire de Québec, demeuré propriétaire de toutes les terres non concédées de la seigneurie, offre à des fins d'exploitation forestière le secteur des Caps à Edward Slevin. Un moulin à scie et un quai ont été érigés sur la rive est de la rivière du Sault-au-Cochon, hors de la zone d'intervention. Il est probable que des loyers de coupe de bois aient été offerts par les autorités du Séminaire à des individus de Saint-Ferréol sur ses terres non concédées et sur les autres qu'ils ont recouvrées (Pintal et Côté 2006 : 37).

Au début du XX^e siècle, les cultivateurs F.-X. Mathieu et Alfred Lortie ainsi que l'ex-consul belge Ferdinand Van Bruyssel créent une première industrie forestière d'envergure sur la rivière Sainte-Anne. Le chemin de Cauchon, un vieux portage qui traverse Saint-Ferréol, sert alors au transport des billots jusqu'au moulin à scie situé sur l'île Labranche, à Beaupré. Ayant fait faillite, cette industrie est rachetée par le New-Yorkais Oscar W. Ordway (Lussier et Roy 2001). Établi à Beaupré comme marchand, Ordway participe à l'acte d'incorporation de la St. Anne Power Company en 1902 (BAnQ, Gazette officielle, chapitre 75 1902, p. 231-232). La compagnie St. Anne Power signe par la suite un contrat avec le Séminaire de Québec lui permettant de couper le bois sur le parcours de la rivière Sainte-Anne pendant 50 ans. À la suite d'incidents non précisés, les propriétés et les droits de coupe de la St. Anne Power sont liquidés par Homer Ordway en faveur de la firme américaine Bayless Pulp & Paper vers 1905 (*L'événement*, 2 février 1907).

Des incidents ont fragilisé les opérations de la St. Anne Power :

Estacades rompues – La compagnie de pulpe Ste. Anne Power vient de faire une perte considérable, causée par la crue des eaux sur la Grande Rivière. Les pluies récentes ont augmenté le volume d'eau, sur la Grande Rivière, et ont charroyé vers le fleuve des quantités immenses de bois de pulpe qui y flottaient. La plus grande partie du bois s'est accumulée vers le quai de Ste-Anne. Une troupe d'hommes est occupée depuis dimanche à rassembler le bois flottant et à le garder en sûreté. On nous dit que la Cie Bayless a aussi sa part de dommages dans cet accident (*Le Soleil*, 3 juillet 1907).

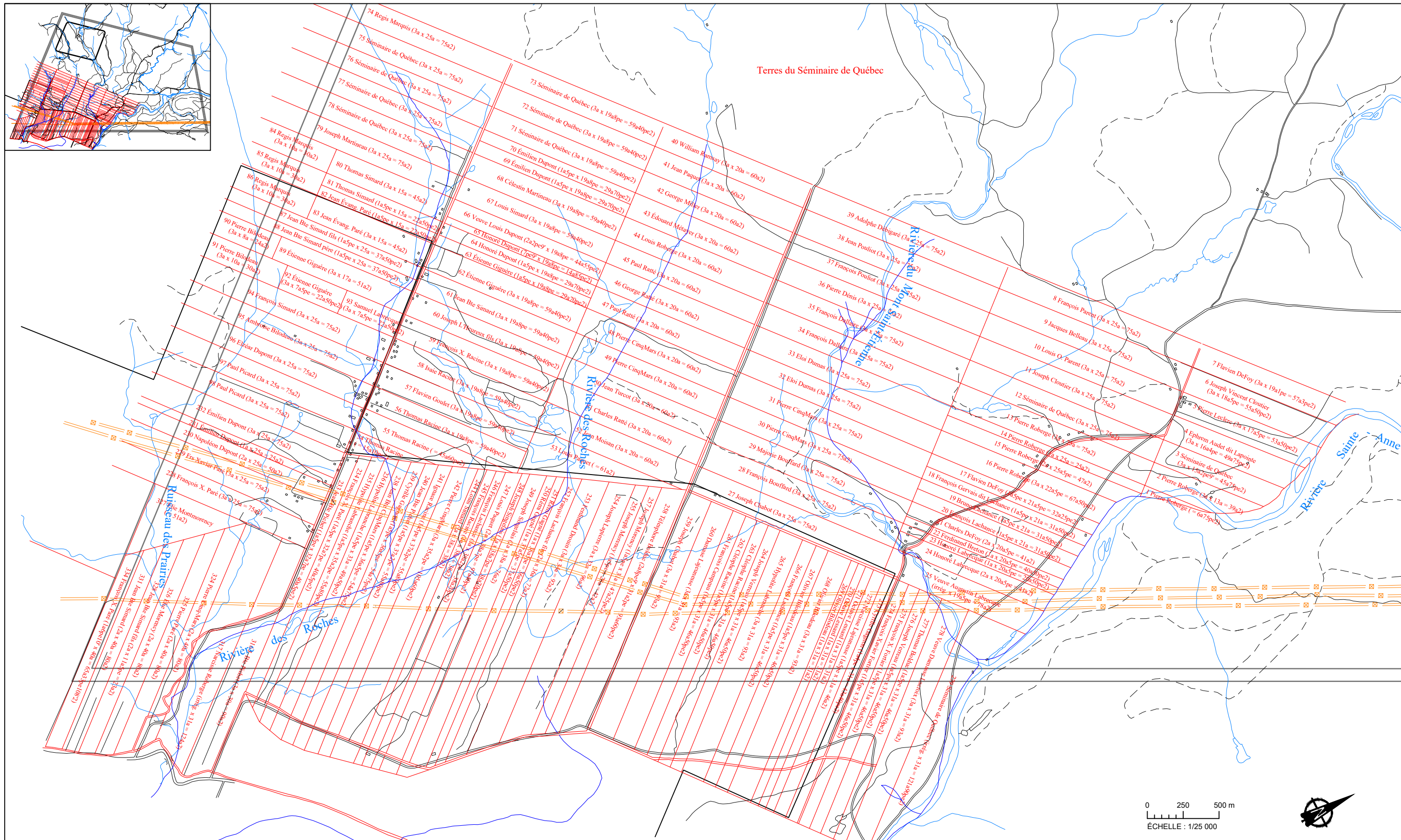


Figure 9 Cadastre paroissial et tenanciers en 1877

En 1910, lors de la renégociation du contrat d'approvisionnement entre les autorités du Séminaire et le nouveau syndicat d'affaires de la St Anne Pulp Paper, deux pénalités de 5 000 \$ sont exigées par le Séminaire à « *la St Ann Power pour n'avoir pas fait des dépenses au montant de \$400,000.00 tel que stipulé au contrat et la suppression de la clause qui oblige la St Ann Power à construire un moulin dans 20 ans à partir de 1905* » (ASQ, P72/26/54-54M). Le projet de pulperie verra le jour quelques années plus tard, non pas aux Sept-Chutes, mais à l'embouchure de la rivière Sainte-Anne (hors de la zone d'intervention), au moment où l'on reconnaît l'importance du site des Sept-Chutes pour la production d'électricité. La centrale est mise en service en 1916 par la Stadacona Hydraulic Company, puis opérée par la Quebec Power; elle est possédée par Hydro-Québec depuis 1963 :

LA "STADACONA HYDRAULIC CO." – Québec, 10. Une nouvelle entreprise des plus importantes vient d'être organisée en cette ville, sous le nom de la "Stadacona Hydraulic Co." Cette compagnie se propose d'exploiter le pouvoir d'eau des Sept Chutes, près de Sainte-Anne de Beaupré. De ces chutes qui ont une tête de plus de 400 pieds, la compagnie obtiendra un pouvoir initial de 10,000 chevaux-vapeur. On dit que la "Stadacona" fera le commerce du pouvoir sur une grande échelle [...] Des contrats ont déjà été obtenus de la "Quebec Ry". et de la "Bayless Pulp & Paper Co.", pour le premier développement de pouvoir. Cette dernière compagnie est à construire une pulperie d'une capacité de 100 tonnes par jour, à quelques milles de Sainte-Anne de Beaupré. Les lignes de transmission seront construites de la station Ferreol à Montmorency (*Le Progrès du Golfe*, 21 juin 1912).

La centrale des Sept-Chutes est mise en service en 1916 par la Laurentian Water & Power. Des travaux pour la régularisation du débit de la rivière Sainte-Anne, qui alimente la centrale, sont entrepris afin de créer deux réservoirs de retenue au lac Brûlé (figure 10) et à la rivière Savane :

RIVIERE SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ – La régularisation du débit de cette rivière commencée en 1919 par le réservoir du lac Brûlé, sera augmentée par le parachèvement du barrage-réservoir à la rivière Savane. Ce dernier travail sera terminé en novembre et la retenue commencée au printemps de 1923. Un revenu de \$6,100.00 a été retiré pour le réservoir du lac Brûlé; ce qui représente dix pour cent du capital dépensé à cet endroit. La compagnie Laurentian Power paiera à l'avenir une redevance annuelle égale à dix pour cent du coût total des deux réservoirs en plus des dépenses de l'opération et de l'entretien. Un réseau téléphonique a été construit pour relier les deux barrages au réseau téléphonique de Beaupré. Ce travail a coûté cinq mille dollars. Le serpage d'une partie du terrain qui sera inondé dans le réservoir de la rivière Savane a été commencé tel que convenu avec la compagnie Ste-Anne Power, qui a sous licence les droits de coupe de bois à cet endroit. Ce travail est fait au prix coûtant par l'entrepreneur de la construction du barrage (*Le Devoir*, 11 décembre 1923).



Figure 10. Construction du barrage du lac Brûlé ou Saint-Michel, 1919 (BAnQ 03Q_PB04_00072_002)

On le constate, tous ces développements entraînent leur lot de chemins forestiers et l'implantation de camps de bûcherons (figures 11 et 12) le long des cours d'eau (figure 13) et aussi loin que le lac Saint-Michel (lac Brûlé), aux limites du parc des Laurentides. Des écluses sont érigées à divers endroits pour contrôler le débit des eaux et faciliter le transport du bois de pulpe.



Figure 11. Camp n° 8 de la St. Anne Power au lac Brûlé, vers 1915 (BAnQ E57,S44,SS1,PZ15)



Figure 12. Camp et barrage du lac à Janot, 1919 (BAnQ Québec 03Q_PB04_00026_002)

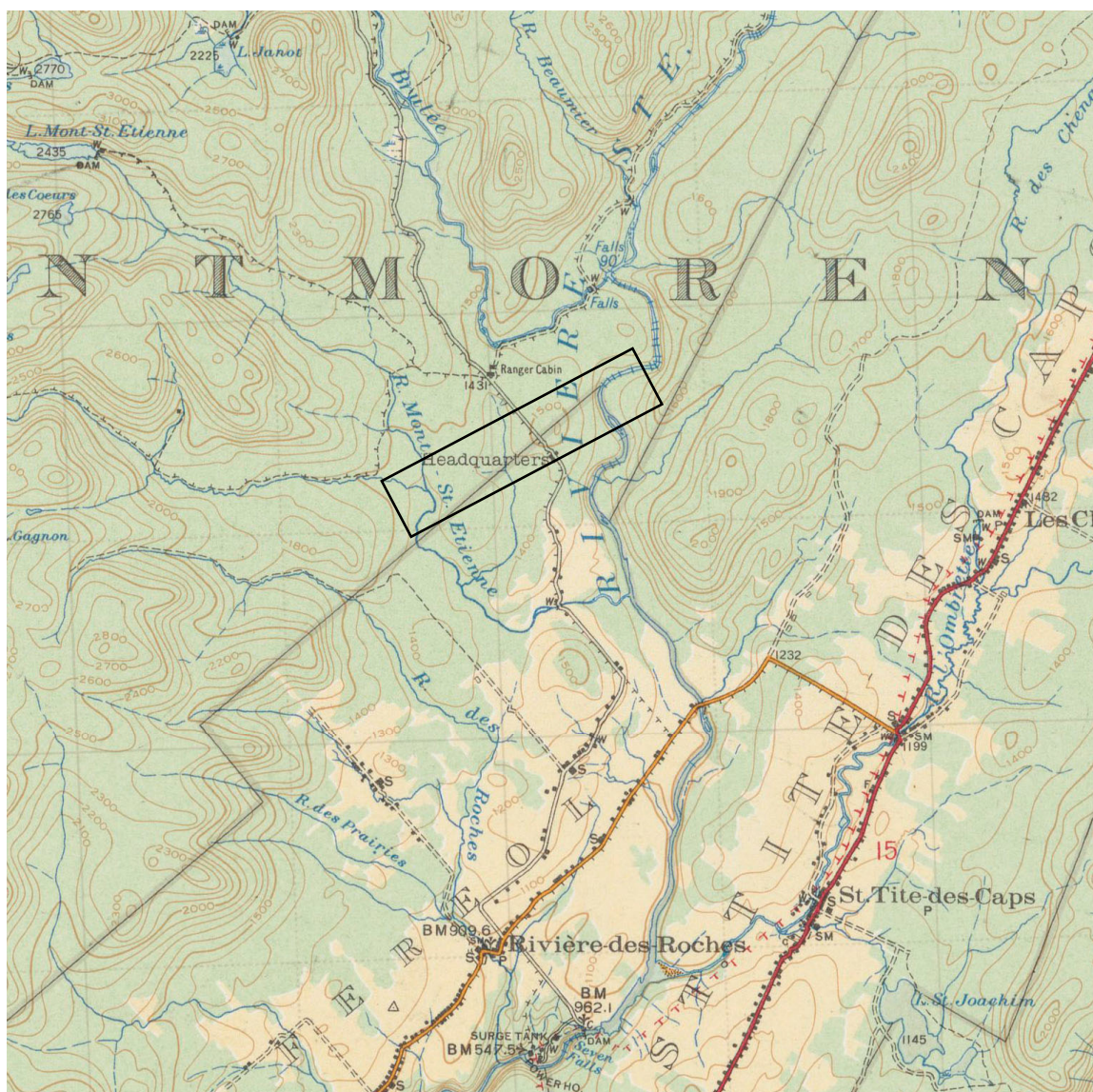


Figure 13. Carte topographique de 1931, Department of the Interior (BANQ 0002669919). Le polygone noir situe approximativement la zone dans laquelle se trouve la zone d'intervention.

Les opérations de la St. Anne Power dans ses droits de coupe ne sont pas limitées au seul bois de pulpe, mais demeurent la vocation première de ses chantiers. Le Séminaire s'est réservé l'ensemble des droits de mines dans les limites de ses propriétés de la Côte de Beaupré. Les récoltes pour le bois de pulpe sont moins contraignantes que pour le bois de construction, alors que les diamètres de 9 po pour des billots de 4, 8 et 12 pi sont acceptés par les mesureurs de bois. Le bois est empilé le long des chemins ou emporté vers les lacs et cours d'eau pour le flottage. Après la construction de la centrale des Sept-Chutes sur la rivière Sainte-Anne, le flottage s'arrêtera au barrage pour un transport par une dalle humide, puis par camions à partir des années 1960.

Ailleurs dans les versants de la rivière Montmorency, les opérations forestières (dans les limites du Séminaire) de la Montmorency Lumber font l'objet d'un rapport rédigé pour le Séminaire par l'agent forestier Henri Roy en décembre 1912. Il y est écrit que les opérations sont gérées par messieurs Gorman et Enright à 12 milles au nord de Sainte-Anne en ligne directe, sur les rivières Brulé et des Neiges. Le bois de pulpe est acheminé au moulin sur la rivière Montmorency pour être réduit en bois à pâte qui sera expédié à Rumford Mill aux États-Unis. Sur la rivière des Neiges :

sur une étendue de 3 milles carrés, il y a 16 jobbers, dont 14 ont des habitations distinctes, et travaillent pour ainsi dire cote à cote; dans quelques années on pourra se demander s'il y a déjà eu un village dans ces parages la [...]. La Rivière Brulé sans être aussi considérable est cependant assez importante, plus rapide et remplie de cascades; la Cie a du faire des barrages à plusieurs endroits pour pouvoir flotter le bois [...] (Rapport du 28 décembre 1912 à G.C. Picher, surintendant des limites du Séminaire, ASQ 194-55).

Le camp forestier est généralement implanté à proximité d'un cours d'eau et desservi par un chemin de portage. Le lieu où l'on puise l'eau va déterminer la localisation des bâtiments occupés par les travailleurs et les écuries en aval. Le camp à Jos. Brisson sur le ruisseau Collin (à Rimouski) témoigne de cet aménagement type (figures 14 et 15).



Figure 14. Cookerie et camp des hommes au camp Brisson, 1930 (collection Robert Côté)

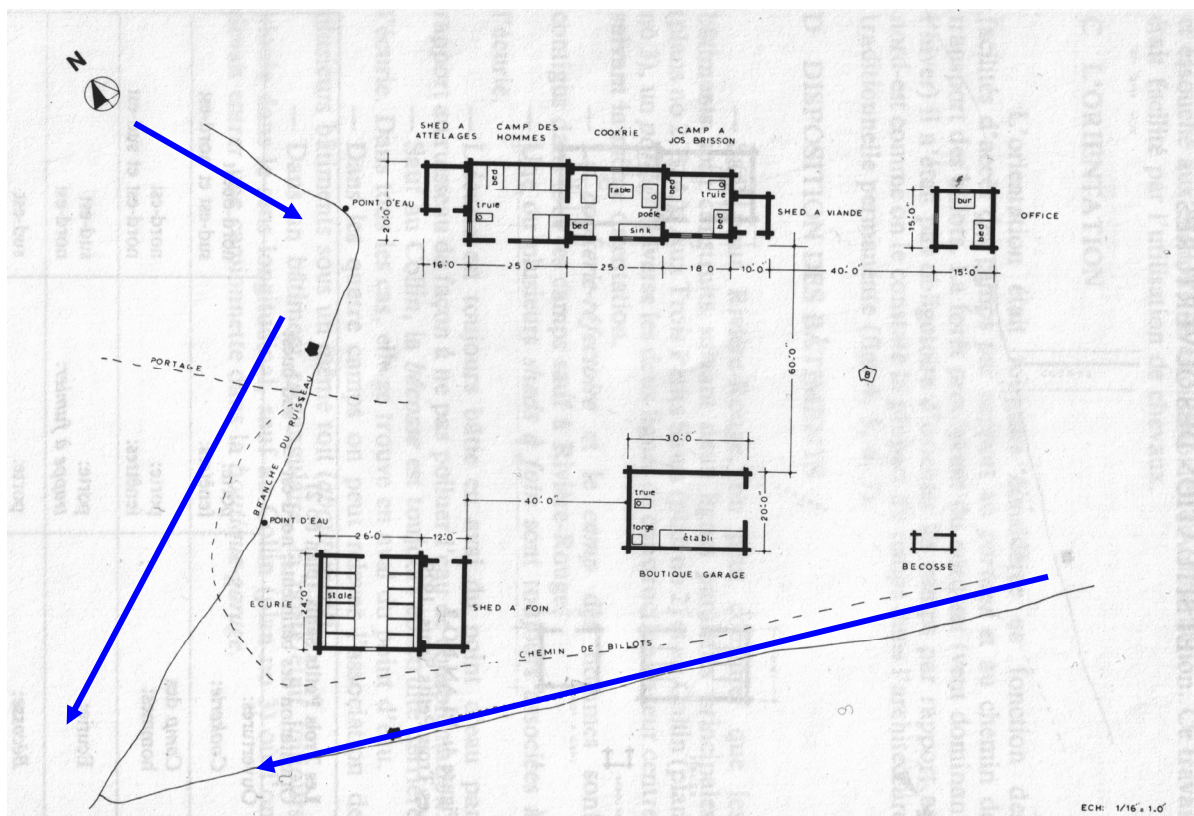


Figure 15. Camp du ruisseau Collin, vers 1930 (Léonidoff et Côté 1978 : 38) – les flèches montrent le sens d'écoulement des ruisseaux.

Afin de restreindre l'accès à ses territoires forestiers, la St. Anne Pulp Paper établit un bâtiment servant de dépôt muni d'une barrière physique (*Headquarters Depot* des lots cadastraux 5 et 6). Les emplacements voisins avaient été concédés en 1858 au cultivateur Pierre Leclerc et en 1852 à Alexis Baucher dit Morency fils et appartenaient au Séminaire lorsqu'ils ont été cédés à la Ste. Anne Power en 1905 (BAnQ, Greffe de Charles Edmond Taschereau, 3 novembre 1905). Une maison a été érigée sur le dernier lot pour Jos. Vincent Cloutier en 1879. Un peu plus loin sur le chemin qui mène vers le lac Saint-Michel, l'entreprise implantera un camp pour les garde-forestiers (*Ranger's Cabin*, lot seigneurial 14). Là encore, l'emplacement de 3 arpents sur 25 avait été concédé au charpentier Prisque Huot en 1858 (BAnQ, Greffe d'Édouard Lemoine, 10 novembre 1858) et était dans les mains du Séminaire lors du dépôt du plan cadastral de la paroisse de Saint-Ferréol, s'en trouvant donc exclu.

L'entreprise Ste. Anne Pulp and Paper est touchée comme les autres par la crise du papier au début des années 1920 et ferme ses portes, entraînant nombre de bûcherons au chômage lors de la Crise boursière de 1929. La reprise sera lente :

ENTREPRISE DE \$200,000 A BEAUPRE – En prévision de la réouverture des moulins de Beupré qui sont fermés depuis cinq ans, la compagnie “Abitibi Paper” a commencé hier à construire un dalot⁸ qui descendra le bois de pulpe de St-Ferréol à Beupré. Ce dalot mesurera près de 7 milles de longueur et coûtera approximativement \$200,000. A la tête du dalot on devra faire quatre mille verges cubes de minage et, à certains endroits, l’on minera jusqu’à une profondeur de trente pieds. Une centaine d’hommes travaillent déjà à cette construction qui suivra le cours de la rivière Ste-Anne. On estime qu’un dalot de ce genre peut durer environ quinze ans (*L’évènement*, 20 octobre 1936).

En forêt, les dangers d’incendie sont omniprésents, c’est pourquoi on a érigé une tour d’observation (hors de la zone d’étude) sur le mont Brûlé desservi par une ligne télégraphique dès 1928. Certains foyers d’incendie sont maîtrisés à temps, d’autres ont dégénéré comme ceux qui ont donné naissance il y a longtemps à la toponymie des mont et rivière Brûlé.

La division Ste. Anne Paper d’Abitibi Paper requiert nombre de bûcherons dans ses opérations au nord de Saint-Ferréol : « Bûcherons attention CAMP MAINTENANT ouverts pour les bûcherons à forfait au Camp No 24, Lac Vert⁹ [...] aussi au Camp Louis Drouin près de Headquarters Depot. Nous payons le boni-de-vie-chère aux hommes travaillant à forfait et à la journée. Les hommes sont engagés à notre dépôt en haut de St-Ferréol, pour les camps n° 24 et Louis Drouin [...] » (*Le Soleil*, 30 juin 1942). « Les bûcherons du camp 95, à Saint-Ferréol, ont repris hier matin leur travail après que la compagnie St. Anne Paper Ltd. ait annoncé qu’elle accordait des augmentations diverses aux employés de ce camp. Les augmentations varient de \$1 par jour pour les cuisiniers à 65 cents par jour pour les bûcherons à gages » (*Le Soleil*, 31 octobre 1950).

La compagnie Laurentian Power, sous contrôle de la Shawinigan Power & Water, est absorbée à la fin des années 1920 par Quebec Power, également une division de la Shawinigan Power & Water. Elle entreprend en 1947 l’installation des lignes desservant les rangs des concessions dans la portion nord de la seigneurie de Beupré. Elle doit obtenir une servitude afin de dresser les lignes de distribution au-dessus des terres privées. Une entente intervient avec le cultivateur Gilles l’Heureux pour traverser sa propriété du rang Saint-Nicolas.

C’est cependant à la suite de l’aménagement de la centrale hydroélectrique de Bersimis que deux lignes de transmission à 300 kV (Laurentides-Bersimis Ligne 3001-3002) montées sur des pylônes d’acier survoleront la rivière Sainte-Anne et le rang Saint-Antoine, vers 1956; il s’agirait d’une première pour la haute tension employée pour le transport sur une grande distance (De Guise 1955 : 16). Une nouvelle ligne longera les premières ultérieurement.

⁸ Cette dalle, avec son extrémité amont au barrage des Sept-Chutes et son extrémité aval près de l’embouchure de la rivière Sainte-Anne, se trouvait hors de la zone d’étude.

⁹ Hors de la zone d’étude

2.3.3 Villégiature et loisirs

Parallèlement à l'exploitation de la forêt, les autorités du Séminaire participent au développement d'activités de chasse et de pêche sur son territoire (figure 16). L'implantation des limites d'un club de chasse et pêche au lac des Neiges, dans le parc des Laurentides, entraîne l'ouverture d'une route d'accès appelée Baker Route partant de Beupré et traversant les terres du Séminaire par les lacs et les sentiers. Des camps de relais sont offerts aux participants à intervalles de quatre milles sur le trajet (*The Quebec Chronicle*, 4 janvier 1907).

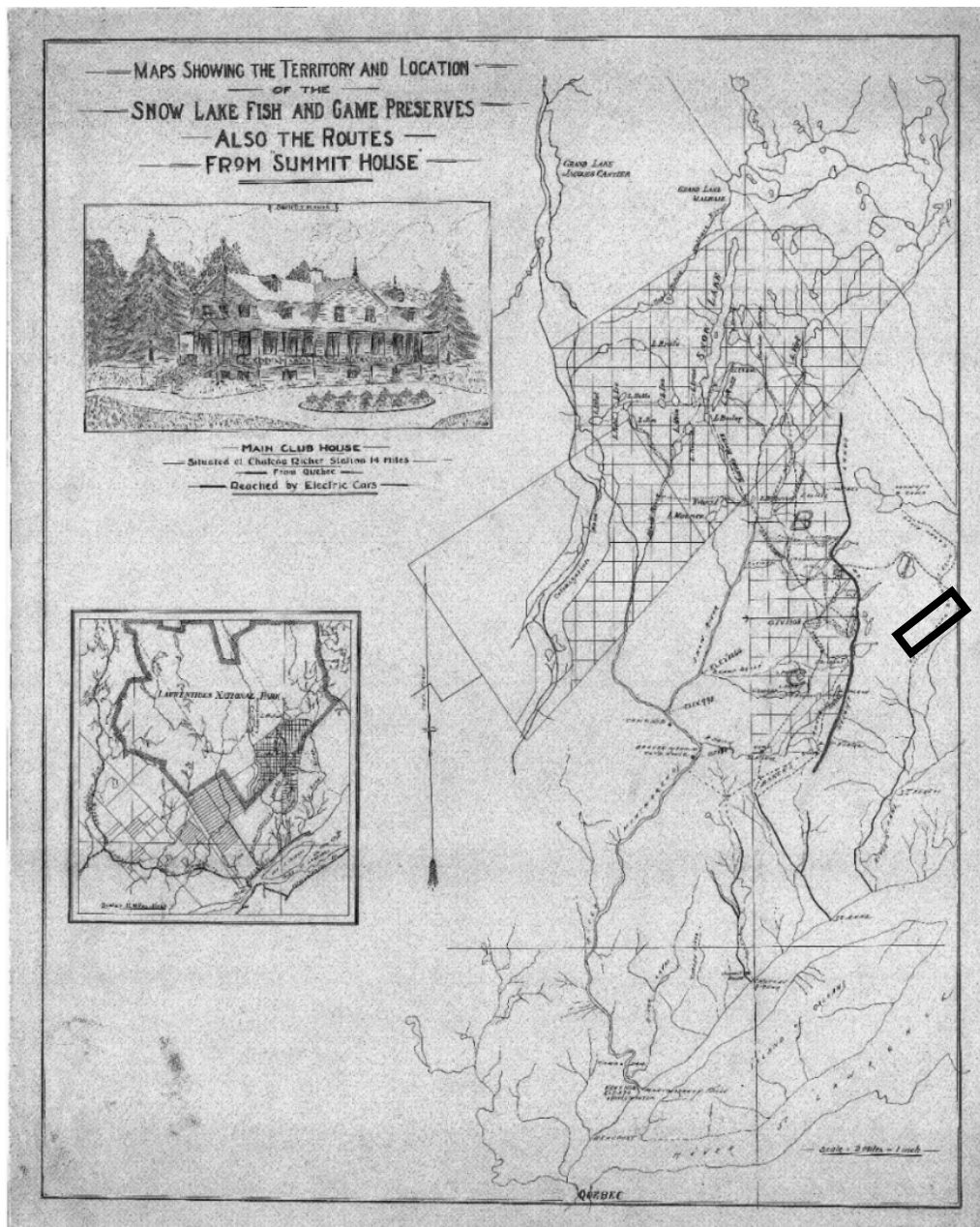


Figure 16. « Maps Showing the Territory and Location of the Snow Lake Fish and Game Preserves », vers 1905 (BAnQ A301,S1,DS.N.3-3822973). Le polygone noir situe approximativement la zone dans laquelle se trouve la zone d'intervention.

À la fin de la Deuxième Guerre mondiale et à l'aube d'une nouvelle période de prospérité économique, l'intérêt porté aux loisirs se fait plus soutenu. Aux activités de chasse et de pêche traditionnelles s'ajoutent dorénavant la villégiature et l'installation d'équipements favorisant les rencontres sportives et familiales (figure 17).



Figure 17. « Le notaire Jean-Baptiste Beaugard et son chalet au sommet du mont Sainte-Anne, vers 1950 » (Soucy 2013 : 37)

L'ouverture du mont Sainte-Anne¹⁰ à la pratique du ski débute en 1945, lorsque le président de la zone de ski de la vallée du Saint-Laurent annonce que les prochains championnats canadiens de ski se tiendront à Québec, non pas au mont Saint-Castin ouvert depuis 1937, mais au mont Sainte-Anne où l'on a ouvert une piste. On dotera la « nouvelle "station hivernale" [...] d'un tremplin de 70 m, d'une piste de slalom, de refuges pour les concurrents » (Soucy 2013 : 35). Le parc du Mont-Sainte-Anne et la station touristique quatre saisons sont inaugurés en 1966.

Destination touristique connue et desservie par le train de Sainte-Anne depuis plusieurs décennies, la station invite les vacanciers à loger dans des chalets autour du mont Sainte-Anne. Des citadins de Québec s'offrent ici et là des havres de paix, tantôt en montagne, tantôt autour d'un petit lac formé en érigeant un barrage; les bâtiments d'allure rustique ont la cote. Participant à cet engouement pour les destinations tournées vers la nature, l'auberge du Lac sur le rang Saint-Nicolas témoigne de ce phénomène (figure 18). Le nouveau lac des Trois-Castors est aménagé sur un bras de la rivière des Roches en 1954 (Histoires de chez nous : Portraits de nos ancêtres, Musées numériques Canada).

¹⁰ Le mont Saint-Anne est à environ 13 km au sud-ouest de la zone d'intervention.

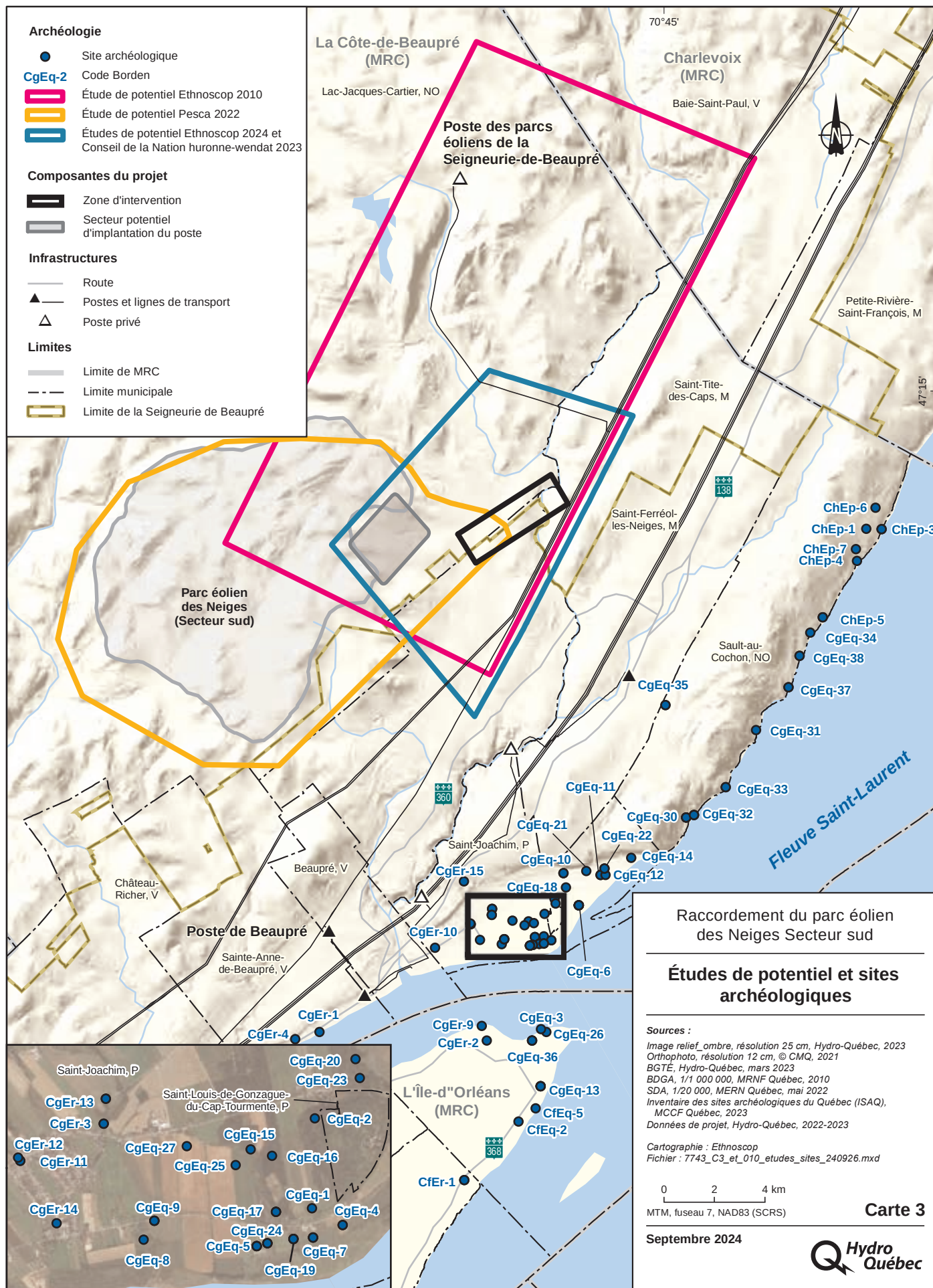


Figure 18. « Auberge du Lac », années 1950 (BAnQ Québec, collection Magella Bureau, P547,S1,SS1,SSS1,D507P5R)

2.4 Recherches archéologiques antérieures

Deux études de potentiel archéologique ont été réalisées concernant la zone d'intervention (carte 3). En 2010, une étude d'Ethnoscop pour Hydro-Québec a porté sur le raccordement à 315 kV des parcs éoliens de la Seigneurie de Beupré. Un total de 198 zones à potentiel archéologique préhistorique a alors été délimité, visant une zone d'intervention plus étendue, comprenant notamment les rives de la rivière Brûlé, de la rivière et du lac Mont-Sainte-Étienne, de la rivière Sainte-Anne, des lacs du Chicot et Perdu, des petits lacs Gagnon et des lacs Georges et des Trois-Castors. Toujours selon l'étude de 2010, la fréquentation des lieux pourrait remonter à 10 000 ans AA (Ethnoscop 2010 : 51). Des zones à potentiel archéologique historique ont aussi été délimitées le long des rangs Saint-Nicolas, Saint-Édouard et Sainte-Marie et le chemin de l'Abitibi-Price, où l'occupation est présumée antérieure à 1880. La largeur des zones a été fixée arbitrairement à 100 m de part et d'autre des chemins.

Une autre étude de potentiel archéologique, rédigée par Jean-Yves Pintal, est incluse dans une étude d'impact sur l'environnement portant sur le projet éolien Des Neiges – Secteur sud (Pintal, 2021; Pesca Environnement, 2022). Cette étude concerne surtout les terres à l'ouest de la présente zone d'intervention, mais elle inclut le secteur potentiel d'implantation du poste et ses abords (portion nord-ouest de la présente zone d'intervention). Aucune zone à potentiel archéologique autochtone ou eurocanadienne n'a été délimitée à cet endroit.



2.5 Interventions archéologiques

Une seule intervention archéologique est survenue à l'intérieur de la zone d'intervention. Il s'agit d'un inventaire archéologique réalisé par Ethnoscop en 2012, lequel faisait suite à l'étude de potentiel archéologique de 2010 (Ethnoscop 2010; 2012). Deux zones à potentiel archéologique situées en bordure de la rivière Sainte-Anne devaient être traversées par la ligne de transport d'électricité à 315 kV reliant les parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré à son réseau de transport. Durant cette intervention de portée limitée, 64 sondages ont été fouillés dans les zones 1.01.100 et 1.01.101. Aucun site archéologique historique ou préhistorique n'a été découvert dans le cadre de cet inventaire.

Aucun site archéologique n'est répertorié dans la zone d'intervention. Par contre, plusieurs sites autochtones préhistoriques et eurocanadiens sont connus dans un rayon d'environ 20 km du centre de la zone d'intervention (voir carte 3). Le tableau 1 fait notamment la compilation d'une trentaine de sites à composante autochtone dans ce rayon. Pour la plupart d'entre eux, ils ont été mentionnés en lien avec chacune des périodes caractérisant la préhistoire du Québec à la section 2.2.

Dans la plaine en contrebas du cap Tourmente, ainsi que dans le secteur de Saint-Joachim sur la côte de Beaupré, on trouve une concentration de huit sites historiques (tableau 1). Deux d'entre eux, celui de la Grande Ferme (CgEq-5) et celui de la Petite Ferme (CgEq-6), ont fait l'objet de fouilles archéologiques qui ont mené à la découverte de vestiges et d'artefacts remontant au XVII^e siècle (carte 3). La Grande Ferme est d'abord exploitée au cours de la première moitié du XVII^e siècle par la Compagnie de Beaupré (Ferme d'en-haut) et par la suite par le Séminaire de Québec. La maison principale y sera agrandie et une grange, une étable, un mur d'enceinte et une église y seront construits. Large de 36 pi, l'église est initialement longue de 60 pi, puis elle est portée à plus de 80 pi en allongeant sa façade; en outre, un transept est ajouté en 1725 (Ethnoscop 2016 : 34). Elle est incendiée en 1759, lors de la Conquête. Le site, localisé près du fleuve Saint-Laurent à Saint-Joachim, est reconnu en 1975 comme monument historique et en 1979, il devient un centre d'initiation au patrimoine. Les vestiges de l'église, encore visibles au milieu du XIX^e siècle, ont été dégagés en 1962, 1965 et 1966, en même temps qu'une quinzaine de sépultures (Gaumond 1978), le mur sud d'une forge large de 31 pi et le mur nord-est de la première maison, également large de 31 pi. Les murs découverts ont été restaurés et demeurent apparents. Plusieurs autres interventions archéologiques ont eu lieu depuis sur le site CgEq-5, portant sur les corps de logis de 1685 et de 1760 et autour de la maison actuelle (Artefactuel 2011; 2016; 2017; Eid 2005; 2010; Gaudreau 2013; Gaumond 1982; Lapointe 1995; Murray 2015).

Après des récoltes de surface (Chapdelaine et Tremblay 1991; Dumont 1983), le site de la Petite-Ferme, à l'emplacement des bâtiments d'accueil et de services de la réserve nationale de faune du Cap-Tourmente, a été fouillé dans les années 1990 et 2000. Furent alors mis au jour des vestiges de la ferme construite pour Champlain en 1626 et incendiée deux ans plus tard par les frères Kirke (Guimont 1996; 2009; 2010). Des ressources archéologiques associées à la ferme du Séminaire de Québec, soit les fondations d'une étable en maçonnerie de la fin

du XVII^e siècle et les restes en bois de deux ouvrages du Régime français, ont aussi été trouvées (Pintal et Lambert 2014).

Préalablement à des aménagements routiers, une intervention archéologique a eu lieu au début des années 1990 dans la municipalité de Saint-Tite-des-Caps, le long de la route 138 (Bilodeau 1993). Des sondages manuels ont été réalisés et un tracteur a même été utilisé afin de labourer les sols préalablement au passage des archéologues. Malgré ces efforts, l'intervention s'est avérée négative.

Des travaux d'enfouissement du réseau de distribution ont eu lieu en 1993 dans la municipalité de Saint-Tite-des-Caps (CÉRANE 1994). Dans ce contexte, une surveillance archéologique a été menée lors de la réalisation de quelques mètres de tranchée en lien avec l'installation d'une chambre de raccordement. Seuls des sols naturels archéologiquement stériles ont été identifiés sous la chaussée.

Un inventaire archéologique (inspection visuelle et sondages manuels) a été réalisé en 1995 préalablement à des travaux du ministère des Transports dans la municipalité de Saint-Tite-des-Caps (Arkéos 1996). Les travaux projetés consistaient en l'élargissement de la route 138 sur une distance d'environ 650 m de longueur. Au total, 74 sondages ont été fouillés, sans qu'aucun ne se révèle positif. Aucune trace d'occupation anthropique ancienne n'a été identifiée.

En 1996 et 1997, cinq sites archéologiques ont été identifiés lors de travaux d'assainissement des eaux. Parmi ces sites figure celui du presbytère paroissial de Saint-Joachim (CgEr-14) : devant ce dernier, datant de 1766, des vestiges d'un presbytère-église du Régime français auraient été trouvés (Slater 1998).

Dans le cadre d'un projet routier dans la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges (route 360), un inventaire archéologique a été réalisé en 2002 dans l'objectif d'identifier, de localiser et d'évaluer d'éventuels sites archéologiques (Pintal 2003a). Deux sondages manuels ont été réalisés en milieu suburbain sans qu'aucun ne s'avère positif. Seuls des remblais ont été identifiés.

Pour souligner le centenaire du complexe des Sept-Chutes, une capsule temporelle a été enfouie dans le secteur du village en 2012 (Piédalue 2013). Cette excavation a été réalisée tout juste devant l'ancienne maison des employés. Bien que ces travaux soient de faible ampleur, ils ont tout de même été accompagnés d'une surveillance archéologique en raison du fort potentiel archéologique du lieu. L'intervention n'a pas permis d'effectuer de découverte archéologique, elle a contribué à consigner la séquence stratigraphique des sols.

Plusieurs sites d'occupation historique ont été découverts au bas de la falaise du littoral du fleuve Saint-Laurent, à l'est du cap Tourmente (tableau 1). Les découvertes se rattachent principalement à des occupations domestiques de la deuxième moitié du XIX^e siècle et du premier quart du XX^e siècle et à des camps forestiers de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle (Pintal 2002b; 2004; 2006a; 2007; 2008; 2010; 2013; 2014).

Tableau 1. Sites archéologiques autochtones et eurocanadiens situés dans un rayon d'environ 20 km du centre de la zone d'intervention

Code Borden	Distance de la zone d'intervention	Appartenance culturelle / datation	Localisation / fonction	Altitude (m)	Références
CgEq-1	9,1 km	Archaïque post-laurentien	Rive nord du Saint-Laurent près de la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente.	± 45 m	Chapdelaine 1988 et 1989, Clermont <i>et al.</i> 1983 et Gaumond 1965
CgEq-2	8,3 km	Autochtone indéterminé	Rive nord du Saint-Laurent près de Cap Tourmente.	± 30 m	Picard 1974
CgEq-4	9,3 km	Sylvicole supérieur	Rive nord du Saint-Laurent à l'est de Saint-Joachim à Cap Tourmente	± 6 m	Chapdelaine 1989, Chapdelaine <i>et al.</i> 2023, Chapdelaine et Tremblay 1991 et Dumont 1983
CgEq-4.9	9,3 km	Sylvicole supérieur	À environ 500 m à l'est du site Repentigny portant le code Borden CgEq-4	± 6 m	Chapdelaine et Chalifoux 1993 et Chapdelaine <i>et al.</i> 2023
CgEq-5	9,3 km	Autochtone indéterminé; Eurocanadiens 1608-1899	800, chemin du Cap-Tourmente. Site la Grande Ferme; fonction domestique et religieuse	± 6 m	Arpin 2007, Artefactuel 2008, 2011, 2016 et 2017, Eid 2005 et 2010, Gaudreau 2013, Gaumond 1962 et 1982, Gilbert 2006, Lapointe 1995, Murray 2015 et Vincelli 2014
CgEq-6	8,5 km	Sylvicole moyen et supérieur; Eurocanadiens	Sur les terrains de la Petite Ferme près de l'embouchure du ruisseau du Petit Sault	± 6 m	Chapdelaine 1988, 1989 et 1995, Chapdelaine <i>et al.</i> 2023, Chapdelaine et Tremblay 1991 et Dumont 1983, Guimont 1996, 2009 et 2010 et Pintal et Lambert 2014
CgEq-7	9,3 km	Sylvicole moyen et supérieur	Rive nord du fleuve au sud de la voie ferrée, à l'est de Saint-Joachim	± 6 m	Chapdelaine <i>et al.</i> 2023, Chapdelaine et Chalifoux 1993 et Dumont 1983
CgEq-8	9,1 km	Sylvicole supérieur	Près de Saint-Joachim à l'ouest de la rivière Marsolet		Chapdelaine 1989, Chapdelaine <i>et al.</i> 2023 et Dumont 1983
CgEq-9	8,9 km	Sylvicole moyen et supérieur	À l'est de la rivière Marsolet près de Saint-Joachim	± 5 m	Chapdelaine 1989 et 1995, Chapdelaine <i>et al.</i> 1993 et 2023, Chapdelaine et Chalifoux 1993 et Dumont 1983
CgEq-10	7,1 km	Autochtone indéterminé	Rive ouest d'un petit ruisseau situé entre les ruisseaux de la Friponne et du Petit Sault au nord-est de Cap Tourmente	± 11 m	Chapdelaine 1989 et Dumont 1983
CgEq-11	7,9 km	Sylvicole supérieur	Au nord du Centre d'interprétation de la faune du Cap Tourmente	± 6 m	Chapdelaine 1989, Chapdelaine <i>et al.</i> 2023 et Dumont 1983
CgEq-12	8,1 km	Sylvicole supérieur	Au sud d'une route secondaire à l'est du ruisseau de la Friponne, près de Cap Tourmente	± 5 m	Chapdelaine <i>et al.</i> 2023 et Dumont 1983
CgEq-14	8,3 km	Sylvicole moyen	À environ 1,5 km à l'est de l'embouchure du ruisseau de la Friponne à Cap Tourmente	± 6 m	Chapdelaine 1988, 1989 et 1995 et Chapdelaine et Tremblay 1991
CgEq-15	8,4 km	Sylvicole moyen	Au sud-ouest de Cap Tourmente et à l'ouest du Petit Cap	± 17 m	Chapdelaine 1988 et 1989
CgEq-16	8,5 km	Sylvicole moyen	À l'est du ruisseau qui sépare les sites CgEq-15 et CgEq-16	± 17 m	Chapdelaine 1988 et 1989
CgEq-17	9 km	Sylvicole inférieur et moyen	Au sud-ouest de Cap Tourmente et à l'ouest du Petit Cap	± 9 m	Chapdelaine 1988 et 1989, Chapdelaine <i>et al.</i> 1993 et Chapdelaine et Chalifoux 1993
CgEq-18	7,6 km	Autochtone indéterminé	Plus de 60 m à l'est du ruisseau Petit Sault à Cap Tourmente	± 11 m	Chapdelaine 1988 et 1989
CgEq-19	9,3 km	Sylvicole moyen et supérieur	Près de la Grande Ferme à environ 2 km à l'ouest de l'embouchure du ruisseau du petit Sault	± 6 m	Chapdelaine 1988, 1989 et 1995, Chapdelaine <i>et al.</i> 1993 et 2023, Chapdelaine et Chalifoux 1993 et Chapdelaine et Tremblay 1991
CgEq-20	7,8 km	Archaïque post-laurentien	Au nord-est du Petit Cap à Cap Tourmente	± 16 m	Chapdelaine 1988 et 1989 et Chapdelaine <i>et al.</i> 1993
CgEq-21	7,5 km	Autochtone indéterminé	À l'est de la Grande Rigole à Cap Tourmente	± 11 m	Chapdelaine 1988 et 1989
CgEq-22	7,9 km	Sylvicole inférieur	65 m à l'arrière du site CgEq-11	± 7 m	Chapdelaine 1988, 1989 et 1995 et Chapdelaine <i>et al.</i> 1993

Code Borden	Distance de la zone d'intervention	Appartenance culturelle / datation	Localisation / fonction	Altitude (m)	Références
CgEq-23	8 km	Archaique laurentien	Au nord du Petit Cap à moins de 100 m du site CgEq-20	± 16 m	Chapdelaine 1988 et 1989 et Chapdelaine <i>et al.</i> 1993
CgEq-24	9,3 km	Sylvicole supérieur	Sur le bord de la voie ferrée, au sud du Petit Cap et à l'ouest du site CgEq-19	± 6 m	Chapdelaine 1988 et 1995 et Chapdelaine <i>et al.</i> 1993
CgEq-25	8,5 km	Sylvicole inférieur	À 100 m à l'est du Petit Cap à Cap Tourmente	± 12 m	Chapdelaine 1988 et 1995, Chapdelaine <i>et al.</i> 1993 et Chapdelaine et Chalifoux 1993
CgEq-27	8,2 km	Indéterminé	À 1,5 km à l'ouest du Petit Cap à Cap Tourmente	± 16 m	Chapdelaine 1988 et Chapdelaine et Chalifoux 1993
CgEq-30	9,3 km	Archaique ancien et eurocanadiens 1899-1950	Sur le bord de l'anse de la Montée du Lac dans le TNO de Sault-au-Cochon. Site Kelso: fonction domestique eurocanadienne.	± 25	Pintal 2004, 2007 et 2010 et Samson 2004a
CgEq-31	10,1 km	Archaique laurentien	Sur une terrasse à l'ouest de la Grande Anse et à 300 m à l'est du Cap Rouge	± 15 m	Pintal 2006a
CgEq-32	9,5 km	Archaique laurentien, Eurocanadiens 1899-1950	Site de l'anse de la montée du Lac : Sur un replat à environ 200 m de l'anse de la Montée du Lac à l'est du site CgEq-30, fonction inconnue	± 15 m	Pintal 2007 et Pintal 2010
CgEr-3	7,9 km	Sylvicole inférieur	À l'ouest de la rivière Marsolet à 1,5 km de la rive du fleuve	± 16 m	Chapdelaine 1989 et Chrétien 1998
CgEr-10	9,3 km	Autochtone indéterminé; Eurocanadiens	Site Saint-Joachim : Vis-à-vis du 130, avenue Royale, de part et d'autre d'un ruisseau traversant la route; fonction inconnue	± 11 m	Slater 1998
CgEr-11	7,9 km	Eurocanadiens 1800-1899	Site Moulin Côté : À l'extérieur des limites de la rue de l'Église, sur le terrain situé au sud de l'intersection de l'avenue Royale; fonction technologique	± 10 m	Slater 1998
CgEr-12	7,7 km	Eurocanadiens 1608-1759	Site Moulin Monseigneur-de-Laval: 482, avenue Royale; fonction technologique	± 15 m	Slater 1998
CgEr-13	7,7 km	Eurocanadiens 1760-1899	Site du Coteau : À l'ouest de la rivière Marsolet; fonction inconnue	± 18 m	Chrétien 1998
CgEr-14	8,9 km	Eurocanadiens 1760-1799	Site Presbytère de Saint-Joachim : 165, rue de l'Église; fonction religieuse	± 6 m	Slater 1998
CgEr-15	6,6 km	Eurocanadiens 1800-1950	Site Four à chaux de Saint-Joachim : Le long d'un chemin secondaire perpendiculaire à la côte de la Miche; fonction technologique	± 130 m	Samson 2004b
CgEq-33	10,0 km	Eurocanadiens 1900-1950	Site du cap Brûlé: Sur le cap Brûlé en bordure du fleuve Saint-Laurent; fonction navale et portuaire	± 15 m	Pintal 2008
CgEq-34	10,1 km	Eurocanadiens 1800-1899	Site de l'Anse aux Bardeaux: Près du troisième ruisseau de l'anse aux Bardeaux; fonction inconnue	± 3 m	Pintal 2006a et 2008
CgEq-35	6,4 km	Eurocanadiens 1800-1950	Site de Saint-Tite-des-Caps : Sur la rive nord d'un ruisseau à 1 km au nord-est du lac Saint-Tite; fonction artisanale	± 380 m	Pintal 2013
CgEq-37	10,4 km	Eurocanadiens 1800-1950	Site de Longue Pointe de Gribane : À environ 100 m au sud de la plateforme d'hélicoptère de la Garde côtière canadienne; fonction artisanale	± 5 m	Pintal 2014
CgEq-38	10,2 km	Eurocanadiens 1800-1950	Site de Pointe du Débarquement: À un peu plus de 1 km au nord du site CgEq-37; fonction artisanale	± 3 m	Pintal 2014
ChEp-1	10,3 km	Eurocanadiens 1800-1950	Site de Sault-au-Cochon : À 1200 m des rives du fleuve; fonction agricole	± 181 m	Pintal 2002b et Samson 2004a

Code Borden	Distance de la zone d'intervention	Appartenance culturelle / datation	Localisation / fonction	Altitude (m)	Références
ChEp-3	10,8 km	Eurocanadiens 1800-1950	Site de Sault-au-Cochon: Sur une pointe s'allongeant dans le fleuve; fonction technologique	± 4 m	Pintal 2008
ChEp-4	10,6 km	Eurocanadiens 1900-1950	Site de l'Anse-aux-Vaches : Près d'une voie ferrée et à l'est d'un ruisseau; fonction inconnue	± 4 m	Pintal 2008
ChEp-5	10,5 km	Eurocanadiens 1800-1950	Site de Pointe d'Alliance: Tout près d'un ruisseau sans nom sur un plateau; fonction domestique	± 8 m	Pintal 2008
ChEp-6	10,3 km	Eurocanadiens 1800-1899	Site de Sault-au-Cochon: Entre le fleuve et la route 138; fonction domestique	± 218 m	Pintal 2008
ChEp-7	10,4 km	1949	Site de l'épave d'avion de Sault-au-Cochon; Dans les environs du « chemin de travers » entre le fleuve et la route 138	± 130 m	Pintal 2008

2.6 Potentiel archéologique

Sur la base des données colligées, données que le présent rapport reprend de façon condensée, l'étude de potentiel archéologique de 2024 conclut qu'*a priori*, le territoire couvert par la zone d'étude semble offrir un excellent potentiel pour l'archéologie autochtone. Les corridors dans lesquels se trouvent les zones à potentiel archéologique sont souvent les seuls moyens de parcourir cet espace. La possibilité d'y découvrir des indices de présences autochtones anciennes y recule jusqu'à la période du peuplement initial de la région et se poursuit de façon continue jusqu'aux temps historiques. Dans la zone d'étude, 90 zones ont été identifiées par Ethnoscop pour le volet autochtone (P1 à P90; annexe 1). Elles intègrent également les zones correspondantes identifiées de façon indépendante par la Nation huronne wendat (Conseil de la Nation huronne wendat 2023). L'étude recommande d'effectuer un inventaire archéologique dans les zones à potentiel autochtone touchées par des travaux de construction pouvant remanier ou altérer les sols.

En ce qui a trait au potentiel archéologique euroquébécois, l'étude du processus d'acquisition des terres et du mode d'implantation des espaces agricoles a permis d'identifier douze zones d'intérêt (H1 à H12; annexe 2) qui pourraient comprendre des ressources archéologiques associées aux vocations agrodometique et forestière du territoire depuis le milieu du XIX^e siècle. Des inventaires archéologiques devront être réalisés préalablement à des excavations dans ces zones.

3. MÉTHODES DE TRAVAIL

L'inventaire archéologique s'est déroulé du 27 au 31 mai 2024. Il a été effectué par un archéologue-chargé de projet et quatre archéologues de terrain parmi lesquels se trouvaient un représentant de la communauté innue de Mashteuiatsh et un représentant de la communauté huronne de Wendake. Étant donné que les zones de potentiel (carte 2) concernent des terres boisées, une inspection visuelle et des sondages manuels systématiques ont été la méthode d'inventaire préconisée. L'inventaire archéologique par sondages manuels systématiques vise à vérifier concrètement le potentiel archéologique identifié. Il a consisté en l'excavation à la pelle et à la truelle de sondages manuels mesurant minimalement 30 cm de côté, distancés de 15 m et disposés en quinconce. Ce type de sondages a pour objectif l'identification des divers dépôts stratigraphiques et la cueillette, le cas échéant, des artefacts et écofacts dans chaque couche observée. La superficie de ces sondages a pu être agrandie lorsque la profondeur à atteindre était grande ou si des phénomènes observés le requérait. Lorsqu'il était jugé nécessaire, des sondages rapprochés ont été effectués afin de cerner les limites d'une découverte, comme dans le cas de la zone P48, ou pour vérifier l'étendue d'une concentration d'artefacts. Inversement, les espaces peu propices localement (roc, zones humides, pente forte) n'ont pas été sondés. Les déblais étaient au fur et à mesure inspectés afin d'y récolter des indices d'occupations anciennes. Les sondages étaient ensuite remblayés avec ces mêmes déblais.

Les sondages ont été localisés à l'aide de GPS ayant un niveau de précision de 2 à 5 mètres. Des stratigraphies types ont été décrites dans un carnet d'arpentage. Des données concernant l'environnement, c'est-à-dire le relief et la flore par exemple, y étaient également colligées. Pour chaque jour de terrain, un journal de bord était tenu dans ce même carnet. Les artefacts ont été ensachés dans des sacs en papier ou en polyéthylène et un numéro de sondages correspondant au numéro du point de repère GPS leur a été attribué. Des photographies faisant état de l'environnement général, des séquences stratigraphiques types et de l'avancement des travaux ont été prises dans chaque zone. Les quatre zones visitées ont totalisé 262 sondages manuels (tableau 2). Le code temporaire HYD2401 a été utilisé pour identifier le projet.

Tableau 2. Identification des zones à potentiel et du nombre de sondages réalisés

Zones	Lots cadastraux	Nbre de sondages
P48 et 16NHW	6 221 928	77
P49	6 221 928	72
P63 et 37-38NHW	TNC 6732-87-7786-0-000-0000	22
H10	6 090 944	91

4. RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

4.1 Zone P48 et 16NHW

La zone P48 mesure environ 18 000 m². Elle est constituée de trois terrasses fluviales disposées en escalier localisées à l'est de la rivière Sainte-Anne. Les 77 sondages manuels qui y ont été faits se sont concentrés sur ces terrasses (carte 4), excluant les pentes trop fortes. Ces dernières s'étant révélées très pierreuses. L'altitude du terrain varie de 355 à 370 m (NMM) environ. Une inspection visuelle de la berge de la rivière Sainte-Anne a également été effectuée. Le terrain est recouvert par une jeune forêt mixte qui confirme que le secteur a fait l'objet d'une coupe forestière il y a quelques années. Sur la terrasse centrale, de la mousse recouvre des pierres. Un potentiel archéologique autochtone y a été identifié en raison de la proximité de la rivière Sainte-Anne et de la présence de terrasses riveraines.

La terrasse la plus basse est étroite et est certainement soumise aux débordements de la rivière Saint-Anne. Sa surface est plus ou moins plane (photo 1). D'ailleurs, une dépression caractérise le bas de la pente qui mène à la terrasse centrale. Elle a démontré la présence de 0,06 m de limon brun foncé meuble (humus), de 0,30 m de mélange de sable de diverses couleurs meuble (horizons A et B perturbés), de 0,40 m de sable brun à orangé meuble (horizon B) et de 0,02 m de sable jaunâtre meuble (horizon C, photo 2, figure 19). La terrasse centrale, bien que plus haute, semble moins apte à l'occupation humaine en raison de son sol pierreux et mal drainé (photo 3). Sous 0,10 m de limon sableux noirâtre meuble se trouvent 0,10 m de sable limoneux noirâtre meuble, 0,15 m de sable blanc-gris meuble et 0,25 m de sable brun orangé meuble contenant des cailloux et des blocs granitiques (photo 4). Cette dernière couche devient jaunâtre et graveleuse en profondeur. Un chemin forestier d'une largeur d'environ 3,10 m relie ces deux terrasses (photos 5 et 6). À l'extrémité ouest de ce chemin, soit près de la rive, une lame de niveleuse, de longs boulons et un crochet à pulpe ou à ballot ont été découverts près de la surface du sol (photo 7 à 9). La réalisation de sondages rapprochés n'a pas permis d'identifier d'autres structures ou de récolter d'autres artefacts liés à l'exploitation de la forêt. La terrasse la plus haute se caractérise par 0,02 m de limon brun noirâtre meuble, 0,03 m de sable gris blanchâtre meuble et 0,30 m de sable brun orangé à jaunâtre meuble (photo 10).

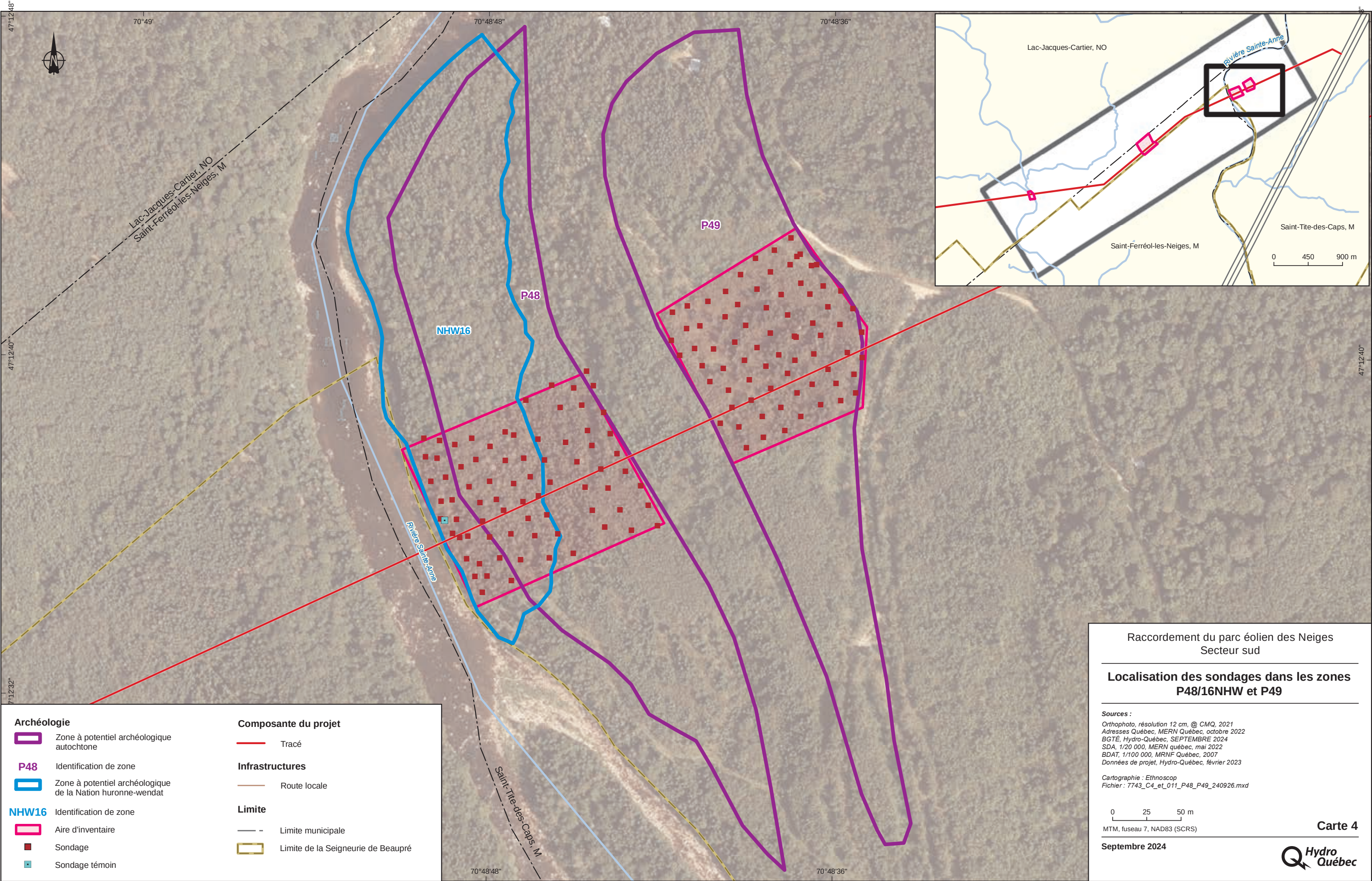


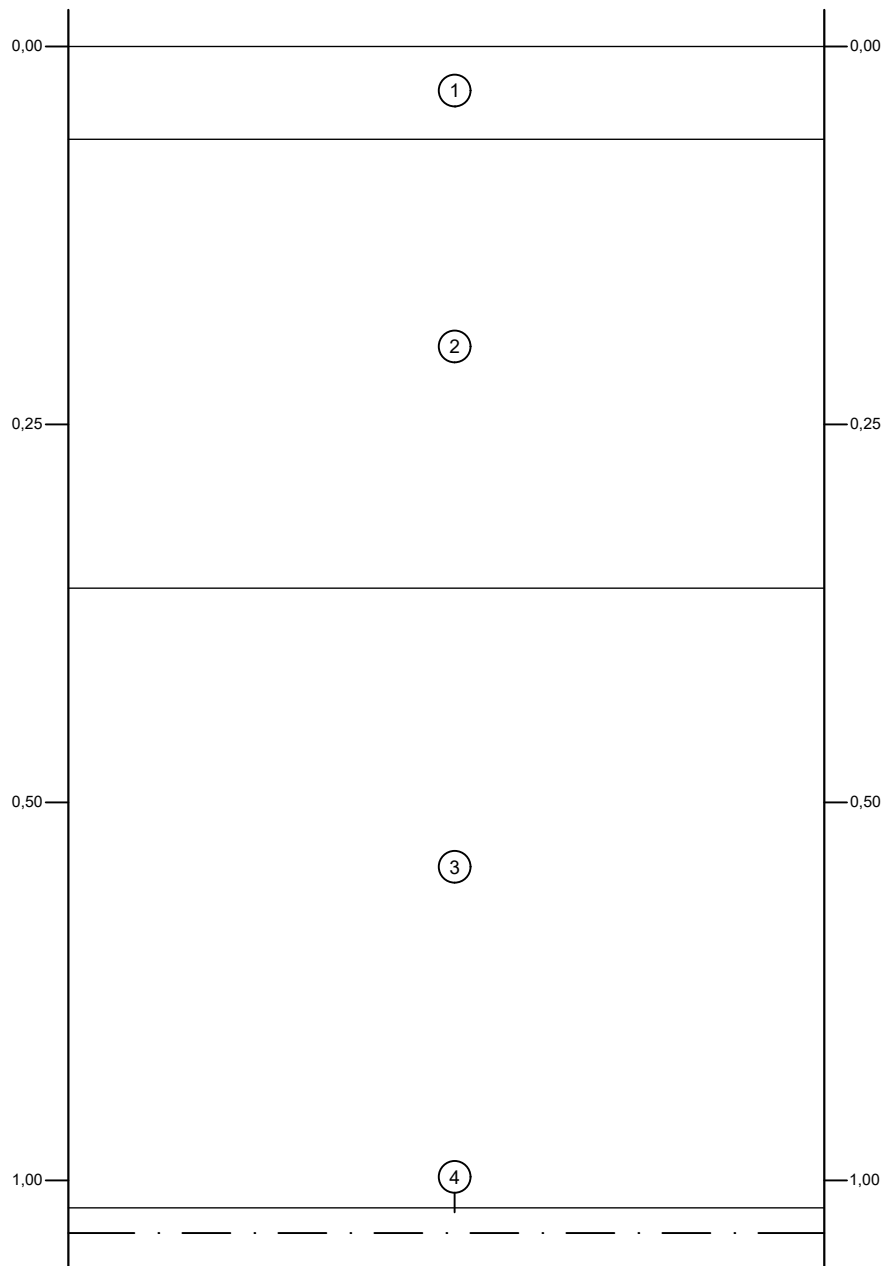


Photo 1. Zone P48, terrasse la plus basse, vers le nord chemin débroussaillé, vers le sud (HYD2401-2024-NUM1-9)



Photo 2. Zone P48, paroi d'un sondage type, vers le sud (HYD2401-2024-NUM1-12)

profondeur en mètres



- ① Limon brun foncé, meuble
 - ② Mélange de sable noir, brun, beige et gris pâle, meuble
 - ③ Sable brun à orangé, meuble
 - ④ Sable jaunâtre, meuble
- · — Limite de fouille

Raccordement du parc éolien des Neiges
Secteur sud

**Croquis stratigraphique
d'un sondage type,
zone P48**

Sources :

Inventaire et cartographie : Ethnoscop

Fichier : 7743_f19_et_016_figures_240927.dwg

0 0,05 0,1 m

Figure 19

Septembre 2024



Photo 3. Zone P48, terrasse centrale, vers l'est (HYD2401-2024-NUM1-20)



Photo 4. Zone P48, paroi ouest d'un sondage type de la terrasse centrale, vers l'ouest (HYD2401-2024-NUM1-23)



Photo 5. Zone P48, chemin forestier, vers le sud-est (HYD2401-2024-NUM1-8)



Photo 6. Zone P48, chemin forestier, vers le nord-ouest (HYD2401-2024-NUM1-19)



Photo 7. Zone P48, crochet provenant de la terrasse basse (photo Isabelle Hade)



Photo 8. Zone P48, boulons et écrous observés sur la terrasse la plus basse (HYD2401-2024-NUM1-31)



Photo 9. Zone P48, lame de niveleuse observée sur la terrasse la plus basse (HYD2401-2024-NUM1-14)



Photo 10. Zone P48, paroi d'un sondage type, vers le nord (HYD2401-2024-NUM1-28)

4.2 Zone P49

Le potentiel archéologique autochtone de la zone P49 a été établi en se basant sur la présence d'une terrasse d'obturation latérale située sur la rive gauche de la rivière Sainte-Anne. Bien que plane de façon générale, sa surface s'est tout de même révélée irrégulière et bosselée. Sa surface varie de 375 à 390 m (NMM). D'une superficie d'environ 16 000 m², la zone P49 est délimitée par des chemins de terre à l'est et un sentier à l'ouest. La végétation est mixte, étant constituée principalement de sapins, d'épinette et d'érable. Dans les secteurs plus ouverts, le sol est couvert de fougères et de framboisiers. Cette jeune végétation témoigne d'une coupe forestière il y a quelques années (photo 11). La zone P49 a fait l'objet de 72 sondages manuels disposés sur huit transects orientés nord-est – sud-ouest (carte 4).

Les dépôts meubles correspondent à un podzol constitué à 0,05 m de limon sableux brun orangé foncé, 0,09 m de sable limoneux brun orangé, 0,02 m de sable limoneux noirâtre meuble (horizon Ah), 0,05 m de sable gris-blanc meuble (horizon Ae) et 0,16 m de sable brun orangé meuble à compact (horizon B, photo 12). L'excavation des sondages se terminait dans un sable jaunâtre meuble qui mesure au moins 0,34 m d'épaisseur (horizon C). Ces couches sont toutes d'origine naturelle.



Photo 11. Végétation type dans la zone P49 (HYD2401-2024-NUM1-5)



Photo 12. Paroi d'un sondage type de la zone P49, vers l'est (HYD2401-2024-NUM1-5)

4.3 Zone P63 et 37/38NHW

La zone P63 mesure environ 6 000 m² (carte 5). Elle se situe à la confluence de la rivière du Mont Saint-Étienne avec le bras sud-ouest de la rivière du Mont Saint-Étienne. Un potentiel archéologique autochtone y a été reconnu. Trois sondages ont été réalisés sur une petite pointe de terre dans la portion nord de la zone (photo 13). Dix-neuf autres sondages ont été faits sur une terrasse située du côté ouest des cours d'eau. Cette terrasse est sûrement ennoyée lors des crues printanières (photo 14). Son altitude se situe à environ 425 m (NMM). Des plantes de milieux humides y ont d'ailleurs été observées. Dans la partie ouest, on retrouve une étroite terrasse au relief plat coincée entre la rivière et une pente accentuée (photo 15). Cette pente n'a pas été sondée. La zone est couverte par une forêt mixte dont plusieurs arbres sont morts et couchés au sol. En s'approchant de la pente, la forêt rajeunie indiquant qu'elle a été coupée il y a peu de temps.

Sur la pointe de terre située à l'extrémité nord de la zone, 0,05 m de limon brun foncé meuble surmonte 0,06 m de sable limoneux brun foncé meuble (photo 16, figure 20). L'excavation s'est terminée dans un sable brun pâle meuble. Ces couches naturelles se sont probablement formées par l'apport de sédiments par la rivière.

La séquence stratigraphique de la terrasse au sud-ouest est constituée de 0,05 m de limon brun meuble, de 0,10 m de sable gris-brun meuble, de 0,10 m de sable brun-orange meuble et de 0,40 m de sable brun jaunâtre meuble (photo 17). Ces couches sont également d'origine naturelle.

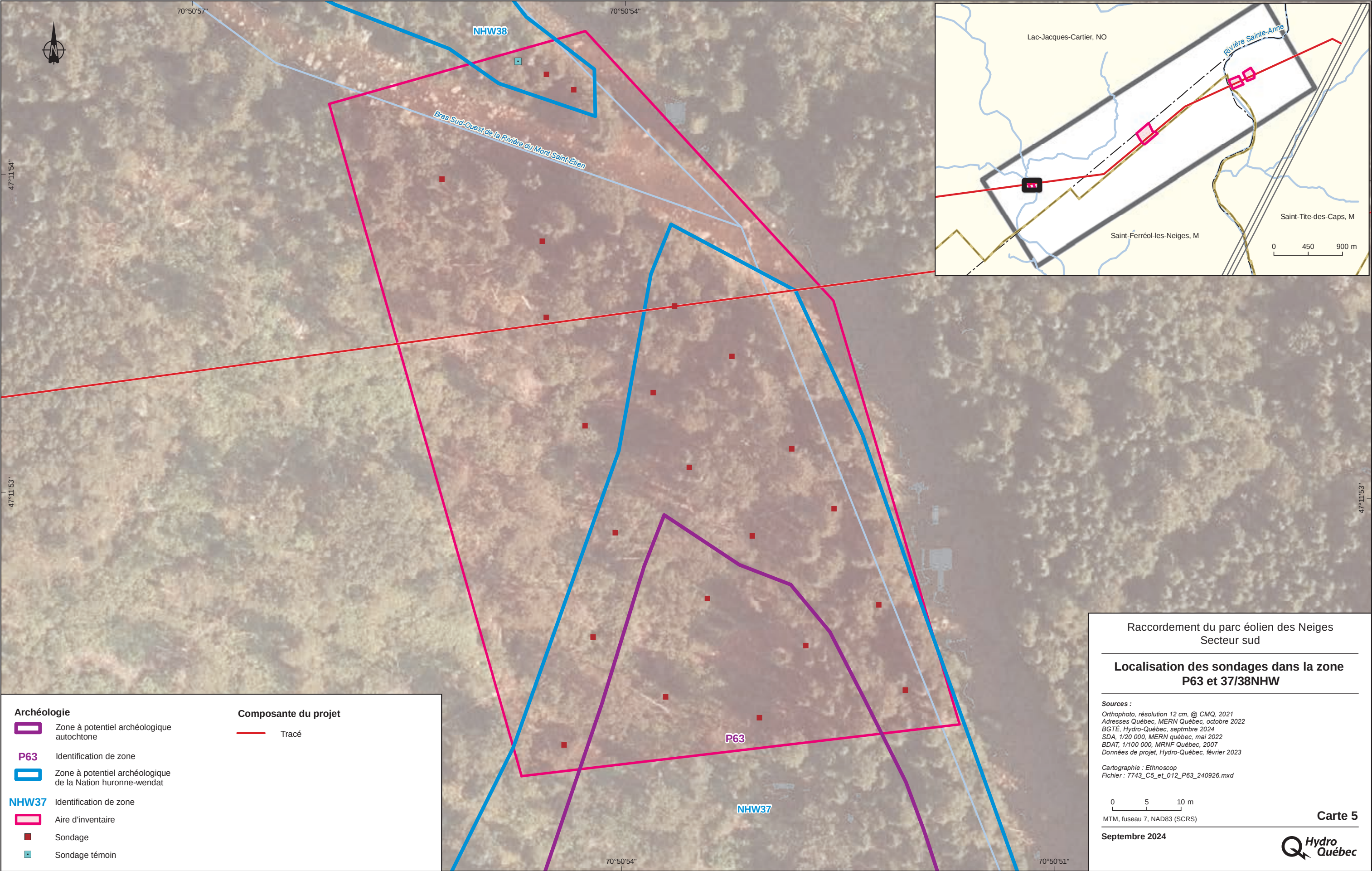




Photo 13. Zone P63, pointe de terre à la confluence de deux rivières, vers le nord-est (HYD2401-2024-NUM1-76)



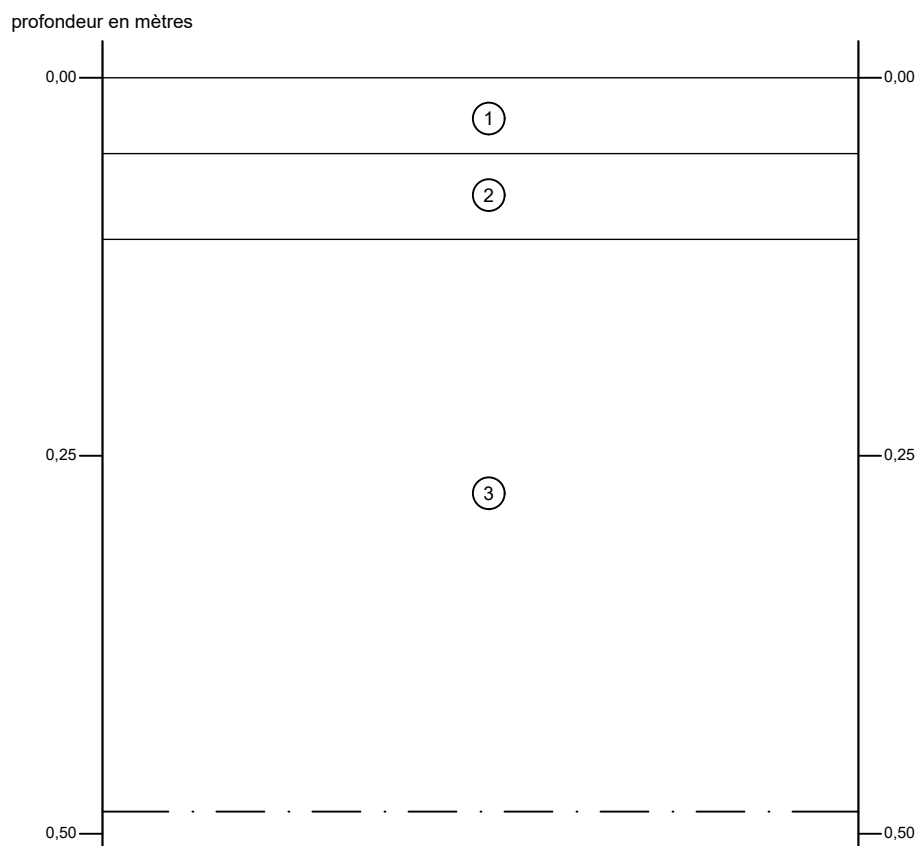
Photo 14. Zone P63, terrasse ouest, vers le sud-ouest (HYD2401-2024-NUM1-61)



Photo 15. Zone P63, pente dans la partie ouest, vers le nord (HYD2401-2024-NUM1-73)



Photo 16. Paroi est d'un sondage type de la pointe de terre dans la zone P63 (HYD2401-2024-NUM1-64)



- ① Limon brun foncé, meuble
- ② Sable limoneux brun foncé, meuble
- ③ Sable brun pâle, meuble
- · — Limite de fouille

Raccordement du parc éolien des Neiges
Secteur sud

**Croquis stratigraphique
d'un sondage type,
zone P63**

Sources :

Inventaire et cartographie : Ethnoscop

Fichier : 7743_f20_et_016_figures_240927.dwg

0 0,05 0,1 m

Figure 20

Septembre 2024



Photo 17. Paroi ouest d'un sondage type de la terrasse de la zone P63 (HYD2401-2024-NUM1-76)

4.4 Zone H10

La portion de la zone H10 soumise à l'inventaire archéologique mesure environ 37 000 m². Elle est située à l'extrémité nord d'une zone plus étendue qui longe le chemin de l'Abitibi-Price et du rang Sainte-Marie. Le potentiel de cette zone concerne l'occupation agrodomeistique qui caractérise cette partie de l'aire d'étude depuis le milieu du XIX^e siècle (rang Sainte-Marie) et la présence du *Headquarters Depot*. Les 91 sondages qui y ont été réalisés sont répartis dans trois secteurs séparés par des chemins en terre battue (carte 6, photo 18). La moitié ouest de cette zone était en partie débroussaillée et perturbée par le passage de machinerie (photo 19). Des arbres avaient par ailleurs été laissés couchés par terre. Des fossés plus ou moins profonds y ont également été observés. Le terrain y présente une pente plus ou moins accentuée vers l'ouest. Dans la partie nord-ouest, de l'eau stagnante comble des dépressions. Toute la partie ouest a possiblement été dérasée sur une épaisseur indéterminée puisque la séquence stratigraphique se limitait à 0,10 m de limon brun foncé meuble (terreau forestier) reposant directement sur un horizon B ou C de sable brun orangé meuble comportant des cailloux et des pierres granitiques, ainsi que des lentilles de sable gris-blanc à jaunâtre (épaisseur de 0,33 m, photo 20, figure 21). Il semble par conséquent que les couches supérieures du sol naturel aient été retirées. Cet événement est probablement survenu il y a plusieurs dizaines d'années étant donné qu'un nouvel humus s'est reformé et que les arbres ont repoussé depuis.

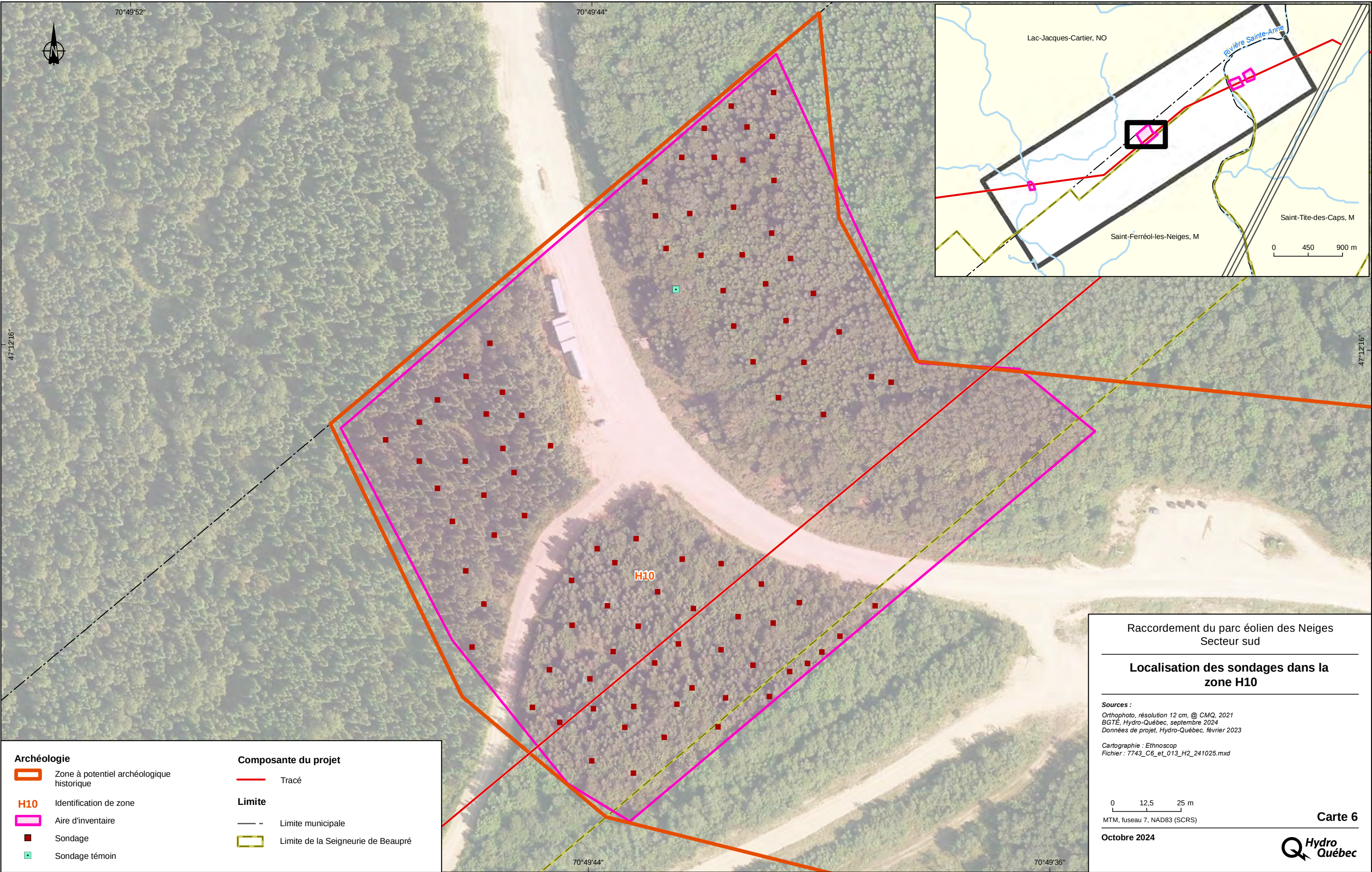




Photo 18. Zone H10, vue d'ensemble, vers le nord (HYD2401-2024-NUM1-66)



Photo 19. Zone H10, chemin débroussaillé, vers le nord (HYD2401-2024-NUM1-35)



Photo 20. Paroi d'un sondage type de la portion ouest de la zone H10, vers le sud (vers le sud (HYD2401-2024-NUM1-44))

La moitié est de la zone H10 s'est révélée en pente de plus en plus prononcée vers le sud-ouest et le sud-est (photo 21). Les secteurs trop en pente n'ont pas été sondés. Le bord de la route est caractérisé par la présence d'un fossé dans lequel l'eau s'accumule. De plus, la partie nord-est était gorgée d'eau (photo 22). Cette partie de la zone H10 est caractérisée par des pierres à faible profondeur. Des sondages ont néanmoins été tentés. De façon générale, sous 0,05 m de limon brun foncé meuble se trouvait 0,25 m de sable limoneux brun foncé à orange meuble caractérisé par la présence de pierres granitiques (photo 23, figure 21). Ces couches sont d'origine naturelle.

L'extrémité nord de la zone H10 s'est donc révélée en pente du côté est et dérasé dans la portion est. La portion en pente ne présente en fin de compte que peu de potentiel archéologique en raison de la difficulté d'y établir quoi que ce soit. Au sud de la partie inventoriée, la surface du terrain est plus régulière et pourrait permettre un établissement de longue durée. D'autre part, cette longue zone qui longe le rang Sainte-Marie et le chemin de l'Abitibi-Price est encore en utilisation aujourd'hui si bien qu'il est inévitable que des modifications y ont été apportées : aménagement de nouvelles routes, construction de bâtiments ou encore coupe d'arbres. De tels aménagements ou activités concernent tout le secteur au nord de l'entrée des Terres du Séminaire. Le potentiel archéologique y est par conséquent fort diminué. Au sud de la barrière, mise à part l'emprise de la route, le terrain y semble épargné par les perturbations modernes.

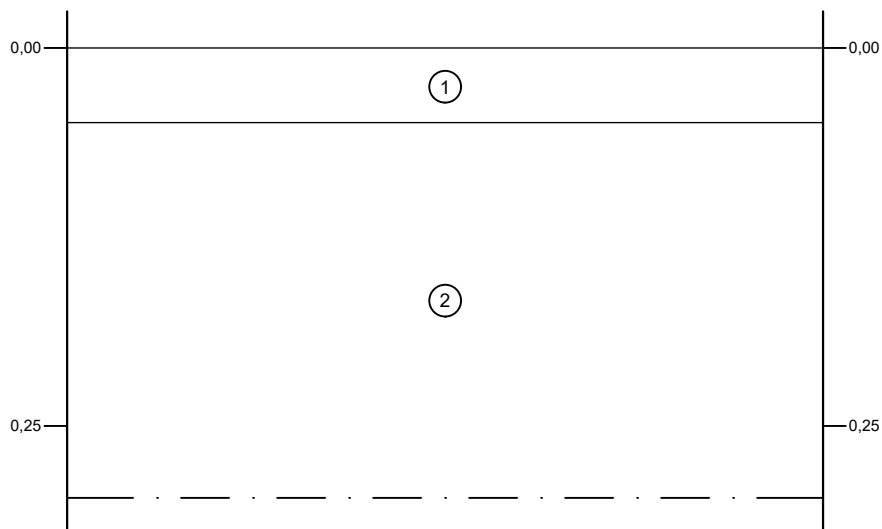


Photo 21. Milieu humide au coin nord-est de la zone H10, vers l'ouest (HYD2401-2024-NUM1-50)



Photo 22. Pente au coin sud-est de la zone H10, vers le sud-est (HYD2401-2024-NUM1-52)

profondeur en mètres



- ① Limon brun foncé, meuble
- ② Sable limoneux brun foncé à orangé, meuble, avec des pierres granitiques
- · — Limite de fouille

Raccordement du parc éolien des Neiges
Secteur sud

**Croquis stratigraphique
d'un sondage type,
zone H10**

Sources :

Inventaire et cartographie : Ethnoscop

Fichier : 7743_f20_et_016_figures_240927.dwg

0 0,05 0,1 m

Figure 21

Septembre 2024



Photo 23. Zone H10, paroi est d'un sondage type, vers l'est (HYD2401-2024-NUM1-56)

5. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Au printemps 2024, Hydro-Québec a mandaté Ethnoscop la réalisation d'un inventaire archéologique dans une zone située dans la MRC La Côte-de-Beaupré entre la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, Saint-Tite-des-Caps et Lac-Jacques-Cartier. Cette intervention a été faite dans le cadre d'une demande d'intégration d'un parc éolien, ce qui pourrait mener à la construction d'une nouvelle ligne monoterne entre le parc éolien Des Neiges-Secteur sud et un point d'attache localisé à environ 55 km du poste Laurentides à Québec. Diverses études avaient déjà mis en lumière le potentiel archéologique de la région.

En conclusion, aucun indice de présence autochtone ancienne n'a été observé durant l'inventaire archéologique réalisé dans les zones P48-16NHW, P49 et P63-37/38NHW. Dans la zone P48, des découvertes relativement modernes, c'est-à-dire quelques artefacts et un ancien chemin forestier, témoignent du passage de bûcherons. Malgré ces découvertes, aucune autre intervention archéologique n'est recommandée dans les portions des zones P48, P49 et P63 qui ont été sondées. Les portions de ces zones qui étaient situées près des cours d'eau présentent effectivement des caractéristiques attrayantes pour une occupation humaine. Dès qu'on s'éloigne des cours d'eau toutefois, le terrain devient généralement moins intéressant. Le sol ayant été dérasé dans la portion ouest de la zone H10, il n'y demeurait qu'un potentiel archéologique historique faible. D'ailleurs, aucun artefact n'y a été observé. Dans sa portion est, le potentiel archéologique historique était en fin de compte faible étant donné un pendage trop prononcé et la présence de zones humides. Une occupation humaine, même temporaire, y était peu probable sans une grande modification du paysage. Aucune autre intervention archéologique n'y est recommandée.

MÉDIAGRAPHIE

ALLARD, Michel et Jocelyne SÉGUIN

- 1992 « Le niveau du Saint-Laurent de 2000 ans BP et l'occupation amérindienne préhistorique de la Place Royale, à Québec », *Géographie physique et Quaternaire*, Montréal, Université de Montréal, Vol. 46, n° 2, p. 181-188.

ARKÉOS

- 1996 *Inventaires archéologiques 1995*. Québec, Ministère des Transports.

ARPIN, Caroline

- 2007 *La Grande Ferme (CgEq-5). Rapport de l'intervention archéologique de 2006*. Saint-Joachim, Centre d'initiation au patrimoine.

ARTEFACTUEL

- 2008 *La Grande ferme (CgEq-5). Découverte fortuite en 2006*. Québec, Ministère de la Culture et des Communications.
- 2011 *CgEq-5. Le site de la Grande Ferme. Intervention archéologique 2010*. Beauharnois, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, MRC de la Côte-de-Beaupré.
- 2016 *CgEq-5. Le site de la Grande Ferme. Interventions archéologiques 2015-2016 dans le cadre des travaux de restauration de la Grande Ferme*. Saint-Joachim, Centre d'initiation au patrimoine.
- 2017 *CgEq-5. Le site de la Grande Ferme. Surveillance archéologique 2016 dans le cadre des travaux de restauration de la Grande Ferme*. Saint-Joachim, Centre d'initiation au patrimoine.

BENMOUYAL, José

- 1987 *Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire*. Volume 63. Dossier. Québec, Ministère de la Culture et des Communications.

BILODEAU, Robert

- 1993 *Inventaire archéologique, ministère des Transports, 1992-1993*. Québec, Ministère des Transports.

BOUCHARD, Léonard

- 1971 *Saint-Ferréol-les-Neiges : son historique. Parc et station touristique au Mont Ste-Anne : son avenir*. Québec, Imprimerie Laflamme.

BOUDREAU, Jeff

- 2016 *A New England Typology of Native American Projectile Points*. Elaine Courtney.

BURKE, Adrian L., Killian DRISCOLL et Marie-Michelle DIONNE

2017 « La technologie sur quartz de l'occupation datant de l'Archaïque ancien au site CeEt-482 ». In Adrian L. Burke et Claude Chapdelaine, éd., *L'Archaïque au Québec : Six millénaires d'histoire amérindienne*. p. 57-76. Paléo-Québec n° 36. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

CASEAULT, Michel

2000 « La découverte de Saint-Ferréol », *La Coste des Beaux prés*. p. 13, n° 3. Sainte-Anne-de-Beaupré, Société du patrimoine et d'histoire de la Côte-de-Beaupré et de l'Île-d'Orléans.

CASTONGUAY DANDENAULT ET ASSOCIÉS

2022 *Travaux d'enfouissement poste Anne-Hébert, Saint-Augustin-de-Desmaures. Surveillance archéologique - 2021*. Québec, Hydro-Québec.

CÉRANE

1994 *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement du réseau de distribution dans les secteurs Orléans et Lévis, 1993*. Québec, Hydro-Québec.

CHALIFOUX, Éric

1999 « Les occupations paléoindiennes récentes en Gaspésie : résultats de la recherche à La Martre », *Recherches amérindiennes au Québec*, Vol. 29, n° 3, p. 77-93.

CHAPDELAINE, Claude

1988 *Notes sur le site CgEq-14*.

1989 *Le système adaptatif des Iroquoiens de la région de Québec*. Montréal.

2007 *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Paléo-Québec N° 32. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

2017 « L'Archaïque moyen au Méganticois et le site BiEr-6, Lac des Joncs ». In Adrian L. Burke et Claude Chapdelaine, éd., *L'Archaïque au Québec : six millénaires d'histoire amérindienne*. Paléo-Québec n° 36. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

CHAPDELAINE, Claude et Éric CHALIFOUX

1993 *Rapport d'activités archéologiques au Cap Tourmente, été 1992*. Montréal, Université de Montréal.

CHAPDELAINE, Claude et Éric GRAILLON

2020 *Kruger 2: un site du Paléoindien récent à Brompton*. Montréal, Paléo-Québec n° 39.

CHAPDELAINE, Claude et Roland TREMBLAY

1991 *Rapport des activités archéologiques menées au Cap Tourmente, sur la côte de Beaupré et à l'Île Verte, été 1990*. Montréal, Ministère des Affaires culturelles.

CHAPDELAINE, Claude, Éric CHALIFOUX, Christian GATES ST-PIERRE et Greg KENNEDY

2023 *Les Iroquoiens du Cap Tourmente: Le site Royarnois et la province de Canada*. Montréal, Recherches autochtones au Québec.

CHAPDELAINE, Claude, Éric GRAILLON, François COURCHESNE, Marie-Claude TURMEL, Laurence FORGET BRISSON, François HARDY, Michel LAMOTHE et Adrian L. BURKE

2015 « Cascades 5, une composante de la tradition de l'Archaïque du Golfe du Maine à East Angus, Estrie, Québec », *Recherches amérindiennes au Québec*, Montréal, Vol. 45, n^{os} 2-3, p. 93-126.

CHAPDELAINE, Claude, Roland TREMBLAY, Éric CHALIFOUX, Steve BOURGET et Adrian BURKE

1993 *Rapport d'activités archéologiques au Cap Tourmente, sur la Côte de Beaupré et chez les Augustines de Québec, été 1991*. Montréal, Université de Montréal.

CHRÉTIEN, Yves

1998 *Intervention archéologique de sauvetage sur le site de la butte de Marsolet (CgEr-3) et le site du Coteau (CgEr-13)*. Québec, Ministère de la Culture du Québec.

CHRÉTIEN, Yves, Jean TANGUAY et Michel BASTIEN

2001 *Inventaires archéologiques 2001 sur les anciens territoires de chasse hurons*. Conseil de la Nation huronne-wendat.

CHRÉTIEN, Yves, Roland TREMBLAY, Jean TANGUAY et Michel BASTIEN

2000 *Le projet de la Cabane d'automne, premières interventions archéologiques sur les anciens territoires de chasse hurons*. Ministère de la Culture et des Communications du Québec.

CLERMONT, Norman, Claude CHAPDELAINE et Charles MARTIJN

1983 *Rapport d'activités archéologiques, Grotte d'Argentenay et Cap Tourmente*. Montréal.

CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT

2023 *Étude de potentiel archéologique et d'utilisation du territoire d'intérêt pour la nation huronne-wendat – projet de raccordement du parc éolien des neiges sud. Parc éolien Des Neiges Sud*. Wendake, Hydro-Québec.

CONSEIL DES INNUS DE PESSAMIT

2024 *Présence des Innus dans la région de la Capitale-Nationale. Étude historique présentée dans le cadre du projet de ligne de raccordement du parc éolien des Neiges-secteur sud*. Pekuakamiuinuatsh Takuhikan.

CÔTÉ, Marc

- 1998 « Le site Ramsay : un témoignage furtif des premiers occupants de l'Abitibi-Témiscamingue ». In Roland Tremblay, éd., *L'éveilleur et l'ambassadeur. Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*. p. 127-153. Paléo-Québec n° 27. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

DALTON, April S., Martin MARGOLD, Chris R. STOKES, Lev TARASOV, Arthur S. DYKE, Roberta S. ADAMS, Serge ALLARD, Heather E. ARENDS, Nigel ATKINSON, John W. ATTIG, Peter J. BARNETT, Robert L. BARNETT, Martin BATTERSON, Pascal BERNATCHEZ, Harold W. BORNS, Andy BRECKENRIDGE, Jason P. BRINER, Etienne BROUARD, Janet E. CAMPBELL, Anders E. CARLSON, John J. CLAGUE, B. Brandon CURRY, Robert-André DAIGNEAULT, Hugo DUBÉ-LOUBERT, Don J. EASTERBROOK, David A. FRANZI, Hannah G. FRIEDRICH, Svend FUNDER, Michelle S. GAUTHIER, Angela S. GOWAN, Ken L. HARRIS, Bernard HÉTU, Tom S. HOOYER, Carrie E. JENNINGS, Mark D. JOHNSON, Alan E. KEHEW, Samuel E. KELLEY, Daniel KERR, Edward L. KING, Kristian K. KJELDSEN, Alan R. KNAEBLE, Patrick LAJEUNESSE, Thomas R. LAKEMAN, Michel LAMOTHE, Phillip LARSON, Martin LAVOIE, Henry M. LOOPE, Thomas V. LOWELL, Barbara A. LUSARDI, Lorraine MANZ, Isabelle MCMARTIN, F. Chantel NIXON, Serge OCCHIETTI, Michael A. PARKHILL, David J. W. PIPER, Antonius G. PRONK, Pierre J. H. RICHARD, John C. RIDGE, Martin ROSS, Martin ROY, Allen SEAMAN, John SHAW, Rudolph R. STEA, James T. TELLER, Woodrow B. THOMPSON, L. Harvey THORLEIFSON, Daniel J. UTTING, Jean J. VEILLETTE, Brent C. WARD, Thomas K. WEDDLE et Herbert E. WRIGHT

- 2020 « An updated radiocarbon-based ice margin chronology for the last deglaciation of the North American Ice Sheet Complex », *Quaternary Science Reviews*, Vol. 234.

DE GUISE, Yvon

- 1955 « Aménagement hydroélectrique de Bersimis - Lac Cassé », *L'ingénieur*. p. 11-18. Montréal, Association des diplômés de Polytechnique.

DELÂGE, Denis

- 2007 *Kebehk, Uepishtikueiau ou Québec: histoire des origines*, Les cahiers des Dix.

DION-MCKINNON, D.

- 1987 *Sillery. Au carrefour de l'histoire*. Québec, Boréal Express.

DIONNE, Jean-Claude

- 1988 « Holocene relative sea-level fluctuations in the St. Lawrence Estuary, Québec, Canada », *Quaternary Research, Cambridge, Cambridge University Press*, n° 29, p. 233-244.

- 2001 « Relative Sea-Level Changes in the St. Lawrence estuary from Deglaciation to Present Day ». In Thomas K. Weddle et Michael J. Retelle, éd., *Deglaciated history and relative sea-level changes, Northern New England and Adjacent Canada*. p. 271-284. Boulder, Geological Society of America.

DIONNE, Jean-Claude et F. PFALZGRAF

- 2001 « Fluctuations holocènes du niveau marin relatif à Rivière-Ouelle, côte sud du moyen estuaire du Saint-Laurent: données complémentaires », *Géographie physique et Quaternaire*, Vol. 55, n° 3, p. 289-300.

DUMAIS, Pierre

- 2000 « The La Martre and Mitis Late Paleoindian Sites: A Reflection on the Peopling of Southeastern Québec », *Archaeology of Eastern North America*, Vol. 28, p. 81-112.

DUMONT, Jean

- 1983 *Activités archéologiques à Cap Tourmente (Mai 1983)*. Montréal.

EID, Patrick

- 2005 *CgEq-5. Le site de la Grande Ferme. Rapport d'intervention de la campagne de fouilles archéologiques de 2004*. Québec, Artefactuel.
- 2010 *CgEq-5. Le site de la Grande Ferme. Intervention archéologique 2009*. Québec, Artefactuel coop de travail, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

ETHNOSCOPI

- 2010 *Intégration de la production éolienne au réseau de transport. Ligne de raccordement à 315 kV des parcs de la Seigneurie de Beupré. Étude de potentiel*. Montréal, Hydro-Québec Équipement et services partagés.
- 2012 *Intégration de la production éolienne au réseau de transport. Ligne de raccordement à 315 kV des parcs éoliens de la Seigneurie de Beupré et d'une ligne de raccordement à 315 kV au poste de Charlevoix. Inventaire archéologique*. Montréal, Hydro-Québec. Équipement et services partagés.
- 2016 *Sites archéologiques religieux du Québec*. Québec, Ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- 2024 *Projet de raccordement du parc éolien Des Neiges - Secteur sud*. Hydro-Québec.

FORTIER, Nicolas

- 2011 « Une gestion archaïque des matières premières lithiques en Haute-Côte-Nord », *Archéologiques*, n° 24, p. 144-163.

GANGBAZO, G.

- 2011 *Guide pour l'élaboration d'un plan directeur de l'eau : un manuel pour assister les organismes de bassin versant du Québec dans la planification de la gestion intégrée des ressources en eau.* Québec, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

GARNEAU, Michelle

- 1997 « Paléoécologie d'un secteur riverain de la rivière Saint-Charles : analyse macrofossile du site archéologique de la Grande Place, à Québec », *Géographie physique et Quaternaire*, Montréal, Université de Montréal, Vol. 51, n° 2, p. 211-220.

GAUDREAU, Nathalie

- 2013 *CgEq-5. Le site de la Grande Ferme. Intervention archéologique 2012.* Saint-Joachim, Centre d'initiation au patrimoine.

GAUDREAU, S.

- 2012 *La présence autochtone au pays de Charlevoix.* Volume 71. Revue d'histoire de Charlevoix.

GAUMOND, Michel

- 1962 *La première église de Saint-Joachim, 1685-1759, CgEq-5.* Québec, Ministère des Affaires culturelles.
- 1965 *Notes de terrain manuscrites de 1959 à 1968.* Volume 1.
- 1978 « Les vieux murs témoignent ». *Le collège des Jésuites. La 1re église de Saint-Joachim. La maison Fornel.* Québec, Ministère des Affaires culturelles.
- 1982 *Expertise archéologique à la « Grande Ferme ».* Saint-Joachim. Québec, Ministère des Affaires culturelles.

GILBERT, Louis

- 2006 *La Grande Ferme (CgEq-5). Rapport de l'intervention de 2005.* Québec, Artefactuel coop de travail, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

GOSSELIN, chanoine D.

- 1919 *Figures d'hier et d'aujourd'hui à travers Saint-Laurent, I. O.* Québec, Imprimerie franciscaine missionnaire.

GRAILLON, Éric

- 1997 *Inventaire de la collection archéologique Cliche-Rancourt. Volume 2 : Le lac Mégantic.* Lac-Mégantic, MRC du Granit.

GUIMONT, Jacques

- 1996 *La Petite-Ferme du Cap Tourmente, un établissement agricole tricentenaire. De la ferme de Champlain aux grandes volées d'oies.* Sillery, Les Éditions du Septentrion.
- 2009 *La Petite-Ferme du Cap Tourmente. Compte rendu de l'intervention archéologique de l'été 2008.* Québec, Parcs Canada.

2010 *La Petite-Ferme du Cap Tourmente. Interventions archéologiques 2008-2009. Compte rendu.* Québec, Parcs Canada.

LALIBERTÉ, Marcel

1992 *Le site paléoindien CeEt-482 de Saint-Romuald, bilan des recherches archéologiques de 1991.* Ministère des Affaires culturelles du Québec.

LAMARCHE, Lise

2006 *Reconstitution géologique du lac St-Pierre et de ses ancêtres à l'Holocène. In Réunion annuelle de l'AQQUA, excursion du l'histoire holocène de la région Lanoraie-Lac St-Pierre.* p. 4-49, UQAM, INRS, Université de Montréal.

2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique glaciaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique.* Thèse de doctorat, Québec, INRS-Eau, Terre et Environnement.

LAPOINTE, Camille

1995 *Fouilles archéologiques sur le site de la Grande Ferme de Saint-Joachim.* CgEq-5. Saint-Joachim, Corporation du Centre d'initiation au patrimoine.

LEFEBVRE, Louis

2008 *Le Sentier des Jésuites 1676-1703 ou le Maître-sentier des Innus-Montagnais de Québec au lac Saint-Jean.* Stoneham, Société d'histoire de Stoneham-Tewksbury.

LUSSIER, Isabelle et Caroline ROY

2001 *La Côte de Beaupré et l'Île d'Orléans. Une histoire d'appartenance.* Sainte-Foy, Éditions GID.

MAILHOT, J. et S. VINCENT

1979 *La situation des Montagnais du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Haute Côte-Nord au milieu du XIX^e siècle.* Québec, Conseil Attikamek-Montagnais.

MURRAY, Annie-Claude

2015 *CgEq-5. La Grande Ferme. Surveillance archéologique bris de tuyau de la fosse septique.* Saint-Joachim, Centre d'initiation au patrimoine.

OCCHIETTI, Serge

2007 « The Saint-Narcisse morainic complex and early Younger Dryas events on the southeastern margin of the Laurentide Ice Sheet », *Géographie physique et Quaternaire, Université de Montréal*, Vol. 61, n^{os} 2-3, p. 89-118.

OCCHIETTI, Serge, É. GOVARE, R. KLASSEN, Michel PARENT et J.-S. VINCENT

2004 « Late Wisconsinan-Early Holocene deglaciation of Québec-Labrador », *Developments in Quaternary Science*. p. 243-273. Amsterdam, The Netherlands, Ehlers, Jürgen Gibbard, Philip L.

OCCHIETTI, Serge et Michel PARENT

2011 « Holocene Decay of the Laurentide Ice Sheet in Québec-Labrador ». In Jürgen Ehlers, Philip L. Gibbard et Philip D. Hughes, éd., *Developments in Quaternary Science*. p. 601-630. Amsterdam, The Netherlands.

PARENT, Michel et Serge OCCHIETTI

1988 « Late Wisconsinan deglaciation and Champlain sea invasion in the St. Lawrence Valley, Québec », *Géographie physique et Quaternaire*, Vol. 42, n° 3, p. 215-246.

PARENT, R.

1985 *Histoire des Amérindiens du Saint-Maurice jusqu'au Labrador: de la préhistoire à 1760*. Québec, Ministère des Ressources naturelles.

PESCA ENVIRONNEMENT

2022 *Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré. Projet éolien Des Neiges - Secteur sud. Étude d'impact sur l'environnement*. Volume 3. Études de référence. Société de projet BVH1. .

PICARD, Philippe

1974 *Notes sur le site CfEq-1 Anse de Berthier, et sur le site CgEq-2, Cap Tourmente*.

PIÉDALUE, Gisèle

2013 *Intervention archéologique. Les Sept-Chutes, Saint-Ferréol-les-Neiges, décembre 2012*. Saint-Ferréol-les-Neiges, Corporation du Site Les Sept-Chutes Inc.

PINTAL, Jean-Yves

1998 *Aux frontières de la mer. La préhistoire de Blanc-Sablon*. Patrimoines n° 102. Québec, Ministère de la Culture et des Communications.

2002a « De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière », *Recherches amérindiennes au Québec*, Vol. 32, N° 3, p. 41-54.

2002b *Saint-Tite-des-Caps. Intervention archéologique dans le secteur du Sault-au-Cochon (ChEp-1)*. Québec, Ministère des Transports.

2003a *Interventions archéologiques (été 2002)*. Direction de Québec. Ministère des Transports du Québec.

2003b *Un Sault dans l'histoire. Présence amérindienne à Lévis*. Lévis, Ville de Lévis.

2004 *Inventaire archéologique à l'anse de la Montée du Lac, Saint-Tite-des-Caps*. Québec, Sentier des Caps.

2006a *Inventaire archéologique du littoral du territoire non organisé du Sault-au-Cochon*. MRC de la Côte-de-Beaupré.

- 2006b « Le site de Price et les modes d'établissement du Paléoindien récent dans la région de la rivière Mitis », *Archéologiques*, N° 19, p. 1-20.
- 2007 *Municipalité régionale de comté de La Côte-de-Beaupré. Inventaire archéologique du territoire non organisé du Sault-Au-Cochon. Section Anse de La Montée Du Lac/Cap Rouge*. Château-Richer, MRC de la Côte-de-Beaupré.
- 2008 *Inventaire archéologique du territoire non organisé de Sault-au-Cochon. Sections pointe d'Alliance et cap Brûlé*. Sainte-Anne-de-Beaupré, MRC de la Côte-de-Beaupré.
- 2010 *Inventaire archéologique du territoire non organisé de Sault-Au-Cochon. Secteur de l'anse de La Montée Du Lac*. Château-Richer, MRC de la Côte-de-Beaupré.
- 2012 « Late Pleistocene to Early Holocene Adaptation : The Case of the Strait of Quebec ». In Claude Chapdelaine, éd., *La Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast*. p. 218-236. College Station, Texas A&M University Press.
- 2013 *Cap Gribane et lac Saint-Tite. Inventaire archéologique 2012*. Saint-Tite-des-Caps, Sentier des Caps de Charlevoix.
- 2014 *Inventaire archéologique. Secteur de la Longue Pointe de Gribane et de la Pointe du Débarquement. TNO de Sault-au-Cochon. MRC de la Côte-de-Beaupré*. Sainte-Anne-de-Beaupré, MRC de la Côte-de-Beaupré.
- 2021 « Projet éolien Des Neiges - Secteur sud. Étude de potentiel archéologique. Mise à jour 2021 ». In Pesca Environnement, éd., *Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré. Projet éolien Des Neiges - Secteur sud. Étude d'impact sur l'environnement. Volume 3. Études de référence*. Société de projet BVH1, Société de projet BVH1.

PINTAL, Jean-Yves et Robert CÔTÉ

- 2006 *Le potentiel archéologique du TNO de Sault-au-Cochon*. Sainte-Anne-de-Beaupré, MRC de la Côte-de-Beaupré.

PINTAL, Jean-Yves et Vincent LAMBERT

- 2014 *Site de la Petite-Ferme du Cap Tourmente (CgEq-6). Intervention archéologique 2014*. Saint-Joachim, Réserve nationale de faune du Cap-Tourmente.

PLOURDE, Michel

- 2003 *8000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent*. Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent/Parcs Canada.
- 2009 *Étude synthèse sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire et sur la contribution scientifique de l'archéométrie*. Québec, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
- 2015 *Forêt Montmorency. Étude de potentiel et inventaire archéologiques*. 2014. Québec, Université Laval.

RATELLE, Maurice

- 1987 *Contexte historique de la localisation des Attikameks et des Montagnais de 1760 à nos jours*. Québec, Ministère de l'Énergie et des Ressources.

RICHARD, Pierre J. H.

- 1985 « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP », *Recherches amérindiennes au Québec*, Vol. 15, nos 1-2, p. 45-64.
- 2018 « Le grand témoin ou la genèse d'un paysage laurentien ». In Anne-Marie Balac et François C. Bélanger, édés, *Lumières sous la ville: quand l'archéologie raconte Montréal (version longue)*. p. 290-301, Recherches amérindiennes au Québec.

RICHARD, Pierre J.H.

- 2020 « Le cadre naturel des Appalaches nordiques durant le Paléoindien ». In Claude Chapdelaine et Éric Graillon, édés, *Kruger 2, Un site du Paléoindien récent à Brompton*. p. 23-60. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

ROBINSON, Francis W.

- 2012 « Between the Mountains and the Sea : An Exploration of the Champlain Sea and Paleoindian Land Use in the Champlain Basin ». In Claude Chapdelaine, Richard A. Boisvert, Christopher J. Ellis, James W. Bradley, John G. Crock et Francis W. Robinson, édés, *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast*. p. 191-217, Texas A&M University Press.

RURALYS

- 2016 *Interventions archéologiques dans le quartier Saint-Roch en 2015. Travaux de réfection des rues de Sainte-Hélène, du Chalutier, du Roi et du Boulevard Langelier*. Québec, Ville de Québec.

SAMSON, Gilles

- 2004a *Amas de pierres découverts à l'Anse-Pleureuse, expertise archéologique*. Québec.
- 2004b *Structure cylindrique de Saint-Joachim. Expertise archéologique-Septembre 2004*. Québec, Ministère de la Culture et des Communications.

SIMARD, Robert

- 1970 *Notes sur les sites du lac Jacques-Cartier*. manuscrit déposé au ministère de la Culture et des Communications du Québec, éd.

SLATER, Philippe

- 1998 *Projet d'assainissement des eaux. Sainte-Anne-de-Beaupré. Beaupré. Saint-Joachim. Saint-Ferréol-les-Neiges. Rapport d'activités archéologiques. Rapport final*. Saint-Laurent-de-l'île-d'Orléans, Polygesco.

SOUCY, Danielle

- 2013 *Le mont Sainte-Anne. Une histoire en deux temps*. In Cap-aux-Diamants, p. 34-38. Québec, Éditions Cap-aux-Diamants.

VAUGEOIS, D.

1996 *Les Hurons de Lorette*. Septentrion.

VINCELLI, Gina

2014 CgEq-5. *Le site de la Grande Ferme. Étude de potentiel archéologique*. Saint-Joachim, Centre d'initiation au patrimoine.

VINCENT, S.

2016 « Chevauchements territoriaux », *Recherches amérindiennes au Québec* Vol. 46, n^{os} 2-3, p. 91-103.

VINCENT, S.

2003 *Le récit de Uepishtikueiau*. ICEM.

Annexes

Annexe 1. Zones à potentiel archéologique autochtone préhistorique et historique

Annexe 2. Zones à potentiel archéologique historique

Annexe 3. Catalogue des photographies

Annexe 4. Inventaire des artefacts

Annexe 1

Zones à potentiel archéologique autochtone préhistorique et historique

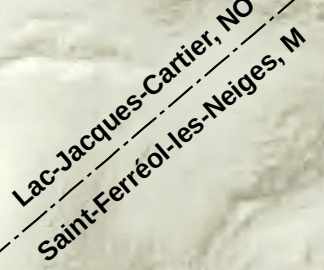
N° de zone	Repère hydrographique	Altitude (m)	Géomorphologie	Remarques	N° de zone de l'étude de la NHW (2023)	Remarques zone NHW	Ancien n° de zone (Ethnoscop 2010)
P1	Ruisseau Beaumier	485	Terrasse fluviale, rive gauche; surface subhorizontale en roche en place.	Complètement déboisée			1.01.085
P2	Ruisseau Clair; Lac Giguère	465	Terrasse fluviale, rive gauche et rivage lacustre	Boisée; présence d'un chalet.	9; 10		1.01.099
	Rivière Sainte-Anne	380			1	Correspond à la zone 1.01.101 d'Ethnoscop 2010, laquelle a fait l'objet d'un inventaire archéologique négatif en 2012 (Ethnoscop).	1.01.101
P3	Rivière Sainte-Anne, ruisseau Beaumier	385	Terrasse fluviale, rive droite; en pointe délimitée par le ruisseau.	Boisée; présence d'un chalet.			1.01.102
P4	Rivière Sainte-Anne, ruisseau Beaumier	380	Terrasse fluviale, rive droite	Boisée; présence d'un chalet.	2	Couvre partiellement la zone P4 et comprend le lit du ruisseau.	1.01.103
		376			3	Petite île.	
P5	Rivière Sainte-Anne	375	Terrasse fluviale, rive gauche; mince bande.	Boisée	5	Seul le tiers sud de la rive de P5 a été retenu.	1.01.104
P6	Rivière Sainte-Anne	385	Terrasse d'obturation latérale et terrasse fluviale, rive droite	Boisée			1.01.105
P7	Rivière Sainte-Anne	375	Îlot; belle surface d'accueil légèrement bombée en son centre.	Boisée	4	Légèrement plus grande que P7.	1.01.106
P8	Rivière Sainte-Anne, ruisseau Clair	400-410	Terrasse d'obturation latérale et terrasse fluviale, rive gauche de la rivière et rive droite du ruisseau. Haute terrasse avec belle surface subhorizontale.	Boisée			1.01.107
P9	Rivière Sainte-Anne, ruisseau Clair	400-410	Terrasse d'obturation latérale et terrasse fluviale, rive gauche de la rivière et du ruisseau. Haute terrasse avec belle surface subhorizontale.	Boisée			1.01.108
P10	Rivière Sainte-Anne, ruisseau Clair	375	Terrasse fluviale, rive gauche; très belle surface d'accueil.	Boisée	6	Recoupe la moitié nord de P10.	1.01.109
P11	Rivière Sainte-Anne, ruisseau Clair	375	Terrasse fluviale, rive gauche; très belle surface d'accueil.	Boisée	7	Légèrement plus grande que P11. Comprend une partie du lit de la rivière.	1.01.110
P12	Rivières Sainte-Anne et Brûlé	410	Terrasse d'obturation latérale et terrasse fluviale, rive gauche des deux rivières	Boisée; traversée par le chemin de l'Abitibi-Price.			1.01.111
P13	Rivière Brûlé	505	Terrasse fluviale, rive gauche; bande étroite.	Boisée			1.01.115
P14	Rivière Brûlé	500	Banc alluvial, rive gauche; se situe à l'arrivée d'un petit ruisseau.	Quelques arbres			1.01.116
P15	Rivière Brûlé	500	Banc alluvial, rive droite; longue bande très étroite.	Quelques arbres			1.01.117
P16	Rivière Brûlé	500	Terrasse fluviale, rive droite; surface en dos d'âne.	En friche			1.01.118
P17	Rivière Brûlé	495	Terrasse fluviale, rive gauche; ressemble à un esker.	Boisée			1.01.119
P18	Rivière Brûlé	490	Terrasse fluviale, rive gauche; étroite bande entre la rivière et la ligne d'interfluve d'un bossellement.	Boisée			1.01.120
P19	Rivière Brûlé	490	Terrasse fluviale, rive droite; surface bosselée en bande étroite.	Boisée			1.01.121
P20	Rivière Brûlé	485	Terrasse fluviale, rive gauche	Boisée			1.01.122
P21	Rivière Brûlé	480	Banc alluvial, rive gauche; des traces de paléoméandres sont visibles sur les photographies aériennes.	Boisée			1.01.123
	Rivière Brûlé	478			30	Petit îlot au centre du lit du ruisseau	
P22	Rivière Brûlé	480	Terrasse fluviale, rive droite en forme de pointe; correspond à la plongée d'un esker.	Boisée	29	Basse terrasse fluviale. Deux fois la dimension de P22	1.01.124
P23	Rivière Brûlé	475	Terrasse fluviale, rive gauche; bande très étroite appuyée sur un abrupt en roche en place.	Boisée			1.01.125
P24	Rivière Brûlé	465	Terrasse fluviale, rive gauche; belle surface d'accueil subhorizontale en pointe.	Boisée	28	Deux fois la dimension de la zone P24. Elle englobe une partie de terrasse surélevée à l'est. Déboisée récemment.	1.01.126
P25	Rivière Brûlé	490	Terrasse d'obturation latérale éloignée de la rivière actuelle; surface d'accueil très plane.	Boisée et longée par un chemin			1.01.127
P26	Rivière Brûlé	475	Terrasse fluviale, rive droite; correspond à un paléoméandre creusé par un torrent fini-glaciaire.	Quelques arbres			1.01.128
P27	Rivière Brûlé	460	Terrasse fluviale, rive droite; très petite zone en pointe, adjacente à une cuvette de culot de glace morte (<i>kettle</i>).	Boisée			1.01.133
P28	Rivière Brûlé	455	Terrasse fluviale, rive droite; très petite zone en pointe, adjacente à une cuvette de culot de glace morte (<i>kettle</i>).	Boisée			1.01.134

N° de zone	Repère hydrographique	Altitude (m)	Géomorphologie	Remarques	N° de zone de l'étude de la NHW (2023)	Remarques zone NHW	Ancien n° de zone (Ethnoscop 2010)
P29	Rivière Brûlé	450	Terrasse fluviale, rive gauche; petite zone en pointe.	Boisée			1.01.135
P30	Rivière Brûlé	448	Terrasse fluviale, rive droite; très petite zone en pointe, adjacente à une cuvette de culot de glace morte (<i>kettle</i>).	Boisée			1.01.136
P31	Rivière Brûlé	445	Terrasse fluviale, rive droite	Boisée			1.01.137
P32	Rivière Brûlé	445	Terrasse fluviale, rive gauche; en pente prononcée vers la rivière.	Boisée	27	Deux fois la dimension de la zone P32. Elle englobe une partie de terrasse surélevée à l'est. Elle touche également à P29 au nord.	1.01.138
P33	Rivière Brûlé	435	Terrasse fluviale, rive gauche; petite zone en pointe.	Boisée			1.01.139
P34	Rivière Brûlé	425	Terrasse fluviale, rive gauche; située à l'endroit où la rivière fait un coude à 90 degrés.	Boisée	26	Comprend une partie de la zone P34. La zone 26 déborde dans le lit de la rivière Brûlé pour englober deux îlots.	1.01.140
P35	Rivière Brûlé	408-415	Terrasse fluviale, rive gauche; grande surface légèrement bosselée par des paléoméandres.	Boisée	25	La zone 25 délimite l'assemblage de paléoméandres s'étendant dans la zone P37.	1.01.141
P36	Rivière Brûlé	405-420	Terrasse fluviale, rive droite; très grande surface légèrement bosselée par des paléoméandres.	En partie déboisée; présence d'un chalet.			1.01.142
P37	Rivière Brûlé	405	Presqu'île; la délimitation nord est un ancien méandre encore partiellement ennoyé et le centre est balafré par un autre méandre.	Boisée	25	La zone 25 délimite l'assemblage de paléoméandres où déborde la zone P35.	1.01.143
P38	Rivière Brûlé	405	Terrasse fluviale, rive droite; surface bosselée prise entre la rivière et un petit étang.	Boisée			1.01.144
P39	Rivière Brûlé	400	Terrasse fluviale, rive gauche	Porte les marques d'un déboisement relativement récent.			1.01.145
P40	Rivière Brûlé	400	Terrasse fluviale, rive droite; petite zone à la plongée d'un esker.	Boisée			1.01.146
P41	Rivières Sainte-Anne et Brûlé	405	Terrasse d'obturation latérale et terrasse fluviale, rive droite. Haute terrasse avec belle surface subhorizontale, en amont d'une chute.	Boisée, longée par un chemin			1.01.147
P42	Rivières Sainte-Anne et Brûlé	375	Pointe à la rencontre des deux rivières et surplombant la chute de la rivière Brûlé; en pente vers le nord.	Boisée	8	Plus grande que P42, laquelle est couverte entièrement.	1.01.148
P43	Rivière Sainte-Anne	365	Terrasse fluviale, rive droite; très belle surface d'accueil. Comprend possiblement une rampe au sud.	Boisée, présence d'un chalet; extrémité du chemin qui longe la zone 1.01.147.	11	Légèrement plus grande que P43. Belle surface d'accueil régulière.	1.01.149
P44	Rivière Sainte-Anne	355	Terrasse fluviale, rive droite; dessine l'angle à 90 degrés que fait la rivière.	Boisée	13	Couvre essentiellement P44 pour englober la totalité de la basse terrasse.	1.01.150
P45	Rivière Sainte-Anne	355	Terrasse fluviale, rive gauche; les traces de paléoméandres ne laissent qu'une bande très étroite.	Boisée	12	Couvre partiellement la zone P45 et comprend une partie plus basse à l'ouest près de la rivière.	1.01.151
P46	Rivière Sainte-Anne	355	Terrasse fluviale, rive droite; la partie est est légèrement plus élevée (reliée à un petit cône d'éboulis).	Boisée	15	Plus grande et englobante que P46.	1.01.152
P47	Rivière Sainte-Anne	355	Terrasse fluviale, rive gauche; bande très étroite en dos d'âne. Bordé au sud par un méandre de la rivière.	Boisée, présence d'un chalet	14	Légèrement plus grande que P47. Elle isole bien la basse terrasse fluviale.	1.01.153
P48	Rivière Sainte-Anne	355	Terrasse fluviale, rive gauche; surface qui s'incline légèrement vers le sud.	La moitié sud est déboisée.	16	Couvre partiellement P48. Elle isole bien la basse terrasse fluviale.	1.01.154
P49	Rivière Sainte-Anne	375	Terrasse d'obturation latérale et terrasse fluviale, rive gauche	En grande partie déboisée; présence d'un chalet.			1.01.155
P50	Rivière Sainte-Anne	350	Îlot; surface d'accueil intéressante, en particulier vers l'amont.	Boisée	17	Légèrement plus grande que P50. Comprend une partie du lit rocheux de la rivière en amont.	1.01.156
P51	Rivière du Mont-Saint-Étienne	475-485	Terrasse d'obturation latérale et haute terrasse fluviale, rive droite	Boisée			1.01.157
	Rivière du Mont-Saint-Étienne	470			50	Basse terrasse fluviale. Se trouve non loin d'une branche du chemin Abitibi-Price.	
P52	Rivière du Mont-Saint-Étienne	470	Terrasse d'obturation latérale et haute terrasse fluviale, rive droite	Boisée			1.01.158
P53	Rivière du Mont-Saint-Étienne	455	Terrasse fluviale, rive droite; la limite ouest de la zone correspond au talweg d'un ancien méandre	Boisée	49	Deux fois plus grande que la zone P53. S'étend partiellement dans le lit de la rivière.	1.01.159

N° de zone	Repère hydrographique	Altitude (m)	Géomorphologie	Remarques	N° de zone de l'étude de la NHW (2023)	Remarques zone NHW	Ancien n° de zone (Ethnoscop 2010)
P54	Rivière du Mont-Saint-Étienne	450-455	Terrasse d'obturation latérale et haute terrasse fluviale, rive gauche	Boisée	48	La zone touche à peine à P54. Elle ne devrait pas s'y étendre, car il s'agit d'une terrasse surélevée.	1.01.160
P55	Rivière du Mont-Saint-Étienne	445	Terrasse fluviale, rive gauche; la limite nord de la zone correspond au talweg d'un ancien méandre.	Boisée	48	La zone de la NHW est plus grande que P55.	1.01.161
P56	Rivière du Mont-Saint-Étienne	445	Terrasse fluviale, rive droite	Boisée	47	Légèrement plus grande que P56. Elle englobe bien la basse terrasse fluviale.	1.01.162
P57	Rivière du Mont-Saint-Étienne	545	Terrasse fluviale, rive droite; bande très étroite.	Boisée			1.01.163
P58	Rivière Sainte-Anne	345-350	Terrasse fluviale, rive droite; surface subhorizontale légèrement bosselée par des paléoméandres et inclinée en rampe vers l'aval.	Boisée, présence de deux chalets	18	Beaucoup plus petite que P58.	1.01.168
P59	Rivière Sainte-Anne	335	Terrasse fluviale, rive gauche; surface semblable à la zone précédente dont les limites est et sud sont des talwegs d'anciens méandres encore partiellement inondés.	Boisée	19	Légèrement plus grande que P59. Comprend certains méandres dans sa partie sud.	1.01.169
P60	Rivière Sainte-Anne	335	Terrasse fluviale, rive gauche; séparée de la zone précédente par un ancien méandre emprunté actuellement par un petit ruisseau.	La moitié nord est boisée et la moitié sud est déboisée.			1.01.170
	Rivière Sainte-Anne	328			20; 21	Îlots rocheux de basse altitude.	
P61	Rivière Sainte-Anne	355	Haute terrasse fluviale, rive gauche inclinée en rampe vers l'aval.	Complètement déboisée et traversée par trois lignes à 315 kV			1.01.171
P62	Rivière Sainte-Anne	325-330	Terrasse fluviale, rive droite; surface subhorizontale.	Partiellement déboisée par les trois lignes à 315 kV; présence d'un chalet.			1.01.172
	Bras Sud-Ouest de la rivière du Mont-Saint-Étienne	450-540			41; 42; 43; 44; 45; 46	Bancs d'alluvions le long de la rivière. Quelques basses terrasses fluviales (44 et 46).	
	Ruisseau de la Faune	438			40	Banc d'alluvions, partiellement boisé.	
	Rivière du Mont-Saint-Étienne	426-430			38; 39	Bancs d'alluvions situés à la confluence du Bras Sud-Ouest de la rivière du Mont-Saint-Étienne et la rivière du Mont-Saint-Étienne.	
P63	Rivière du Mont-Saint-Étienne	425	Terrasse fluviale, rive droite; surface légèrement bosselée.	En partie boisée	37	Couvre essentiellement la superficie de la zone P63.	1.01.173
P64	Rivière du Mont-Saint-Étienne	410-420	Terrasse fluviale, rive gauche; surface en léger dos d'âne qui se faufile entre la rivière et des petites cuvettes de culots de glace morte (<i>kettles</i>).	En partie boisée	36	La zone, qui comprend deux <i>kettles</i> , est beaucoup moins étendue que la zone P64.	1.01.174
P65	Rivière du Mont-Saint-Étienne	405	Terrasse fluviale, rive droite; surface subhorizontale qui longe la rivière et qui entoure un <i>kettle</i> .	En partie boisée; présence d'un chalet.	35	Correspond au centre sud-est de la zone P65. Seule la partie de la terrasse en bordure de la rivière a été sélectionnée.	1.01.175
P66	Rivière du Mont-Saint-Étienne	395-400	Terrasse fluviale, rive gauche; la surface est en rampe vers l'aval. Possiblement répartie sur deux niveaux.	Boisée	34	S'étend dans la partie nord de P66, essentiellement sur la terrasse surélevée.	1.01.181
P67	Rivière du Mont-Saint-Étienne	390-395	Terrasse fluviale, rive gauche; la section nord-ouest s'apparente à une terrasse alors que la section sud-est se confond avec un banc alluvial.	Boisée	33	Légèrement plus petite que la zone P67. Comprend possiblement une partie plus basse au sud-ouest.	1.01.182
P68	Rivière du Mont-Saint-Étienne	390-395	Terrasse fluviale, rive droite; longue surface subhorizontale.	Boisée, présence d'un chalet			1.01.183
P69	Rivière du Mont-Saint-Étienne	380-385	Terrasse fluviale, rive gauche; belle grande surface subhorizontale.	Boisée, présence d'un chalet	32	Légèrement plus petite que la zone P69.	1.01.184
P70	Rivière du Mont-Saint-Étienne	375	Banc alluvial, rive gauche; petite surface d'accueil.	Boisée	31	Regroupement de paléoméandres incluant le lit de la rivière.	1.01.185
P71	Rivière du Mont-Saint-Étienne	375	Banc alluvial, rive droite; petite surface d'accueil.	Boisée	31	Regroupement de paléoméandres incluant le lit de la rivière.	1.01.186
P72	Rivière du Mont-Saint-Étienne rivière Sainte-Anne	385-390	Haute terrasse fluviale, rive droite; surface légèrement bosselée. Le centre de la zone est adjacent à un ressaut.	Partiellement déboisée par les trois lignes à 315 kV; présence de deux chalets et banc d'emprunt à l'extérieur de la zone d'étude			1.01.187
P73	Rivière du Mont-Saint-Étienne	375	Banc alluvial, rive gauche; petite surface d'accueil	En partie déboisée; présence de deux chalets			1.01.188

N° de zone	Repère hydrographique	Altitude (m)	Géomorphologie	Remarques	N° de zone de l'étude de la NHW (2023)	Remarques zone NHW	Ancien n° de zone (Ethnoscop 2010)
P74	Rivières du Mont-Saint-Étienne et Sainte-Anne	395-400	Terrasse d'obturation latérale; la plus grande partie de cette terrasse s'accorde avec la vallée de la rivière Sainte-Anne.	À moitié déboisée; présence de plusieurs habitations.			1.01.189
P75	Rivières du Mont-Saint-Étienne et Sainte-Anne	375	Haute terrasse fluviale, rive gauche de la rivière du Mont-Saint-Étienne et rive droite de la rivière Sainte-Anne	Le coin est de la zone est déboisé par les trois lignes à 315 kV; présence de deux chalets.			1.01.190
P76	Rivière du Mont-Saint-Étienne	345	Banc alluvial, rive gauche	Complètement déboisée			1.01.191
P77	Rivière du Mont-Saint-Étienne	345	Banc alluvial, rive droite	Complètement déboisée			1.01.192
P78	Rivières du Mont-Saint-Étienne et Sainte-Anne	340	Haute terrasse fluviale, rive gauche de la rivière du Mont-Saint-Étienne et rive droite de la rivière Sainte-Anne; la surface est en rampe vers l'aval de la rivière Sainte-Anne.	Partiellement déboisée par les trois lignes à 315 kV; présence d'un chalet à l'extérieur de la zone d'étude.			1.01.193
P79	Lac des Trois Castors	390	Rivage lacustre. Zone perturbée par des aménagements résidentiels.	En partie boisée, en partie aménagée; plusieurs habitations.	51	Correspond essentiellement à la zone P79.	1.01.194
P80	Lac des Trois Castors	390	Rivage lacustre. Zone perturbée par des aménagements résidentiels.	Boisée	53	Plus grande que P80. S'étend jusqu'au rivage du lac.	1.01.195
P81	Lac des Trois Castors / rivière des Roches	390	Rivage lacustre et terrasse fluviale, rive droite. Zone perturbée par des aménagements résidentiels.	Déboisée; présence de plusieurs habitations.	51; 52	La zone P81 est couverte par la zone 52 dans sa moitié est alors que la zone 51 pénètre une partie de la moitié ouest.	1.01.196
P82	Lac des Trois Castors	390	Rivage lacustre; langue qui s'avance au centre de l'étang. Zone perturbée par des aménagements résidentiels.	Déboisée; présence de plusieurs habitations.	52	Englobe la totalité de P82 et comprend la moitié est de P81.	1.01.197
P83	Lac des Trois Castors	390	Rivage lacustre. Zone perturbée par des aménagements résidentiels.	Déboisée; présence de plusieurs habitations			1.01.198
P84	Rivière des Roches	310	Terrasse fluviale, rive gauche	Boisée et en culture			
P85	Rivière des Roches	310	Terrasse fluviale, rive droite	Boisée et en culture			
P86	Rivière des Roches	315	Terrasse fluviale, confluence, surface d'accueil très plane	Déboisée; en culture.			
P87	Rivières du Mont-Saint-Étienne et Sainte-Anne	340	Terrasse fluviale, rive droite de la rivière du Mont-Saint-Étienne et rive droite de la rivière Sainte-Anne	Boisée			
P88	Rivières du Mont-Saint-Étienne et Sainte-Anne	324	Terrasse fluviale, rive droite de la rivière du Mont-Saint-Étienne et rive droite de la rivière Sainte-Anne.	Partiellement déboisée; présence d'un chalet.	24	Légèrement plus grande que P88.	
	Rivières du Mont-Saint-Étienne et Sainte-Anne				23	Basse terrasse à la confluence de deux cours d'eau. Deux chalets sont présents.	
P89	Rivière Sainte-Anne	335	Terrasse fluviale, rive gauche	Boisée, partiellement déboisée au nord	22	Plus petite que la zone P89. Se limite à la portion riveraine.	
P90	Rivières du Mont-Saint-Étienne et Sainte-Anne	351	Terrasse fluviale, rive droite de la rivière du Mont-Saint-Étienne et rive droite de la rivière Sainte-Anne	Boisée; promontoire.			

Avril 2024



Poste des Sept-Chutes /

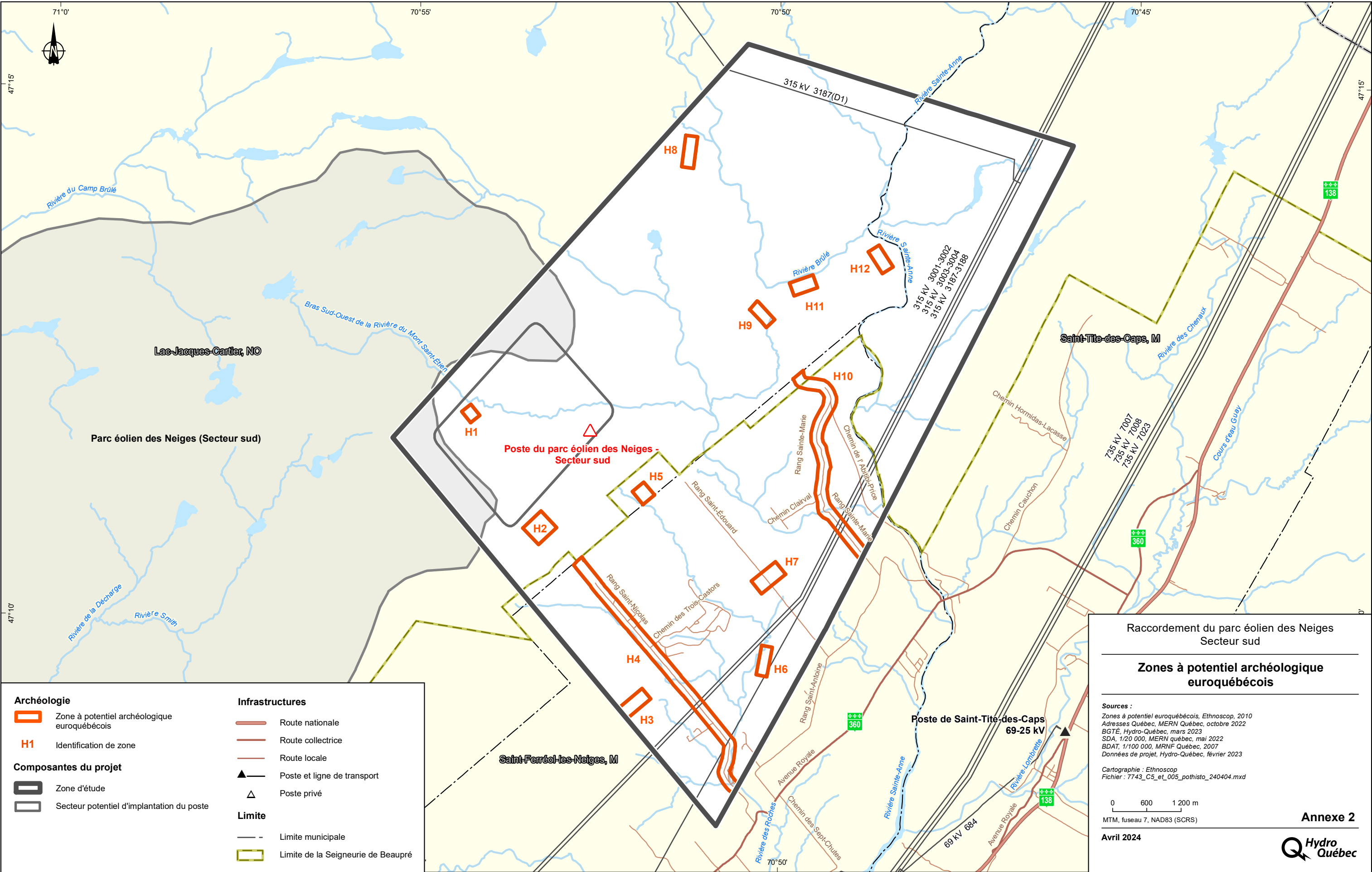
11

Saint-Tite-des-Caps, N
ult-au-Cochon, NO

Annexe 2

Zones à potentiel archéologique historique

Zone	Localisation	Potentiel archéologique
H1	Rive droite de la rivière du Mont-Saint-Étienne dans la partie nord-ouest du parc éolien projeté	Bâtiment isolé existant en 1927
H2	Petit lac au sud du poste projeté	Écluse sur un lac et trois bâtiments en aval en 1927
H3	De part et d'autre de la rue du Lac-d'Argent	Deux bâtiments existants en 1927 (lot 95)
H4	Rang Saint-Nicolas	Occupation agrodomeistique depuis le milieu du XIX ^e siècle (lots 54 à 83, 87 à 89, 93 à 98, 228 à 233, 316, 317, 324 et 325)
H5	Au nord-est du rang Saint-Nicolas	Bâtiment isolé existant en 1927
H6	Au nord-ouest de la rue des Érables	Deux bâtiments existants en 1927 (lots 245 et 247)
H7	De part et d'autre du rang Saint-Édouard	Deux bâtiments existants en 1927 (lots 27 et 52)
H8	Chemin de l'Abitibi-Price près de la rivière Brûlé	Deux bâtiments existants en 1927
H9	Chemin de l'Abitibi-Price près d'un affluent de la rivière du Mont-Saint-Étienne	<i>Ranger Cabin</i> sur la carte topographique de 1931
H10	Rang Sainte-Marie et chemin de l'Abitibi-Price	Occupation agrodomeistique depuis le milieu du XIX ^e siècle et <i>Headquarters Depot</i> (lots 3 à 6, 8 à 25, 273 et 274)
H11	Près de la rive droite de la rivière Brûlé	Deux bâtiments existants en 1927
H12	En retrait de la rive droite de la rivière Sainte-Anne	Bâtiment isolé existant en 1927



Annexe 3

Catalogue des photographies

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-05-27	1	P5271227	P49	Environnement	O
2024-05-27	2	P5271228	P49	Environnement	SO
2024-05-27	3	P5271229	P49	Environnement	O
2024-05-27	4	P5281230	P49	Environnement	S
2024-05-28	5	P5281231	P49	wp157, paroi est	E
2024-05-28	6	P5281232	P48	Terrasse basse	N
2024-05-28	7	P5281233	P48	Bord de rivière	N
2024-05-28	8	P5281234	P48	Chemin de bois, d'en bas	SE
2024-05-28	9	P5281235	P48	Environnement, terrasse basse	S
2024-05-28	10	P5281236	P48	Pentre entre les 2 terrasses	SE
2024-05-28	11	P5281237	P48	Rivière	N
2024-05-28	12	P5281238	P48	wp222, paroi sud	S
2024-05-28	13	P5281239	P48	Ambiance	S
2024-05-28	14	P5281240	P48	Lame de <i>grader</i>	-
2024-05-28	15	P5281241	P48	Lame de <i>grader</i>	-
2024-05-28	16	P5281242	P48	Environnement	N
2024-05-28	17	P5281243	P48	Pentre entre les 2 terrasses	NE
2024-05-29	18	P5291244	P48	Terrasse centrale	N
2024-05-29	19	P5291245	P48	Chemin de bois, d'en haut	NO
2024-05-29	20	P5291246	P48	Zone humide	E
2024-05-29	21	P5291247	P48	Environnement, terrasse centrale	N
2024-05-29	22	P5291248	P48	Ambiance	S
2024-05-29	23	P5291249	P48	wp269, paroi ouest	O
2024-05-29	24	P5291250	P48	Environnement, terrasse haute	N
2024-05-29	25	P5291251	P48	Environnement, terrasse haute	NE
2024-05-29	26	P5291252	P48	Pentre entre les terrasses centrale et est	N
2024-05-29	27	P5291253	P48	Pentre entre les terrasses centrale et est	SE
2024-05-29	28	P5291254	P48	wp285, paroi nord	N
2024-05-29	29	P5291255	P48	Environnement, terrasse haute	N
2024-05-29	30	P5291256	P48	Bord de rivière	E
2024-05-29	31	P5291257	P48	Écrous et boulons	-
2024-05-29	32	P5291258	H10	Vue d'ensemble, coin SO	NO
2024-05-29	33	P5291259	H10	Vue d'ensemble, côté est	N
2024-05-29	34	P5291260	H10	Crapaud	-
2024-05-29	35	P5291261	H10	Coupe de bois SO	N

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-05-29	36	P5291262	H10	Environnement, coin SO	S
2024-05-29	37	P5291263	H10	Fossé, coin SO	O
2024-05-29	38	P5291264	H10	Fossé, coin SO	E
2024-05-30	39	P5301265	H10	Coin SO, coupe de bois, pente	S
2024-05-30	40	P5301266	H10	Coin NO, coupe de bois, pente	NE
2024-05-30	41	P5301267	H10	Coin NO, Élagage	E
2024-05-30	42	P5301268	H10	Coin NO, Élagage	E
2024-05-30	43	P5301269	H10	Coin NO, zone humide au NO	O
2024-05-30	44	P5301270	H10	wp351, paroi sud	S
2024-05-30	45	P5301271	H10	Coin SO, pente en bordure de route	S
2024-05-30	46	P5301272	H10	Coin SO, vue d'ensemble	S
2024-05-30	47	P5301273	H10	Coin SO et NO, vue d'ensemble	O
2024-05-30	48	P5301274	H10	Coin NO, vue d'ensemble	NO
2024-05-30	49	P5301275	H10	Côté est, vue d'ensemble	SE
2024-05-30	50	P5301276	H10	Zone humide au NE, côté est	O
2024-05-30	51	P5301277	H10	Côté est, pente au sud	SE
2024-05-30	52	P5301278	H10	Côté est, pente au sud	SE
2024-05-30	53	P5301279	H10	Côté est, pente au sud	SE
2024-05-30	54	P5301280	H10	Côté est, chemin de bois	O
2024-05-30	55	P5301281	H10	Côté est, pente près de la route	N
2024-05-30	56	P5301282	H10	wp385, paroi est	E
2024-05-30	57	P5301283	H10	Côté est, ambiance	S
2024-05-30	58	P5301284	H10	Côté est, roc affleurant	SE
2024-05-30	59	P5301285	P63	Rivière, pointe	NE
2024-05-30	60	P5301286	P63	Rivière, pointe	N
2024-05-30	61	P5301287	P63	Côté ouest	SO
2024-05-30	62	P5301288	P63	Côté ouest	NO
2024-05-30	63	P5301289	P63	Pointe	S
2024-05-30	64	P5301290	P63	wp388	E
2024-05-30	65	P5301291	P63	wp387	E
2024-05-31	66	P5311292	H10	Vue d'ensemble	N
2024-05-31	67	P5311293	H10	Coin So, fossé près de la route	N
2024-05-31	68	P5311294	P63	Environnement	E
2024-05-31	69	P5311295	P63	Environnement	NE
2024-05-31	70	P5311296	P63	Environnement	S
2024-05-31	71	P5311297	P63	Environnement	SE
2024-05-31	72	P5311298	P63	Pointe	NE

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-05-31	73	P5311299	P63	Pente NO	N
2024-05-31	74	P5311300	P63	Environnement	O
2024-05-31	75	P5311301	P63	Basse terrasse	S
2024-05-31	76	P5311302	P63	wp403, paroi ouest	O
2024-05-31	77	P5311303	P63	Pente NO	SE
2024-05-31	78	P5311304	P63	Pente NO	SE



P5281240



P5281241



P5281242



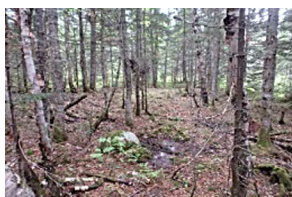
P5281243



P5291244



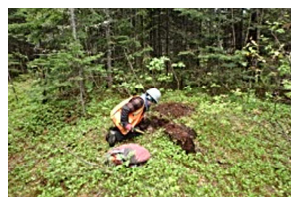
P5291245



P5291246



P5291247



P5291248



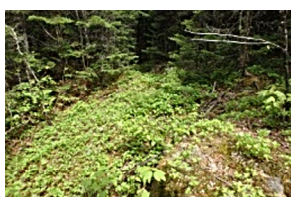
P5291249



P5291250



P5291251



P5291252



P5291253



P5291254



P5291255



P5291256



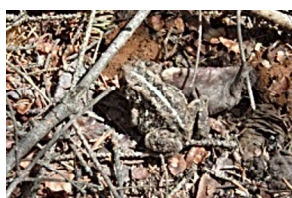
P5291257



P5291258



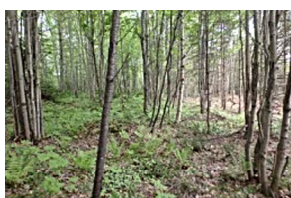
P5291259



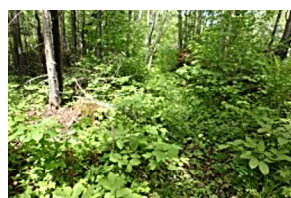
P5291260



P5291261



P5291262



P5291263



P5291264



P5301265



P5301266



P5301267



P5301268



P5301269



P5301270



P5301271



P5301272



P5301273



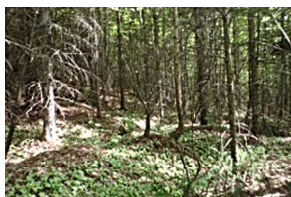
P5301274



P5301275



P5301276



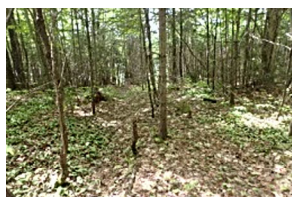
P5301277



P5301278



P5301279



P5301280



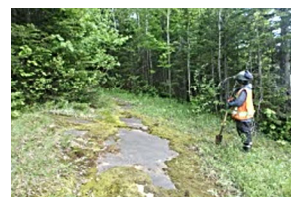
P5301281



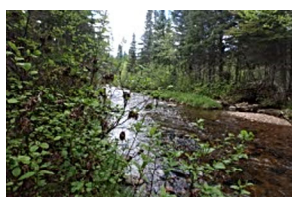
P5301282



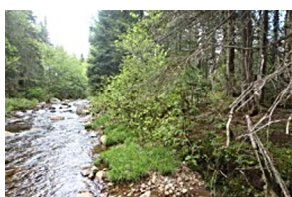
P5301283



P5301284



P5301285



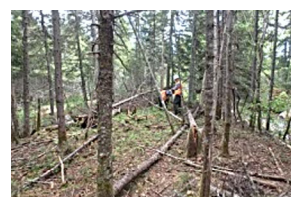
P5301286



P5301287



P5301288



P5301289



P5301290



P5301291



P5311292



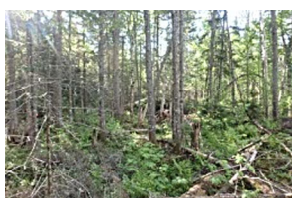
P5311293



P5311294



P5311295



P5311296



P5311297



P5311298



P5311299



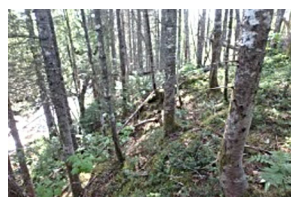
P5311300



P5311301



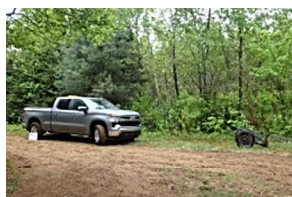
P5311302



P5311303



P5311304



P5271227



P5271228



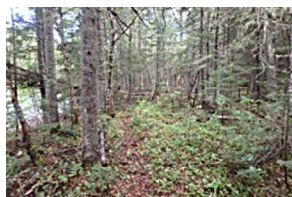
P5271229



P5281230



P5281231



P5281232



P5281233



P5281234



P5281235



P5281236



P5281237



P5281238



P5281239

Annexe 4

Inventaire des artefacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : HYD2401
Code : Parc éolien Des Neiges Sud

Archéologue : Nicolas Fortie
Analyste : Isabelle Hadj

Date : Septembre 2024
Collection : SC

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
Wp 220-couche 1	3.1.1.13	Fer tréfilé	boulon	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Boulon à tête carrée. Tige partiellement fileté vers l'extrémité droite à l'opposée de la tête. Présence d'une rondelle et d'un écrou. 30 cm de long. Tête de 2 cm2. Tige de 1,35 cm de diam. Rondelle de 3,6 cm de diam. Écrou de 2,3 cm2.	1	
Wp 220-couche 1	3.1.1.13	Fer tréfilé	crochet	1	1	1.11.1	Matières multiples, outils	Recon	Crochet en forme de J se terminant en pointe. Poignée en forme de U dont l'ouverture est traversée d'une tige circulaire fileté aux extrémités droite. Le tout est fixé par des écrous. Cette tige était probablement gainée de bois à l'origine. Semble avoir une soudure entre la tige et la poignée. 30 cm de long. 31 cm de long. pour la tige de la pointe à la poignée. Poignée de 12 cm de larg. formée par une tige de 1,2 cm de diam. Tige transversale de 0,7 cm de diam. Écrou de 1 cm2. Crochet à foin ou à billot ou pitoune de bois ou à glace.	1	



SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE AU PARC FLEURY-MESPLET, SITE BjFj-17, MONTRÉAL (2024)

Mandat M-04

Supervision archéologique au parc Fleury-Mesplet,
Site BjFj-17, Montréal (2024)

Mandat M-04

Ethnoscop inc, 2025

Montréal 

Page couverture :

Rue de la Friponne vers 1880 (source. <https://www.flickr.com/photos/urbexplo/5432890174>)

RÉSUMÉ

La Ville de Montréal désire procéder au réaménagement du parc Fleury-Mesplet et de la rue de la Friponne. Le concept d'aménagement du parc consiste à souligner la présence des fortifications de façon à faire de ce lieu une plaque tournante de la mise en valeur de cet ouvrage. Au cours du XIX^e siècle, à la suite de la démolition des ouvrages défensifs, un entrepôt connu sous le nom de Magasin des commissaires, a occupé l'espace du parc jusqu'à ce qu'il soit démoli en 1891. La première étape du projet, en 2019, concernait la réalisation d'une étude de potentiel archéologique du parc Fleury-Mesplet. Cette étude devait permettre de retracer les grandes lignes de l'occupation de cette portion de la ville pour ensuite mieux cibler des secteurs du site où les ressources archéologiques ont été épargnées par les perturbations modernes.

Toujours en 2019, la deuxième étape a été la réalisation de trois tranchées d'inventaire afin de statuer sur la présence des vestiges anticipés et ainsi mieux les documenter. Cette étape devait en outre permettre la planification des travaux à venir tout en s'assurant la meilleure préservation possible pour les contextes archéologiques. L'intervention archéologique a permis la mise au jour des vestiges des fortifications, du magasin des commissaires ainsi que d'une séquence composée de plusieurs couches de circulation et de remblais associés à la rue de la Friponne.

La supervision archéologique qui s'est déroulée de manière discontinue entre le 3 juillet et le 6 septembre 2024 a permis de documenter une dizaine de vestiges architecturaux. D'une manière générale, les excavations n'ont pas atteint une profondeur suffisante pour permettre la découverte de nouveaux contextes associés aux fortifications ou à quelconques occupations antérieures au XIX^e siècle. Ce sont donc des vestiges du magasin des commissaires et de son annexe nord qui ont été dégagés lors des travaux liés au réaménagement de la rue de la Friponne et de la portion est du parc. Dans la portion ouest, les vestiges du plancher du bâtiment ouest du marché aux poissons ont été mis au jour sous des aménagements du milieu du XX^e siècle.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	VII
LISTE DES PHOTOGRAPHIES	IX
LISTE DES PLANS	XI
LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES	XI
LISTE DES PARTICIPANTS	XIII
1. INTRODUCTION	1
1.1 Contexte de l'intervention archéologique	1
1.2 Méthodes de travail	5
1.3 Méthode d'enregistrement	5
1.4 Interventions archéologiques antérieures	5
2. CONTEXTE HISTORIQUE	11
2.1 Topographie du Vieux-Montréal	11
2.2 Occupation autochtone sur le site du Pied-de-la-butte	17
2.3 Faubourg Bonsecours	18
2.4 Construction des fortifications	20
2.5 Démolition des fortifications	29
2.6 Magasin des commissaires	31
3. INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE	39
3.1 Rue de la Friponne et placette est	39
3.2 Rue de la Commune	52
3.3 Placette ouest	56
4. CONCLUSION	61
BIBLIOGRAPHIE	63
ANNEXES	
Annexe 1 : Localisation du site BjFj-17 sur une spaciocarte	
Annexe 2 : Terminologie de la fortification	
Annexe 3 : Catalogue des photographies	

LISTE DES FIGURES

Figure 1.	Emplacement du forage et de la tranchée réalisée dans le parc Fleury-Mesplet en 1983 (tirée de Desjardins, 1982 : 76)	6
Figure 2.	L'emplacement du parc Fleury-Mesplet (BjFj-17) en 1983, vers l'ouest (tirée de Desjardins, 1983 : 73)	6
Figure 3.	Plan des vestiges mis au jour lors de l'intervention archéologique de 1989 (tirée de SANM-Véronneau, 1990)	9
Figure 4.	Extrait d'un plan de la ville de Montréal en 1717 par Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry (BAC, [archivianet] Ph/340/Montreal1717)	13
Figure 5.	Extrait d'un plan de la ville de Montréal en 1713 par Gédéon de Catalogne (BAC, [archivianet] Ph/340/Montreal/1713)	19
Figure 6.	Montage des cartouches du plan de Franquet daté de 1752 et illustrant les trois profils des fortifications de la ville de Montréal (BAC, [archivianet] H3/340/Montréal/1752).	22
Figure 7.	Le bastion de Québec vers 1880, à l'époque des baraquements militaires situés à l'angle des rues des Commissaires (de la Commune) et Barracks (Berri), vers l'est. Illustration de Roswell Corse Lyman (collection du Château Ramezay, tirée de Desjardins, 1982).	30
Figure 8.	Extrait d'un plan de la ville de Montréal en 1815 par Joseph Bouchette (BAC, NMC0018290)	31
Figure 9.	Extrait d'un plan de la ville de Montréal en 1825 par John Adams (BAC, [archivianet] H1/340/Montréal/1825)	32
Figure 10.	Le magasin des commissaires en 1829, par E. Figg (ANC, collection cartes et plans H3/340, tiré de Desjardins, 1982).	33
Figure 11.	Extrait d'un plan de Montréal en 1846 par James Cane (BAnQ G/3454/M65/1846/C35 CAR)	34
Figure 12.	Extrait d'un plan de Montréal en 1872 par Plunkett & Brady (BAnQ G/3454/M65/1873/P58 DCA)	34
Figure 13.	Extrait d'un plan de Montréal en 1890 par Charles Goad (BAnQ G/1144/M65G475/G6/1890 DCA)	34
Figure 14.	Vue du port, depuis l'élévateur du C.P., vers 1885, par William Notman & Son (collection, Musée McCord)	35
Figure 15.	La rue de la Friponne (Saint-François), vers l'ouest en 1890 (anonyme, collection Musée McCord)	36
Figure 16.	Intersection des rues Bonneau et de la Friponne, vers 1892, par John Hugh Ross (collection du musée McCord)	36
Figure 17.	Extrait d'un plan d'élargissement de la rue de la Commune en 1892 (Archives de la ville de Montréal, STPE, coordination 2633, plan C-12-est)	37
Figure 18.	Photographie du marché de poissons de la rue des Commissaires en 1930 (Musée McCord)	37
Figure 19.	Croquis stratigraphique de la sous-opération 6B, paroi sud	42
Figure 20.	Croquis stratigraphique de la sous-opération 6H, paroi ouest	53
Figure 21.	Croquis stratigraphique de la sous-opération 6L, paroi est	58

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1.	Vue générale de la sous-opération 6A, vue vers l'est (BjFj-17-2024-NUM1-10)	40
Photo 2.	Vue générale de la sous-opération 6E avec le mur de béton 6C1/6E1, vue vers l'est (BjFj-17-2024-NUM1-32)	41
Photo 3.	Vestige 6G1 sous un massif électrique, vue vers l'ouest (BjFj-17-2024-NUM1-41)	50
Photo 4.	Vestiges 6N1 et 6N2, vue vers l'ouest (BjFj-17-2024-NUM1-93)	51
Photo 5.	Vestige 6N1, section nord-sud adossée au parement nord du vestige 6N2, vue vers l'est (BjFj-17-2024-NUM1-95)	51
Photo 6.	Portion ouest de la sous-opération 6K présentant de nombreuses perturbations modernes, vue vers le sud (BjFj-17-2024-NUM2-7)	54
Photo 7.	Sous-opération 6J présentant de nombreuses perturbations modernes, vue vers le sud-ouest (BjFj-17-2024-NUM1-54)	55
Photo 8.	Vue générale de la sous-opération 6L, vue vers le nord-est (BjFj-17-2024-NUM1-77)	56
Photo 9.	Portion est de la sous-opération 6L montrant le vestige d'un plancher en béton (6L1) en paroi est, vue vers le nord (BjFj-17-2024-NUM1-61)	57

LISTE DES PLANS

Plan 1.	Localisation de l'aire d'intervention.....	2
Plan 2.	Localisation des sous-opérations	3
Plan 3.	Interventions archéologiques antérieures	7
Plan 4.	Paysage ancien du Vieux-Montréal.....	15
Plan 5.	Superposition du plan de Chaussegros de Léry de 1725 à la trame actuelle.....	23
Plan 6.	Superposition du plan de Chaussegros de Léry de 1733 à la trame actuelle.....	25
Plan 7.	Superposition du plan de Franquet de 1752 à la trame actuelle	27
Plan 8.	Détails des vestiges des sous-opérations 6A, 6C, 6D et 6E.....	43
Plan 9.	Détails des vestiges des sous-opérations 6G et 6N	45
Plan 10.	Superposition du plan de Goad de 1890 à la trame actuelle	47
Plan 11.	Superposition du plan de Goad de 1912 à la trame actuelle	59

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES

BAC	Bibliothèque et Archives Canada
BAnQ	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
NMM	Au-dessus du niveau moyen des mers
SANM	Société d'archéologie et de numismatique de Montréal

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION DE L'ÉTUDE

Ville de Montréal

Sébastien Leduc	Archéologue, conseiller en aménagement, Division du patrimoine, Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire, Service de l'urbanisme et de la mobilité
Marie-Ève Plante	Architecte paysagiste, arrondissement Ville-Marie, DTP, Division des parcs et des actifs immobiliers
Anaïs Moulin	Conseillère en aménagement, Arrondissement Ville-Marie, DTP, Division des parcs et des actifs immobiliers

RÉALISATION DE L'ÉTUDE

Ethnoscop

Paul Girard	Coordonnateur
Laurence Johnson	Révision du rapport
Hugo Comète	Chargé de projet, rédaction du rapport
Jonathan Choronzey	Chargé d'intervention
Liliane Carle	Géographe-cartographe
Stéphanie Goyette	Éditrice du rapport
Michelle Dubé	Adjointe administrative

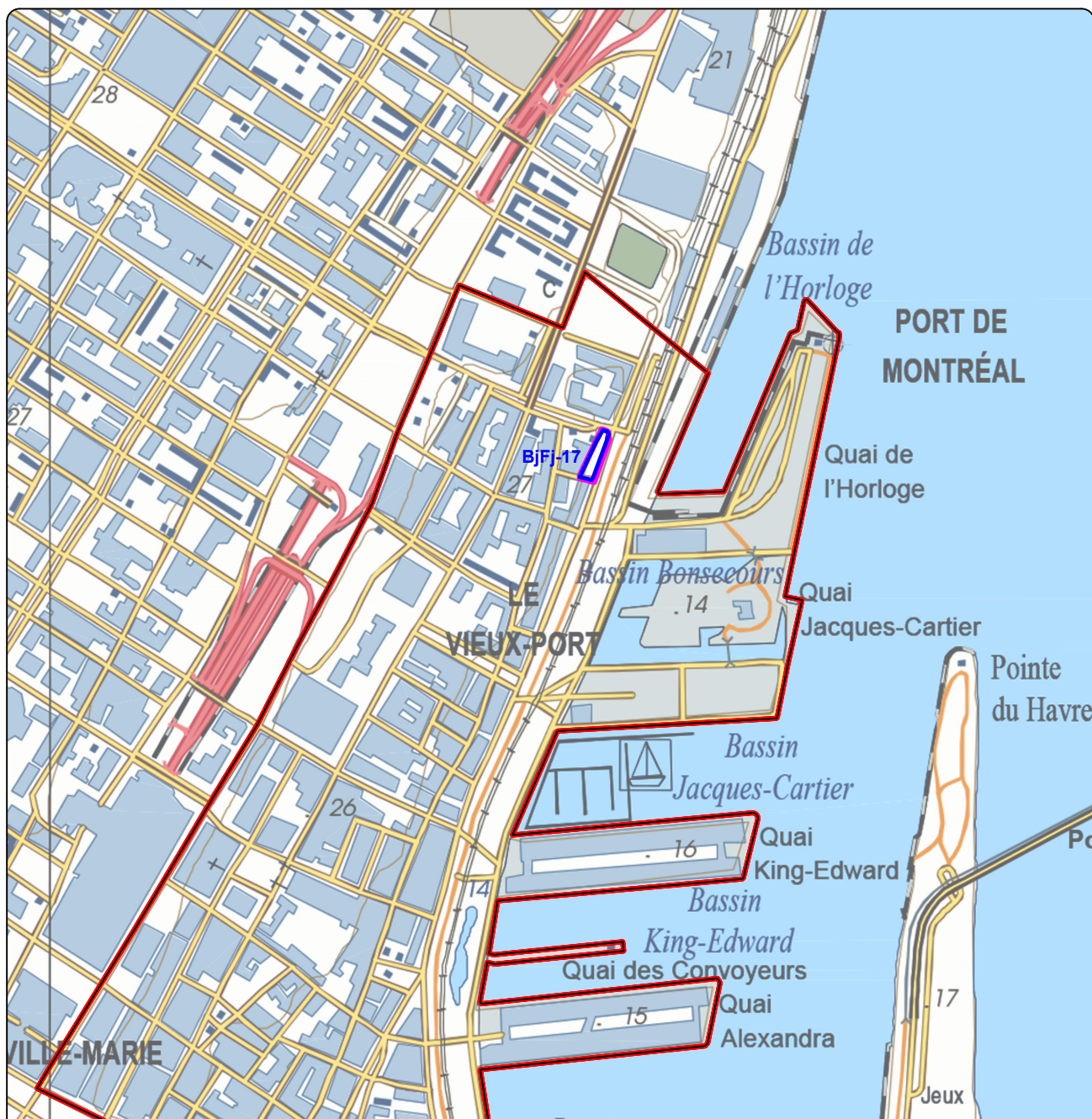
1. INTRODUCTION

1.1 Contexte de l'intervention archéologique

La Division de l'aménagement des parcs et des actifs immobiliers de l'arrondissement Ville-Marie planifie l'aménagement du parc Fleury-Mesplet et de la rue de la Friponne. Situé à l'angle nord-ouest des rues de la Commune et Berri, dans la portion est du site patrimonial déclaré de Montréal, cet emplacement correspond également au site archéologique du Magasin des Commissaires (BjFj-17) (plan 1). Le projet prévoit le réaménagement du parc, mais aussi un volet de mise en valeur archéologique. En effet, un inventaire archéologique réalisé en 2023 a permis de mettre au jour les vestiges des fortifications bastionnées qui ceinturaient la vieille ville au XVIII^e siècle et cette découverte a alimenté et orienté le projet qui comprend un marquage au sol et une représentation de leur volumétrie.

Le mandat confié à Ethnoscop prévoyait la supervision des excavations qui risquaient de porter atteinte aux ressources archéologiques. En cas de découverte de composantes archéologiques, celles-ci devaient faire l'objet de relevés descriptifs et enregistrements divers (photographies et plans). De plus, dans la mesure du possible, les vestiges se devaient d'être préservés.

Le présent rapport expose les résultats de l'intervention archéologique réalisée dans le parc ainsi que dans l'emprise des rues le ceinturant (plan 2). La supervision a eu lieu de manière ponctuelle entre le 3 juillet et le 6 septembre 2024, sous le permis de recherche archéologique 24-ETHN-29, octroyé par le ministère de la Culture et des Communications en conformité de l'article 68 de la Loi sur le patrimoine culturel.



PARC FLEURY-MESPLET, BjFj-17
 SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE
LOCALISATION DE L'AIRE D'INTERVENTION
PLAN 1

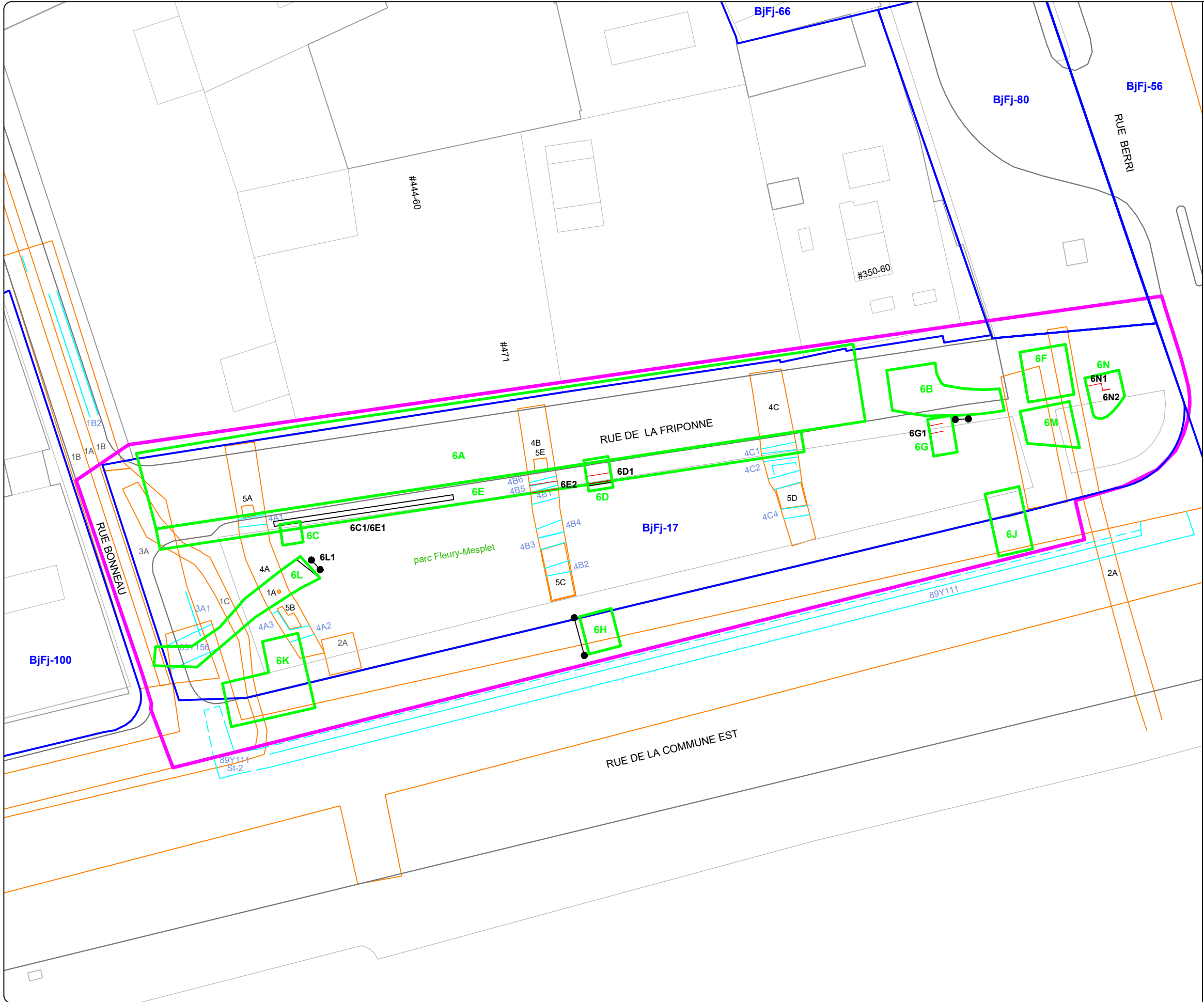
- AIRE D'INTERVENTION
- SITE ARCHÉOLOGIQUE TOUCHÉ PAR L'INTERVENTION
- BjFj-17 CODE BORDEN
- LIMITE DU SITE PATRIMONIAL DE MONTRÉAL



Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
 Carte topographique n° 31H12-200-0102
 © Gouvernement du Québec

0 100 200 m
 ÉCHELLE : 1/10 000

MON2201
ethnoscop



1.2 Méthodes de travail

L'intervention de terrain s'est échelonnée sur deux mois au cours desquels les travaux d'excavation de l'entrepreneur ont été supervisés. Bien que la conception du projet ait été élaborée en minimisant les excavations aux endroits où il était probable de rencontrer des vestiges, il demeurerait tout de même que certains travaux ne pouvaient être entrepris sans risque pour le patrimoine enfoui. La coordination de la présence de l'archéologue a été effectuée avec l'entrepreneur et le surveillant de chantier.

1.3 Méthode d'enregistrement

La méthode d'enregistrement employée pour cette intervention archéologique a été celle du système de Tikal. Celle-ci se compose d'abord du code spécifique au site, soit le code Borden BjFj-17. Ce code est suivi d'un nombre référant à une opération (par exemple 6A1). Une opération correspond, la plupart du temps, à une intervention archéologique, mais il est aussi possible qu'elle désigne un secteur d'intervention ou des phases différentes d'un même projet. La numérotation des opérations prend en considération les interventions préalablement réalisées sur un même site. Dans le cas présent, le numéro d'opération 6 a été attribué à toutes les excavations mécaniques. Par la suite, chaque sous-opération, désignée par une lettre majuscule (6A1), distingue dans l'espace les différentes aires d'intervention. Enfin, les unités minimales d'enregistrement telles que les sols, les vestiges architecturaux et les lots arbitraires sont ensuite représentées par un chiffre, soit le numéro de lot (6A1). Le code ainsi formé est noté sur les supports d'enregistrements que sont les carnets de terrain, les fiches de lot et de description des vestiges architecturaux, le catalogue des photographies ainsi que les plans et les croquis. Ce code est aussi consigné sur les échantillons de sols tout comme sur les sacs d'artefacts et d'écofacts recueillis. Les éléments importants de l'intervention peuvent ainsi être rapidement localisés spatialement.

1.4 Interventions archéologiques antérieures

Quelques interventions archéologiques ont été réalisées à l'intérieur des limites du site du parc Fleury-Mesplet (plan 3). La première a été complétée dans les années 1980 et il s'agissait de la supervision archéologique d'un forage et d'excavations à l'angle des rues Berri et de la Commune (figure 1) (Desjardins 1983). Cette brève intervention archéologique avait été précédée d'une évaluation du potentiel de ce site (Desjardins 1982). À cette époque, le parc était un stationnement asphalté (figure 2). Le forage complété dans la portion ouest du parc a été abandonné à une profondeur de 1,83 m, ne révélant que des remblais.

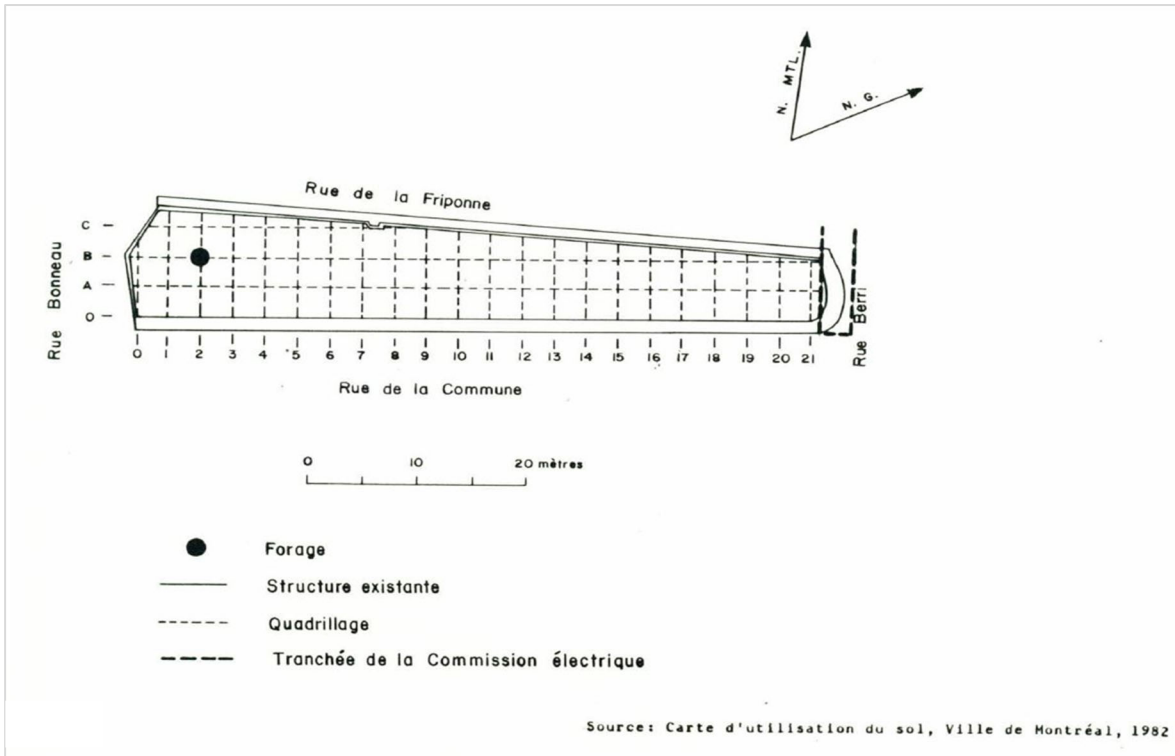
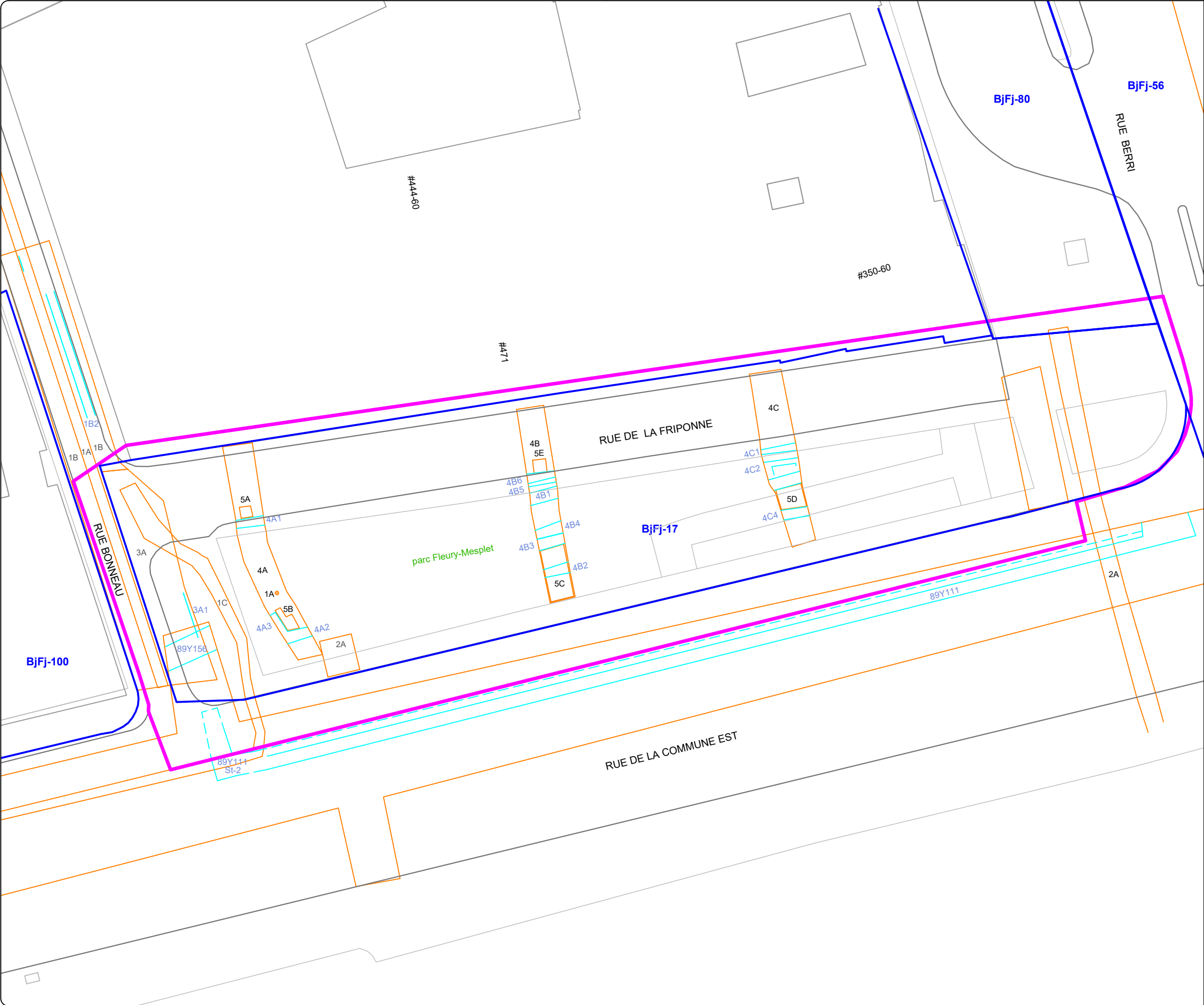


Figure 1. Emplacement du forage et de la tranchée réalisée dans le parc Fleury-Mesplet en 1983 (tirée de Desjardins, 1982 : 76)



Figure 2. L'emplacement du parc Fleury-Mesplet (BjFj-17) en 1983, vers l'ouest (tirée de Desjardins, 1983 : 73)



PARC FLEURY-MESPLET, BfJf-17

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURES

PLAN 3

AIRE D'INTERVENTION

BfJf-17 SITE ARCHÉOLOGIQUE

CODE BORDEN

INTERVENTION ANTÉRIEURE

SOUS-OPÉRATION

1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

1B VESTIGE

PROLONGEMENT DE VESTIGE

TUYAU

1B2 IDENTIFICATION DE VESTIGE

0 5 10 m

ÉCHELLE : 1/300

N.M.M.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2024, feuillets n° 31H12-010-0236 et 0237 SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

La supervision de l'excavation d'une tranchée dans la portion est du site a été réalisée alors que la Commission des services électriques de Montréal effectuait des travaux. Il a notamment été possible d'y découvrir un vestige associé à l'entrepôt des commissaires. La base de ce vestige a pu être observée à une profondeur d'environ 3,60 m. Sous ce dernier, les excavations ont aussi permis de mettre au jour un second mur, plus ancien, à une profondeur de près de 4,00 m (Desjardins 1983 : 77). Bien que l'emplacement précis et la profondeur à laquelle le sommet de ces vestiges a été atteint ne soient pas indiqués dans le rapport, il est fort possible que le premier vestige corresponde au mur est du magasin des commissaires et que le second puisse être associé à l'un des murs composant les fortifications, soit l'escarpe ou le mur de soutènement du terre-plein. Le rapport de 1983 apportait la conclusion suivante : « Nous ne croyons pas, pour l'instant, qu'une intervention sur ce site soit nécessaire. Nous croyons cependant, que, pour la compréhension future de sites le long de la rue de la Commune, il soit intéressant d'observer le niveau de remplissage qui a pu être fait près de bâtiments anciens le long de cette rue » (*Ibid.* : 79).

Une autre supervision a aussi été réalisée en 1989 à l'angle des rues Bonneau et de la Commune ainsi que le long de la rue de la Commune (SANM-Véronneau 1990). Celle-ci a permis la découverte des murs de la façade sud et ouest du magasin des commissaires (figure 3 : 89-Y-111) et d'une section de l'escarpe de la courtine sous la rue Bonneau (89-Y-156), à une profondeur d'environ 1,50 m sous la chaussée.

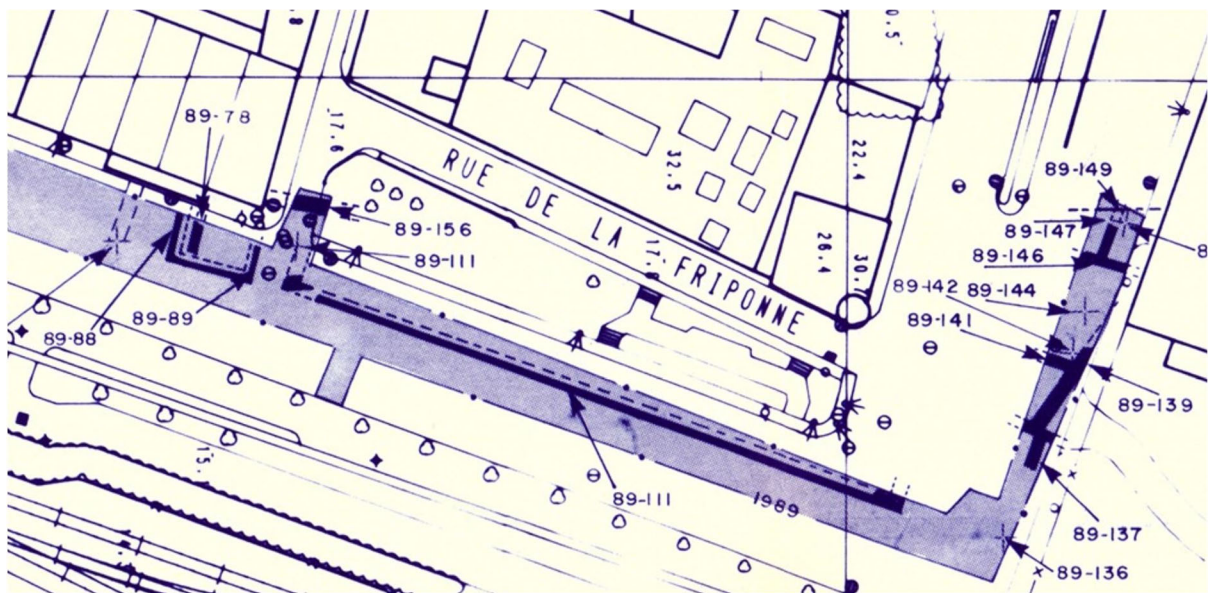


Figure 3. Plan des vestiges mis au jour lors de l'intervention archéologique de 1989 (tirée de SANM-Véronneau, 1990)

L'intervention archéologique de 1989 a aussi révélé, sous la rue Berri, des vestiges du Hangar du Roy, construit dans la seconde moitié du XVIII^e siècle et rénové en 1749 (89-Y-137, 89-Y-139 et 89-Y-141) (*Ibid.* : 35). Un peu plus au nord, les témoins d'anciennes casernes militaires, bâties entre 1740 et 1752, ont aussi été découverts (89-Y-146, 89-Y-147). Enfin, à l'angle nord-

ouest des rues Bonneau et de la Commune, des vestiges reliés au moulin de la Montreal Water Works ont été dégagés (89-Y-78, 89-Y-88 et 89-Y-89). Ce bâtiment a été érigé lors du second quart du XIX^e siècle (*Ibid.* : 140).

En 2000, une supervision archéologique a été effectuée à l'extrémité ouest du parc, lors de l'installation de câbles de télécommunication pour le compte de Bell (Arkéos 2002). Au centre de la rue Bonneau, à son intersection avec la rue de la Commune, ces excavations ont permis la redécouverte d'un mur dégagé en 1989 (89-Y-111) et identifié alors comme étant le mur ouest du magasin des commissaires (*Ibid.*: plan 3, ST-2). En revanche, les données issues de cette intervention ont plutôt permis d'associer ce vestige à un mur de propriété qui délimitait autrefois le terrain du magasin. Plus à l'ouest, sous la rue de la Commune, le vestige ST-1 a été associé à un entrepôt de bois voisin du bâtiment de la Montreal Water Works (*Ibid.* : 26).

En 2008, une autre supervision a été réalisée près de l'intersection des rues Bonneau et de la Commune, révélant uniquement des remblais récents recouvrant des couches résultant de la démolition du magasin des commissaires, survenue en 1891. L'ensemble de ces dépôts mesurait 2,00 m d'épaisseur et la base des couches de démolition du magasin n'a pas été atteinte (Ethnoscop 2014). En 2016, lors de la réfection de la rue Bonneau, des vestiges du mur ouest d'une dépendance du magasin des commissaires ont été mis au jour à une profondeur de 0,70 m sous la chaussée actuelle (Ethnoscop 2020). Enfin, en 2019, en préparation du projet de réaménagement du parc Fleury-Mesplet, un inventaire archéologique a été réalisé. Cette intervention archéologique a permis la mise au jour des vestiges des fortifications composés d'une escarpe et d'un mur de soutènement du terre-plein. De plus, le jambage est de la poterne Contrecœur située dans l'axe de la rue Bonneau, a été dégagé. Outre les témoins des ouvrages défensifs de la ville, les vestiges du magasin des commissaires ont pu être observés, permettant de mieux comprendre l'évolution de ce bâtiment. Sous la rue de la Friponne, une séquence composée de plusieurs couches de circulation et de remblais associés à cette rue, autrefois connue comme étant la rue Saint-François, a été observée (Ethnoscop 2023).

2. CONTEXTE HISTORIQUE

2.1 Topographie du Vieux-Montréal

Le site patrimonial déclaré de Montréal, à l'époque où les populations autochtones s'y arrêtaient fréquemment pour établir des campements saisonniers, se caractérisait par plusieurs éléments du paysage qui aujourd'hui n'existent plus. Parmi ceux-ci, la rivière Saint-Martin se trouvait au nord du Vieux-Montréal (plan 4). Celle-ci descendait depuis le mont Royal et, arrivant du quartier Sainte-Marie à l'est à l'emplacement approximatif de la rue Saint-Antoine, s'écoulait d'est en ouest. Dans le secteur de l'autoroute Bonaventure, elle effectuait un virage à 180° pour aller se jeter dans le fleuve à la pointe à Callière.

En ce qui concerne la topographie, le vallon formé par la rivière Saint-Martin remontait progressivement vers le sud jusqu'à former un dos d'âne à la hauteur de l'actuelle rue Notre-Dame. Dans la portion est du Vieux-Montréal, cette crête culminait par une petite colline à l'intersection des rues Berri et Notre-Dame qui s'élevait jusqu'à une altitude approximative de 20 mètres (figures 4). Cet espace en hauteur a même été occupé par une redoute et un moulin à vent à partir du milieu du XVII^e siècle. Au début du XIX^e siècle, les commissaires, ou juges de paix, entreprirent une véritable campagne de modernisation de la ville dont faisait partie la démolition des fortifications. L'arasement de la butte a été réalisé dans cette foulée en 1819 et les terres ont servi à combler un marais au nord, qui était devenu une véritable poubelle à ciel ouvert (Simpson et Pothier 2001 : 79).

Au sud du dos d'âne, le terrain redescendait progressivement vers le fleuve Saint-Laurent. Toutefois, cette pente était ponctuée d'un replat correspondant aujourd'hui à la rue Saint-Paul et partiellement à la rue de la Friponne actuelle¹. C'est d'ailleurs parce qu'elle suit le replat que la rue Saint-Paul est si sinueuse. L'emplacement du parc Fleury-Mesplet

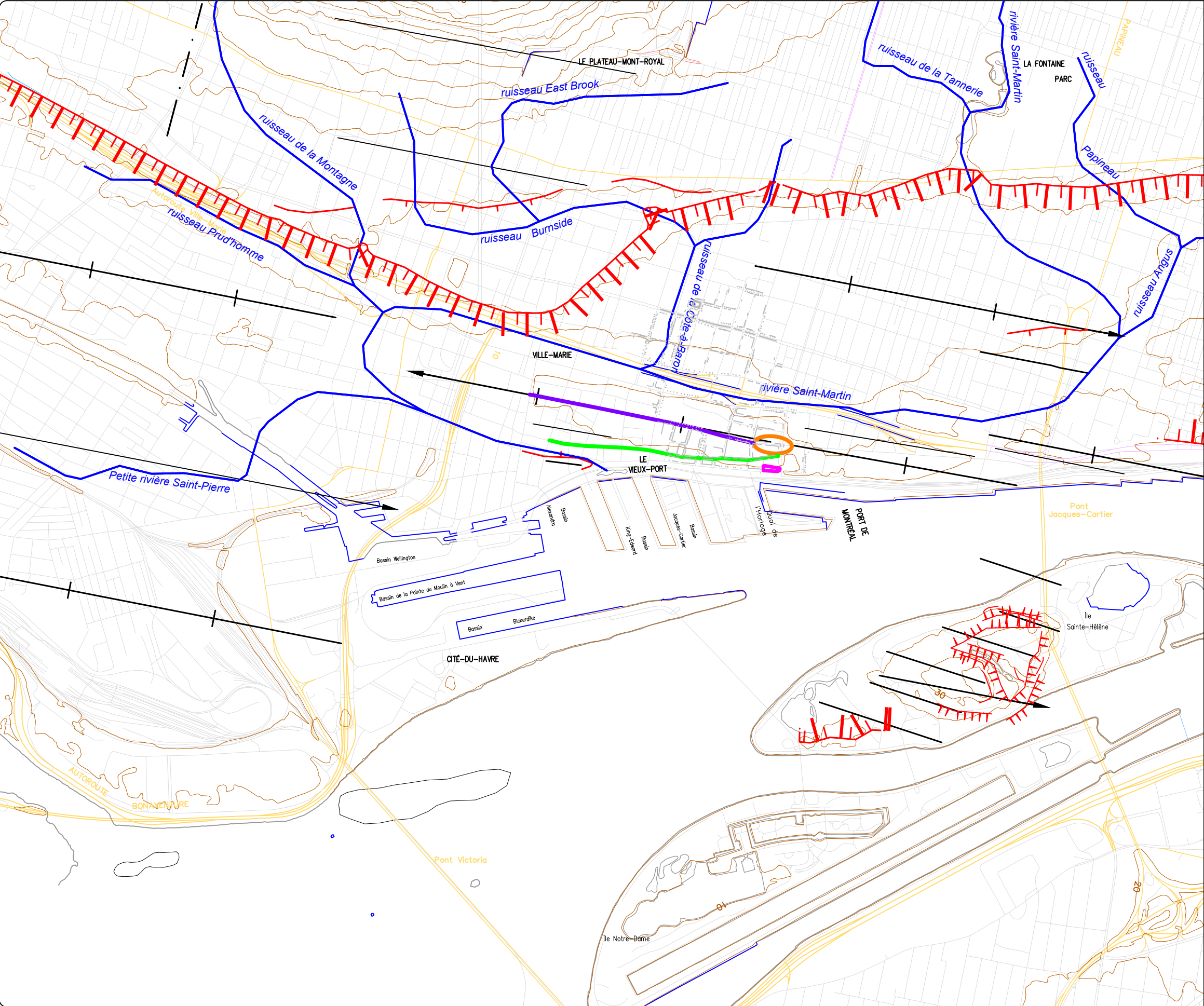
¹ Tout au long de sa longue histoire, cette rue se nommait Saint-François. En 1944, la rue a toutefois été rebaptisée de la Friponne en raison du changement de nom de la rue Bonneau. En effet, à l'origine, la rue Bonneau était nommée de la Friponne, mais en 1922 on lui a octroyé son toponyme actuel. Ainsi, afin d'éviter que le nom de rue de la Friponne ne disparaisse, il a été concédé à la rue Saint-François, faisant disparaître le nom d'origine que cette rue détenait depuis la fin du XVII^e siècle (Vieux-Montréal.qc.ca, fiche d'un espace public, rue de la Friponne et rue Bonneau).

correspond à l'emplacement jadis occupé par le talus au sud de la rue de la Friponne. Le plan de Chaussegros de Léry daté de 1717 illustre d'ailleurs très bien ce talus (figure 4).

Les fouilles archéologiques réalisées dans le sous-sol de la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours à la fin des années 1990 (GRHQ et SACL 1998) ont d'ailleurs permis de repérer la rupture de cette pente, quelques centimètres derrière l'abside de la première chapelle (1655-1754). Le plan de 1717 montre également que des maisons ont été construites sur le replat, du côté nord de la rue de la Friponne. La présence de ce talus a aussi forcément eu un impact sur le tracé des ouvrages proposés lors de la construction des fortifications. Le plan illustre d'ailleurs, en jaune, le tracé projeté.



Figure 4. Extrait d'un plan de la ville de Montréal en 1717 par Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry (BAC, [archivianet] Ph/340/Montreal1717). On y voit le tracé de l'ancienne palissade en bleu, celui des nouvelles fortifications en jaune, et le faubourg Bonsecours encerclé en vert.



PARC FLEURY-MESPLET, BjFj-17

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

PAYSAGE ANCIEN DU VIEUX-MONTRÉAL

PLAN 4

AIRE D'INTERVENTION

DOS D'ÂNE DE LA RUE NOTRE-DAME

TERRASSE DE LA RUE SAINT-PAUL

COLLINE

LIGNE D'INTERFLUVE

LIGNE DE TALWEG

RAMPE

ABRUPT

TALUS

FLEXURE

COURS D'EAU

0510

ÉCHELLE : 1/400

7

N.M.M.

20

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
Cartes topographiques n°s 31H05-0201 - 0202,
31H11-0201 et 31H12-0101 - 0102 - 0202
© Gouvernement du Québec.
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

2.2 Occupation autochtone sur le site du Pied-de-la-butte

C'est donc cette topographie qui se présentait aux populations autochtones au moment où elles commencèrent à installer des camps saisonniers aux abords de la Petite rivière et ailleurs dans le Vieux-Montréal. L'embouchure de ce cours d'eau se trouvait à l'intérieur d'une petite anse, à l'abri des forts courants qui caractérisaient les environs. L'endroit constituait le point d'entrée vers une « route de navigation et de portage » qui permettait d'atteindre le lac Saint-Louis en coupant à travers l'île de Montréal, le tout, en évitant les rapides de Lachine (Tremblay et Pothier 2004 : 12). Cet endroit a vu les populations autochtones s'installer de façon continue, et ce, depuis plus de 4 000 ans.

Sous la rue Saint-Éloi, un site archéologique remontant à environ 4 000 ans AA (avant aujourd'hui) a été découvert en 2001 (Ethnoscop 2004). Ce site a révélé les traces du campement d'un petit groupe d'individus nomades, chasseurs-cueilleurs, s'étant installés à l'abri des vents lors d'une période que l'on appelle l'Archaique post laurentien (4 200 à 3 000 ans AA). Deux autres sites, regroupés sous le nom de Versant Sud (BjFj-18 et BjFj-49) ont aussi livré des témoins de cette époque, dont des pointes de projectiles de type Lamoka (Ethnoscop 2013 : 33-34). Ces sites se situaient sur une petite éminence formant une terrasse longeant approximativement la rue Saint-Sacrement actuelle et descendant graduellement en faible pente jusqu'au replat de la rue Saint-Paul.

À la suite de cette occupation ancienne, l'endroit a été fréquenté tout au long du Sylvicole, et ce, de façon toujours plus intense. À cette époque, les gens avaient développé une forme d'agriculture centrée principalement autour des trois sœurs que sont la courge, le maïs et le haricot et ils avaient entrepris la fabrication de poteries en terre cuite. Celles-ci servaient à la cuisson, à l'entreposage et parfois même au transport des denrées. Le site de Place-Royale (BjFj-3) est certainement celui qui a livré la plus grande quantité de témoins archéologiques relatifs à la présence autochtone à l'intérieur du site patrimonial déclaré de Montréal. Ce site a notamment permis la découverte de témoins remontant au Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA), mais comme l'ensemble des sites des environs, c'est surtout une présence autochtone remontant au Sylvicole supérieur (1 000 à 500 ans A.-A) qui y a été documentée. L'ensemble de ces données démontre que l'occupation de l'embouchure de la Petite rivière ne correspondait pas à un lieu d'habitation fixe tel qu'un village où l'on pratiquait l'horticulture, mais plutôt à un emplacement de prédilection pour y installer des campements de pêche permettant de compléter l'alimentation en saison ainsi que pour accoster en canot (Tremblay et Pothier 2004 : 20).

À l'autre extrémité du Vieux-Montréal, là où se trouvaient la butte et le petit marais, un second pôle d'occupation autochtone a été mis au jour. Il s'agit de l'occupation du « Pied-de-la-butte » correspondant aux sites de la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours (BjFj-96) et de l'Accueil Bonneau (BjFj-100) (Ethnoscop 2020a : 43 à 46). Ces derniers ont livré des témoins de toutes les périodes du Sylvicole (3 000 à 2500 ans AA). Le pied de la butte était un lieu de campement temporaire où les populations autochtones aimaient s'installer et où l'on revenait régulièrement sans toutefois s'y installer à long terme ou s'y présenter en grand nombre.

Certains chercheurs ont aussi avancé que la présence de la butte aurait offert un important point d'observation sur le fleuve et les environs, en plus de couper les vents (Tremblay et Pothier 2004 : 16 et Simpson et Pothier 2001 : 20-21). Le marais aurait quant à lui abrité une faune sauvage attrayante pour les chasseurs.

Outre les pôles d'occupation qu'étaient l'embouchure de la Petite rivière et le Pied-de-la-butte, les témoins de présences autochtones dans le Vieux-Montréal comprenaient aussi des découvertes beaucoup plus modestes, notamment sur le site de la place Jacques-Cartier (BjFj-44), remontant au Sylvicole moyen (Arkéos 1991), mais aussi sur le site du Faubourg Québec (BjFj-56). En 2018, un important site archéologique occupé depuis plus de 4 400 ans a été mis au jour sur la rue Saint-Paul, tout juste à l'est de la place Jacques-Cartier. Baptisé site du Vieux-Sentier (BjFj-196), l'endroit ajoute beaucoup de crédibilité à l'hypothèse voulant que le replat correspondant à la rue Saint-Paul ait autrefois été utilisé en tant que sentier reliant les deux principaux pôles d'occupation du Vieux-Montréal (Ethnoscop 2020a : 112-147). Ce replat était donc très propice pour l'installation de campements temporaires.

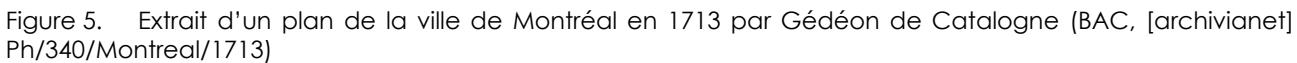
2.3 Faubourg Bonsecours

Alors que le bourg de Montréal sortait à peine des cadres de l'enceinte du fort de Ville-Marie établi à l'embouchure de la Petite rivière et du fleuve Saint-Laurent, déjà, le défrichement des terres situées au pied de la butte était entamé. De fait, en 1655, Marguerite Bourgeoys émit le souhait de doter les colons d'un lieu de pèlerinage dévoué à la Vierge Marie. La construction d'une chapelle, la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours, a alors débuté et malgré quelques tergiversations, elle a été inaugurée en 1678 (Simpson et Pothier 2001 : 47).

Dès 1687, la ville a été ceinte d'une palissade. Son tracé suivait, à l'ouest, sensiblement celui de l'actuelle rue McGill. Au sud, la palissade longeait le côté nord de la Commune² et au nord elle se trouvait entre les rues Saint-Jacques et Saint-Antoine. La limite est de la palissade se trouvait alors à la hauteur de la place Jacques-Cartier, laissant tout le territoire à l'est, dont l'aire d'étude, à l'extérieur de l'enclos. Malgré cette situation, ce secteur a néanmoins attiré des habitants, probablement rassurés par la présence de la Citadelle et de la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours. Plusieurs maisons ont alors été bâties, d'abord le long de la rue Saint-Paul, puis certaines près de la commune ainsi que le long d'une nouvelle rue, la rue Saint-François. D'après les données historiques, ces résidences étaient occupées par des artisans, dont un forgeron et un charretier (Desjardins 1982 : 7).

² En 1651, Maisonneuve concéda une commune correspondant à une bande de terre longeant le fleuve à Jean de Saint-Père. Cette portion de terre d'un arpent de large (58,4 m) sur 40 arpents de long (2,3 km), devait servir à la population de Ville-Marie. Avec la construction de la palissade, la commune se trouvait dès lors à l'extérieur de la ville. À la suite de la démolition des fortifications permanentes de Montréal au début du XIX^e siècle, une nouvelle rue fut progressivement ouverte et celle-ci portait le nom de rue des Commissaires. En 1970, la rue fut rebaptisée rue de la Commune afin de commémorer la bande de terre concédée par Maisonneuve aux habitants de Ville-Marie (Site Internet du Vieux-Montréal, fiche d'un espace public rue de la Commune).

En ce qui concerne l'espace du parc Fleury-Mesplet, les plans de 1713 (figure 5) et de 1717 (figure 4) représentent un petit bâtiment rectangulaire au sud de la rue Saint-François. Celui-ci fait face à trois bâtiments, fort probablement des maisons, construites du côté nord de la rue. Ces résidences ont survécu plusieurs années. Elles ont notamment été modifiées au début du XIX^e siècle. La petite maison située du côté sud a disparu, quant à elle, au moment de la construction des fortifications.



2.4 Construction des fortifications

Alors que la palissade de la ville commençait grandement à se dégrader, le besoin d'une enceinte permanente devenait de plus en plus pressant. La Grande Paix, conclut à Montréal en 1701 avait mis un terme aux conflits incessants avec certains groupes autochtones. Mais, l'éclatement de la Guerre de succession d'Espagne, qui se déclara la même année, fit dès lors planer le spectre d'une attaque anglaise sur plusieurs villes et postes de la colonie. Le traité signé à Utrecht en 1713, qui mettait un terme aux hostilités, ne calma pas totalement les esprits. Cette période de paix relative permit toutefois aux autorités coloniales de revoir les défenses de plusieurs postes. Montréal faisait partie du lot. Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry conçut alors pour Montréal un ouvrage à la régulière, c'est-à-dire celui d'une fortification bastionnée théoriquement capable d'une résistance égale sur tous ses fronts³. La construction des fortifications a débuté en 1717 et s'est achevée en 1744.

Chaussegros de Léry devait composer avec un terrain relativement plat, mais la présence de la Petite rivière, du fleuve Saint-Laurent et de ses débâcles printanières, de la butte et du marais à l'extrémité est de la ville ainsi que de plusieurs bâtiments existants compliquait toutefois grandement sa tâche. L'ingénieur a conçu une enceinte classique sur les côtés est et ouest de la ville, ainsi que sur une longue portion de son front nord (figure 6C). Or, dans la portion est de la ville, la colline de la Citadelle et le marais ne permettait pas la construction d'ouvrages réguliers et l'ingénieur y a donc construit une enceinte dotée seulement d'une escarpe apposée directement sur le versant nord du coteau (figure 6B).

Du côté sud de la ville, plusieurs bâtiments longeaient la commune du côté du fleuve Saint-Laurent et de la Petite rivière. L'espace entre le fleuve et ces maisons n'était pas suffisant pour la construction d'ouvrages avancés tels qu'un fossé ou un glacis. De plus, les débâcles printanières endommageaient les bâtiments et Chaussegros de Léry, craignant pour les ouvrages défensifs, préconisait des réserves de 30 toises (58,5 m) en bordure du fleuve (Roy 1939 : 90). L'ingénieur n'a cependant pas pu suivre ses propres recommandations sur toute la longueur du front sud. Les données archéologiques récentes témoignent notamment du fait que les travaux ont dû être modulés en cours de route afin de laisser autant de distance que possible entre le fleuve et les ouvrages du bastion Bonsecours (Ethnoscop 2020).

Selon les analyses des autorités, le front sud de la ville ne risquait pas d'attaque en règle puisqu'il était impossible à l'ennemi d'y installer un camp et une artillerie. De plus, on estimait que les attaques ne pouvaient provenir que de modestes embarcations naviguant sur le fleuve, là où les courants sont plutôt forts. Faute d'espace pour la construction d'ouvrages avancés, ce front se composait d'une escarpe de 13 pieds (4,2 m) de haut, surmontée d'un parapet de 6 pieds (1,95 m). Environ sept pieds (2,30 m) plus au nord, un mur de soutènement parallèle à l'escarpe complétait la muraille. Des contreforts, liant l'escarpe au mur de soutènement, assuraient plus de stabilité à l'ouvrage et enfin, l'espace entre les deux murs a

³ Des illustrations des principales composantes d'une enceinte bastionnée ont été placées en annexe 2 afin de faciliter la compréhension du texte.

été rempli de terre battue. Le sommet de ce terre-plein, pavé, servait alors de chemin de ronde (figure 6A) (Charbonneau 1992 : 25). Afin de permettre l'accès à la ville, huit portes et autant de poternes ont été réparties dans l'ouvrage défensif qui est demeuré en place une cinquantaine d'années.

Le secteur où se trouve le parc Fleury-Mesplet était, à l'époque de la ville fortifiée, traversé d'est en ouest par la courtine séparant les bastions de Québec, à l'est et Bonsecours, à l'ouest. Le parc se trouve entre la poterne de Contrecoeur, construite en 1737 dans l'axe de la rue Bonneau et la porte de la Canoterie, construite l'année suivante dans l'axe de la rue Berri (Stewart 2000 : 20-21). Les superpositions de différents plans d'époque datés de 1725 (plan 5), 1733 (plan 6) et 1752 (plan 7) illustrent quelques variantes concernant le tracé hypothétique de la courtine à travers le parc.

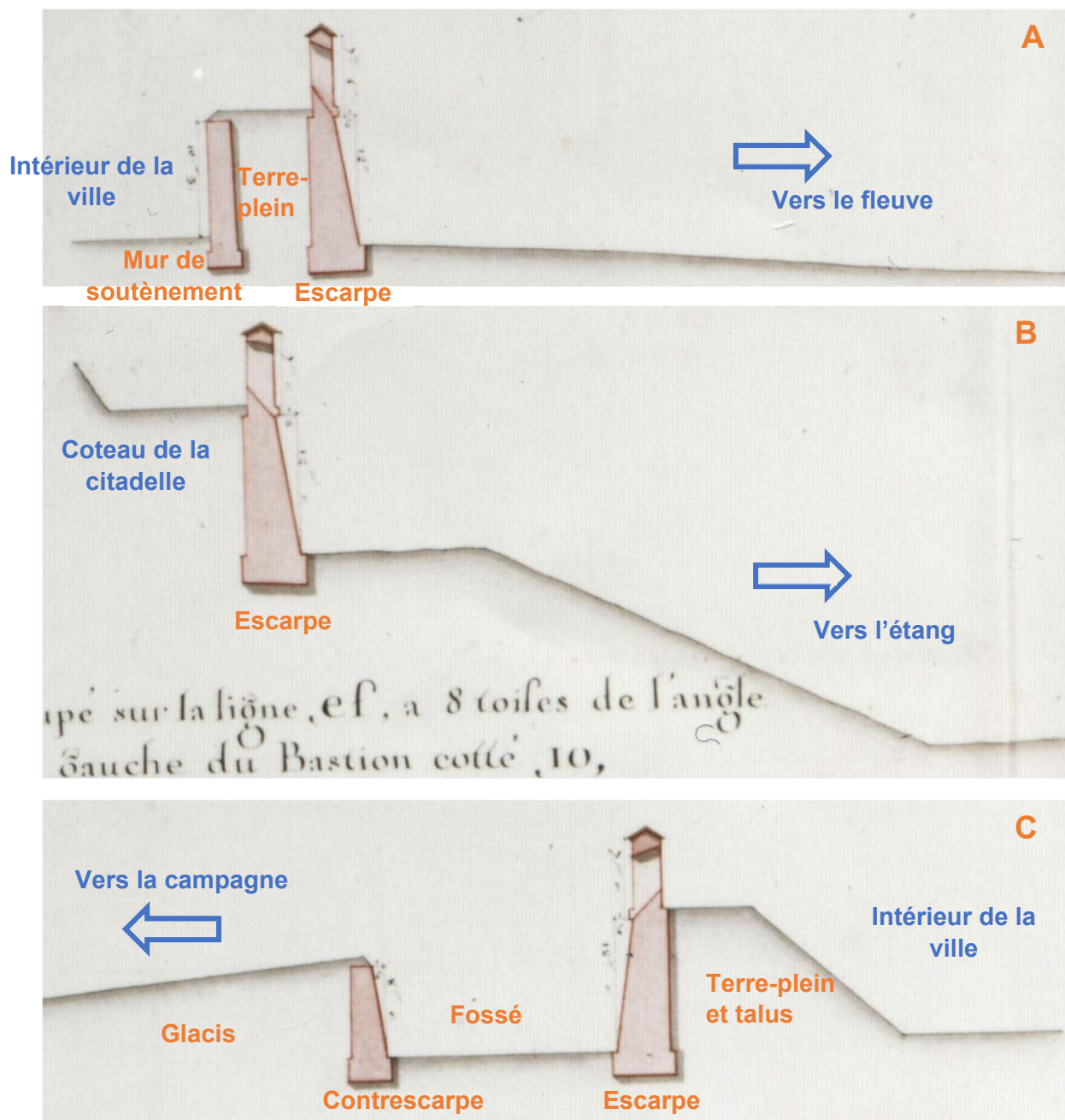


Figure 6. Montage des cartouches du plan de Franquet daté de 1752 et illustrant les trois profils des fortifications de la ville de Montréal (BAC, [archivianet] H3/340/Montréal/1752). On y voit, en haut, le profil du côté sud de la ville ; au centre, le profil situé au nord du coteau de la citadelle et en bas, celui des autres fronts de la ville.



PARC FLEURY-MESPLET, BfJ-17

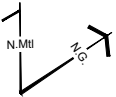
SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

SUPERPOSITION DU PLAN DE FRANQUET
DE 1752 À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 7

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION (MÉCANIQUE)
- 6A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BÉTON
- 6D1 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE
- BfJ-17 CODE BORDEN
- INTERVENTION ANTÉRIEURE**
- SOUS-OPÉRATION
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- VESTIGE
- 1B2 IDENTIFICATION DE VESTIGE

0 5 10 m
ÉCHELLE : 1/300



Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2024,
feuillets n° 31H12-010-0236 et 0237
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

2.5 Démolition des fortifications

En 1801, l'*Acte pour abattre les anciens Murs et Fortifications qui entourent la cité de Montréal* fut adopté (Lambert 1992 : 79). Les travaux débutèrent officiellement cette même année, mais ils ne commencèrent pas encore avant quelques années dans les environs de l'aire d'étude. D'après l'historien Alan Stewart (2000 : 6), en 1808, « les juges de paix demandent le démantèlement des murs de chaque côté de la porte du Gouvernement, lesquels tombent en ruines ». Cette porte se trouvait dans la portion sud de la place Jacques-Cartier. Un peu plus à l'est, la porte de la Canoterie (au sud de la rue Berri) a été démolie deux ans plus tard. L'ensemble des courtines et des flancs des bastions a été dérasé du côté sud de la ville, mais pas entièrement démoli. En effet, les faces des bastions ont été conservées jusqu'à une certaine hauteur afin de servir en tant que mur brise-glaces. De nouveaux murs ont ensuite été aménagés entre les épaules des anciens bastions, au-devant des courtines démolies, afin de « régulariser le nouveau front en une ligne presque droite qui serait moins endommagé par les glaces » (Stewart 2000 : 12).

Les murs auraient complètement été dérasés au cours des années 1820 et 1830 (*Ibid.* : 25). C'est notamment à cette époque, à la suite de la création de la Commission du Havre en 1830, qu'un parapet de pierres a été construit du côté sud de la rue des Commissaires (Desjardins 2016 : 251). Ce dernier remplaçait une estacade de bois aménagée quelques années auparavant au sud du mur brise-glaces formé par les anciennes fortifications.

Enfin, l'un des derniers ouvrages démolis était le bastion de Québec, à l'est de la porte de la Canoterie. En effet, ce bastion a été conservé beaucoup plus longtemps, soit jusqu'en 1881. Ses murs servaient d'enclos aux baraquements militaires qui s'y trouvaient (*Ibid.* : 14). Une illustration des années 1880 représente bien le bastion de Québec tout juste avant sa démolition (figure 7). On y voit notamment l'intersection de la rue Barrack (Berri) et des Commissaires (de la Commune).

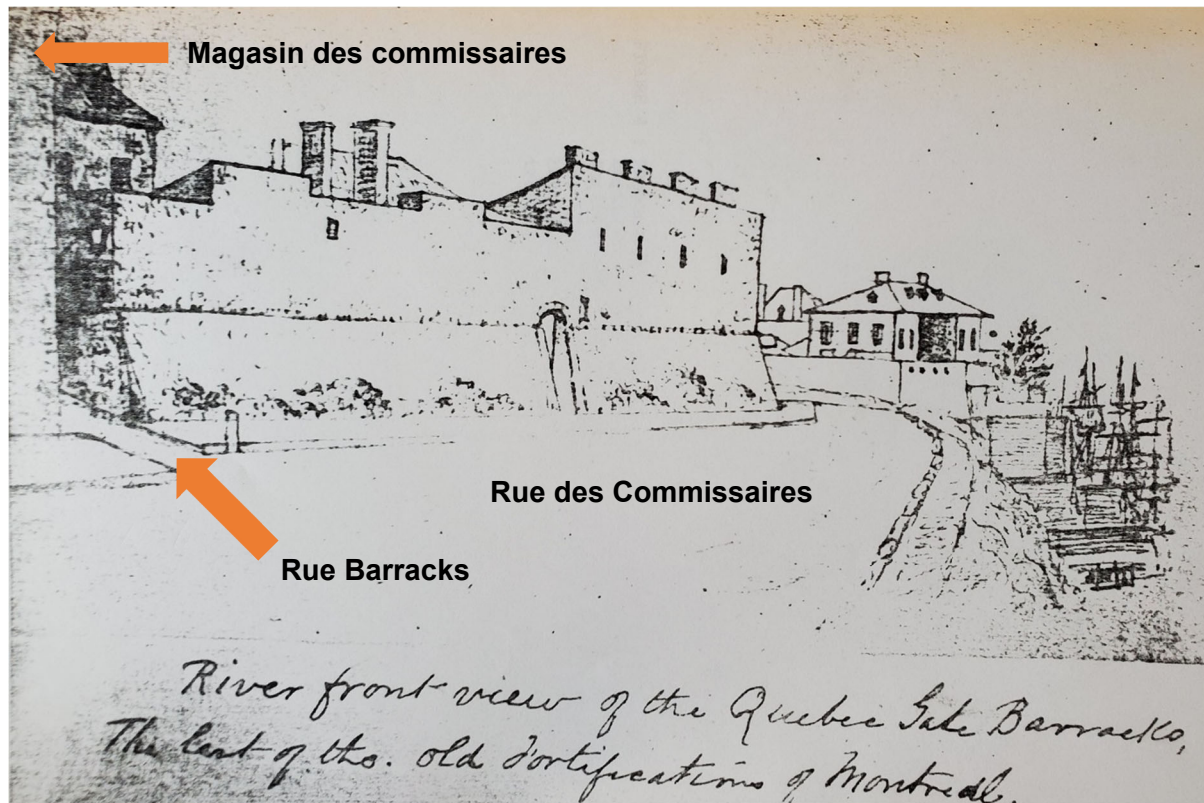


Figure 7. Le bastion de Québec vers 1880, à l'époque des baraquements militaires situés à l'angle des rues des Commissaires (de la Commune) et Barracks (Berri), vers l'est. Illustration de Roswell Corse Lyman (collection du Château Ramezay, tirée de Desjardins, 1982).

2.6 Magasin des commissaires

À l'époque de la démolition des fortifications, au début du XIX^e siècle, les commissaires de la ville entreprirent la construction de plusieurs quais entre la place Royale et la place Jacques-Cartier. La rue des Commissaires, suivant l'ancienne commune, assurait le lien entre ces quais. La portion de cette rue située devant la Pointe-à-Callière, que l'on nommait autrefois le chemin des Quais, était toutefois un peu plus ancienne puisqu'elle a été ouverte en 1792. La rue des Commissaires mesurait à l'origine entre 9 et 12 mètres, mais lorsque plusieurs travaux ont été réalisés dans le port de la ville à la fin du XIX^e siècle, sa largeur est passée à 30 mètres (Vieux.montreal.qc.ca).

La démolition des ouvrages fortifiés et l'aménagement de la rue entraînèrent un imposant remblaiement des berges du fleuve s'élevant jusqu'à environ 3,00 m dans certains secteurs. La première couche de ce remblaiement consistait en un épais dépôt de pierres, de mortier et de crépi issu de la démolition des fortifications. La surface de circulation de la rue des Commissaires a été aménagée au-dessus de cette couche (Ethnoscop 2022). Un plan de 1815 (figure 8) montre que dans le secteur où se trouve le parc Fleury-Mesplet les fortifications avaient été dérasées, mais pas totalement démolies. Le secteur est exempt de tout bâtiment. Quelques années plus tard toutefois, un premier bâtiment rectangulaire est érigé au centre du terrain (figure 9). La date de construction de ce bâtiment demeure incertaine. Selon quelques sources, le magasin des commissaires aurait été bâti en 1829 (Arkéos 2002 : 20 et Ethnoscop 2014 : 395) ou autour de cette date (Desjardins 1983 : 74). La chaîne de titres ne permet pas de clairement cibler l'année de construction du magasin (Desjardins 1982). Or, puisqu'il apparaît sur un plan de 1825, on peut présumer qu'il existait déjà à cette époque.

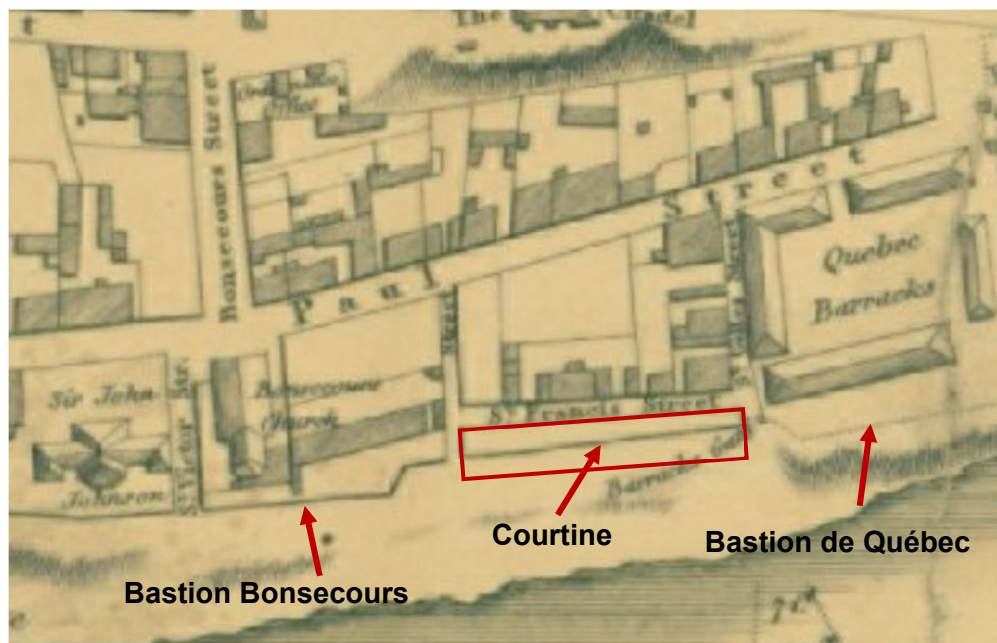


Figure 8. Extrait d'un plan de la ville de Montréal en 1815 par Joseph Bouchette (BAC, NMC0018290)

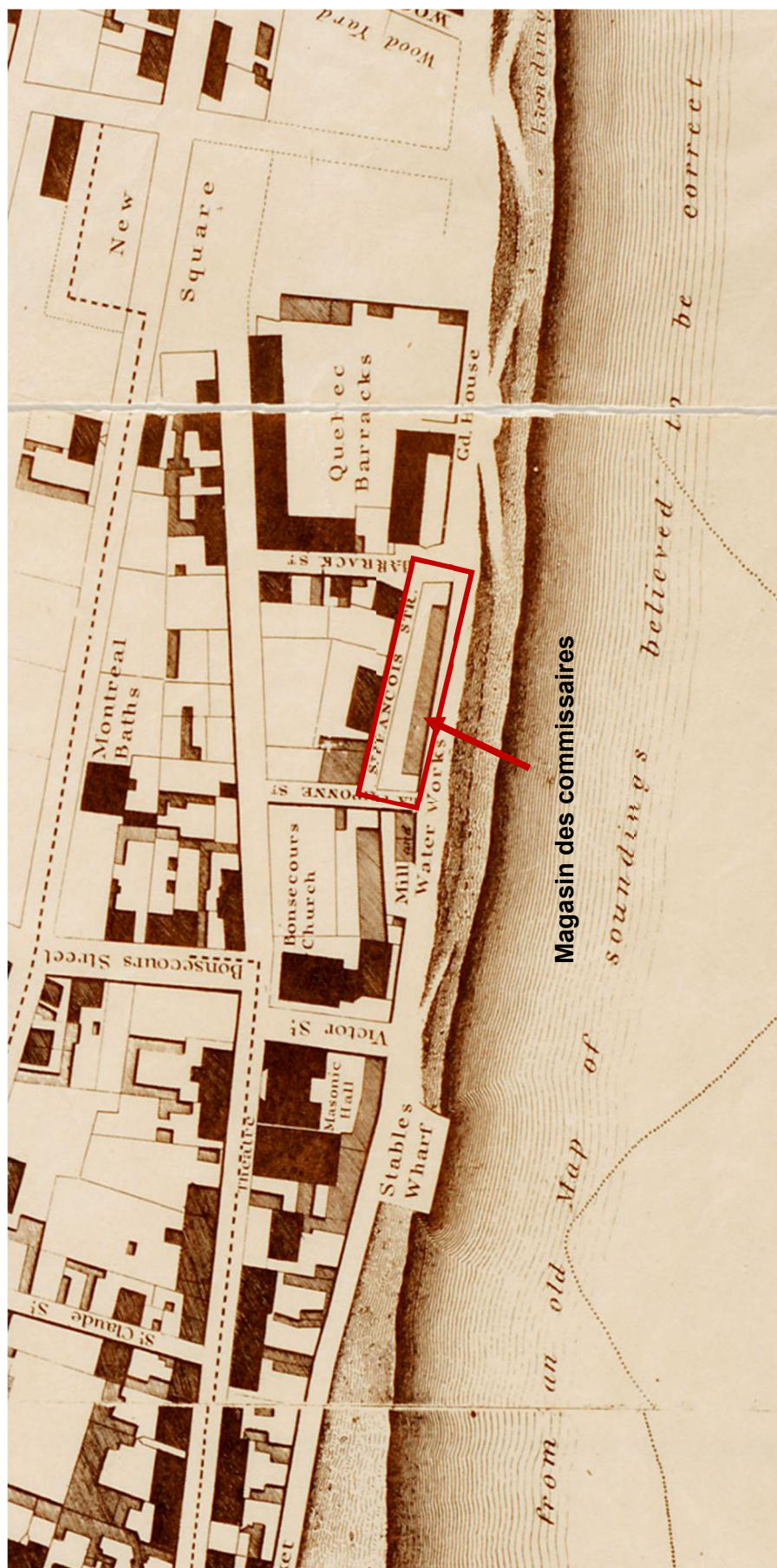


Figure 9. Extrait d'un plan de la ville de Montréal en 1825 par John Adams (BAC, [archivianet] H1/340/Montréal/1825)

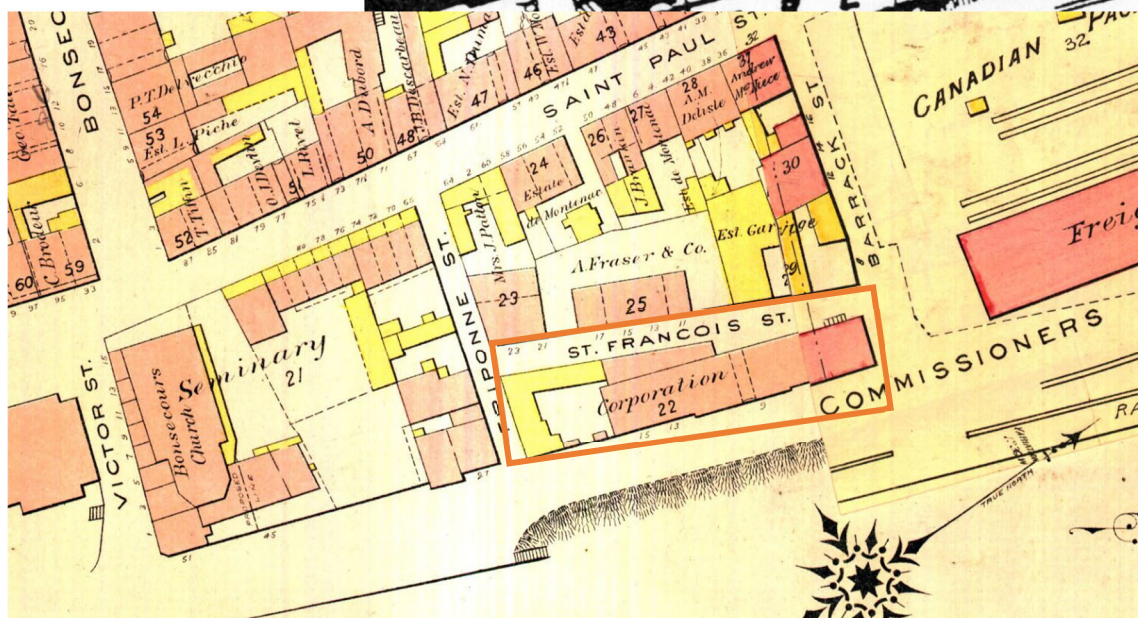
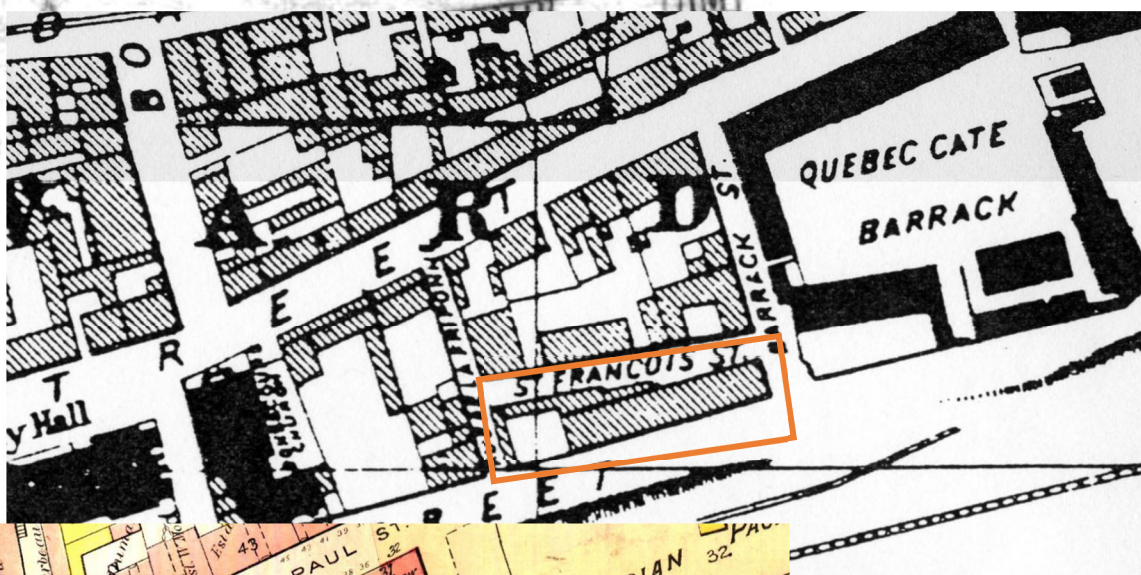


Figure 11. Extrait d'un plan de Montréal en 1846 par James Cane (BAnQ G/3454/M65/1846/C35 CAR)

Figure 12. Extrait d'un plan de Montréal en 1872 par Plunkett & Brady (BAnQ G/3454/M65/1873/P58 DCA)

Figure 13. Extrait d'un plan de Montréal en 1890 par Charles Goad (BAnQ G/1144/M65G475/G6/1890 DCA)



Figure 14. Vue du port, depuis l'élévateur du C.P., vers 1885, par William Notman & Son (collection, Musée McCord)

Une photographie prise en 1890 (figure 15) et un dessin daté de 1892 (figure 16) semblent contredire les informations du plan de Goad. En effet, il est possible de constater que les murs en ruine longeant les rues de la Friponne et Bonneau semblent plutôt en pierres. Il se pourrait donc que les bâtiments annexés au magasin des commissaires, même si certains d'entre eux sont représentés en bois sur le plan de Goad, étaient tout de même dotés de fondations en pierre. Peut-être s'agissait-il de l'ancien mur de propriété délimitant les jardins visibles sur le plan de 1829 (figure 10)? Ce mur aurait donc été récupéré par la suite. Enfin, le magasin des commissaires, tout comme plusieurs édifices voisins, a été démoli en 1891 au moment de l'élargissement de la rue des Commissaires. Un plan de 1892 représente le complexe du magasin des commissaires (figure 17). La propriété semble ceinturée d'un mur en pierre percé d'une ouverture donnant sur la rue des Commissaires. Le bâtiment en L longeant les rues Bonneau et de la Friponne y est identifié comme étant une remise (*shed*).

Une fois le magasin des commissaires démoli, la rue de la Commune a été élargie. Dès lors, le terrain accueille un marché de poissons (figure 18) (Desjardins 1982 : 7-8). Quelques années plus tard, la structure abritant le marché a été retirée et l'endroit transformé en stationnement. Enfin, dans les années 1980, le stationnement a été transformé en parc (Desjardins 1983).



Figure 15. La rue de la Friponne (Saint-François), vers l'ouest en 1890 (anonyme, collection Musée McCord)

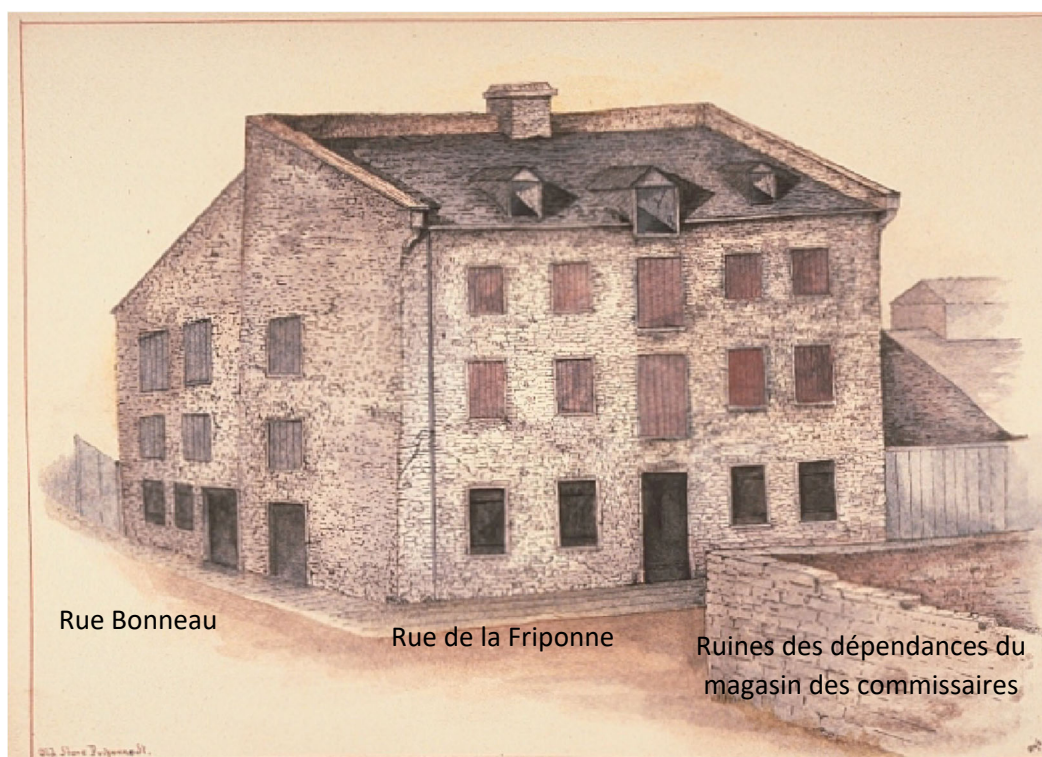


Figure 16. Intersection des rues Bonneau et de la Friponne, vers 1892, par John Hugh Ross (collection du musée McCord)

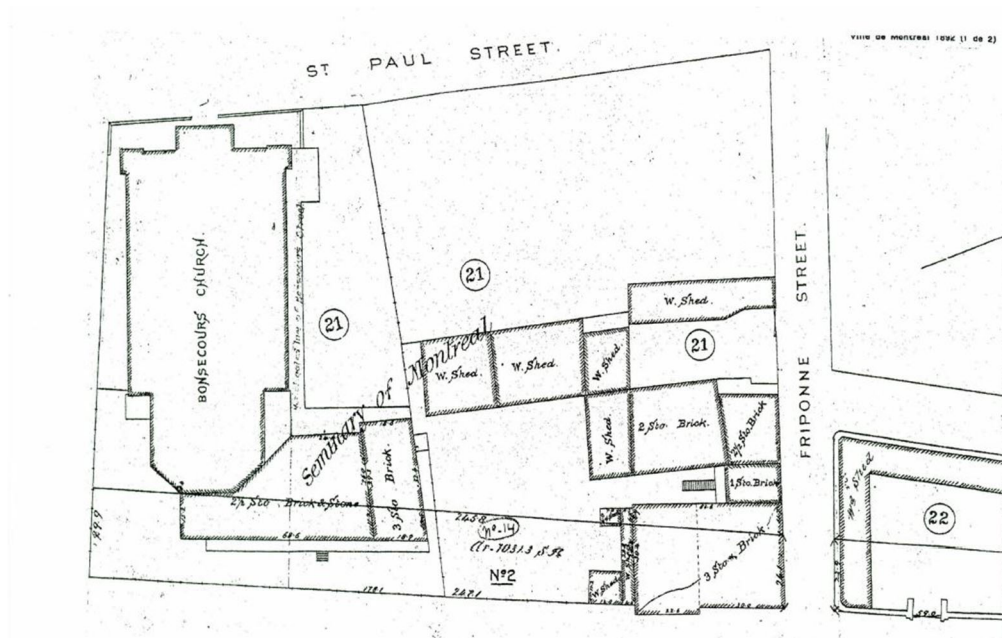


Figure 17. Extrait d'un plan d'élargissement de la rue de la Commune en 1892 (Archives de la ville de Montréal, STPE, coordination 2633, plan C-12-est)



Figure 18. Photographie du marché de poissons de la rue des Commissaires en 1930 (Musée McCord)

3. INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

Bien que toute la superficie du site archéologique présente un potentiel de documentation de l'évolution de ce secteur de Montréal, la supervision s'est concentrée aux endroits où les excavations risquaient le plus d'atteindre des contextes archéologiques connus ou présumés. Ce sont donc 13 secteurs de dimensions variables qui ont été soumis à cette supervision (plans 2, 8 et 9). Puisque les travaux se sont déroulés en plusieurs phases, certains espaces ont été excavés à deux reprises. Cela fait donc en sorte que la zone de chevauchement est identifiée par deux sous-opérations.

3.1 Rue de la Friponne et placette est

Le plus grand secteur de supervision consiste en l'emprise de la rue de la Friponne (sous-opérations 6A, 6B et 6F). L'excavation initiale qui s'y est déroulée (sous-opération 6A) avait pour objectif de retirer les couches de sols afin d'y aménager une fondation granulaire pour recevoir une nouvelle chaussée et un nouveau trottoir en pavés (photo 1). Ponctuellement, l'excavation s'est rendue plus en profondeur, entre autres là où des travaux sur le réseau d'égout avaient lieu (sous-opérations 6B et 6F). La séquence stratigraphique prédominante dans l'emprise de la rue consiste en une succession de remblais de pierre concassée et d'asphalte surmontant une couche de sable grossier brun beigeâtre contenant des cailloux et des pierres. Une profondeur maximale de 0,9 m a été généralement atteinte dans la sous-opération 6A sans qu'aucune autre couche ne soit mise au jour. Dans les sous-opérations 6B et 6F, l'excavation a atteint une profondeur maximale de 2,6 m. En plus des couches décrites précédemment, une couche d'argile grise a été observée à partir de 1,7 m de profondeur à la limite sud de la sous-opération 6B (figure 19). Cette couche pourrait correspondre au sol naturel archéologiquement stérile. Dans la sous-opération 6F toutefois, l'entièreté de l'excavation s'est déroulée dans de la pierre concassée malgré une profondeur atteinte de 2,2 m. Située en dehors de l'emprise de la rue de la Friponne, là où sera aménagée la nouvelle placette est, la sous-opération 6M a montré des contextes complètement bouleversés. En effet, cette excavation effectuée pour le remplacement d'une borne-fontaine est caractérisée par la présence de deux massifs électriques nord-sud, d'un aqueduc est-ouest et d'un égout, également est-ouest. Ces infrastructures ont été observées jusqu'à une profondeur maximale de 2,80 m. Aucun contexte archéologique n'a été découvert.



Photo 1. Vue générale de la sous-opération 6A, vue vers l'est (BjFj-17-2024-NUM1-10)

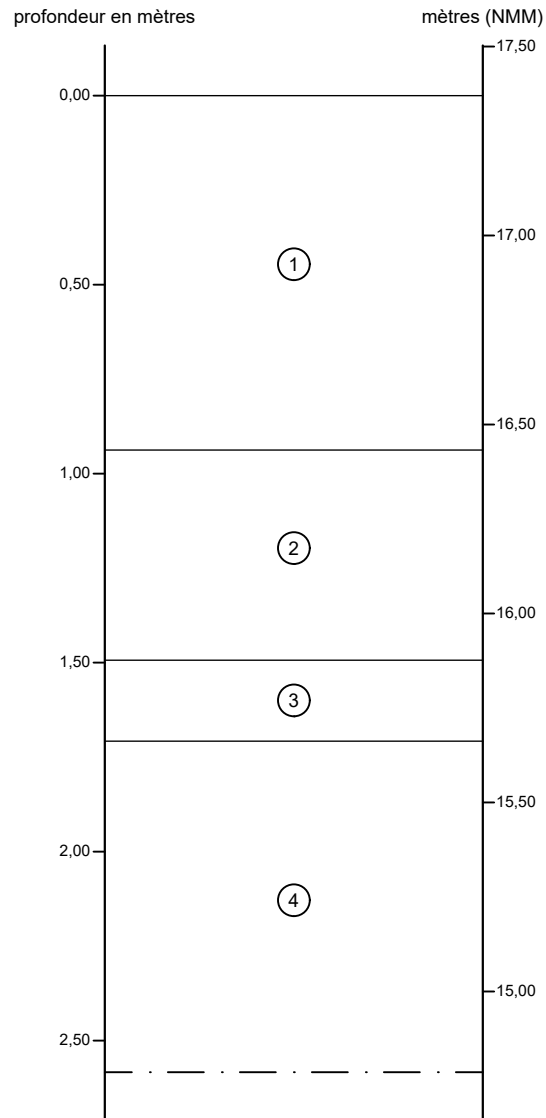
Parallèlement à la grande excavation dans la rue de la Friponne, une tranchée d'un maximum de 1,5 m de largeur (sous-opération 6E) et trois excavations rectangulaires (6C, 6D et 6G) ont été réalisées directement au sud de la sous-opération 6A. La tranchée 6E avait pour objectif la construction d'un nouveau massif électrique pour alimenter les trois lampadaires disposés à la limite nord du parc. En bordure sud de la tranchée 6E (photo 2), un mur de béton de 0,38 m d'épaisseur (plan 8, lots 6C1/6E1) a été dégagé sur une longueur de 14 m depuis la première base de lampadaire à l'ouest (sous-opération 6C). Le sommet de ce mur est apparu à une profondeur de 0,40 m alors que sa base n'a pas été atteinte malgré une profondeur de l'excavation d'environ 1,10 m. En fonction de l'emplacement de ce vestige, il pourrait être associé à la présence de l'annexe en bois illustrée sur le plan de Goad de 1890 (plan 10). Compte tenu de l'utilisation de béton, il pourrait s'agir d'une réfection plus tardive ou même d'une reconstruction au XX^e siècle lorsque le terrain est occupé par le marché aux poissons. Cette section du mur en béton a été préservée.



Photo 2. Vue générale de la sous-opération 6E avec le mur de béton 6C1/6E1, vue vers l'est (BjFj-17-2024-NUM1-32)

SOUS-OPÉRATION 6B, PAROI SUD

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



- ① Alternance de niveau d'asphalte de pierre concassée et de sable grossier brun contenant du gravier et des cailloux
- ② Sable fin brun grisâtre, hétérogène et ferme
- ③ Sable argileux brun beigeâtre, hétérogène et ferme, contenant de la pierre concassée et des fragments de calcaire
- ④ Argile grise
- · — Limite de fouille

* Altitudes provenant de <https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/produits-derives-de-base-du-lidar>

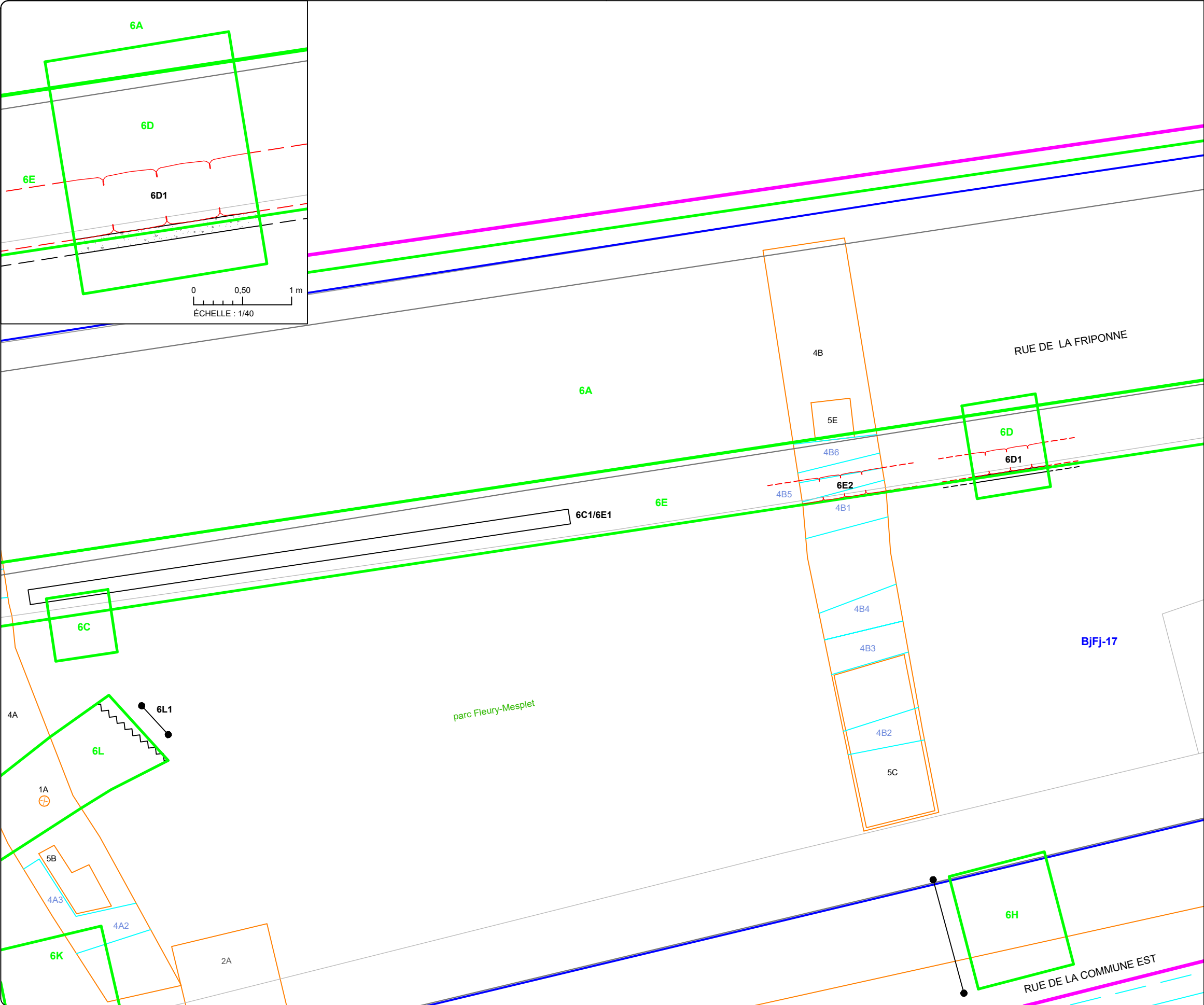
MON2201



ÉCHELLE : 1/20

ethnoscop

FIGURE 19



PARC FLEURY-MESPLET, BfJ-17

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

DÉTAILS DES VESTIGES DES
SOUS-OPÉRATIONS 6A, 6C, 6D ET 6E

PLAN 8

LEGÈNDE

INTERVENTION ANTÉRIEURE

SOUS-OPÉRATION

1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

VESTIGE

1B2 IDENTIFICATION DE VESTIGE

0 1 2 m

ÉCHELLE : 1/100

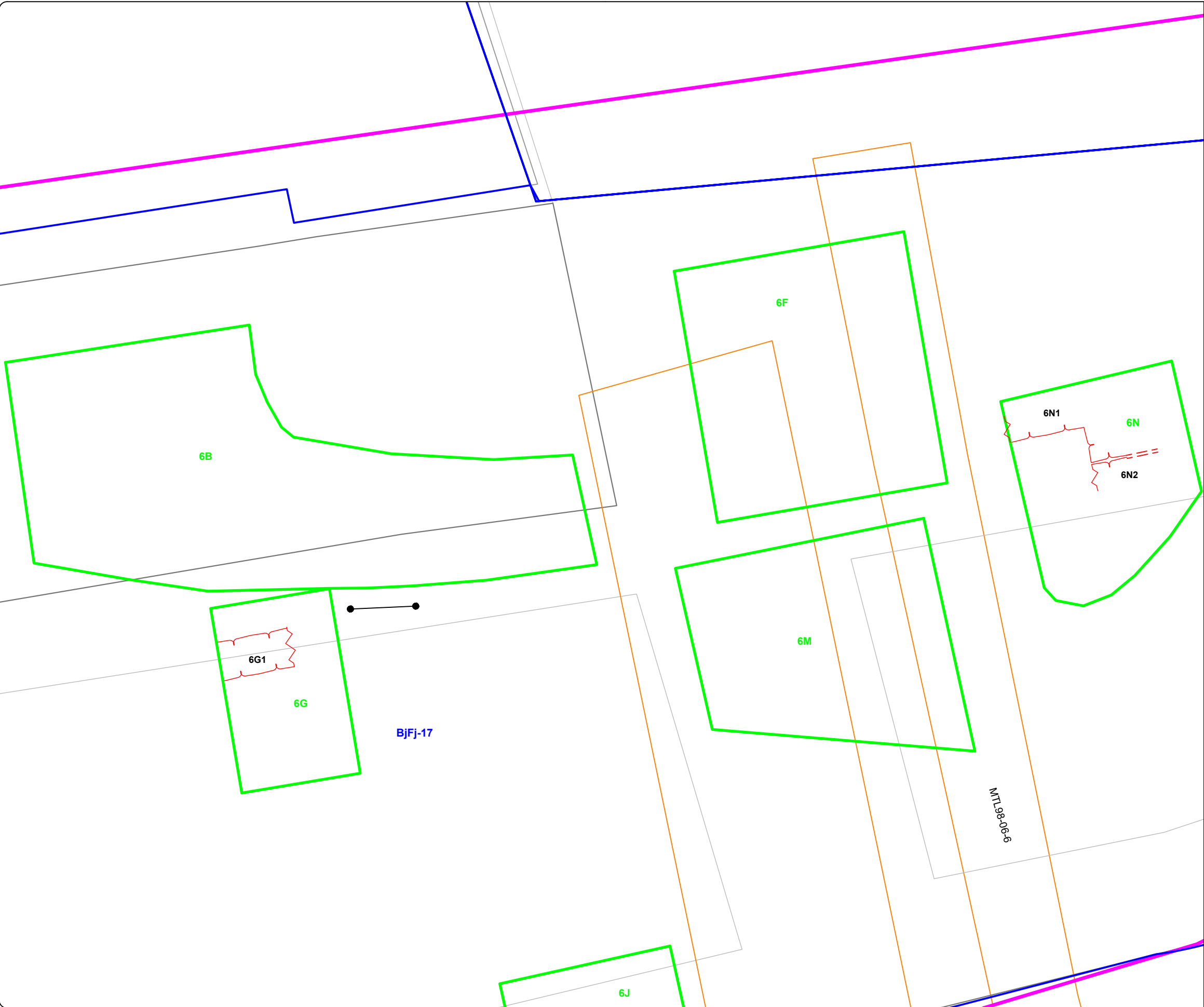
N.M.B.

0°

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2024,
feuillet n° 31H12-010-0236
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop



PARC FLEURY-MESPLET, BjFj-17

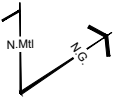
SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

DÉTAILS DES VESTIGES DES
SOUS-OPÉRATIONS 6G ET 6N

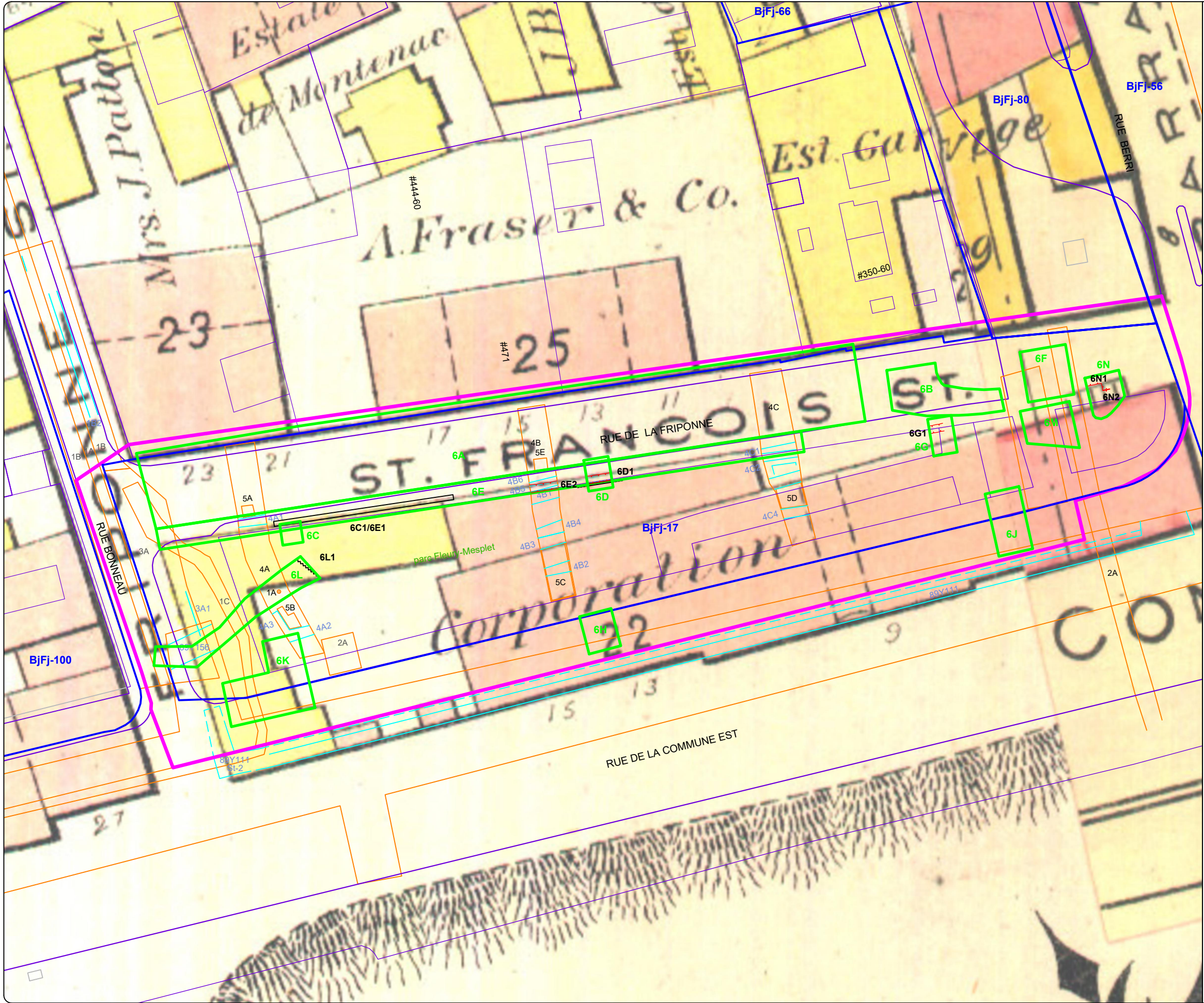
PLAN 9

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION (MÉCANIQUE)
- 6B IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- ~ VESTIGE DÉSTRUCTURÉ
- PROLONGEMENT DE VESTIGE
- 6G1 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE
- BjFj-17 CODE BORDEN
- INTERVENTION ANTÉRIEURE**
- SOUS-OPÉRATION
- 2A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

0 1 2 m
ÉCHELLE : 1/60



Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2024,
feuillet n° 31H12-010-0236
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)



PARC FLEURY-MESPLET, BfJ-17

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

SUPERPOSITION DU PLAN DE GOAD DE 1890 À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 10

AIRE D'INTERVENTION

SOUS-OPÉRATION (MÉCANIQUE)

6A

IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

MAÇONNERIE

BÉTON

6D1

IDENTIFICATION DE VESTIGE

SITE ARCHÉOLOGIQUE

BfJ-17

CODE BORDEN

INTERVENTION ANTÉRIEURE

SOUS-OPÉRATION

1A

IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

VESTIGE

1B2

IDENTIFICATION DE VESTIGE

05 m10 m

ÉCHELLE : 1/300

1

N.M.B.

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

100

101

102

103

104

105

106

107

108

109

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

128

129

130

131

132

133

134

135

136

137

138

139

140

141

142

143

144

145

146

147

148

149

150

151

152

153

154

155

156

157

158

159

160

161

162

163

164

165

166

167

168

169

170

171

172

173

174

175

176

177

178

179

180

181

182

183

184

185

186

187

188

189

190

191

192

193

194

195

196

197

198

199

200

201

202

203

204

205

206

207

208

209

210

211

212

213

214

215

216

217

218

219

220

221

222

223

224

225

226

227

228

229

230

231

232

233

234

235

236

237

238

239

240

241

242

243

244

245

246

247

248

249

250

251

252

253

254

255

256

257

258

259

260

261

262

263

264

265

266

267

268

269

270

271

272

273

274

275

276

277

278

279

280

281

282

283

284

285

286

287

288

289

290

291

292

293

294

295

296

297

298

299

300

301

302

303

304

305

306

307

308

309

310

311

312

313

314

315

316

317

318

319

320

321

322

323

324

325

326

327

328

329

330

331

332

333

334

335

336

337

338

339

340

341

342

343

344

345

346

347

348

349

350

351

352

353

354

355

356

357

358

359

360

361

362

363

364

365

366

367

368

369

370

371

372

373

374

375

376

377

378

379

380

381

382

383

384

385

386

387

388

389

390

391

392

393

394

395

396

397

398

399

400

401

402

403

404

405

406

407

408

409

410

411

412

413

414

415

416

417

418

419

420

421

422

423

424

425

426

427

428

429

430

431

432

433

434

435

436

437

438

439

440

441

442

443

444

445

446

447

448

449

450

451

452

453

454

455

456

457

458

459

460

461

462

463

464

465

466

467

468

469

470

471

472

473

474

475

476

477

478

479

480

481

482

483

484

485

486

487

488

489

490

491

492

493

494

495

496

497

498

499

500

501

502

503

504

505

506

507

508

509

510

511

512

513

514

515

516

517

518

519

520

521

522

523

524

525

526

527

528

529

530

531

532

533

534

535

536

537

538

539

540

541

542

543

544

545

546

547

548

549

550

551

552

553

554

555

556

557

558

559

560

561

562

563

564

565

566

567

568

569

570

571

572

573

574

575

576

577

578

579

580

581

582

583

584

585

586

587

588

589

590

591

592

593

594

595

596

597

598

599

600

601

602

603

604

605

606

607

608

609

610

611

612

613

614

615

616

617

618

619

620

621

622

623

624

625

626

627

628

629

630

631

632

633

634

635

636

637

638

639

640

641

642

643

644

645

646

647

648

649

650

651

652

653

654

655

656

657

658

659

660

661

662

663

664

665

666

667

668

669

670

671

672

673

674

675

676

677

678

679

680

681

682

683

684

685

686

687

688

689

690

691

692

693

694

695

696

697

698

699

700

701

702

703

704

705

706

707

708

709

710

711

712

713

714

715

716

717

718

719

720

721

722

723

724

725

726

727

728

729

730

731

732

733

734

735

736

737

738

739

740

741

742

743

744

745

746

747

748

749

750

751

752

753

754

755

756

757

758

759

760

761

762

763

764

765

766

767

768

769

770

771

772

773

774

775

776

777

778

779

780

781

782

783

784

785

786

787

788

789

790

791

792

793

794

795

796

797

798

799

800

801

802

803

804

805

806

807

808

809

810

811

812

813

814

815

816

817

818

819

820

821

822

823

824

825

826

827

828

829

830

831

832

833

834

835

836

837

838

839

840

841

842

843

844

845

846

847

848

849

850

851

852

853

854

855

856

857

858

859

860

861

862

863

864

865

866

867

868

869

870

871

872

873

874

875

876

877

878

879

880

881

882

883

884

885

886

887

888

889

890

891

892

893

894

895

896

897

898

899

900

901

902

903

904

905

906

907

908

909

910

911

912

913

914

915

916

917

918

919

920

921

922

923

924

925

926

927

928

929

930

931

932

933

934

935

936

937

938

939

940

941

942

943

944

945

946

947

948

949

950

951

952

953

954

955

956

957

958

959

960

961

962

963

964

965

966

967

968

969

970

971

972

973

974

975

976

977

978

979

980

981

982

983

984

985

986

987

988

989

990

991

992

993

994

995

996

997

998

999

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet n° 31H12-010-0236 SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

ethnoscop

MON2201

Environ 6 m à l'est, dans le prolongement de ce mur en béton, se trouve un mur en pierre (lot 6E2) qui a été partiellement dégagé sur une longueur d'environ 2 m, dans le secteur correspondant à l'emprise de la sous-opération 4B associée à l'inventaire archéologique de 2019. Le vestige 6E2 est associé à la maçonnerie 4B5, identifiée en 2023 comme étant le mur nord du magasin. Il s'agit en fait, pour être plus précis, du mur nord de ce magasin, après son agrandissement complété au milieu du XIX^e siècle. Cette section du vestige a été préservée.

Un peu à l'est, un autre segment de ce mur a été localisé (lot 6D1). Contrairement au vestige 6E2 dont le parement sud n'était pas visible, ce dernier a été dégagé sur toute sa largeur. Il est possible de confirmer qu'il est constitué d'une portion de maçonnerie en pierre de 0,6 m d'épaisseur à laquelle s'adosse, à son parement sud, un revêtement de béton de 0,15 m. Si la base de la portion en pierre n'a pas été atteinte, celle de la partie en béton se trouve à 1,40 m sous la surface. Cela semble suggérer un ajout tardif, peut-être pour consolider le mur qui se désagrégeait. Dans le prolongement de la tranchée 6E, plus à l'est, ce vestige n'a pas été observé.

Dans la sous-opération 6G, une section d'un mur en pierre orienté est-ouest (lot 6G1) a été mise au jour directement sous le massif électrique à reconstruire. Son sommet est apparu à 1 m sous la surface alors que sa base repose à 1,4 m de profondeur (photo 3). Seules deux assises subsistent. Aucune couche de sol associée aux activités qui se seraient tenues à leurs abords n'a été trouvée. En effet, plusieurs perturbations modernes les ont éliminées. Compte tenu de l'emplacement de la base de lampadaire à construire, ce vestige a été démoli dans l'emprise de la sous-opération 6G. Le vestige 6G1 peut être associé à une section de l'assemblage des vestiges dans la sous-opération 6N. Cet assemblage consiste en un segment est-ouest d'une longueur visible de 1,55 m et d'une section nord-sud dégagée sur un peu plus de 1 m de longueur (vestige 6N1). Cette section nord-sud est simplement constituée d'une grande pierre taillée d'environ 0,15 m d'épaisseur (plan 9 et photo 4). La section est-ouest a été observée sur une hauteur de 0,90 m, mais sa base n'a pas été atteinte. L'extrémité sud de la grande pierre s'adosse au parement nord d'une autre section de mur, celle-ci probablement orientée est-ouest (lot 6N2). Il est difficile de le confirmer puisque cette portion du vestige ne consiste qu'en une masse de maçonnerie dégagée sur 0,30 m nord-sud et 0,60 m est-ouest (photo 5). Sa limite nord est rectiligne, confirmant qu'il a été construit ainsi, mais ses limites ouest et sud sont inégales, ce qui témoigne qu'une grande partie du vestige a été arraché par le passé. D'ailleurs, au sud du vestige, l'ensemble du volume excavé est constitué de pierre concassée.

Selon la superposition du plan de Goad de 1890, le petit vestige est-ouest (lot 6N2) grandement perturbé, correspondrait au mur nord du bâtiment principal du magasin des commissaires tandis que le vestige 6N1 correspondrait à la fondation supportant un escalier adossé au nord du bâtiment (plan 10). Cet escalier servait probablement à accéder au premier niveau, lequel semble surélevé par rapport au niveau des rues environnantes tel qu'il est possible de le voir sur la photographie de 1885 (figure 14). D'ailleurs, la grande pierre taillée formant la section nord-sud pourrait correspondre à une des marches de cet escalier. Ces vestiges étant partiellement en conflit avec les travaux, ils ont été dérasés sur environ 0,80 m de hauteur, laissant leur portion inférieure en place.



Photo 3. Vestige 6G1 sous un massif électrique, vue vers l'ouest (BjFj-17-2024-
NUM1-41)



Photo 4. Vestiges 6N1 et 6N2, vue vers l'ouest (BjFj-17-2024-NUM1-93)

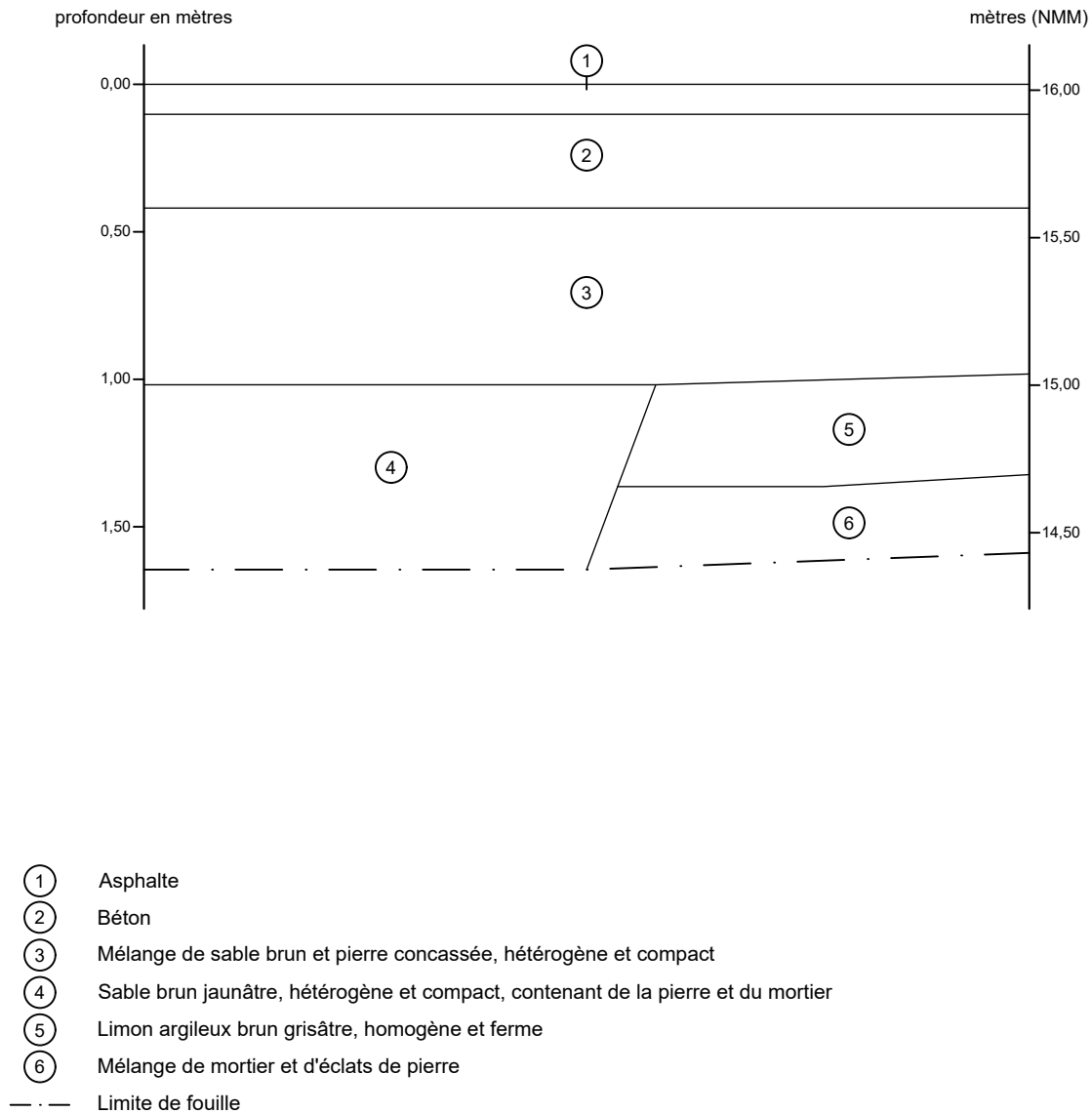


Photo 5. Vestige 6N1, section nord-sud adossée au parement nord du vestige 6N2, vue vers l'est (BjFj-17-2024-NUM1-95)

3.2 Rue de la Commune

En bordure de la rue de la Commune, la relocalisation de lampadaires a nécessité des excavations ponctuelles (sous-opérations 6H, 6J et 6K). Aucune de ces excavations n'a permis de documenter des contextes archéologiques intègres qui dans ce secteur seraient entre autres associés à la portion avant du magasin des commissaires. En effet, ces espaces ont été complètement remaniés pour la construction de la rue de la Commune et des infrastructures, dont les bases de lampadaires à relocaliser. De plus, un aqueduc haute pression de grand diamètre orienté est-ouest a été localisé dans la portion sud de la sous-opération 6K. Le sommet de cet élément a été atteint à une profondeur de 1,6 m. Dans la sous-opération 6H, une imposante tranchée comblée de sable jaunâtre contenant de la pierre et du mortier occupant la moitié sud de la sous-opération correspond probablement à la tranchée excavée pour cet élément bien que l'aqueduc lui-même n'ait pas été observé (figure 20, couche 4). Dans cette sous-opération, cette excavation tronque deux couches de sol liées au rehaussement du terrain pour l'aménagement de la rue de la Commune. Atteinte à une profondeur de 1 m, la couche supérieure (couche 5) est constituée de limon argileux brun grisâtre. Ce remblai de rehaussement repose au sommet (prof. 1,3 m) d'une couche composée de poussière et de fragments de mortier contenant des fragments et quelques éclats de pierres (couche 6) ; une accumulation probablement liée à la démolition des fortifications. Cette couche a été observée jusqu'à la base de l'excavation, soit 1,6 m. Étant donné la présence de remblais anciens, aucun contexte archéologique préservé n'a été observé. Il en est de même dans la sous-opération 6K (photo 6). Cette sous-opération était occupée par de nombreux services publics (puisard, égout, aqueduc, base de lampadaire et massifs électriques). Entre ces services, un sondage mécanique exploratoire de petite dimension (moins de 1 m²) a simplement permis de confirmer que les travaux n'auraient aucun impact sur des ressources archéologiques. En effet, le sondage a atteint 1,8 m sous la surface actuelle et a permis de confirmer la présence d'une couche de remblai de rehaussement composée d'argile sableuse brune contenant des fragments de calcaire et de briques. Finalement, dans la portion est de l'aire d'intervention, la sous-opération 6J est caractérisée par une séquence stratigraphique simple. Comme dans les deux autres sous-opérations, l'entièreté de l'excavation est occupée par une succession de couches de pierre concassée associées à l'enfouissement des services publics, dont un égout unitaire dans la portion sud (photo 7). Bien qu'une profondeur de 1,6 m ait été atteinte, aucun sol en place n'a été observé.

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



* Altitudes provenant de <https://www.donnéesquebec.ca/recherche/dataset/produits-derives-de-base-du-lidar>



ÉCHELLE : 1/25

MON2201
ethnoscop

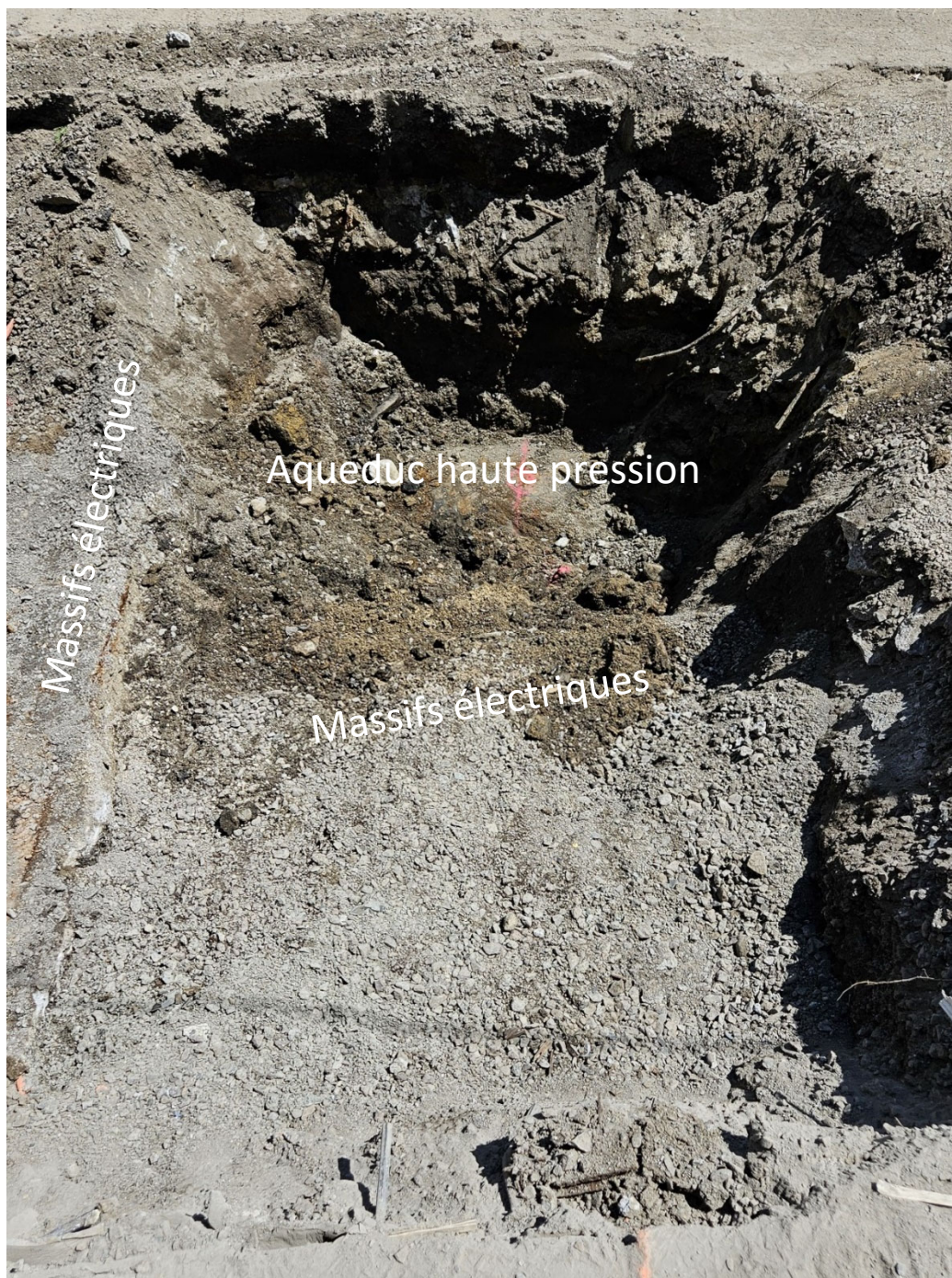


Photo 6. Portion ouest de la sous-opération 6K présentant de nombreuses perturbations modernes, vue vers le sud (BjFj-17-2024-NUM2-7)



Photo 7. Sous-opération 6J présentant de nombreuses perturbations modernes, vue vers le sud-ouest (BjFj-17-2024-NUM1-54)

3.3 Placette ouest

Finalement, dans la portion ouest du parc, et débordant dans l’emprise de la rue Bonneau, une excavation a été effectuée afin d’implanter un nouveau puisard et de raccorder celui-ci à un regard sous la rue Bonneau. Cette excavation d’une largeur moyenne de 2 m a atteint une profondeur maximale de 2,2 m à l’emplacement du nouveau puisard. Sur le tracé de l’égout, elle varie entre 1,1 m et 1,3 m. Au regard sous la rue Bonneau où l’égout pluvial se raccorde, cette profondeur atteint 1,5 m (photo 8). Aucun contexte archéologique n’a été observé dans cette tranchée. Il avait d’ailleurs été planifié des excavations dont la profondeur n’entraînait pas en conflit avec les vestiges des fortifications dégagés dans la sous-opération 4A de l’inventaire de 2019.



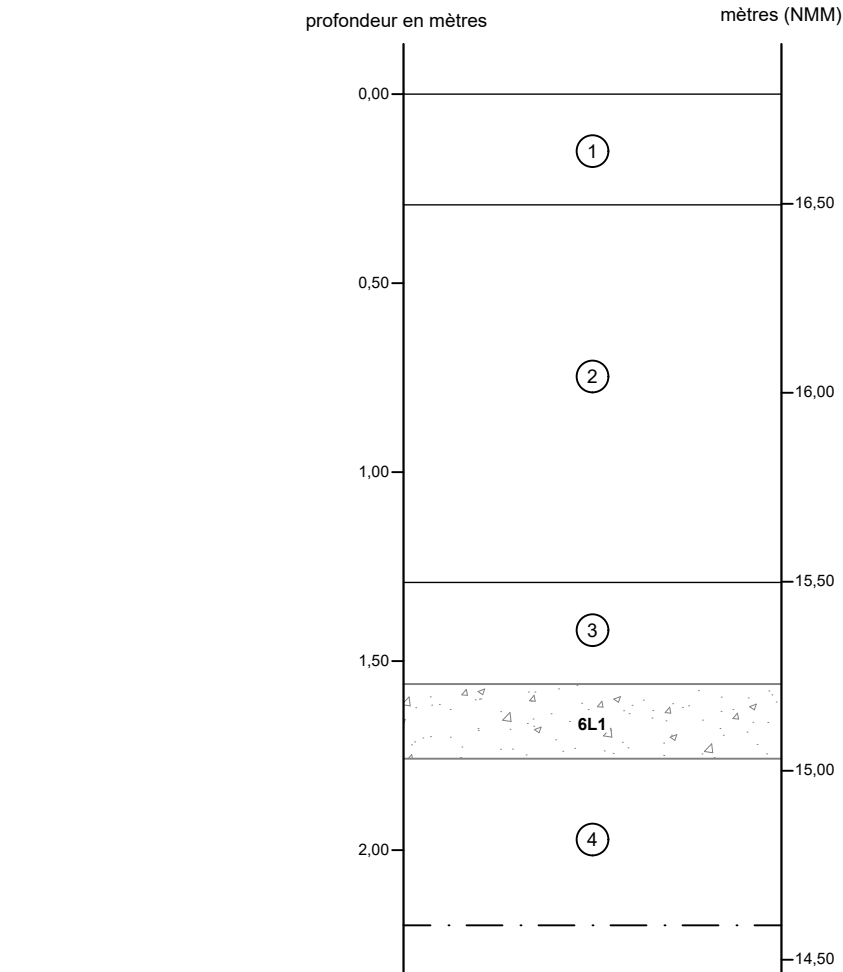
Photo 8. Vue générale de la sous-opération 6L, vue vers le nord-est (BjFj-17-2024-NUM1-77)

Dans le secteur nord, là où l'excavation a atteint la plus grande profondeur, la séquence stratigraphique est composée d'un terreau de surface sablo-limoneux de 0,3 m d'épaisseur surmontant un remblai de rehaussement constitué de sable limoneux brun jaunâtre (figure 21). La base de ce remblai (prof. 1,3 m) repose sur une couche de pierre concassée de 0,3 m d'épaisseur. Cette dernière recouvre une dalle de béton de 0,2 m d'épaisseur dégagée sur une très petite superficie et dont la surface présente un fini similaire à du terrazzo (plan 8, lot 6L1). Cet élément semble associé à un plancher (photo 9). Bien qu'une section d'un plancher de béton ait été trouvée plus à l'est dans la sous-opération 4C lors de l'inventaire de 2019, celui-là ne lui est probablement pas associé. En effet, le magasin ne s'étendait pas jusqu'à cet endroit (plan 10). Toutefois, au XX^e siècle, au moment où le marché aux poissons est aménagé, le secteur est occupé par un bâtiment (plan 11 et figure 18). Alors que la portion est ne soit constituée que d'un toit supporté par des piliers, la portion en bordure de la rue Bonneau consiste en un bâtiment fermé. Le vestige de béton pourrait donc correspondre au plancher de cet édifice. Ce plancher repose sur un remblai de sable limoneux brun contenant des fragments de calcaire. Cette couche de remblai mise en place après la démolition du magasin des commissaires occupe la portion inférieure de la séquence stratigraphique jusqu'à la base de l'excavation à 2,2 m. Aucun autre vestige n'a été localisé dans cette tranchée.



Photo 9. Portion est de la sous-opération 6L montrant le vestige d'un plancher en béton (6L1) en paroi est, vue vers le nord (BjFj-17-2024-NUM1-61)

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



- ① Sable loameux brun, homogène et ferme
- ② Sable limoneux brun jaunâtre, hétérogène et ferme
- ③ Pierre concassée grise
- ④ Sable limoneux brun, homogène et ferme, contenant des fragments de calcaire
-  Béton
- 6L1** Identification de vestige
- · — Limite de fouille

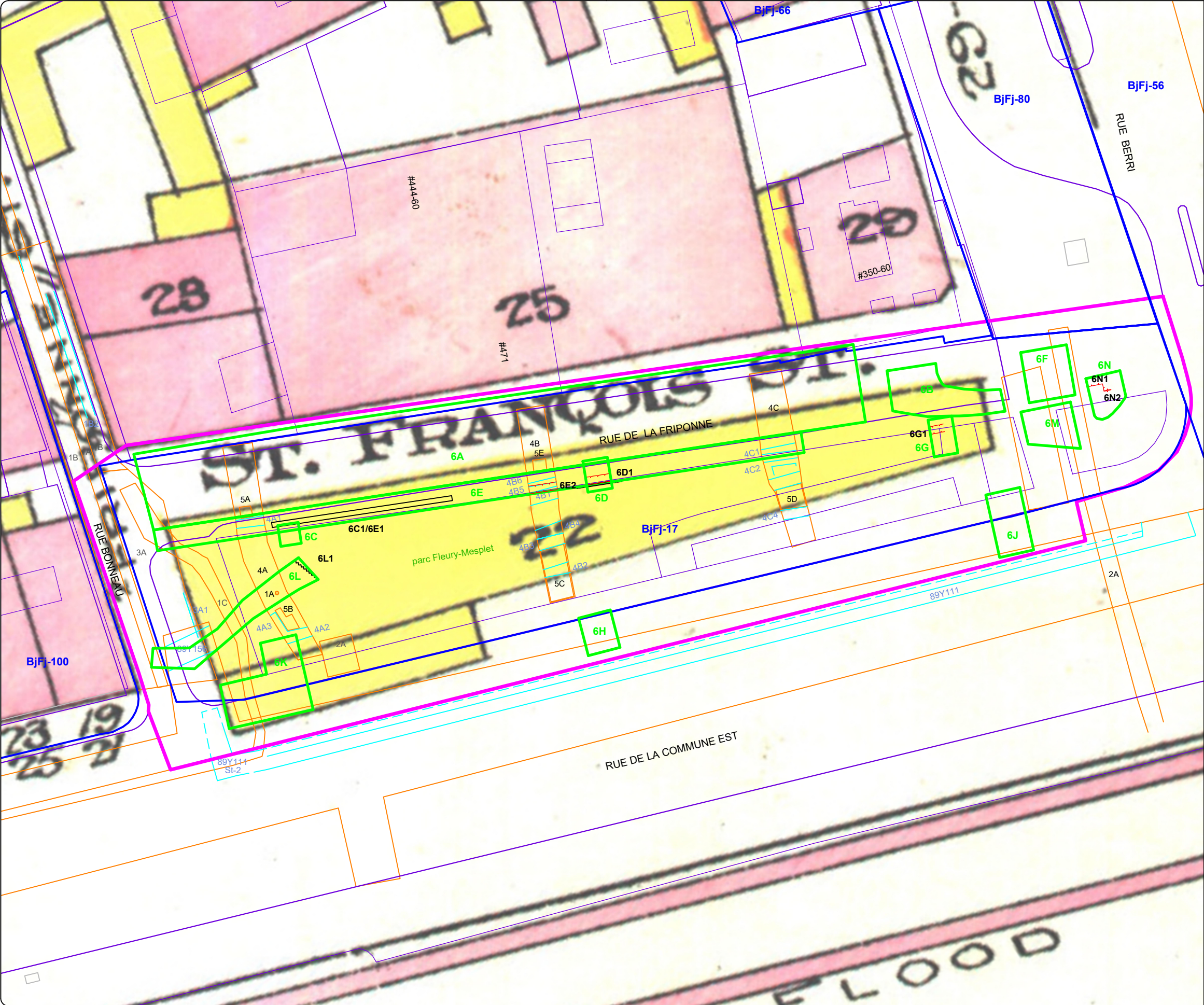
* Altitudes provenant de <https://www.donnéesquebec.ca/recherche/dataset/produits-derives-de-base-du-lidar>

MON2201



ÉCHELLE : 1/20

ethnoscop



PARC FLEURY-MESPLET, BfJ-17

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

SUPERPOSITION DU PLAN DE GOAD DE 1912 À LA TRAME ACTUELLE

PLAN 11

AIRE D'INTERVENTION

SOUS-OPÉRATION (MÉCANIQUE)

6A

IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

MAÇONNERIE

BÉTON

6D1

IDENTIFICATION DE VESTIGE

SITE ARCHÉOLOGIQUE

BfJ-17

CODE BORDEN

INTERVENTION ANTÉRIEURE

SOUS-OPÉRATION

1A

IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

VESTIGE

1B2

IDENTIFICATION DE VESTIGE

0

5

10 m

ÉCHELLE : 1/300

1

N.Mt

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal,
feuillet n° 31H12-010-0236
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

ethno

scop

MON2201

4. CONCLUSION

Le réaménagement du parc Fleury-Mesplet a entraîné de nombreuses excavations, entre autres pour la reconstruction des infrastructures. Un inventaire archéologique avait été réalisé en 2019 en prévision de ces travaux et avait pour mandat de mieux documenter les contextes archéologiques en place et émettre des recommandations quant à leur préservation. Lors des travaux de 2024, une surveillance archéologique a été effectuée afin de s'assurer que les ressources archéologiques ne soient pas compromises. De plus, cette intervention visait à enregistrer tout contexte archéologique inédit et statuer sur la préservation de ceux-ci le cas échéant.

La supervision archéologique qui s'est déroulée de manière discontinue entre le 3 juillet et le 6 septembre 2024 a permis de documenter quelques vestiges déjà répertoriés ainsi que quelques-uns qui n'avaient pas encore été relevés. D'une manière générale les excavations n'ont pas atteint une profondeur suffisante pour permettre la découverte de nouveaux contextes associés aux fortifications ou à quelconques occupations antérieures au XIX^e siècle. Le projet de construction avait d'ailleurs été conçu de manière à éviter tout conflit avec ces vestiges. Ce sont donc quelques sections du mur de fondation nord du magasin des commissaires et de l'annexe nord ainsi que le vestige d'un escalier en bordure nord du magasin qui ont été partiellement dégagés lors des travaux liés au réaménagement de la rue de la Friponne et de la portion nord du parc et de la placette est. Dans la section sud du parc, en bordure de la rue de la Commune, aucun contexte archéologique n'a été trouvé. Ce secteur a été fortement bouleversé par le passé lors de la construction des infrastructures. Finalement, dans le secteur de la placette ouest, seule une toute petite portion du plancher en béton du bâtiment du marché aux poissons a été relevée sous des remblais de démolition et d'aménagement du stationnement au milieu du XX^e siècle.

Les découvertes réalisées lors de ce projet, bien que de plus faibles ampleurs que celles issues de l'intervention de 2019, confirment le potentiel de documentation de l'évolution de ce terrain. Toutes excavations prévues dans l'emprise du site archéologique BjFj-17 doivent être soumises pour une évaluation et le cas échéant une intervention archéologique.

BIBLIOGRAPHIE

ARKÉOS,

- 1991 *Projet de Pointe-à-Callière, fouilles archéologiques place Royale, corridor sud*. Ville de Montréal, Ministère des Affaires culturelles.
- 2002 *Interventions archéologiques réalisées dans le Vieux-Montréal et sa périphérie, 2000-2001. Rues Bonneau (MTL00-06-8), Saint-François-Xavier (MTL00-06-10), Saint-Maurice (MTL00-06-16), William (MTL01-06-10), Saint-Sulpice (MTL01-06-9), McGill (MTL00-06-9, BjFj-04, BiFj-25, BiFj-61, BiFj-62, BiFj-71)*. Bell Canada, rapport inédit.

CHARBONNEAU, André,

- 1982 *Québec, ville fortifiée du XVIII^e au XIX^e siècle*. Québec, éditions du Pélican.
- 1992 « Les fortifications de Montréal », dans Alan STEWART et Phyllis LAMBERT, *Montréal, ville fortifiée au XVIII^e siècle*. Montréal, Centre canadien d'architecture, p. 19-30.

DESJARDINS, Pauline,

- 1982 *Évaluation du potentiel archéologique de la Commune 1*. Société d'archéologie et de Numismatique de Montréal, MAC.
- 1983 *Expertises archéologiques, Vieux-Montréal, 1982*. Ville de Montréal/Société d'archéologie et de Numismatique de Montréal/MAC, rapport inédit.
- 2016 « Au Vieux-Port de Montréal » dans BALAC, Anne-Marie et François C. BÉLANGER (dir.), *Lumières sous la ville, quand l'archéologie raconte Montréal*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, Ville de Montréal, Ministère de la Culture et des Communications, Collection Signes des Amériques, p. 248-255.

ETHNOSCOP,

- 2004 *Interventions archéologiques 2000-2001*. Montréal, Ville de Montréal, Hydro-Québec et Commission des services électriques de la ville de Montréal.
- 2013 *Projet de rénovation immobilière au 168-170, rue Saint-Paul Ouest. Le site de la Foire aux Fourrures, Inventaire archéologique 2008, MTL08-25-1 et BjFj-143*. Montréal, Ville de Montréal, Ministère de la Culture et des Communications.
- 2014 *Interventions archéologiques réalisées en 2008 et 2009*. Montréal, Commission des services électriques de Montréal, vol. 1, rapport.
- 2020 *Projet de réaménagement de la rue Saint-Paul à Montréal, Synthèse des interventions archéologiques de 2014 à 2016*. Volume 1, Montréal, Ville de Montréal.
- 2022 *Projet de réaménagement de la rue Saint-Paul à Montréal, Résultats des interventions archéologiques de 2018 et 2019*. Rapport préliminaire, Montréal, Ville de Montréal.
- 2023 *Inventaire archéologique au parc Fleury-Mesplet à Montréal (BjFj-17)*. Montréal, Ville de Montréal.

GROUPE DE RECHERCHE EN HISTOIRE DU QUÉBEC et SACL,

- 1998 *Inventaire et fouilles archéologiques. Site BjFj-96. Chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours. Musée Marguerite-Bourgeoys. Montréal, Ville de Montréal, Ministère de la Culture et des Communications. Congrégation de Notre-Dame.*

LAMBERT, Phyllis,

- 1992 « La maison et son environnement », dans Alan STEWART et Phyllis LAMBERT, *Montréal, ville fortifiée au XVIII^e siècle*. Montréal, Centre canadien d'architecture, p. 69-78.

SIMPSON, Patricia et Louise POTHIER,

- 2001 *Notre-Dame-de-Bon-Secours, une chapelle et son quartier (BjFj-96)*, Les Éditions Fides, Montréal.

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE ET DE NUMISMATIQUE DE MONTRÉAL, VÉRONNEAU, François,

- 1990 *Inventaire archéologique des rues et des réseaux souterrains de Montréal 1989, BjFj-50, rues de la Commune, place D'Youville Sud, Saint-Paul et Saint-Amable*, Ville de Montréal, rapport inédit.

STEWART, Alan,

- 2000 *Chronologie historique des fortifications de Montréal*. Montréal, Ville de Montréal, Ministère de la Culture et des Communications, Remparts, 25 pages.

TREMBLAY, Roland et Louise POTHIER,

- 2004 « Un havre préhistorique », dans LAUZON, Gilles et Madeleine FORGET, *L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine*. Québec, Les publications du Québec, p. 7-25.

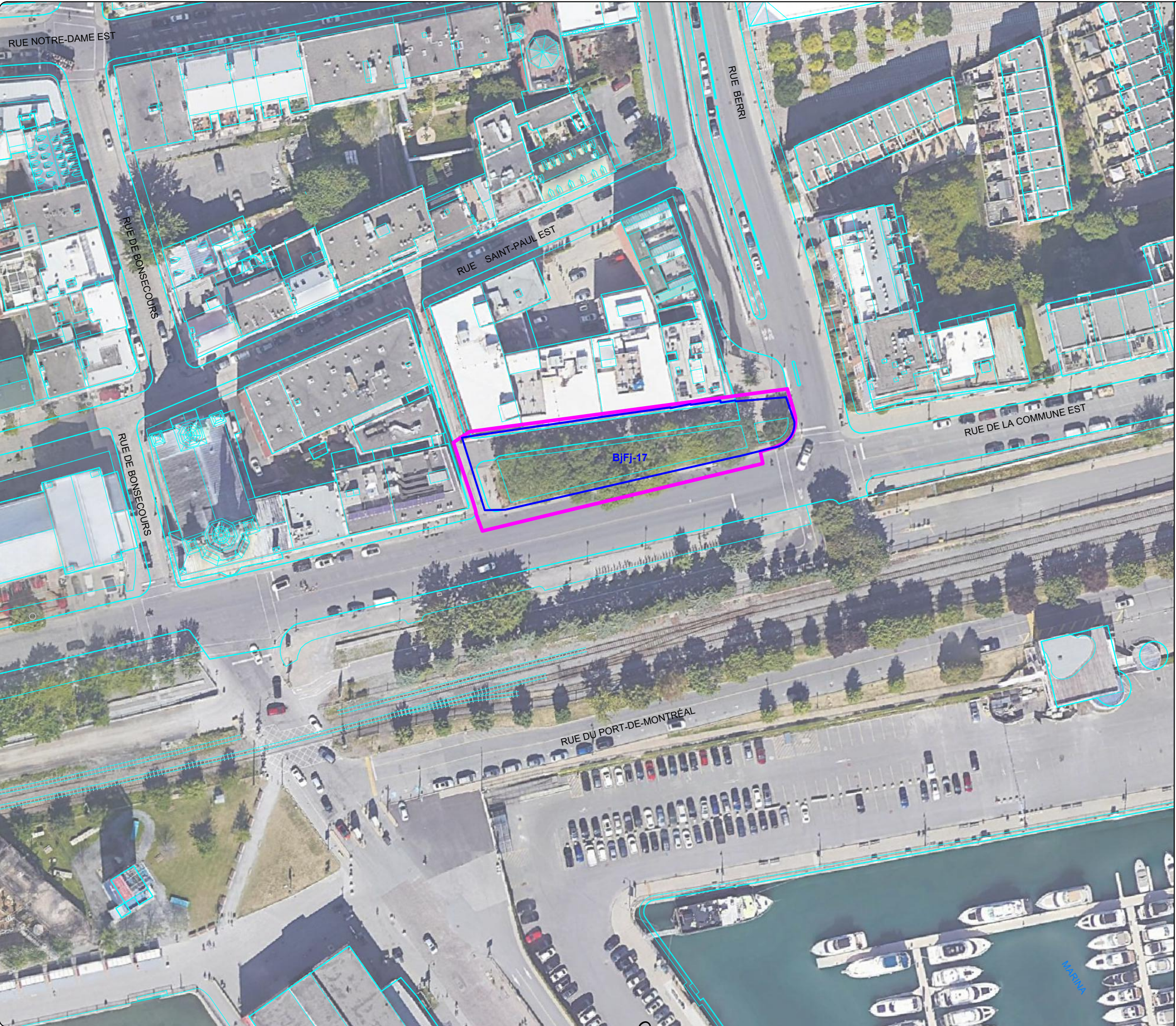
Annexes

Annexe 1 : Localisation du site BjFj-17 sur une spaciocarte

Annexe 2 : Terminologie de la fortification

Annexe 3 : Catalogue des photographies

Annexe 1 : Localisation du site BjFj-17 sur une spaciocarte



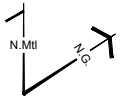
PARC FLEURY-MESPLET, BfJ-17

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

LOCALISATION DU SITE BfJ-17 SUR UNE
SPACIOCARTE

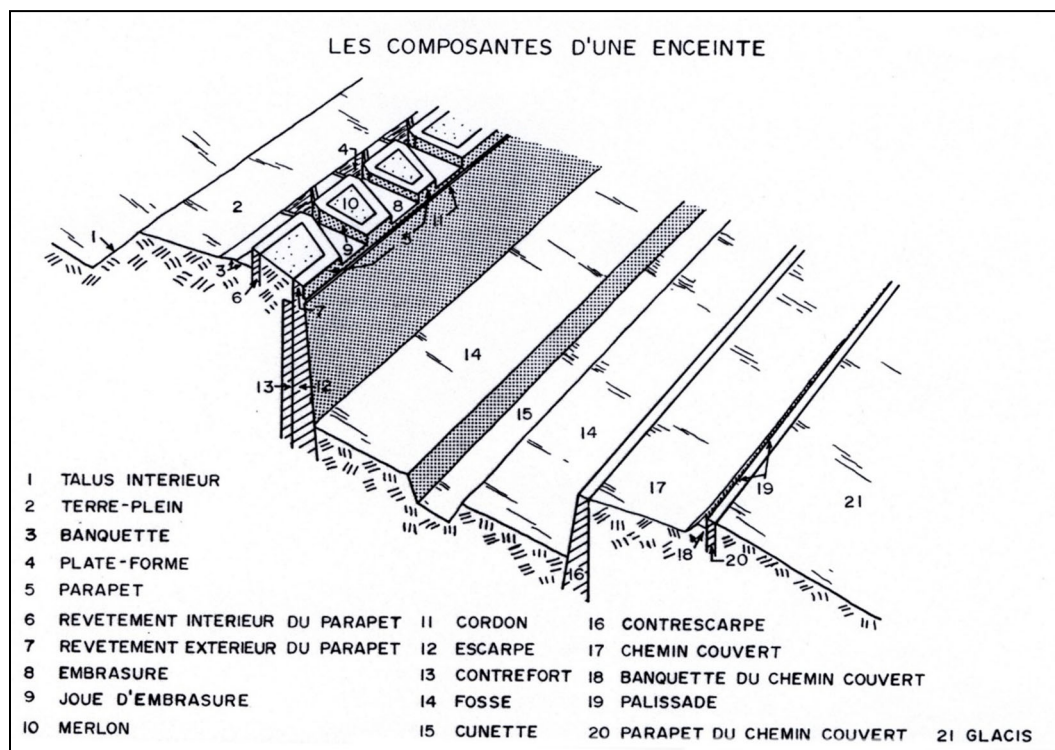
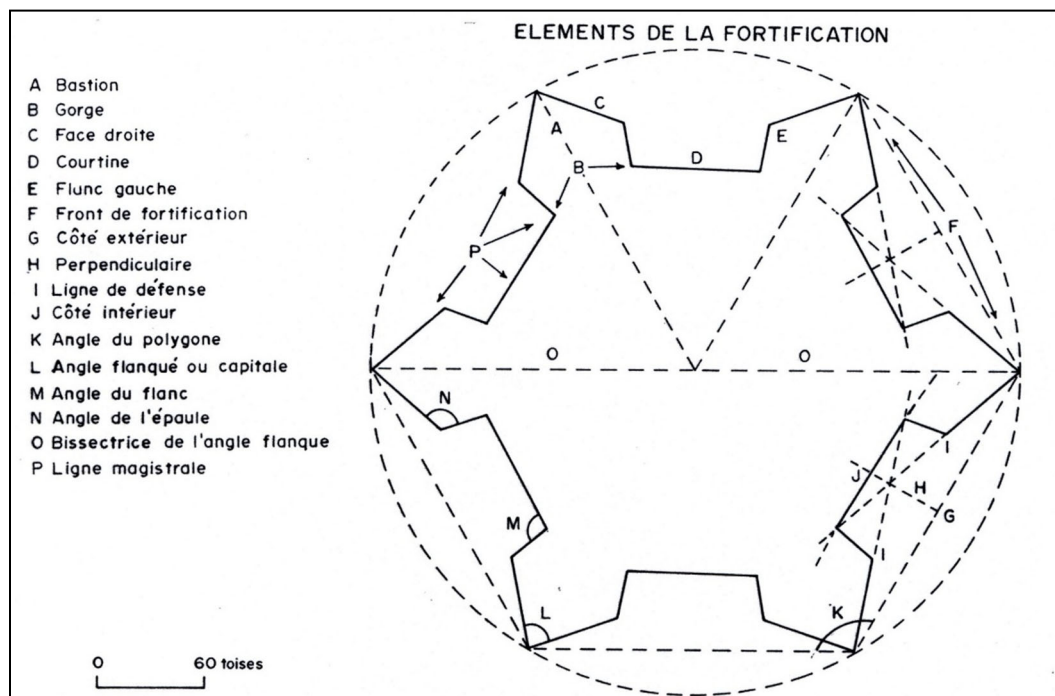
- AIRE D'INTERVENTION
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- BfJ-17 CODE BORDEN

0 10 20 m
ÉCHELLE : 1/1000



Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal 2024,
feuillets nos 31H05H05-010-0135 et 31H12-010-4035
© 2019 Google Earth
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

Annexe 2 : Terminologie de la fortification



Les différents éléments du tracé d'une fortification et les différents éléments d'une enceinte et le principe du défilement (Charbonneau et al. 1982 : 87 et 90)

Annexe 3 : Catalogue des photographies

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-07-03	1	P1120596	6A	Début des excav dans rue de la Friponne	E
2024-07-03	2	P1120597	6A	Début des excav dans rue de la Friponne	E
2024-07-03	3	P1120598	6A	Suite des excav dans rue de la Friponne	E
2024-07-03	4	P1120599	6A	Suite des excav dans rue de la Friponne	E
2024-07-03	5	P1120600	6A	Suite des excav dans rue de la Friponne	W
2024-07-03	6	P1120601	6A	Suite des excav dans rue de la Friponne	E
2024-07-03	7	P1120602	6A	Suite des excav dans rue de la Friponne	NE
2024-07-03	8	P1120603	6A	Suite des excav dans rue de la Friponne	NW
2024-07-04	9	P1120604	6A	Base atteinte dans dans rue de la Friponne	E
2024-07-04	10	P1120605	6A	Base atteinte dans dans rue de la Friponne	E
2024-07-04	11	P1120606	6A	Base atteinte dans dans rue de la Friponne	W
2024-07-05	12	P1120607	6A	Base atteinte dans dans rue de la Friponne	NE
2024-07-05	13	P1120608	6A	Base atteinte dans dans rue de la Friponne	E
2024-07-05	14	P1120609	6A	Base atteinte dans dans rue de la Friponne	SE
2024-07-08	15	P1120610	6C	Fond atteint pour base de lampadaire	NE
2024-07-08	16	P1120611	6C	Fond atteint pour base de lampadaire	N
2024-07-08	17	P1120612	6C	Fond atteint pour base de lampadaire	N
2024-07-08	18	P1120613	6C	Fond atteint pour base de lampadaire	E
2024-07-08	19	P1120614	6B	Excav pour raccord à puisard	S
2024-07-08	20	P1120615	6B	Excav pour raccord à puisard	S
2024-07-08	21	P1120616	6B	Excav pour raccord à puisard	N
2024-07-08	22	P1120617	6D	Excav pour base de lampadaire tronquant maçonnerie	W
2024-07-08	23	P1120618	6D	Excav pour base de lampadaire tronquant maçonnerie	E
2024-07-08	24	P1120619	6B	Excav pour raccord à puisard	E
2024-07-08	25	P1120620	6B	Excav pour raccord à puisard	E
2024-07-08	26	P1120621	6B	Excav pour raccord à puisard	NE
2024-07-08	27	P1120622	6B	Excav pour raccord à puisard	NE
2024-07-08	28	P1120623	6D	Excav pour base de lampadaire tronquant maçonnerie	E
2024-07-08	29	P1120624	6B	Excav pour raccord à puisard	N
2024-07-08	30	P1120625	6B	Excav pour raccord à puisard	N
2024-07-09	31	P1120626	6E	Fond atteint pour massif électrique	E
2024-07-09	32	P1120627	6E	Fond atteint pour massif électrique	SE
2024-07-09	33	P1120628	6E	Fond atteint pour massif électrique	W
2024-07-09	34	P1120629	6F	Hydro-excavation pour localisation de service	E
2024-07-09	35	P1120630	6F	Hydro-excavation pour localisation de service	E

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-07-09	36	P1120631	6F	Hydro-excavation pour localisation de service	N
2024-07-09	37	P1120632	6F	Hydro-excavation pour localisation de service	N
2024-07-09	38	P1120633	6F	Hydro-excavation pour localisation de service	W
2024-07-09	39	P1120634	6G	Excav pour base de lampadaire tronquant maçonnerie	N
2024-07-09	40	P1120635	6G	Excav pour base de lampadaire tronquant maçonnerie	N
2024-07-09	41	P1120636	6G	Excav pour base de lampadaire tronquant maçonnerie	W
2024-07-09	42	P1120637	6G	Excav pour base de lampadaire tronquant maçonnerie	W
2024-07-12	43	P1120647	6G	Excav pour base de lampadaire tronquant maçonnerie	W
2024-07-12	44	P1120648	6G	Excav pour base de lampadaire tronquant maçonnerie	N
2024-07-12	45	P1120649	6G	Excav pour base de lampadaire tronquant maçonnerie	N
2024-07-12	46	P1120650	6G	Excav pour base de lampadaire tronquant maçonnerie	W
2024-07-12	47	P1120651	6G	Excav pour base de lampadaire tronquant maçonnerie	W
2024-07-15	48	P1120654	6H	Excav pour base de lampadaire de la Commune	W
2024-07-15	49	P1120655	6H	Excav pour base de lampadaire de la Commune	W
2024-07-15	50	P1120656	6H	Excav pour base de lampadaire de la Commune	W
2024-07-16	51	P1120661	6M	Excav pour fontaine	W
2024-07-16	52	P1120662	6M	Excav pour fontaine	W
2024-07-16	53	P1120663	6M	Excav pour fontaine	W
2024-07-16	54	P1120664	6J	Excav pour base de lampadaire de la Commune	SW
2024-07-16	55	P1120665	6J	Excav pour base de lampadaire de la Commune	S
2024-07-20	56	P1120682	6L	Enlèvement puisard existant de la Commune	S
2024-07-20	57	P1120683	6L	Enlèvement puisard existant de la Commune	S
2024-07-20	58	P1120684	6L	Enlèvement puisard existant de la Commune	N
2024-07-20	59	P1120685	6L	Excav nouveau puisard	N
2024-07-20	60	P1120686	6L	Excav nouveau puisard	N
2024-07-20	61	P1120687	6L	Excav nouveau puisard	N
2024-07-20	62	P1120688	6L	Excav nouveau puisard	NE
2024-07-20	63	P1120689	6L	Excav pour raccord entre le puisards	E
2024-07-20	64	P1120690	6L	Excav pour raccord entre le puisards	SW
2024-07-20	65	P1120691	6L	Excav pour raccord entre le puisards	N
2024-07-20	66	P1120692	6L	Excav pour raccord entre le puisards	SW
2024-07-20	67	P1120693	6L	Excav pour raccord entre le puisards	NE
2024-07-20	68	P1120694	6L	Excav pour raccord entre le puisards	N
2024-07-20	69	P1120695	6L	Excav pour raccord entre le puisards	E
2024-07-20	70	P1120696	6L	Excav pour raccord entre le puisards	N
2024-07-20	71	P1120697	6L	Excav pour raccord entre le puisards	NE
2024-07-20	72	P1120698	6L	Excav pour raccord entre le puisards	NW

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-07-20	73	P1120699	6L	Excav pour raccord entre le puisards	SW
2024-07-20	74	P1120700	6L	Excav pour raccord entre le puisards	SW
2024-07-20	75	P1120701	6L	Installation canalisation	SW
2024-07-20	76	P1120702	6L	Installation canalisation	SW
2024-07-20	77	P1120703	6L	Installation canalisation	NE
2024-07-20	78	P1120704	6L	Installation canalisation	NE
2024-07-20	79	P1120705	6L	Installation canalisation	SW
2024-09-04	80	P1120706	6M	Hydro-excavation pour localisation de service	N
2024-09-04	81	P1120707	6M	Hydro-excavation pour localisation de service	E
2024-09-04	82	P1120708	6M	Hydro-excavation pour localisation de service	N
2024-09-04	83	P1120709	6M	Hydro-excavation pour localisation de service	SE
2024-09-04	84	P1120710	6M	Hydro-excavation pour localisation de service	N
2024-09-04	85	P1120711	6M	Hydro-excavation pour localisation de service	N
2024-09-04	86	P1120712	6M	Hydro-excavation pour localisation de service	NE
2024-09-04	87	P1120713	6M	Hydro-excavation pour localisation de service	NW
2024-09-06	88	P1120714	6N	Vestiges en maçonnerie	NE
2024-09-06	89	P1120715	6N	Vestiges en maçonnerie	N
2024-09-06	90	P1120716	6N	Vestiges en maçonnerie	NW
2024-09-06	91	P1120717	6N	Vestiges en maçonnerie	NW
2024-09-06	92	P1120718	6N	Vestiges en maçonnerie	N
2024-09-06	93	P1120719	6N	Vestiges en maçonnerie	W
2024-09-06	94	P1120720	6N	Vestiges en maçonnerie	N
2024-09-06	95	P1120721	6N	Vestiges en maçonnerie	E
2024-09-06	96	P1120722	6N	Vestiges en maçonnerie	NE
2024-09-06	97	P1120723	6N	Vestiges en maçonnerie	N
2024-09-06	98	P1120724	6N	Vestiges en maçonnerie	NW
2024-09-06	99	P1120725	6N	Vestiges en maçonnerie	NW
2024-09-06	100	P1120726	6N	Vestige en maçonnerie partiellement détruit	N
2024-09-06	101	P1120727	6N	Vestige en maçonnerie partiellement détruit	E
2024-09-06	102	P1120728	6N	Vestige en maçonnerie partiellement détruit	S
2024-09-06	103	P1120729	6N	Vestige en maçonnerie partiellement détruit	W
2024-09-06	104	P1120730	6N	Vestige en maçonnerie partiellement détruit	E
2024-09-06	105	P1120731	6N	Vestige laissé en place	E
2024-09-06	106	P1120732	6N	Vestige laissé en place	E
2024-09-06	107	P1120733	6N	Vestige laissé en place	E
2024-09-06	108	P1120734	6N	Vestige laissé en place	S
2024-09-06	109	P1120735	6N	Vestige laissé en place	S

Projet : **MON2201-M4 - Fleury-Mesplet**
Film n° : **BjFj-17-2024-NUM2**

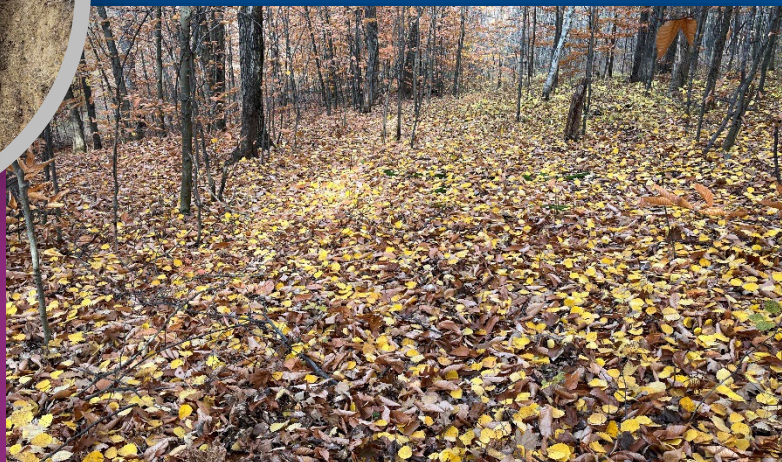
Archéologue : **Hugo Comète**

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-07-17	1	20240717_072514	6K	Zone d'excavation de part et d'autre du puisard	O.
2024-07-17	2	20240717_072522	6K	Localisation de la sous-opération	N.
2024-07-17	3	20240717_131106	6K	Portion nord-est de la sous-opération - retrait du base de lamp.	N.
2024-07-18	4	20240718_131933	6K	Vue générale de la sous-opération	E.
2024-07-18	5	20240718_131945	6K	Vue générale de la sous-opération	E.
2024-07-18	6	20240718_133628	6K	espace pour base lamp entre CSEM et HI-Press Con.	N.-E.
2024-07-18	7	20240718_135237	6K	espace pour base lamp entre CSEM et HI-Press Con.	S.

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE, 2024

Secteur de la montée Mendel,
quartier de Cap-Rouge, Québec

Rapport final



INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE, 2024
Secteur de la montée Mendel,
quartier de Cap-Rouge, Québec

Rapport final

Division de la planification du territoire
Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement

Ville de Québec – 2025

Cette intervention archéologique a été réalisée avec le soutien du Bureau de projet du tramway de Québec et du Service de l'ingénierie de la Ville de Québec

Permis de recherche archéologique au Québec : 24-QUEB-03

Présentation des images en page couverture, de gauche à droite :

- Vue générale du secteur d'intervention, sur la terrasse de 35 m d'altitude, photo prise sur le tracé, vers le nord-ouest (2024-VQ-TW02.0003)
- Paroi nord du sondage S14 (2024-VQ-TW02.0047)
- Vue d'ensemble dans le boisé, secteur du sondage S14, vue vers le nord (2024-VQ-TW02.0050)

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ville de Québec - Bureau de projet du tramway de Québec

- Véronique Miclette, responsable d'intervention, rédaction du rapport
- Stéphane Noël, coordination, responsable d'intervention, révision du rapport
- Camille Cyr, coordonnatrice technique

Ville de Québec - Service de l'ingénierie

- Éric Deschênes, technicien en arpentage
- Steeve Michaud, préposé aux relevés d'arpentage

RÉSUMÉ

Dans le cadre des travaux préparatoires du projet de tramway de Québec, la Ville de Québec a procédé à un inventaire archéologique dans le secteur au sud-est de la rue Mendel dans le quartier de Cap-Rouge.

La proximité d'un site connu à environ 700 m au nord-est du secteur expertisé démontre le potentiel archéologique paléohistorique du secteur. Une étude de potentiel archéologique avait d'ailleurs circonscrit trois zones à potentiel paléohistorique sur la série de terrasses que traverse le tracé du tramway entre le boulevard de la Chaudière et le boulevard du Versant-Nord (Ethnoscop 2019a, 2019b). Ces terrasses auraient pu avoir des occupations à diverses époques.

L'inventaire a consisté en une série de sondages manuels dans le secteur boisé à l'ouest du tracé. Ces sondages ont permis de documenter des sols naturels en place, en marge du tracé, mais aucun témoin archéologique n'a été mis au jour. Le tracé, qui sera directement affecté par les travaux préparatoires, est aussi composé majoritairement d'une accumulation de remblais récents.

À la lumière des résultats de notre inventaire et de celui réalisé par Ethnoscop (2022b), il n'est pas recommandé de poursuivre les interventions archéologiques sur ce secteur du tronçon TW-02. Les travaux pour la construction du tramway peuvent donc être réalisés sans contrainte archéologique. Cette recommandation concerne seulement le Site de construction du tramway entre le boulevard de la Chaudière et du Versant-Nord, et non les terrains avoisinants, où un potentiel archéologique est toujours présent.

TABLE DES MATIÈRES

Équipe de réalisation	i
Résumé	ii
Table des matières	iii
Liste des figures	iv
Liste des photos	v
Liste des plans	vi
1 Introduction	1
1.1 Mise en contexte et objectifs de l'intervention	2
1.2 Organisation du rapport	2
2 Méthodologie	4
3 Interventions archéologiques antérieures	5
4 Cadre environnemental ancien et actuel	7
4.1 Géomorphologie	8
4.2 Pédologie et hydrographie	9
4.3 Géochronologie et paléoenvironnement	10
5 Rappel historique	13
5.1 Occupation autochtone paléohistorique	13
5.2 Occupation autochtone historique (16 ^e au 21 ^e siècle)	14
5.3 Occupation historique	17
6 Résultats et interprétations	22
6.1 Secteur sud-est (sondages S1 à 15)	22
6.1.1 Labours et remblais	25
6.1.2 Podzols	28
6.2 Secteur nord-ouest (sondages S16 et S17)	30
7 Conclusion et recommandations	33
Bibliographie	34
Annexe A : Parois des sondages	38
Annexe B : Catalogue des photographies	45

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Géologie de la région de Québec, tiré de Castonguay et Nadeau 2012	8
Figure 2 : Courbe du niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière glaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011)	10
Figure 3 : Détail du plan intitulé « Le Vritable plan de Québec fait en 1663 », par Jean Bourdon, 1663. Le fort des Hurons est situé au centre de l'image.....	17
Figure 4 : Détail de la « Carte des Environs de Québec en La Nouvelle France Mesuré sur le lieu très exactement en 1685 et 86 », par Robert de Villeneuve, 1685-86...	18
Figure 5 : Portion sud de la seigneurie de Gaudarville, illustrée sur un plan de 1830	19
Figure 6 Détail du plan de Bouchette montrant l'aire à l'étude au début du 19 ^e siècle...	20
Figure 7 : Photo aérienne de 1948 illustrant le secteur à l'étude.....	21
Figure 8 : Photo aérienne de 1973 illustrant le secteur à l'étude.....	21
Figure 9 : Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage S2	26
Figure 10 : Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage S11.....	27
Figure 11 : Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage S14.....	29
Figure 12 : Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage S17.....	32

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Vue générale de l'aire d'étude dans le boisé à l'ouest du tronçon TW-02.....	7
Photo 2 : Environnement dans près du sondage S7.....	22
Photo 3 : Vue générale de l'extrémité ouest de la terrasse de 35 m (près du sondage S14).....	28

LISTE DES PLANS

Plan 1 : Localisation générale de l'aire d'intervention 2024-VQ-TW2	3
Plan 2 : Sondages réalisés en 2024 et en 2021, secteur de la montée Mendel	23
Plan 3 : Secteur sud-est de l'inventaire (sondages S1 à S15)	24
Plan 4 : Secteur nord-ouest de l'inventaire (sondages S16 et S17).....	31

1 INTRODUCTION

La phase 1 du projet TramCité prévoit l'aménagement d'un réseau de tramway moderne sur 19 km, entre Cap-Rouge et Charlesbourg, en passant par Sainte-Foy, le centre-ville et Limoilou. Le tracé du tramway desservira l'axe le plus achalandé de l'agglomération à l'aide de 24 stations et cinq pôles d'échanges.

Le projet du tramway de Québec étant soumis au *Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement* de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, le potentiel archéologique de tous les tronçons du projet a fait l'objet d'évaluations détaillées puis de recommandations quant aux interventions à planifier (ex. : inventaire, fouilles, supervision).

Plusieurs études de potentiel archéologique ont été réalisées, notamment :

- Évaluation sommaire du potentiel archéologique pour le tracé d'origine soit du Pôle Le Gendre au Terminus de Charlesbourg, correspondant aux tronçons TW-01 à TW-17 (Simoneau 2018).
- Études de potentiel archéologique réalisées pour le tracé d'origine (tronçons TW-01 à TW-17) (Ethnoscop 2020a, 2020b, 2020c, 2020d).
- En 2021, ajout d'une nouvelle portion du tracé allant du Pôle de Saint-Roch au Pôle D'Estimauville (tronçons TW-19 et TW-20). Ces nouveaux tronçons ont également fait l'objet d'une étude de potentiel archéologique (Ethnoscop 2021a; Ethnoscop 2023a).

En 2020 et 2021, des fouilles archéologiques et sondages exploratoires ont été réalisés dans plusieurs zones identifiées dans les études de potentiel (Ethnoscop 2021b, 2022a, 2022b, 2023b). Les validations du potentiel archéologique sur le terrain se sont poursuivies à l'été et à l'automne 2022, principalement pour les tronçons TW-19 et TW-20 traversant les quartiers du Vieux-Limoilou, de Maizerets et le secteur D'Estimauville (Ethnoscop 2024a, 2024b). Diverses interventions archéologiques ont été réalisées par la Ville de Québec en 2023 (tronçons TW-09, TW-12 et TW-19).

Le présent rapport présente les résultats d'un inventaire archéologique réalisé au sud-est du boulevard de la Chaudière, près du boulevard du Versant-Nord (plan 1). Ce secteur accueillera la montée Mendel, qui permettra au tramway d'accéder au plateau de Sainte-Foy. Cette intervention a été réalisée dans le cadre de travaux préparatoires effectués en amont de la phase de réalisation du projet de tramway.

1.1 Mise en contexte et objectifs de l'intervention

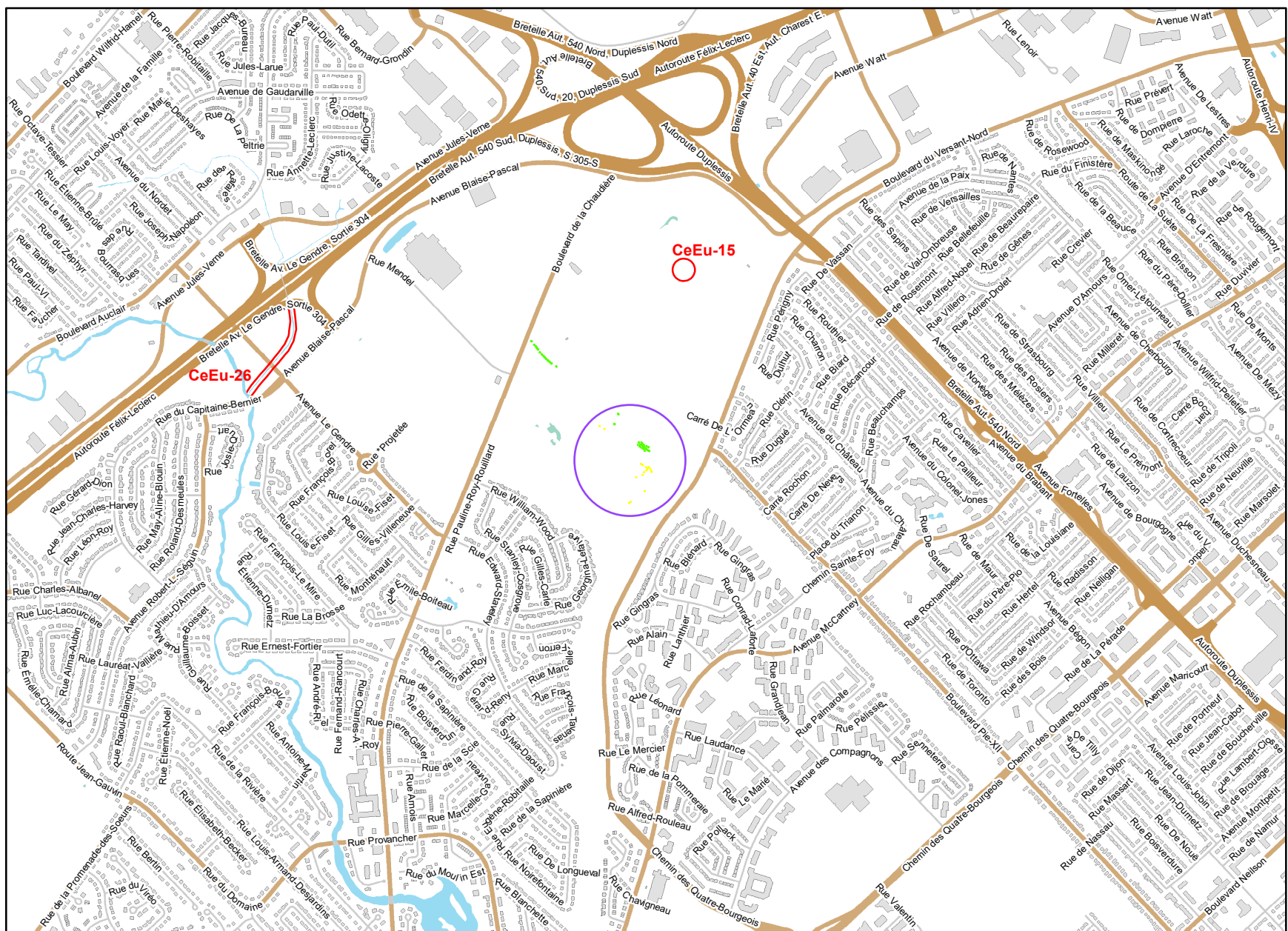
Le secteur de la montée Mendel, dans le tronçon TW-02 du tracé du futur tramway, se trouve à environ 700 m au sud-ouest du site archéologique CeEu-15 (autochtone paléohistorique). Une étude de potentiel (Ethnoscop 2020a) avait circonscrit une zone à potentiel archéologique à l'ouest du tracé, sur la pointe d'une ancienne terrasse. Un inventaire archéologique a déjà été réalisé dans le secteur en 2021, mais s'était concentré dans les limites du tracé du tramway et dans des zones remblayées (Ethnoscop 2022b).

Les objectifs de l'intervention étaient de vérifier en amont des travaux préparatoires la présence de témoins archéologiques reliés à une occupation paléohistorique et de documenter l'état des sols dans une zone plus élargie que le tracé, afin de réduire au maximum les risques de découverte lors des futurs travaux. En effet, la présence d'un ruisseau et la succession de trois terrasses, probablement toutes représentatives de paléorivages exondés à différentes époques, constituent un environnement propice à une occupation autochtone à la période paléohistorique.

Cette intervention a été réalisée sous le permis **24-QUEB-03**, émis par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) conformément au *Règlement sur la recherche archéologique* de la *Loi sur le patrimoine culturel (LPC)*.

1.2 Organisation du rapport

Ce rapport est divisé en sept sections qui permettront de contextualiser l'intervention et de présenter les résultats principaux : introduction, méthodologie, interventions archéologiques antérieures, cadre environnemental ancien et actuel, rappel historique, résultats et interprétations, puis conclusion et recommandations.



Inventaire archéologique 2024

Secteur de la montée
Mendel (TW-02),
Québec

PLAN 1

Localisation générale de l'aire d'intervention

Légende

- Ville de Québec 2024
- Ethnoscop 2021
- Sites archéologiques



0 125 250 500 m
1:20 000

Plan par : Stéphane Noël

Source : Fond de plan,
Ville de Québec

Système de coordonnées
projetées : NAD_1983_MTM_7



2 MÉTHODOLOGIE

L'objectif de l'inventaire archéologique est de vérifier le potentiel archéologique estimé des secteurs ciblés, et de déterminer la nature et l'intégrité des sols et des vestiges archéologiques. Pour ce faire, la présente intervention s'est composée de sondages manuels de 0,50 sur 0,50 faits à la pelle et à la truelle. Les couches de sol relevées en stratigraphie ont fait l'objet d'une description technique et d'une documentation photographique (annexe A). Dans l'éventualité de la présence de témoins archéologiques, des dessins ou des croquis stratigraphiques étaient prévus pour les sondages positifs.

Les sondages ont été géolocalisés à l'aide d'une station totale et les données géoréférencées ont été archivées à la Ville de Québec. Les notes relatives à l'inventaire ont été consignées dans un carnet d'arpentage. La description des photos se trouve dans un catalogue (annexe B) et les photos originales sont déposées à la Ville de Québec.

Au terme du projet, tous les documents originaux de l'intervention ont été déposés à la Ville de Québec et des copies ont été remises au ministère de la Culture et des Communications du Québec.

3 INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURES

Une étude de potentiel archéologique (Ethnoscop 2020a) avait circonscrit trois zones à potentiel le long du tracé du futur tramway dans le tronçon TW-02, sur trois replats localisés entre les boulevards de la Chaudière et du Versant-Nord ; ces zones étaient reliées à une possible occupation autochtone paléohistorique. Une occupation humaine ancienne avait déjà été attestée dans le secteur avec la mise jour du site archéologique du Versant-Nord (CeEu-15) en 1994 (Chrétien 1995), environ 700 mètres au nord-est de la zone à l'étude.

À l'angle sud-ouest des autoroutes Duplessis et Félix-Leclerc, sur un terrain appartenant à Hydro-Québec, un géologue a fait la découverte fortuite d'éclats de chert. S'en est suivi un inventaire et une fouille limitée, qui ont permis de délimiter le site CeEu-15. Cette intervention a permis la découverte de plusieurs éclats de taille, majoritairement de chert local, quelques fragments de nucléi et d'ébauches de biface, un grattoir de quartz, un éclat retouché et un gros percuteur de granit (Chrétien 1994 : 9). En l'absence d'outils diagnostiques, le site CeEu-15 n'a pu être associé à une époque chronologique ou culturelle précise, mais comme son emplacement aurait été émergé dès la période paléoindienne, il pourrait être très ancien. Le site du Versant-Nord est associé à la taille de la pierre, plus précisément à un lieu de production d'outils bifaciaux. De plus, le chert local gris de bonne qualité proviendrait d'une source à proximité, comme indiqué par le travail du chert sous une forme brute (mise au jour de fragments de nucléi) (Chrétien 1994 : 9; 13-14).

Puis, dans le cadre des travaux préparatoires du tramway, un inventaire archéologique a été réalisé à l'endroit où sera aménagée la montée Mendel, dans le prolongement de la rue Mendel (Ethnoscop 2022b). Les sondages ont été réalisés dans les portions des zones à potentiel situées sur le futur tracé du tramway. Une série de sondages mécaniques et manuels ont été effectués sur trois terrasses. La terrasse de 35 m a révélé un remblai épais au-dessus de sols naturels en place. Les sondages réalisés sur la terrasse de 20 m n'ont pas pu atteindre les sols naturels, puisque des remblais ont été observés sur une

profondeur de 2,40 m. Finalement, le replat à proximité du boulevard de la Chaudière (à environ 13 m d'altitude) a révélé en moyenne 1,50 m de remblais compacts sur un limon formé en contexte marécageux. De plus, aucune trace d'occupation humaine n'a été observée dans l'une ou l'autre des zones inventoriées (Ethnoscop 2022b : 12-13).

4 CADRE ENVIRONNEMENTAL ANCIEN¹ ET ACTUEL

Actuellement, le secteur à l'étude est localisé sur un terrain vacant en contexte urbain, recouvert d'arbres et d'arbustes. Certaines portions sont boisées et d'autres marécageuses. Il se situe à proximité d'un chemin non asphalté et d'une voie ferrée. Au sud du secteur à l'étude se trouve un ravin où coule un ruisseau de faible débit et qui a été en partie canalisé à l'époque moderne. Le terrain a subi des accumulations importantes de remblais en certains endroits dans le passé récent. Les sondages se sont concentrés sur les bords de deux principales terrasses dans le secteur boisé (forêt relativement récente comme le démontrera la section 5.3) à l'ouest du tronçon TW-02 (photo 1).

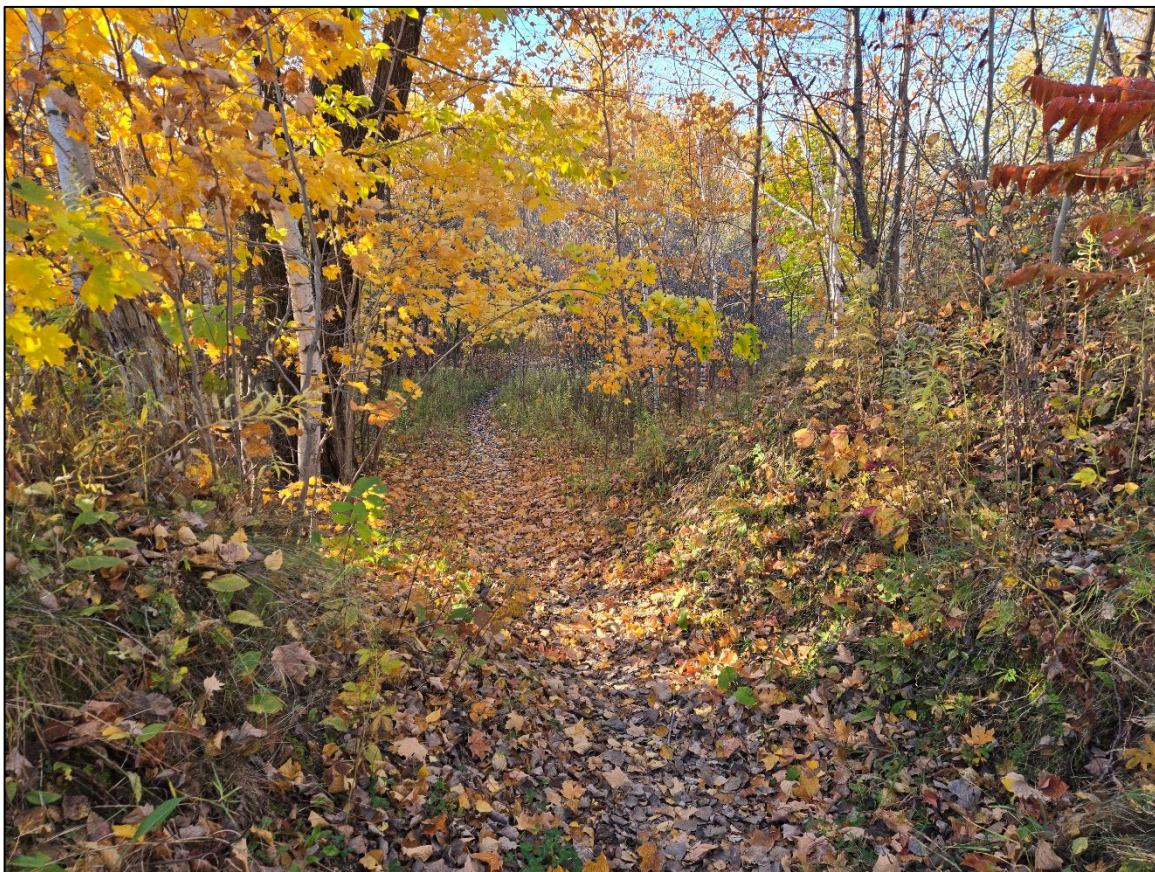


Photo 1 : Vue générale de l'aire d'étude dans le boisé à l'ouest du tronçon TW-02

Photo : Véronique Miclette, 2024-VQ-TW02.0013, 22 octobre 2024

¹ La section du cadre environnemental ancien est largement tirée d'Ethnoscop 2019a.

4.1 Géomorphologie

Le tracé proposé pour le réseau de tramway est entièrement compris dans la ville de Québec, ville à la jonction de trois grands ensembles géologiques : le bouclier canadien (province de Grenville), la plateforme du Saint-Laurent et les Appalaches. L'extrémité occidentale du tracé s'établit dans la province géologique de la plateforme du Saint-Laurent, une zone de basses terres résultant de l'effondrement d'une chaîne de montagnes du Grenville suivi d'une accumulation de sédiments qui se sont indurés (Ethnoscop 2019a : 5). La limite entre ces deux provinces constitue une discordance angulaire. La plateforme du Saint-Laurent couvre une grande partie de la vallée du fleuve Saint-Laurent en amont du détroit de Québec. Elle s'appuie contre le rebord nord du promontoire de Québec délimité par la ligne de Logan, une faille de chevauchement (Ethnoscop 2019a : 5). La formation de Les Fonds et quelques bancs appartenant à l'olistostrome de Drummondville caractérisent la dépression de Cap-Rouge–Limoilou. Cette formation est constituée d'ardoise et d'ardoise dolomitique datant de l'Ordovicien moyen. Le secteur à l'étude se situe dans l'Écaille de Cap-Rouge composée de shale et de grès (Ethnoscop 2019a : 6) (figure 1).

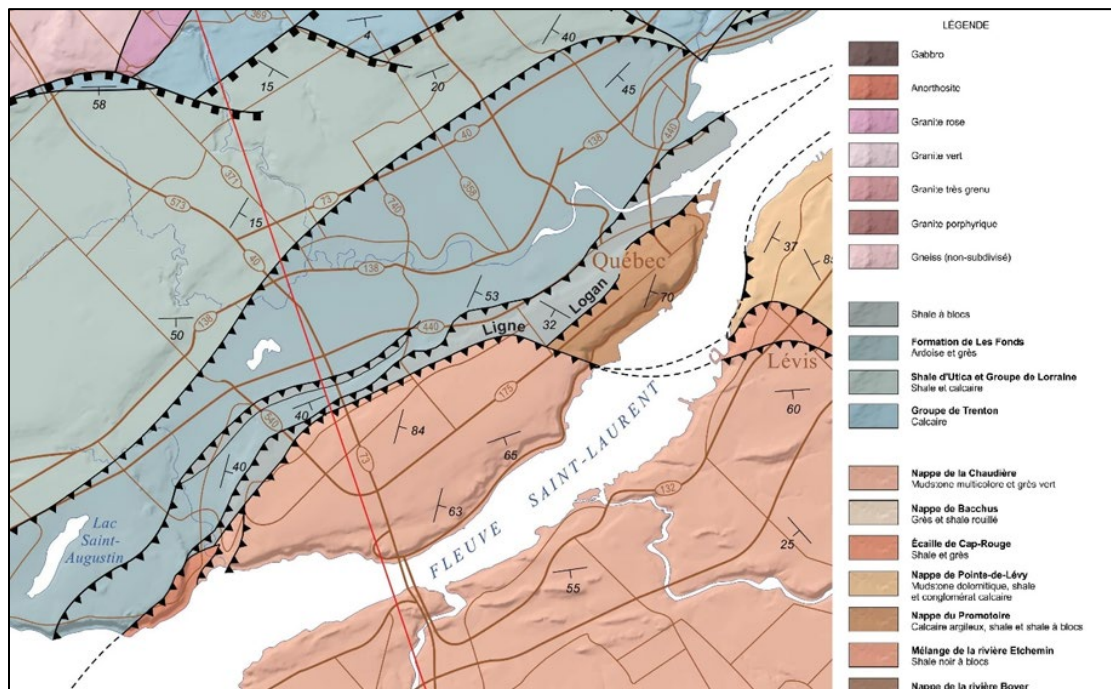


Figure 1 : Géologie de la région de Québec, tiré de Castonguay et Nadeau 2012

4.2 Pédologie et hydrographie

Puisque la région de Québec est urbanisée depuis longtemps, les cartes pédologiques ne tiennent généralement pas compte du secteur à l'étude en raison des fortes perturbations qui caractérisent les régions citadines. On sait qu'elles sont issues du passage des glaces wisconsinien, des transgressions et des régressions marines, ainsi que des fluctuations du fleuve au fil des siècles (Morneau 1989 : 38). Dans la région de Québec, à proximité de l'aire d'étude, les zones les plus basses en altitude sont recouvertes de sols d'origine marine, donc déposés en eaux profondes. Il s'agit de silt argileux et d'argile silteuse déposés au fond de la mer de Goldthwait. D'autre part, une grande partie de la dépression de Cap-Rouge–Limoilou est recouverte de silts estuariens qui se sont mis en place entre 5000 et 6000 ans avant aujourd'hui (AA), soit lors de la transgression laurentienne (Dionne 2001 et Lamarche 2011). Sous les 15 m, des limons sableux estuariens recouvrent les argiles d'origine marine alors qu'au-dessus de cette ligne de 15 m, des sables littoraux forment des levées et des bas de plages (Morneau 1989 : 40). Il s'agit donc de dépôts fins et généralement peu perméables. Dépendamment s'il y a présence d'argiles sous les dépôts limoneux et sableux, les sols qui se forment peuvent être des gleysols ou des podzols.

La région de Québec est plutôt bien servie sur le plan hydrographique. Le cours d'eau majeur est le fleuve Saint-Laurent. Celui-ci traverse le Québec d'ouest en est, reliant les Grands Lacs à l'océan Atlantique. La région de Québec est caractérisée par le seuil de Québec, un étranglement du socle rocheux entre Donnacona et Saint-Antoine-de-Tilly, et un rétrécissement du fleuve à la hauteur de Lévis. D'ailleurs, l'origine du nom « Québec » proviendrait selon certains d'un mot algonquin qui signifierait « passage étroit » ou « détroit » (Ethnoscop 2019a : 7). En plus d'être une véritable voie de circulation depuis des millénaires, il s'agit d'une importante source de nourriture pour les groupes qui habitent sur ses berges. On trouve également les rivières Saint-Charles, du Cap-Rouge, Lorette, Duberger et, plus à l'est, Beauport et Montmorency. Du côté sud du fleuve, les principales rivières sont la Chaudière et l'Etchemin. D'autre part, il n'y a que peu de grands lacs, les lacs Saint-Charles, Saint-Joseph et Delage se trouvant plutôt

en périphérie, dans les hautes terres. À une certaine époque cependant, le niveau d'eau s'est élevé à au moins deux reprises, offrant des surfaces d'eau plus grandes et des courants plus forts (figure 2).

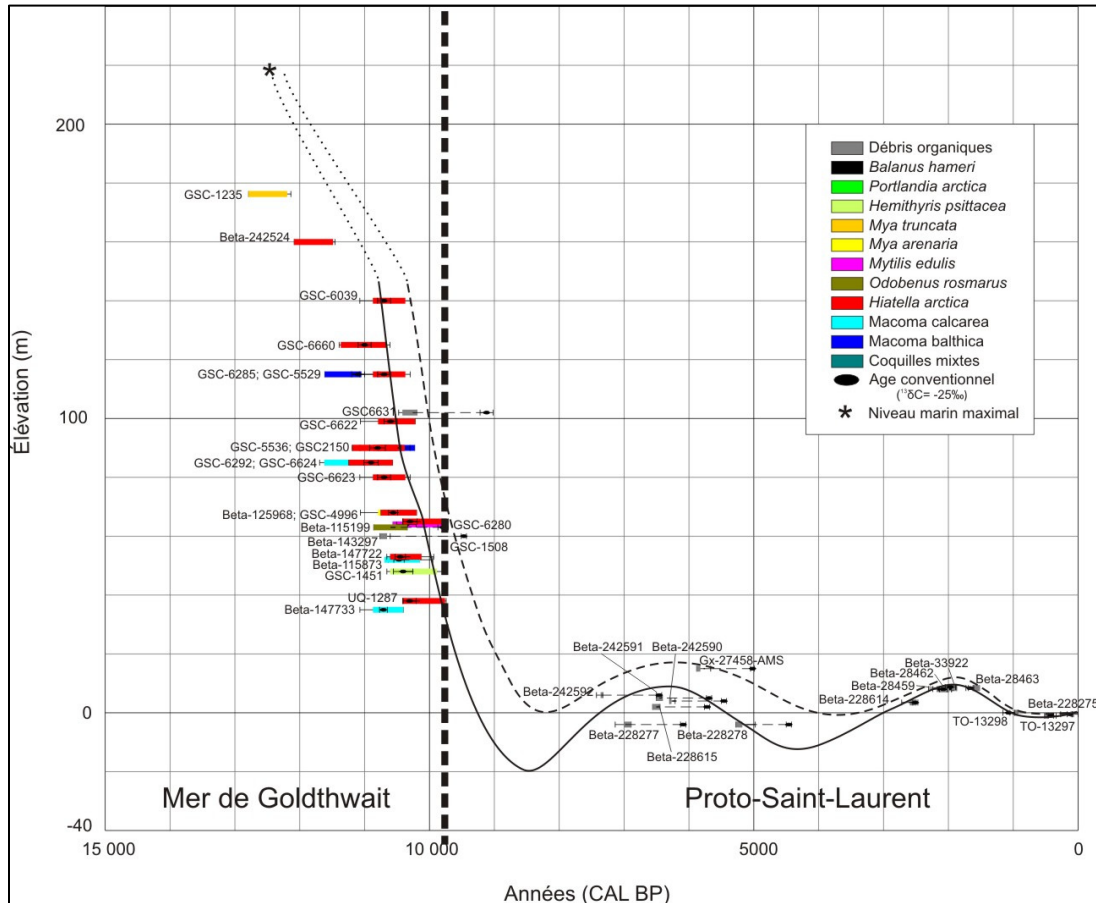


Figure 2 : Courbe du niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière glaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011)

4.3 Géochronologie et paléoenvironnement

L'objectif de cette section est de synthétiser les connaissances les plus récentes quant à l'évolution du paysage, ce qui permettra d'établir l'environnement dans lequel les premières populations humaines sont venues s'établir dans la région de l'aire d'étude. Cette synthèse repose grandement sur les recherches menées par Lamarche (2011) et Dionne (2001). Il a été possible d'avoir une image plus complète des environnements anciens en les combinant à d'autres travaux réalisés en divers endroits le long du fleuve.

Dès le début de la déglaciation, le seuil de Québec a été impliqué dans une dynamique complexe entre les parties orientale et occidentale de la future vallée du fleuve Saint-Laurent en raison de sa forme et de sa position. Le rôle du secteur demeurera important tout au long de la fonte du glacier wisconsinien, de l'exondation des terres et de la mise en place de conditions environnementales telles qu'on les connaît aujourd'hui. Il correspond en effet à un goulot d'étranglement qui, il y a plus de 13 000 ans AA, était toujours occupé par les glaces de l'inlandsis laurentidien, au contraire du reste du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent qui étaient déjà libérés du glacier depuis environ 13 300 ans AA (Lamarche 2011).

Le seuil de Québec était occupé par un front glaciaire qui limitait l'écoulement des eaux entre le lac Candona à l'ouest et la mer de Goldthwait à l'est. La déglaciation de la région de Québec, entre l'île d'Orléans et Saint-Augustin-de-Desmaures, aurait pour sa part débutée entre 13 000 et 12 500 ans AA (Lamarche 2011 ; Richard 2007). Peu après 11 000 ans AA, le passage aurait été libéré selon Richard et Occhietti (2005). Le niveau des eaux saumâtres à l'est de Québec se situe alors à une altitude d'environ 140 m (Lamarche 2011 : 123). La fonte du glacier à la hauteur de Québec engendre la vidange du lac proglaciaire Candona et amène une incursion massive d'eaux salées dans la vallée du Saint-Laurent, formant de ce fait la mer de Champlain. À cette occasion, le niveau d'eau à l'ouest de Québec s'abaisse de 30 à 60 m (Parent et Occhietti 1988 : 239). La limite orientale de la mer de Champlain devait se trouver au niveau du seuil de Québec ; à l'est de celui-ci, la mer de Goldthwait occupe la vallée du Saint-Laurent (Dionne 2001 ; Lamarche 2011 : 126). Le relèvement isostatique fait que le niveau des eaux se situe autour de 100 m d'altitude à cette période.

Les glaces ont alors essentiellement disparu du Québec méridional, le front glaciaire se trouvant désormais à la hauteur de Saint-Félicien au lac Saint-Jean, et le complexe glaciaire des Appalaches est disparu. La poursuite du relèvement isostatique et le drainage des eaux saumâtres de la mer de Champlain mènent à la formation du lac à Lampsilis à l'ouest du seuil de Québec vers 9 800 ans AA (Richard et Occhietti 2005). Dans la région de Québec, le Proto-Saint-Laurent est

en formation lorsque le niveau de l'eau atteint les 65 m d'altitude (Lamarche 2011 : 125). Dès lors, l'exondation progressive du territoire passe par diverses phases (Lamarche 2011 : 9) qui mènent à la création de terrasses qui délimitent les niveaux de Rigaud (60 m, 9 800 ans AA), de Montréal (31 m, 8 800 ans AA) et de Saint-Barthélémy (20 m, 8 000 ans AA). Le sommet du promontoire de Québec émergeant, des bras du Proto-Saint-Laurent coulent désormais au nord de celui-ci en empruntant la dépression de Cap-Rouge–Limoilou. Jusqu'à environ 9 500 ans AA, le climat devait être rigoureux et les terres émergées étaient probablement caractérisées par un pergélisol recouvert d'une toundra herbeuse. Des arbres peuplaient les contreforts des Laurentides au nord de Québec il y a au moins 9 000 ans AA, confirmant que la phase de végétation non arboréenne fut somme toute très courte (Talon *et al.* 2005). Vers 8 000 à 7 000 ans AA, une dense forêt d'épinettes noires recouvrait les basses terres (Richard 1985).

Le niveau de l'eau relatif par rapport aux terres environnantes continuera à s'abaisser progressivement, mais irrégulièrement. Il descendra même d'environ 10 m sous le niveau actuel vers 7 000 ans AA (Dionne 2001) avant de remonter lors de la transgression laurentienne qui a débuté vers 6 500 ans AA et qui a connu son paroxysme vers 5 600 ans AA, atteignant une altitude de 10 à 15 m au-dessus du niveau marin moyen actuel (Dionne 2001 ; Lamarche 2011). Il s'abaissera à nouveau en deçà de l'actuel par la suite pour remonter peu après 2 000 ans AA (Dionne 2001). Cette dernière remontée, nommée transgression de Mitis (Allard et Séguin 1992 ; Garneau 1997), a atteint 5 à 8 m au-dessus du niveau actuel (Dionne 2001 ; Lamarche 2011). Il a été établi qu'il y a plus ou moins 1 000 ans AA, les conditions climatiques et les niveaux hydriques se sont stabilisés.

5 RAPPEL HISTORIQUE

Cette section du rapport vise à synthétiser l'occupation du secteur à l'étude, en présentant brièvement l'occupation autochtone paléohistorique et historique, suivie par l'occupation et l'utilisation des lieux entre les 16^e et 21^e siècles.

5.1 Occupation autochtone paléohistorique

Comme abordé dans la section précédente, le promontoire de Québec est devenu habitable vers 9 500 ans AA, soit pendant la période du Paléoindien récent (10 000 à 8 000 ans AA). Dans la région de Québec, un site de cette époque a été identifié à l'embouchure de la rivière Chaudière, sur une terrasse entre 40 et 50 m d'altitude. Aucun site de cette époque n'a encore été mis au jour sur le promontoire de Québec (Ethnoscop 2019a : 11). Un autre site archéologique (CeEv-5) datant du Paléoindien récent est localisé à seize kilomètres au nord-ouest du secteur à l'étude, à Saint-Augustin-de-Desmaures, ce qui en fait un des plus anciens sites de la région (Pintal 2007) et prouve une présence autochtone paléohistorique très ancienne dans la région de Québec sur la rive nord du Saint-Laurent.

La période de l'Archaïque (10 000 à 3 000 ans AA) a été divisée en trois sous-périodes : Archaïque ancien, Archaïque moyen et Archaïque récent. Bien que des sites de l'Archaïque ancien et moyen ont été identifiés sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, il faut attendre la période de l'Archaïque récent (6 000 à 3 000 ans AA) avant que le territoire de la ville de Québec soit occupé de façon permanente par les Autochtones. Les sites de cette époque consistent principalement en de petits campements saisonniers, situés entre 10 et 20 m d'altitude (Ethnoscop 2019a : 12).

Les sites de la période du Sylvicole (3 000 à 450 ans AA) sont mieux représentés à Québec. Des occupations du Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA) ont été identifiées au site de l'îlot des Palais et à Place Royale, en Basse-Ville de Québec. Ces sites ont été mis au jour entre 5 et 20 m d'altitude. La sous-période du Sylvicole supérieur (1 000 à 450 ans AA) est quant à elle documentée sur les sites de la place Royale, de l'îlot des Palais, du domaine Maizerets et de Sillery (Ethnoscop 2019a : 12-13).

5.2 Occupation autochtone historique (16^e au 21^e siècle)

Au cours de ses visites dans l'estuaire du Saint-Laurent de 1534 à 1536, Jacques Cartier prend contact avec des Iroquoiens dans la région de Québec, entretenant avec eux des relations politiques et économiques. Plusieurs villages devaient être présents entre Québec et la côte de Beaupré.

Dans ses récits de septembre 1535, alors qu'il naviguait à l'embouchure de la rivière Saint-Charles, Cartier mentionne une bourgade nommée Stadaconé, comptant entre 500 et 800 personnes. La localisation du village de Stadaconé a fait l'objet de plusieurs hypothèses par les archéologues et historiens. Une analyse récente suggère qu'il serait vraisemblablement sur la rive sud de la rivière Saint-Charles, sur une terrasse de 15 m d'altitude, à environ 1,6 km (une demi-lieue) de l'embouchure de la rivière Laitet (Plourde 2008).

Pour des raisons qui demeurent largement débattues, les Iroquoiens du Saint-Laurent abandonnent la vallée du fleuve Saint-Laurent entre le passage de Cartier (1534-36) et la fondation de Québec par Samuel de Champlain, en 1608 (Ethnoscop 2023b : 15). Au début du 17^e siècle, la vallée du Saint-Laurent est occupée et fréquentée par différentes nations autochtones : Innus, Algonquins, Etchemins (Malécites) et Mi'kmaw. L'ouverture de la mission de Sillery en 1637 attire aussi des groupes d'origine abénaquise (Ethnoscop 2019a : 13).

Après une période tumultueuse au début du 17^e siècle pendant laquelle ils ont été affaiblis par les épidémies et les guerres avec les Iroquois, les Hurons-Wendat se dirigent entre autres vers Québec, en provenance de la région de la baie Georgienne, en Ontario. Au printemps 1650, environ 300 Hurons-Wendat arrivent à Québec où ils sont temporairement hébergés par les Ursulines et les Augustines (Lozier 2018 : 109). Ce nombre augmente à environ 600 à partir de l'automne 1650 et ils passent l'hiver de 1650-51 près de l'Hôtel-Dieu de Québec (Jaenen 1996 : 180). Au printemps 1651, les Jésuites les conduisent à l'Île d'Orléans sur une terre prêtée par Éléonore de Grandmaison pour une période de huit ans (Labelle 2014 : 133). Au printemps 1656, un groupe d'Iroquois attaque le

village huron de l'Île d'Orléans et environ 70 individus sont tués ou faits prisonniers, dont plusieurs jeunes femmes (Trigger 1976 : 810).

La plupart des Hurons-Wendat retournent alors à Québec le 4 juin 1656. Quelques familles huronnes se sont aussi dirigées vers Sillery puisque cette mission était fortifiée (Trigger 1976 : 811). En Haute-Ville, le gouverneur Louis d'Ailleboust de Coulonge fait construire un fort pour protéger les Hurons-Wendat, tout juste à côté du fort Saint-Louis (figure 5). Ils reçoivent aussi des terres à cultiver : ils obtiennent quelque 44 arpents en culture sur la rive sud du Saint-Laurent (Labelle 2014 : 135).

En 1667, les Hurons-Wendat se dirigent vers Beauport à la suite de la paix instaurée entre les Français et les Iroquois (Labelle 2014 : 135). Ce séjour n'a été que de courte durée, car en 1669 ils repartent, cette fois vers la côte Saint-Michel à Notre-Dame-de-Foy (Sainte-Foy). Ils y sont restés quatre ans, soit assez longtemps pour cultiver des champs et construire des maisons.

En 1673, les terres et le bois commencent à manquer à Notre-Dame-de-Foy (Martin 1885 : 194). Après des consultations et des prospections, la population huronne-wendat choisit un nouvel emplacement dans la seigneurie Saint-Gabriel qui appartient aux Jésuites. Il s'agit d'un plateau sablonneux, formant une pointe située entre deux ruisseaux et la rivière Lorette. Cette nouvelle mission est nommée Notre-Dame-de-Lorette. Les Hurons-Wendat sont demeurés à cet endroit de décembre 1673 jusqu'à l'automne 1697, soit près de 24 ans (Labelle 2014 : 136-137). Après le départ des Hurons-Wendat et des Jésuites, ce village a été renommé la Vieille-Lorette, puis L'Ancienne-Lorette. Ils s'installent alors près des chutes de la rivière Saint-Charles, à un endroit nommé Jeune-Lorette. Maintenant appelé Wendake, ce village est aujourd'hui toujours occupé par les Hurons-Wendat².

² L'encadré qui suit représente la vision de la Nation wendat sur l'histoire autochtone de la région de Québec aux 16^e et 17^e siècles.

PERSPECTIVE DE LA NATION WENDAT

Lorsque Champlain parcourt la vallée du fleuve Saint-Laurent, la situation qu'il observe est considérablement différente de celle décrite par Cartier quelques décennies auparavant. En effet, les villages iroquoiens que ce dernier mentionne ne sont alors plus occupés. Le manque de documentation historique lors de cette période de changements a fait en sorte que la « disparition » de ces groupes iroquoiens a longtemps été considérée comme un mystère par les archéologues étudiant le nord-est de l'Amérique du Nord, qui ont proposé diverses explications comme des guerres, épidémies, migrations et fusions avec d'autres groupes.

Aujourd'hui, la collaboration de chercheurs dans plusieurs disciplines comme l'archéologie, l'histoire, la linguistique et l'anthropologie, ainsi que la participation active dans le processus de recherche d'autochtones fournissant l'apport de leurs savoirs traditionnels et l'information tenue de la tradition orale, a permis d'obtenir une vision plus claire de la situation. Il semblerait selon les données disponibles que les Iroquoiens du Saint-Laurent auraient pris la décision de se déplacer et de rejoindre d'autres groupes autochtones, notamment les Wendat, dans le but principal de s'éloigner des attaques répétées de l'Haudenosaunee (Lesage et Williamson 2020).

Il faut aussi noter que bien qu'aucun village iroquoien ne soit mentionné dans la région dans les témoignages de Champlain, Sagard et divers missionnaires jésuites, ceux-ci indiquent que des Iroquoiens, les Wendat, étaient fréquemment présents à l'époque dans la région de Québec, le Saguenay et la basse vallée du Saint-Laurent. En effet, au cours du XVII^e siècle, les Hurons-Wendat continuent à visiter la région de Québec dans le cadre de leurs activités commerciales et diplomatiques avec les Français et avec les autres Premières Nations présentes (Lesage et Williamson 2020 : 42), comme les Innus, Algonquins, Etchemins (Malécites) et Micmacs (Martijn 1991). La mission des Jésuites à Sillery, fondée en 1637, accueille des Innus, Algonquins, Attikameks, Wendat, Abénaquis, Népissingues et Etchemins (Lesage et Williamson 2020 : 44 et Robert 1990).

En 1649, face à des épidémies, famines et attaques de l'Haudenosaunee, les Hurons-Wendat habitant au sud de la baie Georgienne choisissent de se déplacer et entreprennent des démarches pour s'installer dans un nouveau village dans la région de Québec, qui était pour certains d'entre eux la terre de leurs ancêtres récents (Lesage et Williamson 2020 : 51). Après des établissements successifs à l'île d'Orléans, Québec, Beauport, la mission de Notre-Dame-de-Foy et la mission de l'Ancienne-Lorette, les Hurons-Wendat s'installent en 1697 à la Jeune Lorette, maintenant Wendake.

La documentation historique disponible ne permet pas de déterminer que le secteur à l'étude a fait l'objet d'une occupation soutenue par des Autochtones à la période historique (16^e au 20^e siècle).



Figure 3 : Détail du plan intitulé « Le Vritable plan de Québec fait en 1663 », par Jean Bourdon, 1663. Le fort des Hurons est situé au centre de l'image

Source : BnF, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 3

Lien Web : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b59689086>

5.3 Occupation historique

Le terrain à l'étude ne présente pas de potentiel archéologique historique. De ce fait, la portion du rapport consacrée à l'occupation historique du secteur sera brève.

Le terrain à l'étude est à l'intérieur des limites de la seigneurie (ou fief) de Gaudarville, qui a été concédée à Louis de Lauzon en 1652. Ce fief fait quarante-cinq arpents de front sur sept lieues de profondeur et est localisé entre les seigneuries de Desmaures ou Saint-Augustin à l'ouest et les seigneuries de Saint-Gabriel et de Sillery à l'est. Toutefois, les plans anciens du secteur aux 17^e ou 18^e siècles ne sont pas très précis ni détaillés et laissent croire que la majorité de la seigneurie est en prairie et non habitée. Des chemins partant de Cap-Rouge et

allant vers le nord-est et vers Sillery (chemin du Roy) sont présents de part et d'autre du secteur à l'étude (figure 4).



Figure 4 : Détail de la « Carte des Environs de Québec en La Nouvelle France Mezuré sur le lieu très exactement en 1685 et 86 », par Robert de Villeneuve, 1685-86

Source : BnF, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 4

Lien : ark:/12148/btv1b59689108

Des plans de cadastres et des seigneuries du 19^e siècle montrent aussi que la seigneurie de Gaudarville est alors divisée en lots, mais n'illustrent pas plus de bâti dans le secteur à l'étude (figure 5 et figure 6). Aucun plan ou document historique détaillé du terrain sur lequel l'intervention a été réalisée n'a été trouvé lors de la recherche historique. Il est peu probable qu'il ait été occupé au 19^e siècle ; le terrain était soit boisé ou en prairie.



Figure 6 Détail du plan de Bouchette montrant l'aire à l'étude au début du 19^e siècle.
Source : BAnQ, Bouchette, Joseph (1815) To his Royal Highness's George Augustus Frederick, Prince of Wales, (...) this topographical map of the province of Lower Canada: shewing its division into districts, counties, seigniories & townships, with all the lands reserved both for the crown & the clergy, (...). E21,S555,SS1,SSS15,P5.
Lien : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4661524?docref=Z3ifxKBe3Wlc0R5iJBisw>

De manière plus récente, le terrain a été utilisé à des fins agricoles, dans la première moitié du 20^e siècle, au moins jusqu'en 1948 (figure 7). Des photos aériennes des années 1960 et 1970 présentent plutôt un terrain en friche, sur lequel la végétation commence à reprendre ses droits ; des arbustes et des arbres y sont visibles (figure 8). À noter que la portion sud du terrain est bordée par le chemin de fer du Canadien National. Les cartes topographiques qui ont été consultées montrent qu'il s'y trouvait déjà un chemin de fer en 1920. Au début du 20^e siècle, la compagnie *Canadian Northern Railway* fait monter ses trains le long du versant nord du plateau de Sainte-Foy (Lebel 2006 : 13).



Figure 7 : Photo aérienne de 1948 illustrant le secteur à l'étude
 Source : Ville de Québec



Figure 8 : Photo aérienne de 1973 illustrant le secteur à l'étude
 Source : Ville de Québec

6 RÉSULTATS ET INTERPRÉTATIONS

L'inventaire archéologique dans le secteur de la montée Mendel s'est déroulé du 21 au 23 octobre 2024. Au total, 17 sondages manuels ont été effectués, dans deux secteurs à l'ouest du tracé. D'abord, 15 sondages ont été faits sur la terrasse de 35 m, puis deux autres sondages ont été réalisés sur la terrasse de 20 m (plan 2). Les sondages se sont concentrés sur la terrasse de 35 m, puisque c'est à cette altitude que le potentiel était évalué le plus fort. Il faut noter que des sondages avaient aussi été prévus au nord-est du tracé, mais qu'en raison de l'état marécageux du terrain, ils ont été abandonnés.

6.1 Secteur sud-est (sondages S1 à 15)

Quinze sondages ont été effectués dans le secteur sud-est (plan 3), sur la terrasse supérieure (35 m). Les sondages S1 à S8, S10 et S11 ont permis d'observer des sols naturels en place, sous des sols associés à des labours (annexe A, planches 1 à 4). Aussi, les sondages S7 et S8 présentaient dans leur portion supérieure de possibles remblais (photo 2 ; annexe A, planche 3).



Photo 2 : Environnement dans près du sondage S7

Photo : Stéphane Noël, 2024-VQ-TW02.0036, 22 octobre 2024



Inventaire archéologique 2024

Secteur de la montée
Mendel (TW-02),
Québec

PLAN 2

**Sondages réalisés en
2024 (Ville de Québec)
et en 2021 (Ethnoscop)**

Légende

- Ville de Québec 2024
- Ethnoscop 2021



0 15 30 60 m
1:2 500

Plan par : Stéphane Noël

Source : Photographie aérienne
2023, Ville de Québec;
Relief ombragé 2017 (20 cm)

Système de coordonnées
projetées : NAD_1983_MTM_7





Inventaire archéologique
2024

Secteur de la montée
Mendel (TW-02),
Québec

PLAN 3

**Sondages réalisés en
2024 (Ville de Québec)**

Secteur sud-est

Légende

 Ville de Québec 2024



0 5 10 20 m
1:1 000

Plan par : Stéphane Noël

Source : Photographie aérienne
2023, Ville de Québec;
Relief ombragé 2017 (20 cm)

Système de coordonnées
projetées : NAD_1983_MTM_7

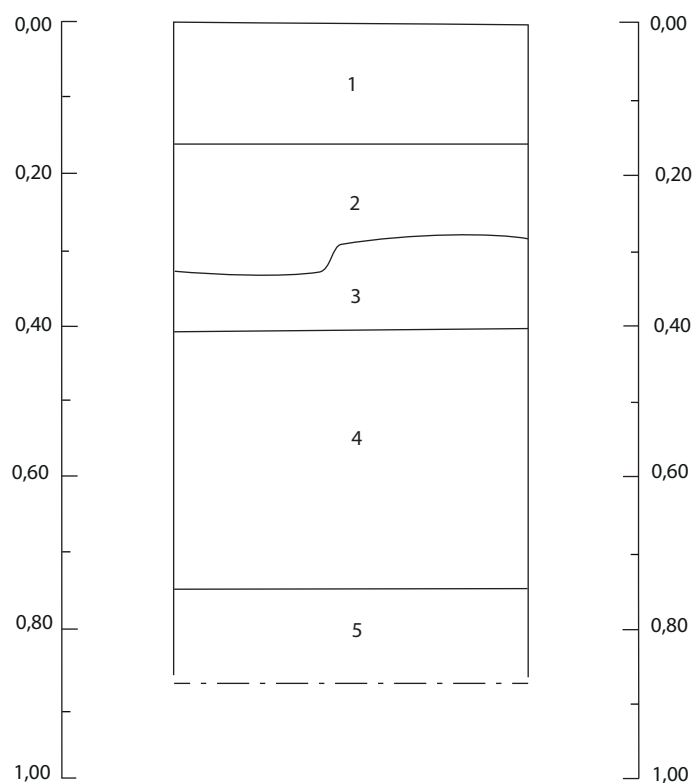


6.1.1 Labours et remblais

Le croquis stratigraphique du sondage S2 (figure 9) est représentatif des sols observés dans la section la plus à l'est (photo 2). La couche supérieure (0,16 m d'épaisseur moyenne) est un limon brun compact associé à un ancien labour et la couche suivante, d'environ 0,20 m d'épaisseur, est un loam limoneux brun qui pourrait aussi être un labour. Les trois couches de sol sous-jacentes seraient plutôt des dépôts naturels : un limon brun tacheté de gris pâle et avec quelques traces d'oxydation orangées moyennement compact (sur environ 0,12 m), une couche composée principalement de gravillons dans une matrice de limon brun-gris plutôt meuble (épaisseur moyenne de 0,35 m) et un mélange de limon et de sable fin gris tacheté orangé (base non atteinte, observé sur 0,10 m).

Puis, le croquis du sondage S11 (figure 10) présente sensiblement les mêmes couches, seulement un seul lot associé à un labour, quoique beaucoup plus épais (épaisseur moyenne de 0,38 m). Les trois lots suivants sont aussi une succession de sols naturels : limon légèrement sableux brun tacheté de gris (0,19 m d'épaisseur), limon graveleux marbré brun pâle et gris (épaisseur de 0,05 m) et limon marbré gris, brun et orangé sans inclusions (0,08 m d'épaisseur).

Figure 9 : Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage S2

**Description des lots :**

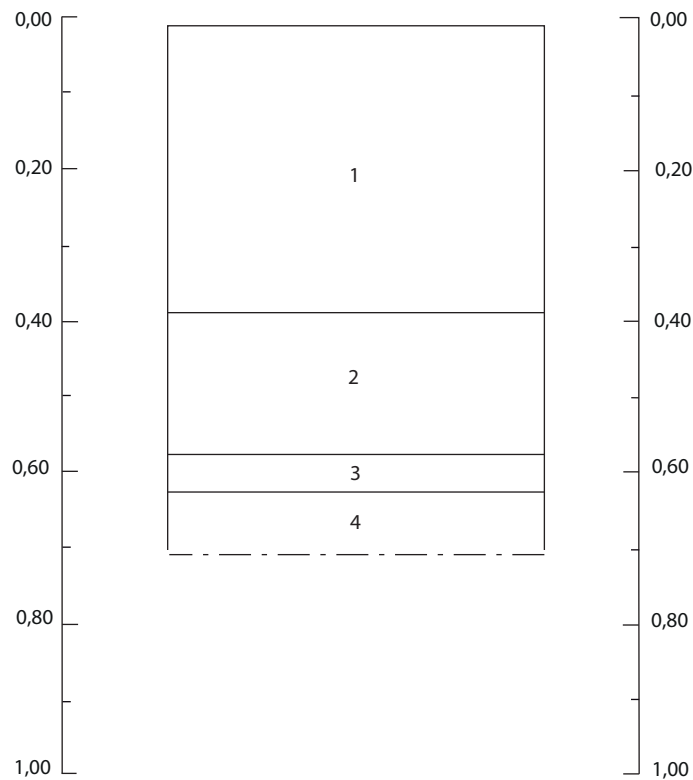
- 1: Limon brun, plutôt compact, avec quelques inclusions de racines et radicelles et petites plaquettes de schiste. *Labour.*
- 2: Loam limoneux brun pâle, plutôt compact, avec quelques inclusions de radicelles et de plaquettes de schiste.
- 3: Limon graveleux brun tacheté gris pâle et quelques taches oxydées oranges, moyennement compact à meuble, avec inclusions de petites plaquettes de schiste.
- 4: Gravillons avec un peu de limon brun-gris, plutôt meuble (probablement quelques petites couches superposées).
- 5 : Limon avec sable fin gris tacheté orangé ,meuble, avec quelques inclusions de petites plaquettes de schiste.

Légende :

- 1 Numéro de couche
- . — Limite de fouille
- Limite de couche

0 20 cm
1:10

Figure 10 : Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage S11

**Description des lots :**

- 1: Loam limoneux brun, plutôt compact, avec inclusions de petites plaquettes de schiste décomposé, racines et radicelles. *Labour épais.*
- 2: Limon légèrement sableux (fin) brun pâle tacheté de gris, plutôt compact, avec quelques inclusions de plaquettes de schiste décomposé.
- 3: Limon graveleux avec petites fragments de schiste, marbré brun pâle, brun et gris, plutôt meuble.
- 4: Limon marbré gris et brun orangé, sans inclusion. *Sol naturel.*

Légende :

- 1 Numéro de couche
- . — Limite de fouille
- Limite de couche

0 20 cm
1:10

6.1.2 Podzols

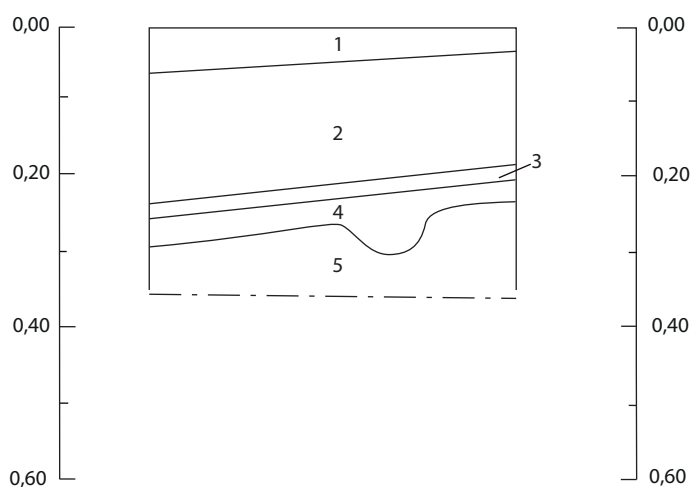
À l'extrémité sud-ouest, sur la pointe de la terrasse de 35 m (photo 3), les sondages S14 et S15 présentent une succession différente de sols (annexe A, planche 5). Le croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage S14 représente la stratigraphie du secteur (figure 11). Au sommet du sondage, l'humus de surface est composé de limon sableux brun sur une épaisseur moyenne de 0,05 m, puis un sable limoneux brun est présent sur environ 0,15 m et pourrait être associé à un ancien labour. Ensuite se succèdent trois couches naturelles : un loam sableux très foncé avec inclusions de charbon de bois représentant l'horizon Ah d'un podzol (épaisseur de 0,04 m), un limon gris correspondant à l'horizon Ae (épaisseur de 0,04 m) et un limon brun orangé, qui représente l'horizon Bf (observé sur un maximum de 0,12 m de profondeur).



Photo 3 : Vue générale de l'extrémité ouest de la terrasse de 35 m (près du sondage S14)

Photo : Stéphane Noël, 2024-VQ-TW02.0049, 23 octobre 2024

Figure 11 : Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage S14

**Description des lots :**

- 1: Limon sableux brun, plutôt meuble, avec inclusions de racines et radicelles. *Humus de surface.*
- 2: Sable limoneux brun, plutôt compact, avec inclusions de gravillons de schiste arrondis, racines et radicelles. Présence de quelques taches de sol organique. *Remblai ou labour ?*
- 3: Loam sableux brun très foncé à noir, meuble, présence de charbon de bois. *Horizon Ah.*
- 4: Limon gris compact avec inclusion de quelques racines. *Horizon Ae ?*
- 5 : Limon brun orangé avec quelques inclusions de racines. *Horizon Bf ?*

Légende :

- 1 Numéro de couche
- . — Limite de fouille
- Limite de couche

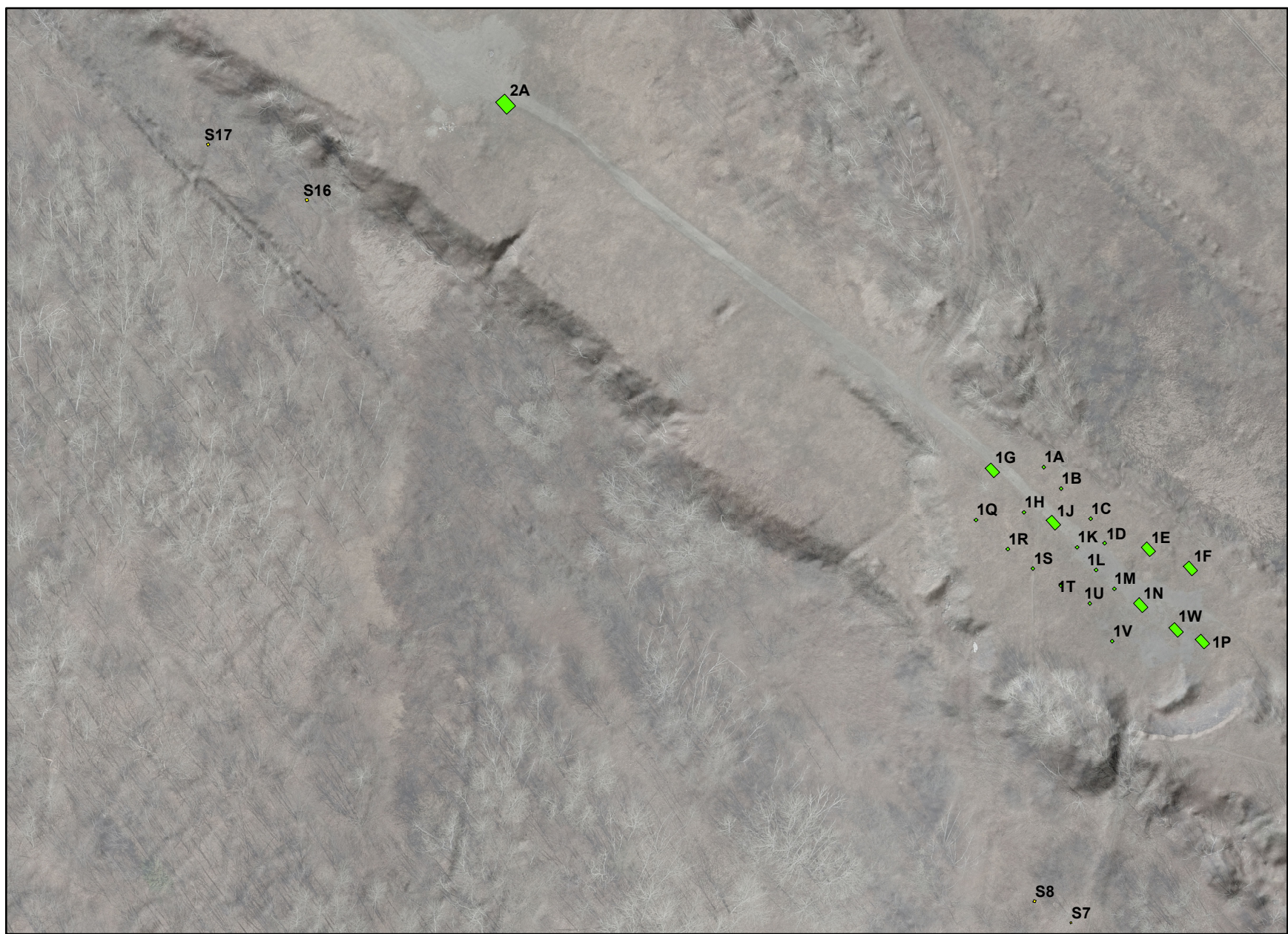
0 20 cm
1:10

Le sondage S9 est le seul à avoir été effectué sur la rive sud-est du ruisseau raviné. Les sols qui y ont été observés sont semblables à ceux des sondages S14 et S15 (Annexe A, planche 3), mais les horizons associés à un podzol (Ah et Ae) n'y sont pas autant bien définis.

6.2 Secteur nord-ouest (sondages S16 et S17)

Deux autres sondages, dans la portion nord-ouest du secteur inventorié, ont été réalisés sur la terrasse de 20 m. Ces deux sondages ont été effectués à l'ouest du chemin d'accès qui est aménagé sur une épaisse couche de remblai (plan 4). Ces remblais semblent assez restreints dans l'espace et avoir servis seulement à aménager le chemin, puisqu'ils ne couvrent pas le secteur des sondages S16 et S17 (figure 12 et annexe A, planche 6). La partie supérieure des sondages est composée de couches de limon brun compact comportant des inclusions de racines et de radicelles, probablement des labours, jusqu'à une profondeur moyenne de 0,40 m sous la surface. Puis, la couche inférieure est composée de dépôts naturels de limon sableux avec beaucoup d'inclusions de gravillons, la proportion de gravillons augmentant en profondeur. Ce sol naturel a été observé jusqu'à 0,80 m sous la surface dans le sondage S16 et 0,62 m dans le sondage S17.

Aucune témoin d'occupation paléohistorique n'a été observé dans les 17 sondages réalisés lors de l'inventaire de 2024.



Inventaire archéologique
2024

Secteur de la montée
Mendel (TW-02),
Québec

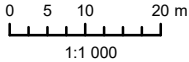
PLAN 4

**Sondages réalisés en
2024 (Ville de Québec)
et en 2021 (Ethnoscop)**

Secteur nord-ouest

Légende

-  Ville de Québec 2024
-  Ethnoscop 2021



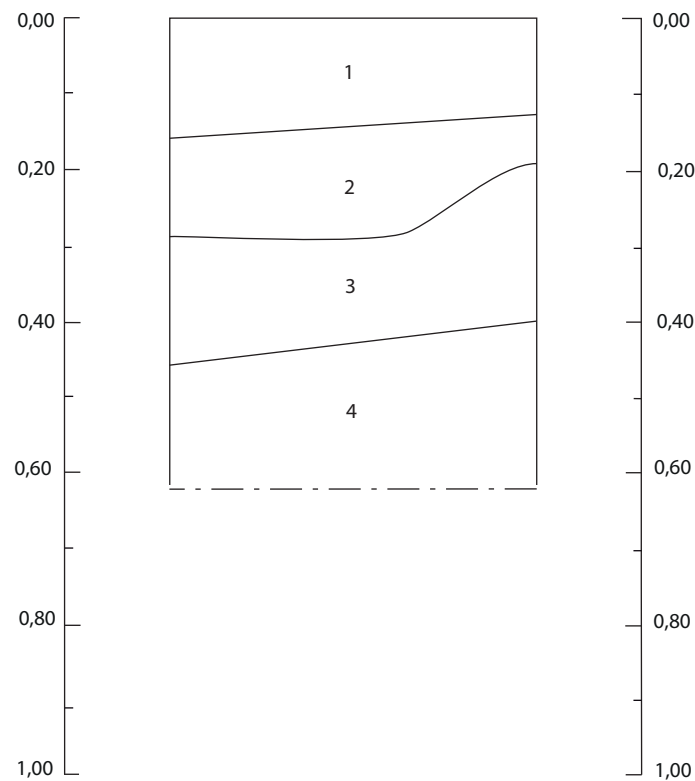
Plan par : Stéphane Noël

Source : Photographie aérienne
2023, Ville de Québec;
Relief ombragé 2017 (20 cm)

Système de coordonnées
projetées : NAD_1983_MTM_7



Figure 12 : Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage S17

**Description des lots :**

- 1: Limon brun, plutôt compact, avec inclusions de racines et de radicelles et quelques plaquettes de schiste.
 2: Limon sableux brun pâle tacheté orangé, plutôt compact.
 3: Limon sableux brun, plutôt compact.
 4: Limon sableux avec inclusion de plusieurs gravillons, de plus en plus de gravillons vers le fond de la couche.
 Dans le fond, la couche est composée de gravillons avec du sable et du limon.

Légende :

- 1 Numéro de couche
 - - - Limite de fouille
 ——— Limite de couche

0 20 cm
 1:10

7 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2022, des sondages mécaniques et manuels avaient été effectués dans le tracé du tronçon TW-02. Ces sondages avaient démontré la présence d'une épaisse couche de remblais sur les deux terrasses supérieures (35 m et 20 m), de même que des sols formés en contexte marécageux plus près du boulevard de la Chaudière. Aucune occupation paléohistorique n'avait été mise au jour, mais la nature des sols observés suggérait un potentiel plus élevé sur la terrasse supérieure (35 m).

Pour cette raison, et afin de réduire au maximum les découvertes en cours de travaux, la Ville a décidé d'entreprendre un inventaire complémentaire sur les terrasses de 35 m et 20 m. Cet inventaire, composé de sondages manuels au sud-ouest du tracé s'est effectué en octobre 2024, en périphérie du tracé. Les sols qui ont été observés révélaient la nature agricole du terrain dans le passé récent, les lots supérieurs ayant été associés à des labours. À l'extrémité sud-ouest du secteur expertisé, deux sondages ont montré la présence d'anciens podzols et un sondage sur la rive sud de l'ancien cours d'eau indiquait aussi la présence d'un podzol. Aucun témoin d'une occupation humaine autochtone n'a été observé.

À la lumière des résultats de l'intervention archéologique, nous ne recommandons pas la poursuite des interventions archéologiques dans le secteur immédiat, soit en lien avec les travaux d'aménagement de la montée Mendel. Les travaux préparatoires et de mise en place du système peuvent donc se dérouler sans contrainte archéologique.

Toutefois, le potentiel archéologique paléohistorique demeure élevé pour le secteur localisé entre les boulevards de la Chaudière et du Versant-Nord à l'ouest de l'autoroute Duplessis et à l'est des rues William-Wood et Georgina-Lefaivre. Ce potentiel est relié à la présence d'un site paléohistorique à proximité (CeEu-15), aux anciennes terrasses et à la présence d'un ruisseau, des composantes propices à l'établissement humain. Nous recommandons un inventaire archéologique préalable à tout développement futur du secteur.

BIBLIOGRAPHIE

Allard, Michel et Jocelyne Séguin

1992 « Le niveau du Saint-Laurent de 2000 ans BP et l'occupation amérindienne préhistorique de la Place Royale, à Québec ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 46, no 2, p. 181-188. Montréal, Université de Montréal.

Chrétien, Yves

1995 *Le site du Versant nord (CeEt-15) à Ste-Foy : une première évaluation à l'automne 1994*. Québec, ministère de la Culture et des Communications, 15 p.

Dionne, Jean-Claude

2001 « Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day ». *Deglacial history and Relative Sea-Level Changes, Northern New England and Adjacent Canada*. Geological Society of America Special Paper no 351, p. 271-284. Boulder.

Ethnoscop

2019a *Réseau structurant de transport en commun. Étude de potentiel archéologique des parcours. Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge (tronçons TW-2, TW-8 et TW-9)*. Volume I : rapport, Ville de Québec : Bureau de projet du tramway de Québec

2019b *Réseau structurant de transport en commun. Étude de potentiel archéologique des parcours. Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge (tronçons TW-2, TW-8 et TW-9)*. Volume II : plans, Ville de Québec : Bureau de projet du tramway de Québec

2020a *RSTC, Étude de potentiel archéologique du parcours du tramway*. Ville de Québec : Bureau de projet du tramway de Québec, 3 volumes.

2020b *RSTC, Étude de potentiel archéologique des parcours Basse-Ville (tronçons TW-11 à TW-14) Addenda : Modification du tracé du tronçon TW-12*. Ville de Québec : Bureau de projet du tramway de Québec, 2 volumes.

2020c *RSTC, Étude de potentiel archéologique des parcours Vieux-Québec (tronçon TW-10) Addenda Station Honoré-Mercier*. Ville de Québec : Bureau de projet du tramway de Québec, 2 volumes.

2020d *RSTC, Étude de potentiel archéologique des parcours Vieux-Québec (tronçon TW-10) Addenda Stations Grand Théâtre et Centre des Congrès*. Ville de Québec : Bureau de projet du tramway de Québec, 2 volumes.

Ethnoscop (suite)

- 2021a *RSTC, Étude de potentiel archéologique du parcours du tramway Vieux-Limoilou, chemin de la Canardière et boulevard Sainte-Anne (tronçons TW-19 et TW-20)*. Ville de Québec : Bureau de projet du tramway de Québec, 2 volumes.
- 2021b *RSTC, Inventaires archéologiques 2020*. Ville de Québec : Bureau de projet du tramway de Québec.
- 2022a *RSTC, Rue de la Croix-Rouge (CeEt-755). Inventaire et fouille archéologiques, 2021*. Ville de Québec : Bureau de projet du tramway de Québec.
- 2022b *RSTC, Inventaires archéologiques, 2021 : prolongement de la rue Mendel, Université Laval et cimetière Saint-Michel-de-Sillery*. Ville de Québec : Bureau de projet du tramway de Québec.
- 2022c *RSTC, Étude de potentiel archéologique du parcours du trambus*. Ville de Québec, Bureau de projet du tramway de Québec, 4 volumes.
- 2023a *Tramway de Québec. Étude de potentiel archéologique autochtone : tronçon TW-19 (Vieux-Limoilou) et 4e Rue, 5e Rue, 3e Avenue, 4e Avenue, 6e Avenue et boulevard des Capucins*. Ville de Québec : Bureau de projet du tramway de Québec.
- 2023b *RSTC, Boulevard René-Lévesque Ouest à l'est de l'avenue Belvédère (CeEt-964). Inventaire et fouille archéologiques, 2021*. Ville de Québec : Bureau de projet du tramway de Québec.
- 2024a *Tramway de Québec. Inventaires et fouilles archéologiques, 2022 : Vieux-Limoilou et boulevard Sainte-Anne (CeEt-841, CeEt-563, CeEt-973, CfEt-34 et VDQ2018)*. Ville de Québec : Bureau de projet du tramway de Québec.
- 2024b *Tramway de Québec. Inventaire archéologique, 2022 : Boulevard des Capucins*. Ville de Québec : Bureau de projet du tramway de Québec.

Garneau, Michelle

- 1997 « Paléoécologie d'un secteur riverain de la rivière Saint-Charles : analyse macrofossile du site archéologique de la Grande Place, à Québec ». *Géographie physique et Quaternaire* vol. 51, no 2, p. 211-220. Montréal, Université de Montréal.

Jaenen, Cornelius J.

- 1996 Rapport historique sur la nation huronne-wendat, dans D. Vaugeois (dir.), *Les Hurons de Lorette*, Québec : Éditions Septentrion, pp. 160-253.

Labelle, Katherine M.,

- 2014 *Le Pari de la dispersion : une histoire des Ouendats au dix-septième siècle*. Québec : Presses de l'Université Laval.

Lamarche, Lise

2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec. Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Thèse de doctorat. Québec, Institut national de la recherche scientifique.

Lebel, Jean-Marie

2006 « Dans le ciel de Cap-Rouge, un « TRACEL » centenaire » dans *Bulletin de la Société historique du Cap-Rouge (SHRC)*, No 21, pp. 12-15.

Lesage, Louis et Ronald F. Williamson

2020 « When and Where Did the St. Lawrence Iroquoians and the North Shore of Lake Ontario Iroquoians Go and Why? The Huron-Wendat Perspective », dans *Ontario Archaeology* no 100, p. 34-61. Toronto, Ontario Archaeological Society.

Lozier, Jean-François

2018 *Flesh Reborn : The Saint Lawrence Valley Mission Settlements through the Seventeenth Century*. Montréal : McGill-Queen's University Press.

Martijn, Charles

1991 « Gepèg (Québec), un toponyme d'origine micmaque », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 21, no 3, p. 51-64. Montréal.

Martin, Félix, (Dir.)

1885 *Autobiographie du Père Chaumonot de la Compagnie de Jésus et son complément par Rév. P. Félix Martin de la même compagnie*, Paris : Oudin.

Morneau, F.

1989 *Contribution à une méthodologie de caractérisation et de cartographie écologique en milieu urbain : le cas de la Basse-Ville de Québec*. Québec, Centre de recherche en aménagement et en développement, Ville de Québec.

Parcs Canada

2005 *Manuel pour l'enregistrement des données archéologiques : fouilles et prospections*. Parcs Canada, Ottawa, 2005.

Parent, Michel et Serge Occhietti

1988 « Late Wisconsinan Deglaciation and Champlain Sea invasion in the St. Lawrence Valley, Québec ». *Géographie physique et Quaternaire* vol. 42, no 3, p. 215-246. Montréal, Université de Montréal.

Pintal, Jean-Yves

2007 *Fouille archéologique du site CeEv-5. Halte routière du Cap-de-Pierre, bordure de l'autoroute 40. Saint-Augustin-de-Desmaures*. Québec, 64 pages.

Plourde, Michel

2008 « Stadaconé : lieu de “demourance” de Donnacona », dans *Revue Cap-aux-Diamants*, no 93, Québec, Éditions Cap-aux-Diamants, p. 11-14.

Richard, Pierre J. H.

1985 « Couvert végétal et paléoenvironnements de Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP. L’habitabilité dans un milieu changeant », dans *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 15, nos 1-2, Montréal, p. 39-56.

Richard, Pierre J. H.

2007 « Le paysage tardiglaciaire du « Grand Méganticois » : état des connaissances ». *Entre lacs et montagnes au Méganticois, 12 000 ans d’histoire amérindienne*, p. 21-45. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

Richard, Pierre J.H. et Serge Occhietti

2005 « 14C chronology for ice retreat and inception of Champlain Sea in the St. Lawrence Lowlands, Canada ». *Quaternary Research* no 63, p. 353-358. Cambridge, Cambridge University Press.

Robert, Isabelle

1990 *Le site de l’ancienne mission des Jésuites à Sillery* [mémoire de maîtrise]. Sainte-Foy, Université Laval, 96 p.

Simoneau, Daniel

2018 *Projet du réseau structurant de transport en commun : Évaluation sommaire du potentiel archéologique*. Ville de Québec : Bureau de projet du tramway de Québec.

Talon, Brigitte, Serge Payette, Louise Filion et Ann Delwaide.

2005 « Reconstruction of the long-term fire history of an old-growth deciduous forest in southern Québec, Canada, from charred wood in mineral soils », dans *Quaternary Research* no 64, p. 36-43. Cambridge, Cambridge University Press.

Trigger, Bruce G.

1976 *Children of Aataentsic : A History of the Huron People to 1660*. Montréal : McGill-Queen's University Press.

ANNEXE A

**Parois des
sondages**

Planche 1



Paroi est du sondage S1
No. 2024-VQ-TW02.0017



Paroi nord du sondage S2
No. 2024-VQ-TW02.0018



Paroi est du sondage S3
No. 2024-VQ-TW02.0020

Planche 2



Paroi nord du sondage S4
No. 2024-VQ-TW02.0023



Paroi sud du sondage S5
No. 2024-VQ-TW02.0029



Paroi ouest du sondage S6
No. 2024-VQ-TW02.0027

Planche 3



Paroi ouest du sondage S7
No. 2024-VQ-TW02.0031



Paroi ouest du sondage S8
No. 2024-VQ-TW02.0033



Paroi nord du sondage S9
No. 2024-VQ-TW02.0015

Planche 4



Paroi ouest du sondage S10
No. 2024-VQ-TW02.0041



Paroi nord du sondage S11
No. 2024-VQ-TW02.0039



Paroi ouest du sondage S12
No. 2024-VQ-TW02.0046

Planche 5



Paroi nord du sondage S13
No. 2024-VQ-TW02.0042



Paroi nord du sondage S14
No. 2024-VQ-TW02.0048



Paroi est du sondage S15
No. 2024-VQ-TW02.0052

Planche 6



Paroi sud du sondage S16
No. 2024-VQ-TW02.0057



Paroi ouest du sondage S17
No. 2024-VQ-TW02.0059

ANNEXE B

Catalogue des photographies

CATALOGUE PHOTO

Projet 2024-VQ-TW02 : Inventaire Montée Mendel

No. Cat.	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2024-VQ-TW02.0001	Secteur intervention TW02	Vue générale du secteur d'intervention, terrasse 35 m à (photo prise sur le tracé)	N	V. Miclette	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0002	Secteur intervention TW02	Vue générale du secteur d'intervention, terrasse 35 m à (photo prise sur le tracé)	N-O	V. Miclette	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0003	Secteur intervention TW02	Vue générale du secteur d'intervention, terrasse 35 m à (photo prise sur le tracé)	N-O	V. Miclette	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0004	Secteur intervention TW02	Vue générale du secteur d'intervention, terrasse 35 m à (photo prise sur le tracé)	O	V. Miclette	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0005	Secteur intervention TW02	Vue générale du secteur d'intervention, terrasse 35 m à (photo prise sur le tracé)	O	V. Miclette	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0006	Secteur intervention TW02	Vue générale du secteur d'intervention, terrasse 35 m à (photo prise sur le tracé)	E	V. Miclette	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0007	Secteur intervention TW02	Vue générale du secteur d'intervention, terrasse 35 m à (photo prise sur le tracé)	E	V. Miclette	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0008	Secteur intervention TW02	Vue générale du secteur d'intervention, terrasse 35 m à (photo prise sur le tracé)	NE	V. Miclette	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0009	Secteur intervention TW02	Vue générale du secteur d'intervention, terrasse 35 m à (photo prise sur le tracé)	N	V. Miclette	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0010	Secteur intervention TW02	Vue générale du secteur d'intervention, terrasse 35 m à (photo prise sur le tracé)	N	V. Miclette	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0011	Secteur intervention TW02	Vue générale du secteur d'intervention, terrasse 35 m à (photo prise sur le tracé)	SO	V. Miclette	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0012	Secteur intervention TW02	Vue générale du secteur d'intervention, terrasse 35 m à (photo prise sur le tracé)	SO	V. Miclette	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0013	Secteur intervention TW02	Vue générale du secteur d'intervention, terrasse 35 m (dans le boisé)	O	V. Miclette	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0014	Secteur intervention TW02	Vue générale du secteur d'intervention, terrasse 35 m (dans le boisé)	NE	V. Miclette	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0015	S9	Paroi nord du sondage S9	N	S. Noël	2024-10-21
2024-VQ-TW02.0016	S1	Paroi est du sondage S1	E	S. Noël	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0017	S1	Paroi est du sondage S1	E	S. Noël	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0018	S2	Paroi nord du sondage S2	N	S. Noël	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0019	S2	Paroi nord du sondage S2	N	S. Noël	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0020	S3	Paroi est du sondage S3	E	S. Noël	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0021	S3	Paroi est du sondage S3	E	S. Noël	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0022	S4	Paroi nord du sondage S4	N	S. Noël	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0023	S4	Paroi nord du sondage S4	N	S. Noël	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0024	S4	Secteur du sondage S4, vers le nord	N	S. Noël	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0025	S4	Secteur du sondage S4, vers l'est	E	S. Noël	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0026	S6	Paroi ouest du sondage S6	O	S. Noël	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0027	S6	Paroi ouest du sondage S6	O	S. Noël	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0028	S6	Paroi ouest du sondage S6 (fond)	O	S. Noël	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0029	S5	Paroi sud du sondage S5	S	S. Noël	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0030	S5	Paroi sud du sondage S5	S	S. Noël	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0031	S7	Paroi ouest du sondage S7	O	S. Noël	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0032	S7	Paroi ouest du sondage S7	O	S. Noël	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0033	S8	Paroi ouest du sondage S8	O	S. Noël	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0034	S8	Paroi ouest du sondage S8	O	S. Noël	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0035	S7	Secteur du sentier non-balisé au sud du sondage S7	E	S. Noël	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0036	S7	Secteur du sentier non-balisé au sud du sondage S7	S	S. Noël	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0037	S7	Secteur du sentier non-balisé au sud du sondage S7	O	S. Noël	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0038	S7	Secteur du sentier non-balisé au sud du sondage S7	N	S. Noël	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0039	S11	Paroi nord du sondage S11	N	S. Noël	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0040	S11	Paroi nord du sondage S11	N	S. Noël	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0041	S10	Paroi ouest du sondage S10	O	V. Miclette	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0042	S13	Paroi nord du sondage S13	N	S. Noël	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0043	S13	Paroi nord du sondage S13	N	S. Noël	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0044	S13	Vue d'ensemble, secteur du sondage S13	NNE	S. Noël	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0045	S13	Vue d'ensemble, secteur du sondage S13	SO	S. Noël	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0046	S12	Paroi ouest du sondage S12	O	V. Miclette	2024-10-22
2024-VQ-TW02.0047	S14	Paroi nord du sondage S14	N	S. Noël	2024-10-23
2024-VQ-TW02.0048	S14	Paroi nord du sondage S14	N	S. Noël	2024-10-23
2024-VQ-TW02.0049	S14	Vue d'ensemble, secteur du sondage S14	O	S. Noël	2024-10-23
2024-VQ-TW02.0050	S14	Vue d'ensemble, secteur du sondage S14	N	S. Noël	2024-10-23
2024-VQ-TW02.0051	S14	Vue d'ensemble, secteur du sondage S14	NE	S. Noël	2024-10-23
2024-VQ-TW02.0052	S15	Paroi est du sondage S15	E	S. Noël	2024-10-23
2024-VQ-TW02.0053	S15	Paroi est du sondage S15	E	S. Noël	2024-10-23
2024-VQ-TW02.0054	Zone P-3	Secteur à l'est de la zone remblayée de la zone de potentiel P-3, montrant la zone humide	E	S. Noël	2024-10-23
2024-VQ-TW02.0055	Zone P-3	Secteur à l'est de la zone remblayée de la zone de potentiel P-3, montrant la zone humide	NE	S. Noël	2024-10-23
2024-VQ-TW02.0056	Zone P-3	Secteur à l'est de la zone remblayée de la zone de potentiel P-3, montrant la zone humide	N	S. Noël	2024-10-23
2024-VQ-TW02.0057	S16	Paroi sud du sondage S16	S	S. Noël	2024-10-23
2024-VQ-TW02.0058	S16	Paroi sud du sondage S16	S	S. Noël	2024-10-23
2024-VQ-TW02.0059	S17	Paroi ouest du sondage S17	O	S. Noël	2024-10-23
2024-VQ-TW02.0060	S17	Paroi ouest du sondage S17	O	S. Noël	2024-10-23



CONSTRUCTION DE L'ESPACE RIOPELLE, MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC



Surveillance archéologique sur
le site CeEt-542, été 2024

Construction de l'Espace Riopelle,
Musée national des beaux-arts du Québec

Surveillance archéologique sur le site CeEt-542, été 2024

Ethnoscop, 2025

Page couverture

Sous-opération 9B, vue vers le sud-ouest (CeEt-542-24-NUM1-24)

RÉSUMÉ

À l'été 2024, le Musée national des beaux-arts du Québec a débuté les travaux de construction de l'Espace Riopelle, dans le prolongement sud-ouest du pavillon central. La portion des excavations se situant au sud-est du pavillon Gérard-Morisset a été soumise à une surveillance archéologique par Ethnoscop. Ainsi, bien que les travaux d'excavation aient touché les sites archéologiques CeEt-542 et CeEt-913, seule une petite zone du site CeEt-542 semblait ne pas avoir été perturbée, du moins selon les résultats d'une étude de potentiel archéologique. Cette partie des plaines d'Abraham a été le lieu de batailles en 1759 et 1760. Par la suite, on y a construit une redoute au XVIII^e siècle et une prison pour hommes au XIX^e siècle. L'échec du développement domiciliaire des plaines a par la suite permis la construction du musée et ses agrandissements successifs aux XX^e et XXI^e siècles. Ces derniers, en particulier celui de la fin des années 1980, ont perturbé l'aire touchée par les travaux d'excavation de 2024.

La surveillance archéologique a été effectuée de façon sporadique entre le 16 août et le 10 septembre 2024. Outre quelques objets épars, aucune ressource archéologique n'a été observée. En effet, le sol naturel stérile se trouvait sous les remblais de rehaussement qui avaient été mis en place lors de précédents travaux. L'enfouissement de canalisations ayant nécessité l'excavation du roc avait également mené à des perturbations en profondeur. Les sols qui auraient pu receler des vestiges archéologiques étaient donc absents, ayant été dérasés lors de l'agrandissement du musée vers 1990. À la vue des maigres résultats obtenus à l'été 2024, aucune autre intervention archéologique n'est recommandée dans l'emprise des travaux de l'Espace Riopelle.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	VII
LISTE DES PHOTOGRAPHIES	IX
LISTE DES PLANS	IX
LISTE DES PARTICIPANTS	XI
1. INTRODUCTION	1
2. CADRE ENVIRONNEMENTAL	5
2.1 Cadre paléoenvironnemental	5
2.2 Cadre environnemental actuel	7
3. CADRE CULTUREL AUTOCHTONE ET EUROQUÉBÉCOIS	9
3.1 Cadre culturel autochtone	9
3.1.1 Paléoindien (12 000 à 8000 ans AA)	9
3.1.2 Archaïque (10 000 à 3 000 ans AA)	9
3.1.3 Sylvicole (3 000 à 450 ans AA)	10
3.1.4 Période autochtone historique (XVI ^e siècle au XX ^e siècle)	11
3.2 Cadre culturel euroquébécois	15
3.2.1 Batailles de 1759 et 1760	15
3.2.2 La redoute Wolfe	17
3.2.3 Banlieue et prison	20
4. RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURES	25
5. MÉTHODES DE TRAVAIL	29
5.1 Surveillance archéologique	29
5.2 Enregistrement des données	29
6. RÉSULTATS	31
6.1 Sous-opération 9A	31
6.2 Sous-opération 9B	34
7. CONCLUSION	39
MÉDIAGRAPHIE	40
ANNEXES	
Annexe 1. Inventaire des artefacts et écofacts	
Annexe 2. Catalogue des photographies	

LISTE DES FIGURES

Figure 1.	Courbe du niveau marin relatif de la région de Québec, de la dernière déglaciation à aujourd'hui (Lamarche 2011)	6
Figure 2.	Géologie de la région de Québec (Nadeau <i>et al.</i> 2012)	8
Figure 3.	Géologie des formations superficielles de la région de Québec (Bolduc <i>et al.</i> 2003)	8
Figure 4.	Toponymie laurentienne en 1535-1536 (modifié de Trudel 1968)	12
Figure 5.	Samuel de Champlain, Québec et ses environs, 1613 (Bibliothèque et Archives Canada [BAC] 3919870)	13
Figure 6.	Marc Lescarbot, « Figure de la Terre, neuve, grande rivière de Canada et costes de l'ocean en la Nouvelle France », 1609 (Bibliothèque et Archives nationales du Québec [BAnQ] 0002663605)	14
Figure 7.	Thomas Jefferys, « A correct plan of the environs of Quebec », vers 1762 (BAnQ G 3452 Q4R1 1762 J4 CAR)	16
Figure 8.	« Superposition des éléments du plan de la bataille du 13 septembre 1759 dressé par Thomas Jefferys » (Rouleau 2002 : figure 20)	16
Figure 9.	Patrick Mackellar, « Plan of the battle fought on the 28th of April 1760 upon the Height of Abraham near Quebec », 1760 (BAC 4199178)	18
Figure 10.	Gother Mann, « Plan of the fortifications of Quebec », 1804 (BAC 4128589)	18
Figure 11.	« Site CeEt-542 » (Ethnoscop 1989)	19
Figure 12.	« Plan of building lots on the Property of John Bonner Esquire situate on the Plains of Abraham held in free & common socage by letters patent from the Crown to be sold by Public Auction on 6 Feb ^r 1852 at the Office of Arch. Campbell » (BAnQ Québec CN301,S51,D5)	20
Figure 13.	Honorius Sisson Sitwell, « Contoured plan of the environs of Quebec », 1866 (BAnQ P600,S4,SS2,D634,P20)	21
Figure 14.	Henry Whitmer Hopkins, « Atlas of the city and county of Quebec from actual surveys », 1879 (BAnQ 0000174243)	22
Figure 15.	Photographie aérienne du secteur du Musée national des beaux-arts du Québec, 1929 (BAnQ E21,S110,SS1,SSS1,PK120-16)	23
Figure 16.	Croquis stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération 9B	37

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1.	Vue d'ensemble vers l'ouest de la sous-opération 9A (CeEt-542-24-NUM1-16)	31
Photo 2.	Vue d'ensemble vers l'ouest de la sous-opération 9B (CeEt-542-24-NUM1-34)	34
Photo 3.	Portion supérieure de la paroi sud de la sous-opération 9B (CeEt-542-24-NUM1-16)	35
Photo 4.	Portion centrale de la paroi sud de la sous-opération 9B (CeEt-542-24-NUM1-27)	35
Photo 5.	Portion inférieure de la paroi sud de la sous-opération 9B (CeEt-542-24-NUM1-30)	36

LISTE DES PLANS

Plan 1.	Localisation générale de l'aire d'intervention	2
Plan 2.	Localisation des sous-opérations CeEt-542-9A et 9B	3
Plan 3.	Sites et interventions archéologiques à proximité de l'aire d'intervention	27
Plan 4.	Sous-opérations CeEt-542-9A et 9B	33

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION

Musée national des beaux-arts du Québec

Jean-François Fusey Directeur de l'administration et de l'optimisation

CIMA+

Marc Savard, ing. Directeur principal de projets

Marie-Pascale Simard, ing. Chargée de projet

RÉALISATION

Ethnoscop

Martin Royer Coordonnateur, réviseur du rapport

Nicolas Fortier Chargé de projet, rédacteur du rapport

Liliane Carle Géographe-cartographe

Stéphanie Goyette Éditrice du rapport

Michelle Dubé Adjointe administrative

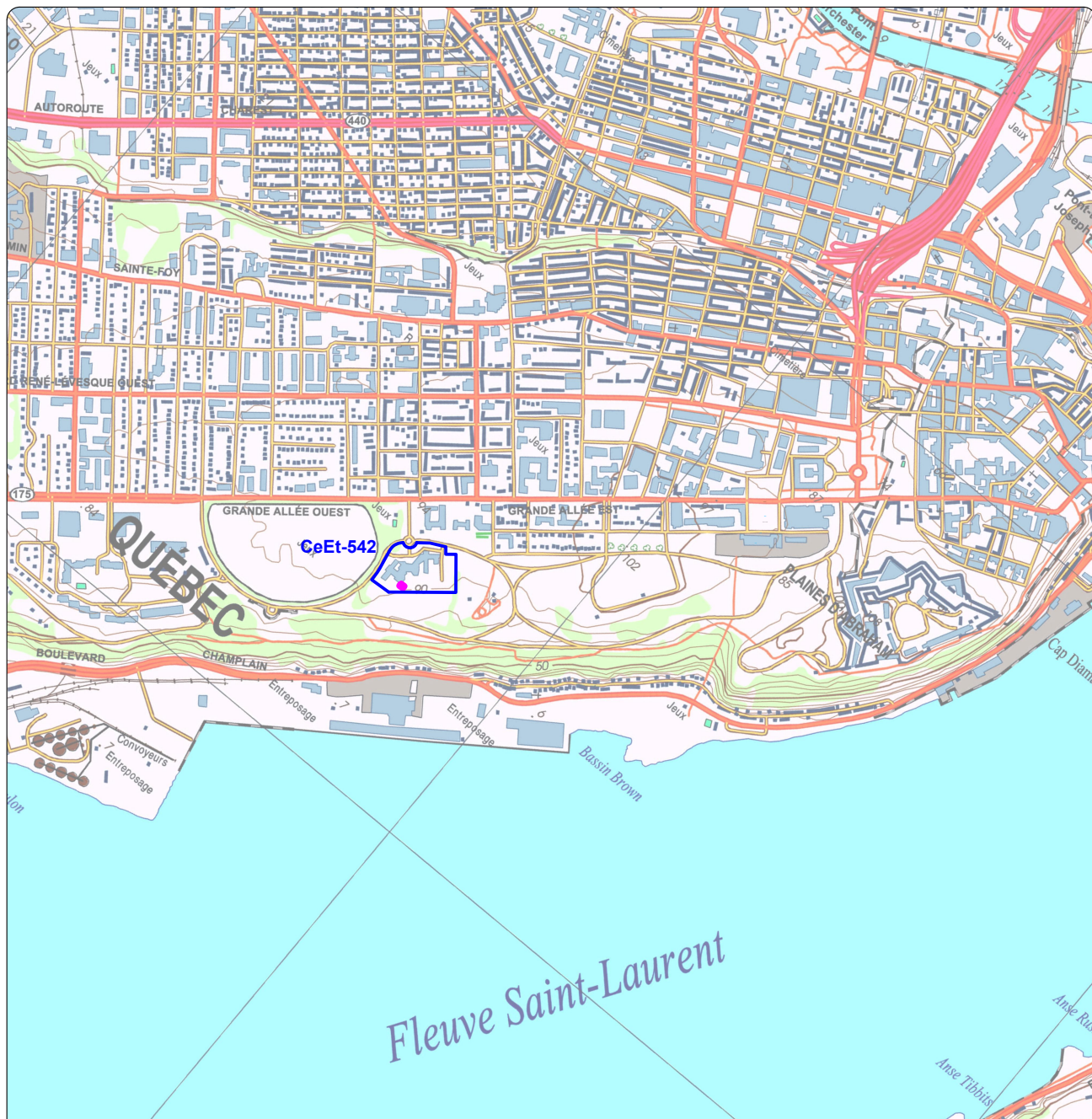
Archéo-CAD

Marie Fournier Directrice

1. INTRODUCTION

À l'été 2024, le Musée national des beaux-arts du Québec (MNBAQ) a octroyé à Ethnoscop le mandat de réaliser une surveillance archéologique durant les excavations mécaniques qui visaient la construction d'un mur berlinois dans le cadre du projet Espace Riopelle (plans 1 et 2). Ce secteur des plaines d'Abraham a été le théâtre de combats en 1759 et 1760. En 1760, la redoute Wolfe a été construite sur une butte qui a servi au milieu du XIX^e siècle à accueillir une prison. La maison de l'assistant-gouverneur de cette prison a également été érigée non loin. Ensuite, au début du XX^e siècle, le lieu a été choisi pour l'implantation du musée de la province de Québec. Ses agrandissements ont donné lieu à quelques interventions archéologiques et à la perturbation d'une grande partie de l'espace aujourd'hui occupé par le musée. Il en découle que seule une petite zone a pu être considérée comme probablement intacte dans une étude de potentiel archéologique rédigée dans le cadre du projet Espace Riopelle (La Horde 2022). La surveillance archéologique a été effectuée par un archéologue chargé de projet, qui s'est présenté au terrain de façon sporadique entre le 16 août et le 10 septembre 2024. Le permis de recherche archéologique 24-ETHN-27 est rattaché à cette intervention.

Ce rapport présente tout d'abord l'état général des connaissances sur l'environnement ancien et actuel, sur les cadres culturels autochtone et euroquébécois ainsi que sur les interventions archéologiques réalisées antérieurement sur le site CeEt-542. Puis, les méthodes de travail ainsi que les résultats de la surveillance archéologique sont présentés. Le rapport se conclut par une synthèse des travaux réalisés à l'été 2024.



CONSTRUCTION DE L'ESPACE RIOPELLE, MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC
SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE
PLAN 1

LOCALISATION GÉNÉRALE DE L'AIRE D'INTERVENTION

- AIRE D'INTERVENTION
- SITE ARCHÉOLOGIQUE TOUCHÉ PAR L'INTERVENTION
- CeEt-549** CODE BORDEN

Sources : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
Cartes topographiques n°s 21L14-200-0101 et 21L14-200-0102
© Gouvernement du Québec
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 200 400 m
ÉCHELLE : 1/20 000



MNB2412
ethnoscop



CONSTRUCTION DE L'ESPACE RIOPELLE, MUSÉE
NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

PLAN 2

LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS
CeEt-542-9A ET 9B

- SOUS-OPÉRATION
- 9A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- CeEt-542 CODE BORDEN

0 10 20 m
ÉCHELLE : 1/750



Source : Plan base, ville de Québec, fichier PSP220020.dwg
© Communauté métropolitaine de Québec 2021: 2021_CMQ_249-5184.tif,
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

2. CADRE ENVIRONNEMENTAL

2.1 Cadre paléoenvironnemental¹

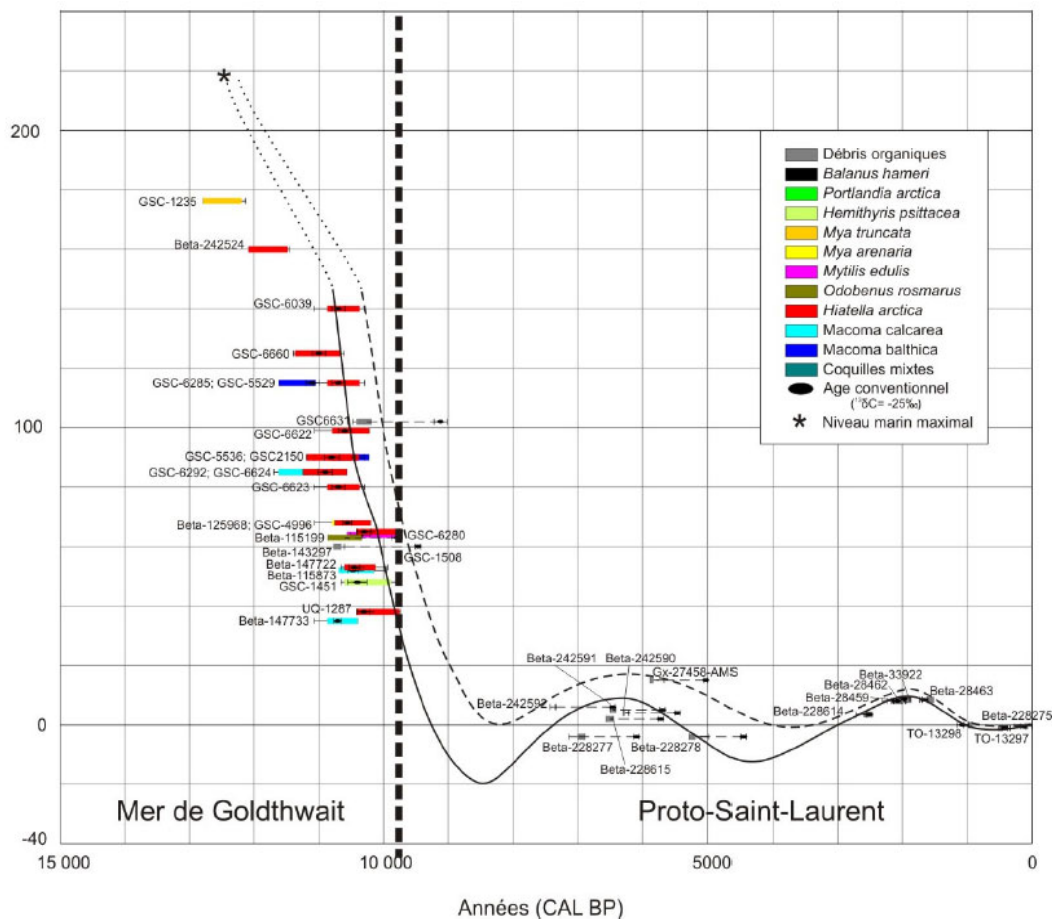
L'objectif de cette section est de synthétiser les connaissances les plus récentes quant à l'évolution du paysage, ce qui permettra d'identifier l'environnement dans lequel les premières populations humaines sont venues s'établir dans la région. Cette synthèse repose sur les recherches menées par Lamarche (2011) et Dionne (2001). Il a été possible d'avoir l'image la plus complète des environnements anciens en les combinant à d'autres travaux réalisés en divers endroits le long du fleuve.

Dès le début de la déglaciation, le seuil de Québec a été impliqué dans une dynamique complexe entre les parties orientale et occidentale de la future vallée du fleuve Saint-Laurent, et ce, en raison de sa forme et de sa position. Le rôle du secteur demeurera important tout au long de la fonte du glacier wisconsinien, de l'exondation des terres et de la mise en place de conditions environnementales telles qu'on les connaît aujourd'hui. Il correspond en effet à un goulot d'étranglement qui, il y a plus de 13 000 ans avant aujourd'hui (AA), était toujours occupé par les glaces de l'indlansis laurentidien, au contraire du reste du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent qui était déjà libéré du glacier depuis environ 13 300 ans AA (Lamarche 2011). Le seuil de Québec était occupé par un front glaciaire qui limitait l'écoulement des eaux entre le lac Candona à l'ouest et la mer de Goldthwait à l'est. La déglaciation de la région de Québec, entre l'île d'Orléans et Saint-Augustin-de-Desmaures, aurait débuté entre 13 000 et 12 500 ans AA (Lamarche 2011 et Richard 2007).

Peu après 11 000 ans AA, le passage aurait été libéré selon Richard et Occhietti (2005). Le niveau des eaux saumâtres à l'est de Québec se situe alors à une altitude d'environ 140 m (Lamarche 2011 : 123, figure 1). La fonte du glacier à la hauteur de Québec engendre la vidange du lac proglaciaire Candona et amène une incursion massive d'eaux salées dans la vallée du Saint-Laurent, formant de ce fait la mer de Champlain. À cette occasion, le niveau d'eau à l'ouest de Québec s'abaisse de 30 à 60 m (Parent et Occhietti 1988 : 239). La limite orientale de la mer de Champlain devait se trouver au niveau du seuil de Québec; à l'est de celui-ci, la mer de Goldthwait occupe la vallée du Saint-Laurent jusque vers 6 500 ans AA

¹ Cette section est presque intégralement reprise d'Ethnoscop 2020.

(Dionne 1988 et 2001 et Lamarche 2011 : 126). Le relèvement isostatique fait que le niveau des eaux se situe alors autour de 100 m d'altitude. Les glaces ont essentiellement disparu du Québec méridional, le front glaciaire se trouvant désormais à la hauteur de Saint-Félicien au lac Saint-Jean; le complexe glaciaire des Appalaches est également disparu. L'aire d'intervention, se situant à environ 90 m d'altitude, a donc émergé peu après. La poursuite du relèvement isostatique et le drainage des eaux saumâtres de la mer de Champlain mènent à la formation du lac Lampsilis à l'ouest du seuil de Québec vers 9 800 ans AA (Richard et Occhietti 2005). Dans la région de Québec, le Proto-Saint-Laurent est en formation lorsque le niveau de l'eau atteint les 65 m d'altitude (Lamarche 2011 : 125). Dès lors, l'exondation progressive du territoire passe par diverses phases (Lamarche 2011 : 9) qui mènent à la création de terrasses délimitant les niveaux de Rigaud (60 m, vers 9 800 ans AA), de Montréal (31 m, vers 8 800 ans AA) et de Saint-Barthélémy (20 m, vers 8 000 ans AA). Le sommet du promontoire de Québec émergeant, des bras du Proto-Saint-Laurent coulent désormais au nord de celui-ci en empruntant la dépression de Cap-Rouge–Limoilou. Cet épisode lacustre est absent à l'est du seuil de Québec. En effet, la désalinisation de la mer de Goldthwait tarde, s'étirant jusque vers 8 400 ans AA selon Dyke et Prest (1987 et 1989) et jusque vers 6 500 ans AA selon Dionne (1988, 1999 et 2001).



Jusqu'à environ 9 500 ans AA, le climat devait être rigoureux et les terres émergées étaient probablement caractérisées par un pergélisol recouvert d'une toundra herbeuse. Des arbres peuplaient les contreforts des Laurentides au nord de Québec il y a au moins 9 000 ans AA, confirmant que la phase de végétation non arboréenne fut somme toute très courte (Talon *et al.* 2005). Vers 8 000 à 7 000 ans AA, une dense forêt d'épinettes noires recouvrait les basses terres (Richard 1985).

Le niveau de l'eau relatif par rapport aux terres environnantes continuera à s'abaisser progressivement, mais irrégulièrement. Il descendra même d'environ 10 m sous le niveau actuel vers 7 000 ans AA (Dionne 2001) avant de remonter lors de la transgression laurentienne, qui a débuté vers 6 500 ans AA et connu son paroxysme vers 5 600 ans AA en atteignant une altitude de 10 à 15 m au-dessus du niveau marin moyen actuel (Dionne 2001 et Lamarche 2011). Il s'abaissera à nouveau en deçà de l'actuel par la suite, pour remonter peu après 2 000 ans AA (Dionne 2001). Cette dernière remontée, nommée transgression de Mitis (Allard et Séguin 1992 et Garneau 1997) a atteint 5 à 8 m au-dessus de l'actuel (Dionne 2001 et Lamarche 2011). Il a été établi qu'il y a plus ou moins 1 000 ans AA, les conditions climatiques et les niveaux hydriques se sont stabilisés.

2.2 Cadre environnemental actuel

L'aire d'intervention archéologique est localisée dans le quartier Montcalm, sur ce qu'on appelle le promontoire de Québec. Ce dernier s'étire de l'embouchure de la rivière Saint-Charles jusqu'à celle de la rivière du Cap Rouge (figure 2). Il s'agit de la seule intrusion de la province géologique des Appalaches au nord du fleuve. L'aire d'intervention se trouve dans la Formation de Québec, c'est-à-dire que le socle rocheux est composé de calcaire argileux comportant des interlits de shale (SIGÉOM).

Le socle rocheux du promontoire de Québec est généralement recouvert de dépôts superficiels qui se sont formés par l'altération du socle rocheux (R sur la figure 3). Leur épaisseur peut atteindre 0,50 à 1 m (Bolduc *et al.* 2003). On y trouve également de nombreux remblais modernes.

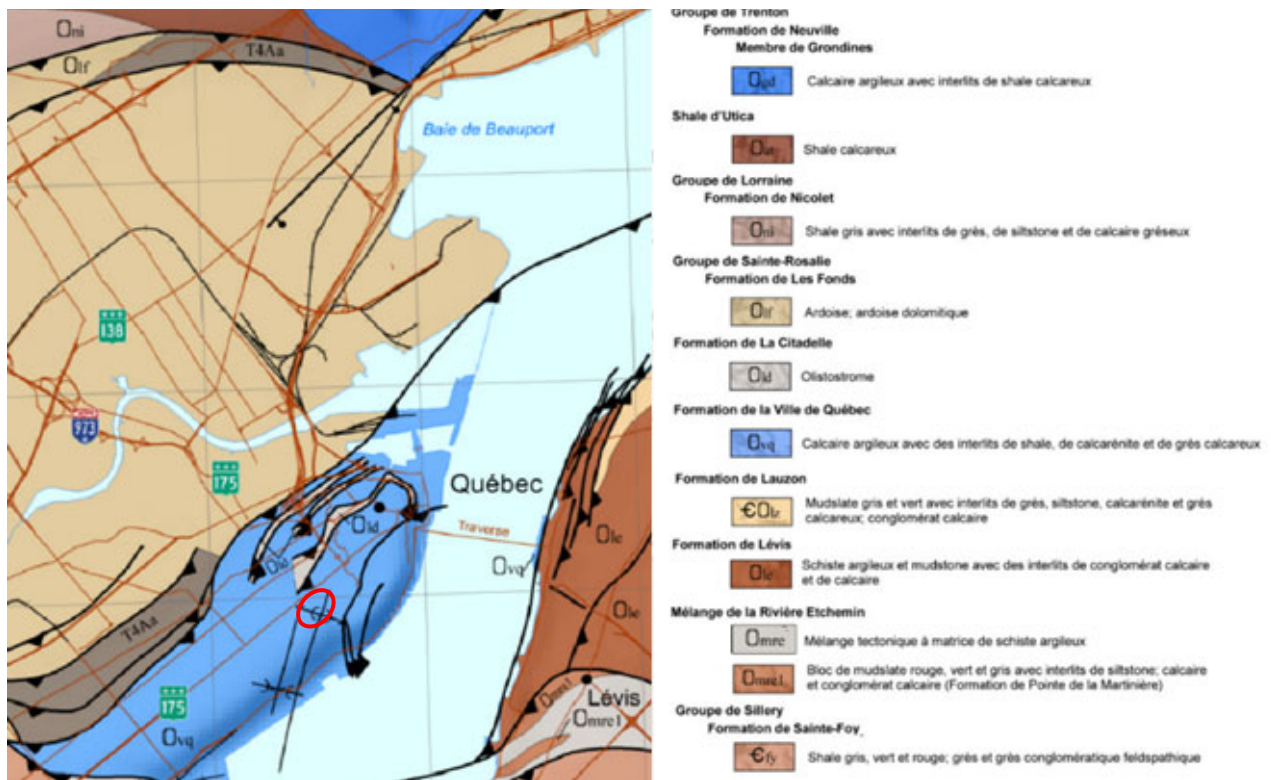


Figure 2. Géologie de la région de Québec (Nadeau *et al.* 2012) – l'ellipse rouge localise approximativement l'aire d'intervention.

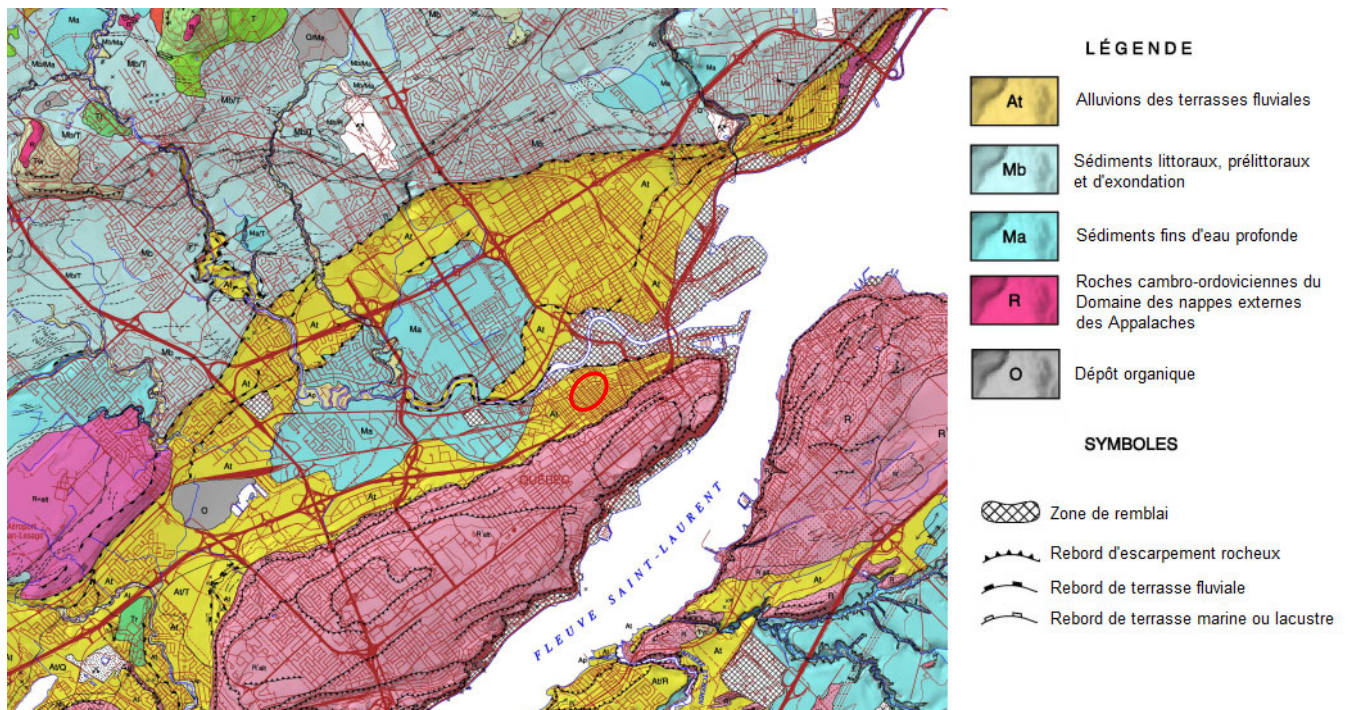


Figure 3. Géologie des formations superficielles de la région de Québec (Bolduc *et al.* 2003) – l'ellipse rouge localise approximativement l'aire d'intervention.

3. CADRE CULTUREL AUTOCHTONE ET EUROQUÉBÉCOIS

3.1 Cadre culturel autochtone

La préhistoire du Québec est divisée en trois périodes : le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole. Celles-ci sont à leur tour découpées en sous-périodes afin de mieux rendre compte de l'évolution des groupes chronologiquement, géographiquement et culturellement. L'occupation autochtone s'est poursuivie dans la région de Québec à la période historique; il en sera question à la fin de cette section.

3.1.1 Paléoindien (12 000 à 8000 ans AA)

Les premières traces d'occupations humaines dans la région de Québec sont attribuées au Paléoindien récent (10 000 à 8 000 ans AA). En effet, à l'embouchure de la rivière Chaudière, des pointes de type Nicholas/Holcombe ont été récoltées sur le site CeEt-657 (Pintal 2002). Ce site, localisé entre 40 et 50 m d'altitude, daterait de 10 000 à 9 000 ans AA, soit du début du Paléoindien récent. Pintal (2003) l'attribue toutefois au Paléoindien ancien. Les sites CeEt-471, CeEt-481B, CeEt-658, CeEt-778 et CeEt-799 sont également attribués au Paléoindien récent (Pintal 2003).

Ailleurs au Québec, le Paléoindien récent est caractérisé par des sites attribuables à la culture Plano. De tels sites ont été découverts sur de hauts plateaux et des enclaves marines le long de la vallée du fleuve Saint-Laurent (Benmouyal 1987, Chalifoux 1999, Dumais 1988 et 2000 et Pintal 2006) ou à l'intérieur des terres comme en Abitibi (Côté 1998) et en Estrie (Chapdelaine et Graillon 2020). Jusqu'à maintenant, aucune composante de type Plano n'a été mise au jour dans la région de Québec. Bien que Laliberté (1992) ait attribué les découvertes faites sur le site CeEt-482 au Paléoindien récent, d'autres auteurs l'associent plutôt à l'Archaïque ancien (Burke *et al.* 2017 et Pintal 2003).

3.1.2 Archaïque (10 000 à 3 000 ans AA)

L'Archaïque est découpé en trois sous-périodes : Archaïque ancien, Archaïque moyen et Archaïque récent ou supérieur. Le développement de nouvelles technologies, comme le polissage et le recours à des matériaux locaux plutôt qu'exotiques, distingue l'Archaïque du

Paléoindien (Plourde 2009). De plus, des conditions climatiques se réchauffant et se stabilisant amènent un accroissement de la population, ce qui engendre une mobilité moins grande et, de là, une spécialisation de certains groupes face à des environnements variés.

Quelques occupations datant de l'Archaïque ancien (10 000 à 8 000 ans AA), qui est contemporain d'une partie du Paléoindien, ont été mises au jour sur la rive sud de Québec (Burke *et al.* 2017, Laliberté 1992 et Pintal 2002 et 2003). La fouille d'un foyer sur le site CeEt-472 a entre autres livré des os calcinés d'ours, de castor, de phoque, de tortue et d'oiseau (Pintal 2003). Les autres sites découverts (CeEt-482, CeEt-679 et CeEt-680) pourraient être des camps satellites visant à fournir le camp principal en denrées (Pintal 2003).

En raison d'un niveau fluvial plus bas que l'actuel, les occupations attribuables à l'Archaïque moyen (8 000 à 6 000 ans AA) sont particulièrement rares dans l'ensemble du Québec, les principales découvertes ayant été faites en Estrie, à l'embouchure de la rivière Saguenay et en Basse-Côte-Nord. Ces sites ont livré des pointes à pédoncule droit ou convergent de type Neville ou Stark. Pour l'instant, aucune découverte n'a été attribuée de façon certaine à l'Archaïque moyen dans la région de Québec.

L'Archaïque récent (6 000 à 3 000 ans AA) marque le début de l'occupation humaine permanente dans la région de Québec. Cette dernière fait partie de la sphère d'influence de l'Archaïque laurentien et l'accroissement démographique se ressent dans le nombre de composantes découvertes. Des sites datant de cette époque ont été trouvés à Québec (CeEt-1, CeEt-20, CeEt-201 et CeEt-600), à Lévis (CeEt-5, CeEt-471, CeEt-481, CeEt-565, CeEt-622 et CeEt-660), à Saint-Augustin-de-Desmaures (CeEu-10), dans la région de Boischatel (CfEs-29) et sur l'île d'Orléans (CfEs-1 et CfEs-16). Les sites de cette sous-période sont principalement de petits campements saisonniers qui ont été mis au jour entre 10 et 20 m d'altitude. Il importe de rappeler que le niveau du fleuve avait augmenté de 10 à 15 m au-dessus du niveau actuel durant la transgression laurentienne.

Alors que la mobilité des groupes est moins grande qu'auparavant, les réseaux se développent, témoignant de contacts plus fréquents avec des groupes dispersés sur un grand territoire. De plus, les ressources sont plus intensivement exploitées et la production d'outils lithiques polis ou en os se généralise. La fin de l'Archaïque est caractérisée par une hétérogénéité rassemblée sous le vocable d'Archaïque post-laurentien et regroupant les traditions Lamoka et Susquehanna.

3.1.3 Sylvicole (3 000 à 450 ans AA)

Le début du Sylvicole est marqué par l'adoption d'une nouvelle technologie : la poterie. Il correspond également à la mise en place du réseau Meadowood. Il semble que la région de Québec était près de l'extrémité est de ce réseau, qui rayonnera pendant les 600 ans que durera le Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA). La culture Meadowood est caractérisée par la production de lames de cache servant de support à de nombreux outils et par l'utilisation intensive du chert Onondaga. De plus, le polissage n'est plus exclusif à la fabrication d'outils.

On trouve entre autres des gorgerins, des pierres aviformes et des pipes tubulaires. La fin de cette sous-période est marquée par un ensemble de manifestations funéraires associées à l'épisode Middlesex. La découverte d'une ou deux sépultures sur le boulevard Champlain à Québec dans les années 1960 y est attribuée (Clermont 1976). Elle (ou elles) comprenait de nombreuses offrandes. Dans la région de Québec, des sites du Sylvicole inférieur ont principalement été mis au jour à Lévis (CeEt-565, CeEt-659, CeEt-660 et CeEu-12). Ils ont été découverts entre 6 et 19 m d'altitude. On en trouve également à Sillery (CeEt-857) et à la place Royale (CeEt-601).

Le Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA) représente une période de 1 400 ans pendant laquelle les populations de la vallée du Saint-Laurent s'engagent dans un processus de sédentarisation saisonnière et de production alimentaire. Les sites de l'îlot des Palais et de la place Royale (CÉRANE 1989 et 1994, Simoneau 2012 et Somcynsky 1980) ont livré des traces attribuées au Sylvicole moyen. Le site de la maison Robitaille (CfEt-30) à Beauport pourrait avoir été occupé dès le Sylvicole inférieur; ce qui est certain, c'est qu'il a livré des artefacts du Sylvicole moyen tardif (Rouleau 2014 : 50). Les sites ont été découverts entre 5 et 20 m d'altitude.

Au Sylvicole supérieur (1 000 à 460 ans AA), la vallée du fleuve Saint-Laurent est occupée par l'ensemble culturel iroquoien. L'alimentation des Iroquoiens du Saint-Laurent repose sur la chasse et la pêche, mais également sur la culture du maïs, du haricot, de la courge et du tournesol. La production céramique est pour sa part caractérisée par la présence de parement et de crestellations. Les Iroquoiens se regroupent en villages qui seront éventuellement palissadés en amont du fleuve afin de se défendre de leurs ennemis. Il ne semble cependant pas que les villages de la région de Québec aient été ainsi palissadés. À la fin de la période préhistorique, les Iroquoiens du Saint-Laurent occupent la vallée de l'estuaire jusqu'au lac Ontario. Dans la région de Québec, un seul village a été découvert archéologiquement. Localisé à Deschambault, il occupe le rebord d'une terrasse sableuse à 30 m d'altitude et à environ 1 km du fleuve Saint-Laurent. Des camps saisonniers attribués à cette période ont également été mis au jour à la place Royale (Giroux 1992 et Somcynsky 1980), à l'îlot des Palais (Simoneau 2012), au domaine de Maizerets (Douville 2005 et Ethnoscop 2021) et à Sillery (Chrétien et Bertrand 2005).

3.1.4 Période autochtone historique (XVI^e siècle au XX^e siècle)

Lors de ses visites dans l'estuaire du Saint-Laurent de 1534 à 1536, Jacques Cartier prend contact avec des Iroquoiens dans la région de Québec et entretient avec eux des relations politiques et économiques. En effet, plusieurs villages devaient se situer entre Québec et la côte de Beaupré (figure 4). Il indique également que des gens demeurent sur l'île d'Orléans (Biggar 1924). Une carte de Samuel de Champlain datant de 1613 localise d'ailleurs des habitations autochtones à Lévis, sur l'île d'Orléans et près de l'embouchure des rivières Montmorency et Beauport (n° 9 sur la figure 5).

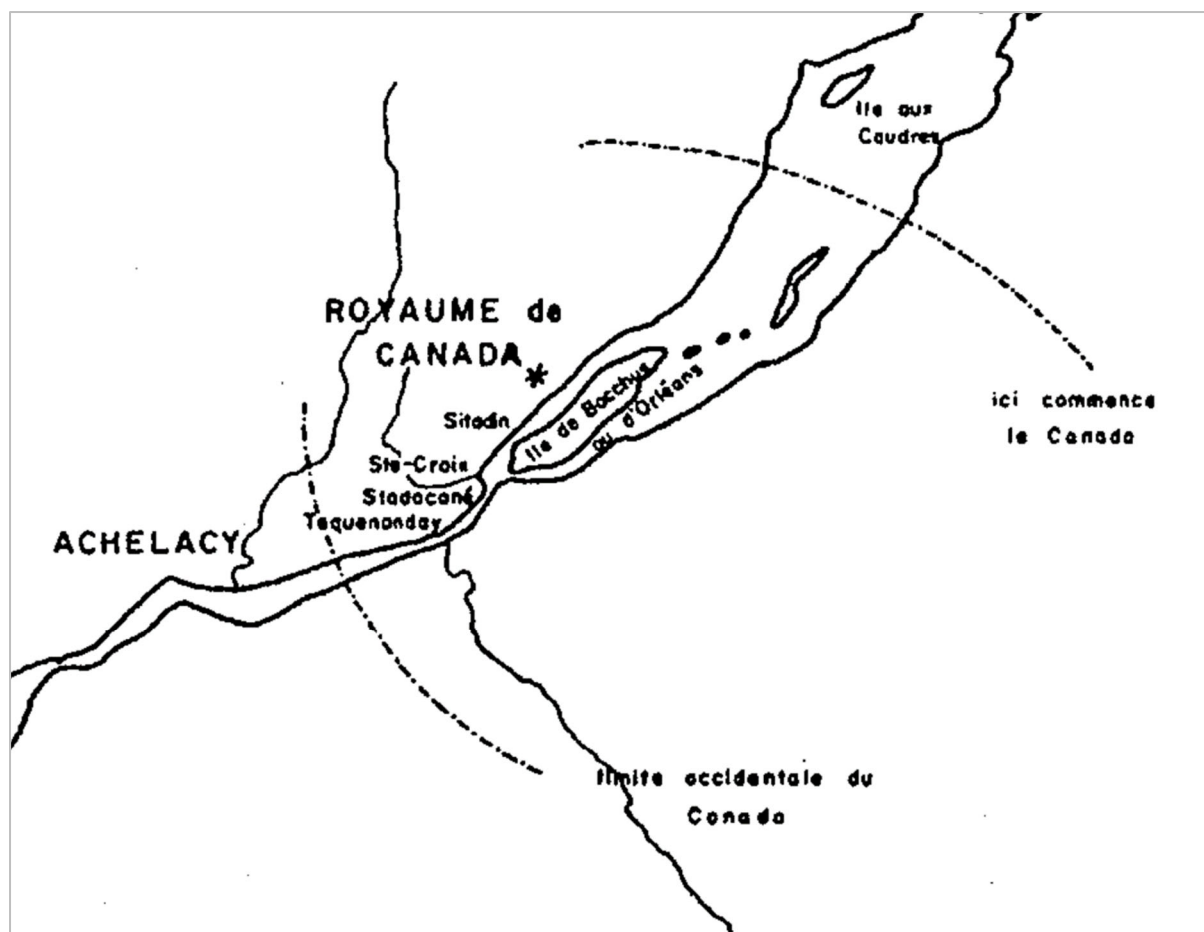


Figure 4. Toponymie laurentienne en 1535-1536 (modifié de Trudel 1968)



Figure 5. Samuel de Champlain, Québec et ses environs, 1613 (BAC 3919870)

Cartier mentionne dans ses récits de 1536 la présence d'une bourgade, Stadaconé, près de l'embouchure de la rivière Lairet. Stadaconé apparaît pour Cartier la plus peuplée des sept bourgades qu'il localise entre l'île aux Coudres et Portneuf. Voici la description qu'il en fait :

Et au bout de cette île², vers l'ouest, il y a une fourche d'eaux, laquelle est fort belle et agréable pour mettre les navires, où il y a un détroit dudit fleuve, fort rapide et profond ; mais il n'a qu'environ un tiers de lieue de large. En face, il y a une terre double, de bonne hauteur, toute labourée, aussi bonne terre qu'il soit possible de voir ; et là est la ville et la demeure du seigneur Donnacona [...]. Puis ledit lieu de Stadaconé, sous laquelle haute terre, vers le nord, se trouve la rivière et havre de Sainte-Croix³ (Cartier 1981 : 220-221).

Plourde (2008 : 11) estime à 5 000 m² la superficie du village de Stadaconé. Avant le milieu du XX^e siècle, les chercheurs le situaient en hauteur, le long du coteau Sainte-Geneviève, voire dans le secteur du Château Frontenac ou même dans le parc des Champs-de-Bataille (Plourde 2006 : 34). Le développement de l'archéologie durant la seconde moitié du XX^e siècle a permis de comprendre les schèmes d'établissement des Iroquoiens du Saint-Laurent et ainsi de mieux cerner les lieux où ils s'installaient. Les hypothèses actuelles situent plutôt la bourgade dans les parages de la rivière Saint-Charles, soit dans les quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur (Plourde 2008).

² Île d'Orléans

³ Rivière Saint-Charles

Pour des raisons qui demeurent largement inconnues (guerres, épidémies, migrations, fusions avec d'autres groupes), les Iroquoiens du Saint-Laurent abandonnent la vallée du fleuve Saint-Laurent entre la visite de Cartier et l'établissement de Samuel de Champlain en Amérique, soit vers la fin du XVI^e siècle⁴. En effet, au début du XVII^e siècle, la vallée du Saint-Laurent est sous le contrôle de plusieurs nations autochtones. Ce sont essentiellement des Innus, des Algonquins, des Malécites et des Micmacs qui sillonnent la région de Québec (Martijn 1991). L'ouverture de la mission de Sillery en 1637 attire également des groupes d'origine abénaquise.

Au début du XVII^e siècle, la région de Québec est fréquentée par des Algonquiens, principalement les Innus (Montagnais, figure 6). En période estivale, s'y seraient regroupés environ 1 500 Innus, Algonquins, Micmacs et Malécites pour la chasse aux oiseaux migrateurs et la pêche à l'anguille. Parent (1985 : 64) confirme que de la fin août à la fin octobre 1633, des Innus s'étaient installés près de Québec pour pêcher l'anguille. Ces activités se déroulaient « autour de la baie de Beauport et sur les pointes de l'île d'Orléans, de Lévis et de "Ka-Miskouanouangashit", c'est-à-dire "endroit où l'on vient pêcher", désignant [...] "Sillery" » (Delâge 2019 : 18). Lorsque Champlain décide d'installer son poste de traite, la région de Québec est contrôlée par des Innus (Delâge 2007 et Vincent 2003 et 2016). Selon la tradition orale, Québec était nommé « Uepishtijueiau » par les Innus, c'est-à-dire « détroit », et aurait représenté l'extrémité occidentale de leur territoire (Delâge 2007 : 113).

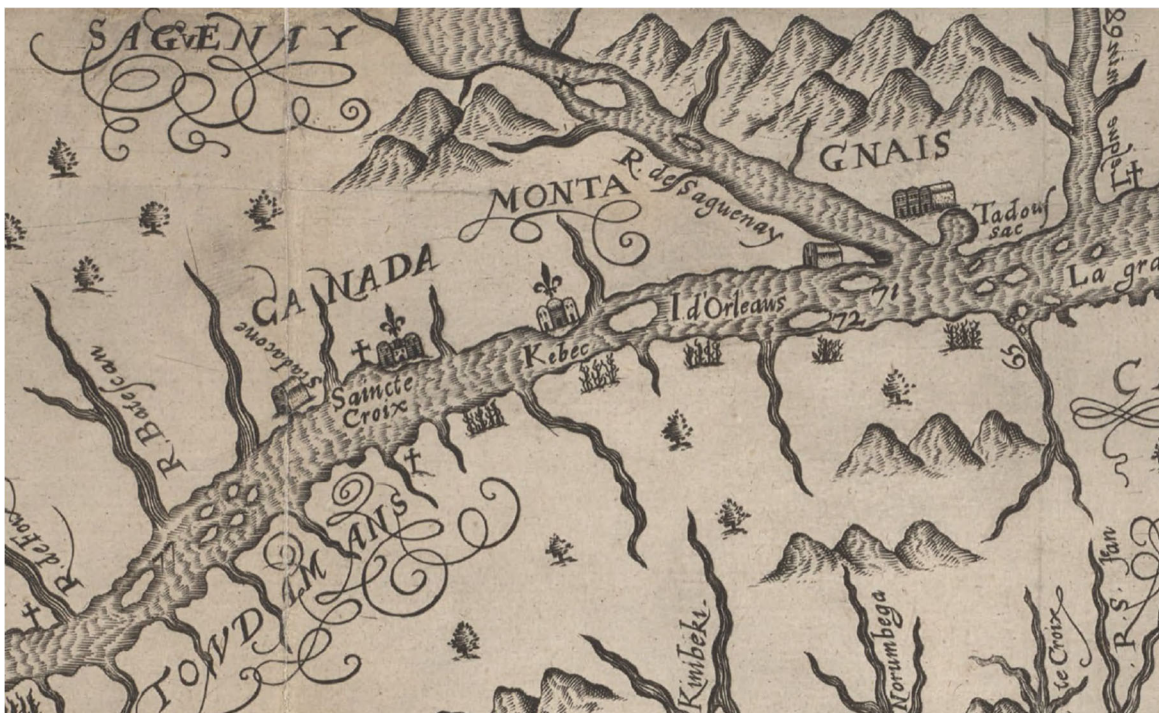


Figure 6. Marc Lescarbot, « Figure de la Terre, neuve, grande rivière de Canada et costes de l'océan en la Nouvelle France », 1609 (BAnQ 0002663605)

⁴ L'histoire de la vallée du Saint-Laurent aux XVI^e et XVII^e siècles jouit d'un regain d'intérêt de la part des chercheurs, auquel les Premières Nations du Québec prennent part activement.

À partir de 1650, l'emprise que les Innus ont sur la région de Québec se disloque peu à peu en raison de l'omniprésence du pouvoir français, de la croissance de la population française, des guerres et des épidémies (Pesca Environnement 2022 : 20). Puis, après avoir été défait par des Iroquois en Ontario, un contingent de Hurons-Wendat se réfugie dans la région de Québec au milieu du XVII^e siècle. Ils sont tout d'abord hébergés près du château Saint-Louis (1650-1651) avant d'être relocalisés sur l'île d'Orléans (1651-1656), puis de nouveau à Québec à la suite d'une attaque d'Iroquois (1656-1668), à Beauport (1668-1669) et ensuite à Sainte-Foy (1669-1673, Arkéos 2000 : 32). Face à l'augmentation de la population huronne, un nouvel emplacement leur est concédé à L'Ancienne-Lorette pour y trouver de meilleures zones de chasse. Ils s'établiront définitivement à la Jeune-Lorette (Wendake) en 1697. D'ailleurs, des documents historiques témoignent de la présence huronne sur le site de la mission jésuite de Lorette⁵ (CeEu-11) vers la fin des années 1660 ou au début des années 1670 (Noël *et al.* 2014 : 8).

3.2 Cadre culturel euroquébécois

3.2.1 Batailles de 1759 et 1760

Compte tenu de sa localisation, le potentiel archéologique du terrain où se trouve le MNBAQ est fortement associé aux batailles de 1759 et 1760. Le plateau de Québec, qui a été le théâtre de plusieurs combats, s'étend au-delà des fortifications vers l'ouest, sur un territoire qui comprend aujourd'hui les quartiers Saint-Jean-Baptiste et Montcalm. Au XVIII^e siècle, on ne trouve que quelques maisons et fermes le long du chemin Sainte-Foy et de la Grande Allée; les terres sont exploitées à des fins agricoles ou inutilisées.

C'est donc sur un plateau relativement ouvert que Wolfe s'installe après son débarquement à l'Anse-au-Foulon et à la suite de l'escalade de la falaise, le 13 septembre 1759. Après avoir pris des maisons situées en bordure du chemin Sainte-Foy, les troupes britanniques se déploient de sorte à occuper la largeur du plateau de Québec. Celles-ci forment alors une ligne continue faisant face à la ville (figures 7 et 8). Le combat opposant les Anglais et les Français résulte en une retraite de ces derniers. L'armée britannique exploite alors l'accalmie pour improviser un camp militaire fortifié sur le champ de bataille, au sud du chemin Sainte-Foy, tirant profit de l'élévation de la surface du sol. Ce camp comprend des redoutes et des batteries intégrant des matériaux retirés des maisons du voisinage (Rouleau 2002). La ville est prise par les Anglais le 18 septembre 1759.

⁵ Le site porte également le nom de Chapelle Notre-Dame-de-Lorette (Noël *et al.* 2014).



Figure 7. Thomas Jefferys, « A correct plan of the environs of Quebec », vers 1762 (BANQ G 3452 Q4R1 1762 J4 CAR)

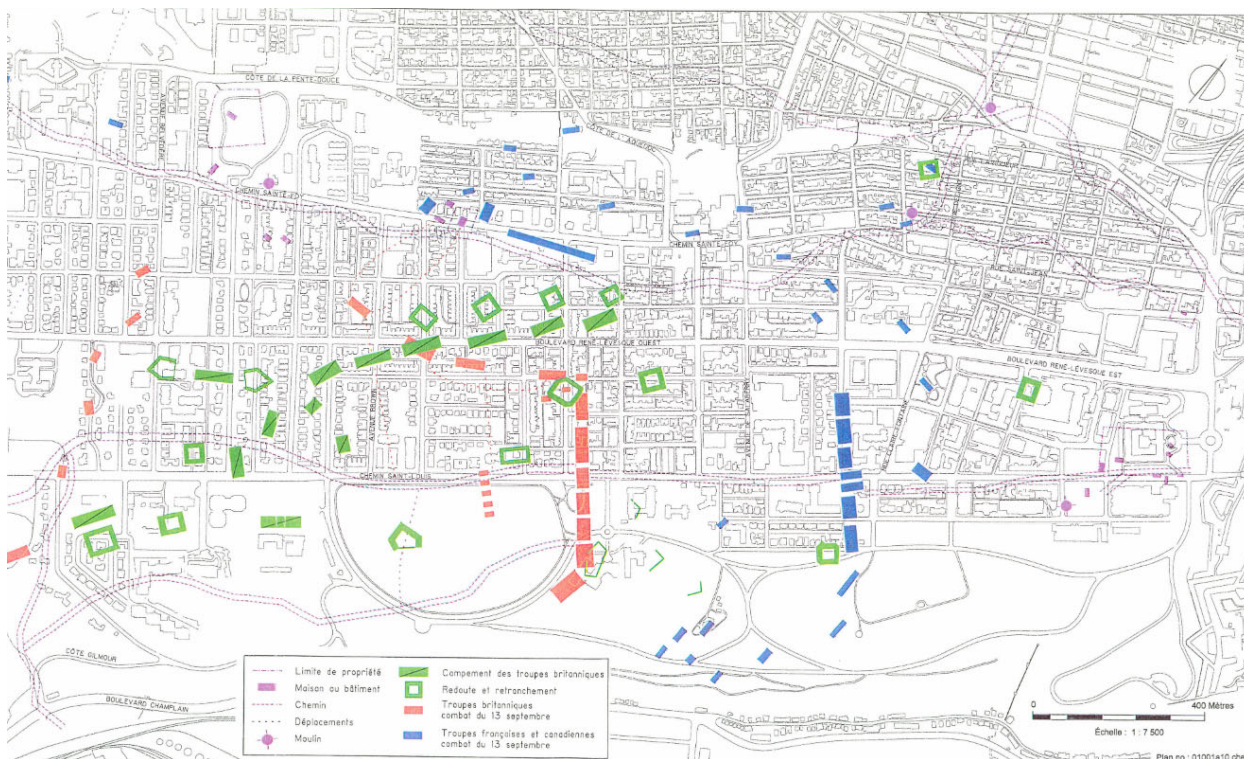


Figure 8. « Superposition des éléments du plan de la bataille du 13 septembre 1759 dressé par Thomas Jefferys » (Rouleau 2002 : figure 20)

Au printemps suivant, le chevalier De Lévis, désormais à la tête de l'armée française, tente de reprendre la ville avec 6 900 combattants à Sainte-Foy. La bataille du 28 avril 1760, qui se déroule le long de l'axe de l'actuelle avenue des Braves, se solde par la retraite des troupes britanniques (Rouleau 2002).

Selon certains historiens (Bronze 2001 : 15-158 et Doughty et Parmelee 1901 vol. 3 : 245), les soldats morts sur le champ de bataille auraient été inhumés sur place, notamment dans les limites du camp britannique. Ceci semble toutefois n'être appuyé par aucune source (Rouleau 2002). À ce sujet, on peut à tout le moins souligner la découverte d'une sépulture d'origine britannique sur le site du MNBAQ (CeEt-542, Ruralys 2012). Bien que celle-ci fut la première mise au jour en contexte archéologique, plusieurs autres ont été trouvées au XIX^e siècle lors de diverses excavations (Blanchet *et al.* 1988 : 6-7, Rouleau 2002 et Ruralys 2012 : 166).

Les militaires s'approprient de vastes terrains dans la ville après le traité de Paris de 1763. L'importance stratégique de ces espaces en cas d'attaque est mise de l'avant pour expliquer ces expropriations. On estime que jusqu'à 30 % de l'espace urbain disponible dans la ville est alors réquisitionné (Ethnoscop 1989 : 11). D'ailleurs, aucun développement domiciliaire ou construction n'y sera toléré pendant près d'un siècle.

3.2.2 La redoute Wolfe

Les trois redoutes érigées durant le siège de 1759 ne sont déjà plus opérationnelles l'année suivante. La construction d'une nouvelle redoute, dite Wolfe, débute donc en avril 1760 sur une éminence trônant à près de 98 m d'altitude (figures 9 et 10). La superposition du plan de Gother Mann de 1804 à la trame urbaine actuelle (figure 11) montre qu'elle aurait été construite sur la même butte où s'élève actuellement le pavillon Charles-Baillairgé. Malgré les nombreux effectifs humains alloués à sa construction, les travaux avancent lentement en raison du sol gelé et la redoute reste inachevée lors de la bataille du 28 avril 1760. La redoute a la forme d'un heptagone irrégulier qui fait front vers l'ouest. Il mesure 67 m de longueur du nord au sud et 52 m de largeur d'est en ouest. L'épaisseur du rempart et de son fossé totalise 7,62 m (Ethnoscop 1989).

À la suite du changement de régime, les Ursulines maintiennent leur prétention quant à l'appartenance des plaines à leur patrimoine. Peu avant l'adoption de l'Acte constitutionnel du Haut et du Bas-Canada en 1791, elles englobent ce secteur lors d'une déclaration de propriété aux autorités britanniques. Ce n'est toutefois qu'en mai 1803 que les autorités reconnaissent officiellement leur propriété dans un bail emphytéotique de 99 ans. Une telle reconnaissance n'empêche toutefois en rien la proposition de projet de lotissement sur les plaines par des spéculateurs (Ethnoscop 1989).



Figure 9. Patrick Mackellar, « Plan of the battle fought on the 28th of April 1760 upon the Height of Abraham near Quebec », 1760 (BAC 4199178)

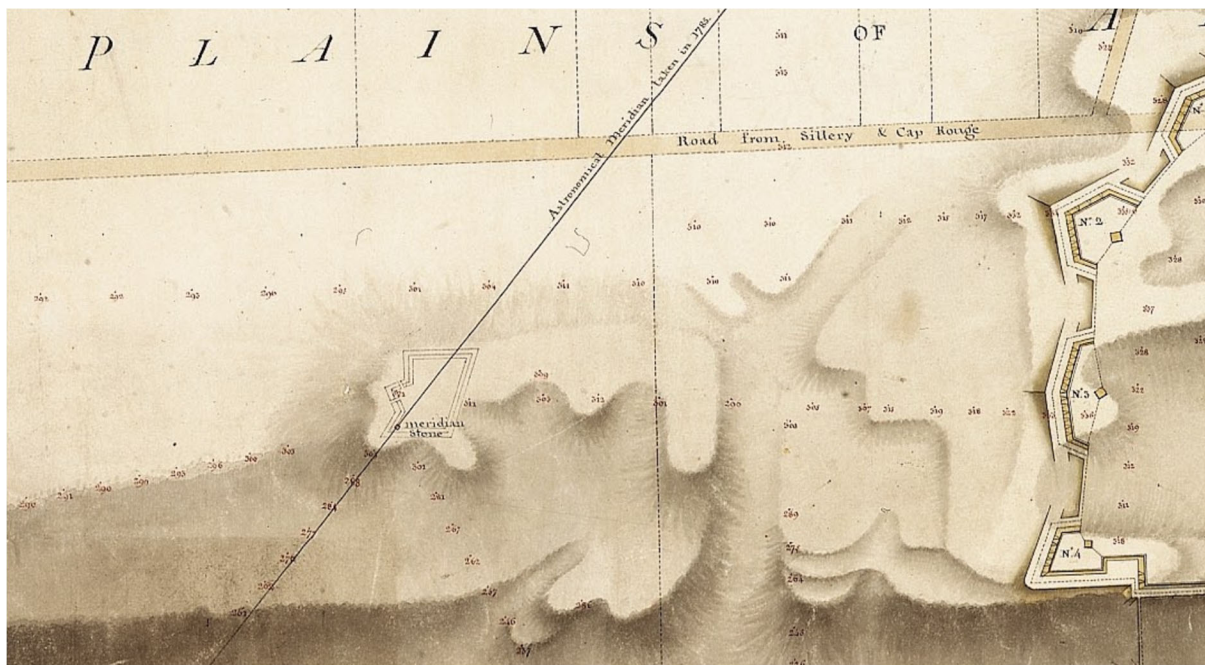


Figure 10. Gother Mann, « Plan of the fortifications of Quebec », 1804 (BAC 4128589)

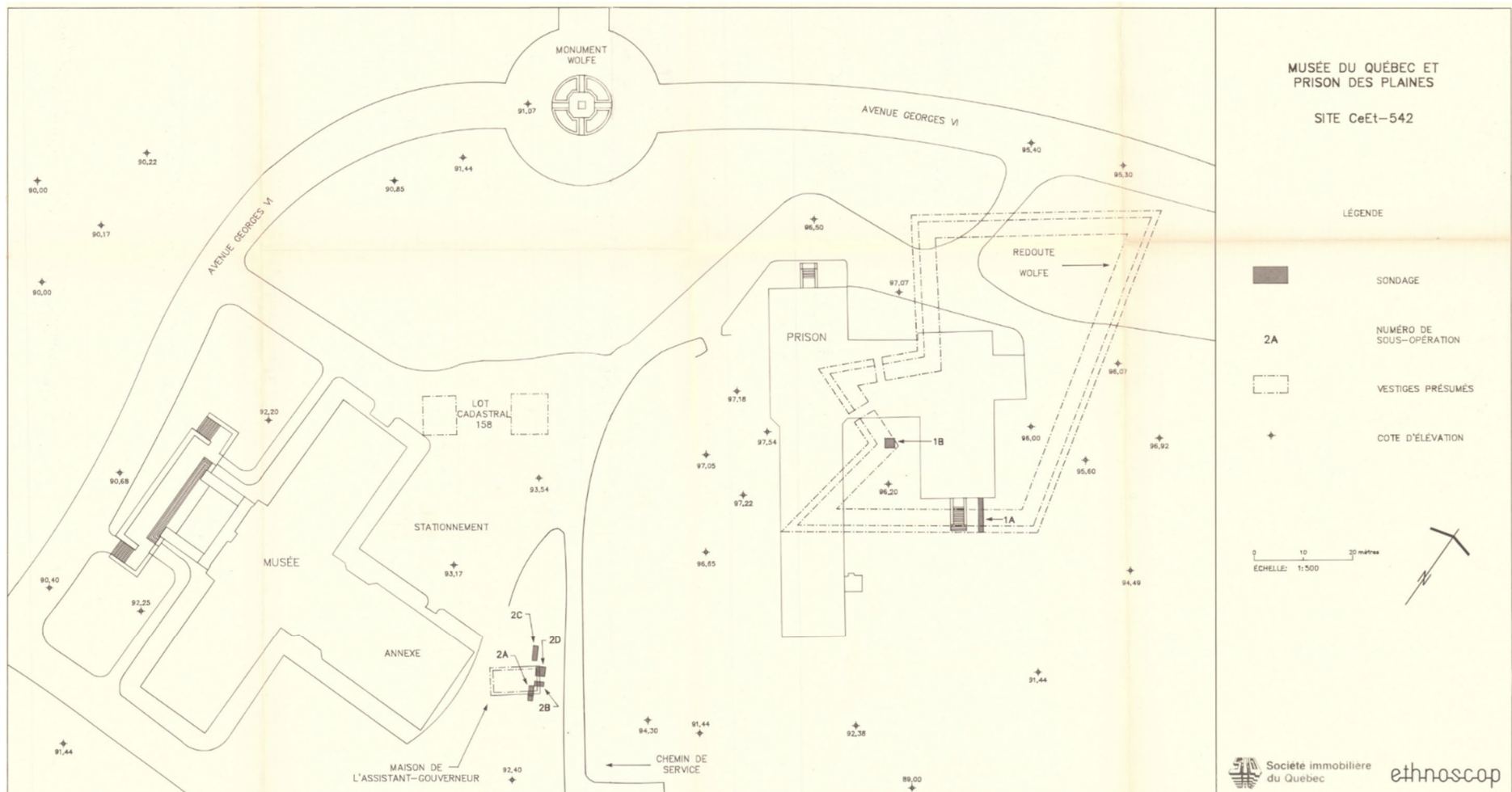


Figure 11. « Site CeEt-542 » (Ethnoscop 1989)

3.2.3 Banlieue et prison

À partir des années 1840, des promoteurs planifient de développer la banlieue de Québec. En 1845 John Bonner, un marchand et un commerçant de bois, propose de lotir des propriétés foncières situées sur les plaines. Il semble toutefois que l'opposition des militaires, l'éloignement du terrain par rapport à la ville et l'annonce de la construction d'une prison à la fin de la décennie 1850 à cet endroit détournent le promoteur de son projet (Ethnoscop 1989). Des 409 lots à bâtir, quelques-uns trouvent tout de même acquéreurs, comme le démontre la mention « sold » sur certains des terrains du plan du lotissement de 1852 (figure 12). Les terrains 55, 56 et 84, où se situe l'aire d'intervention, n'auraient pas été vendus. Ethnoscop (1989 : 17) écrit : « Il semble que ces lots à bâtir n'aient pas trouvé preneur et que le gouvernement en ait pris charge. La liste des acquéreurs de lots de la propriété Bonner, dressée en septembre 1862, confirme cette supposition car les lots concernés n'y sont pas mentionnés et n'ont donc pas été acquis ».

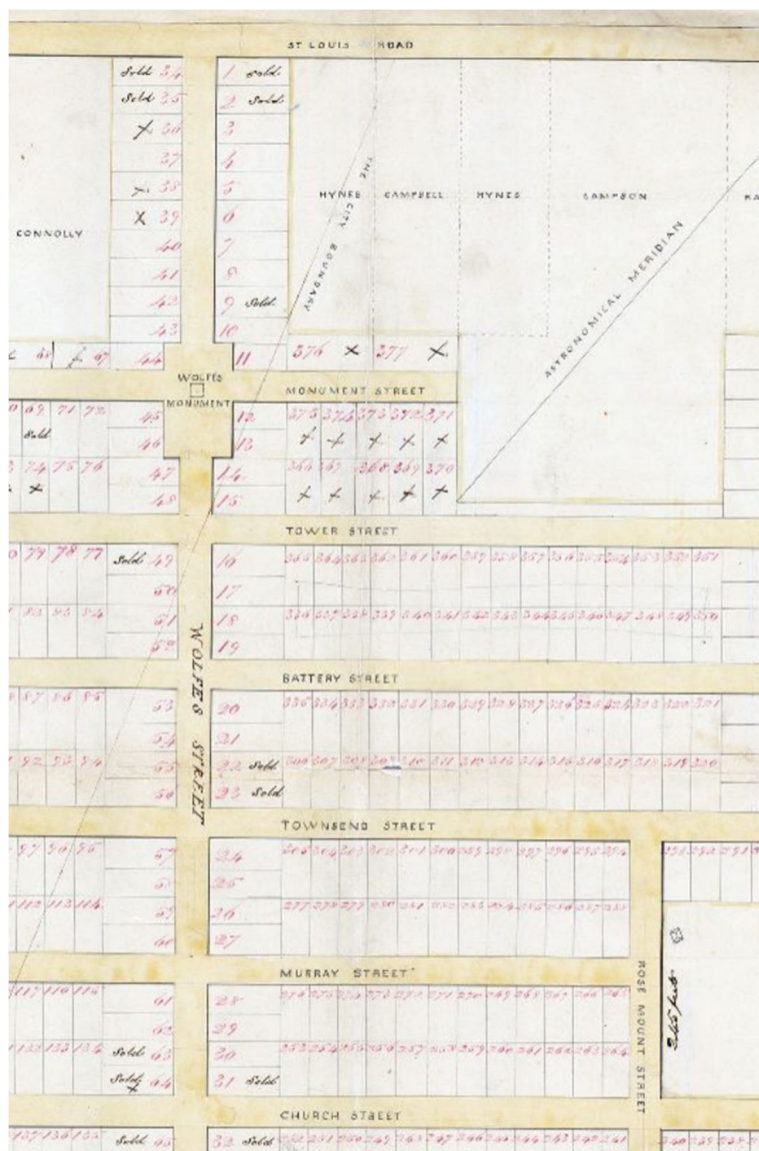


Figure 12. « Plan of building lots on the Property of John Bonner Esquire situate on the Plains of Abraham held in free & common socage by letters patent from the Crown to be sold by Public Auction on 6 Feb^y 1852 at the Office of Arch. Campbell » (BAnQ Québec CN301,S51,D5)

Le 10 janvier 1861, *Le Journal de Québec* écrit à propos de la nouvelle prison : « Le site choisi pour l'édifice est sur le "Terrain Bonner", côté sud de la Grande Allée, un peu au sud-est du petit monument élevé à la mémoire de Wolfe et sur le point le plus élevé du terrain, ce qui rendra l'assainissement de l'édifice un problème aisé à résoudre ». La construction de la prison, qui s'étendra sur six années, nécessitera l'enlèvement de la terre et l'excavation du roc. La maison de l'assistant-gouverneur de la prison se trouvait sur le lot cadastral 4444 (Courchesne 1909 : 104-105).

Après le départ de la garnison, la province prend possession des propriétés qui sont situées autour de la prison, dont le lot cadastral 4444. Pour la plupart, ces terrains demeurent probablement libres de construction jusqu'aux années 1870. En effet, bien que la prison soit représentée sur le plan de Sitwell de 1866 (figure 13), les terrains aux alentours sont généralement exempts de bâtiments. En 1879, l'atlas de Hopkins représente un bâtiment en bois au coin nord-est du lot 4444 (figure 14). Ce bâtiment appartient à John Brophy en 1909 (Ethnoscop 1989), puis est identifié comme la maison de l'assistant-gouverneur sur un plan de 1938. Elle est démolie l'année suivante.

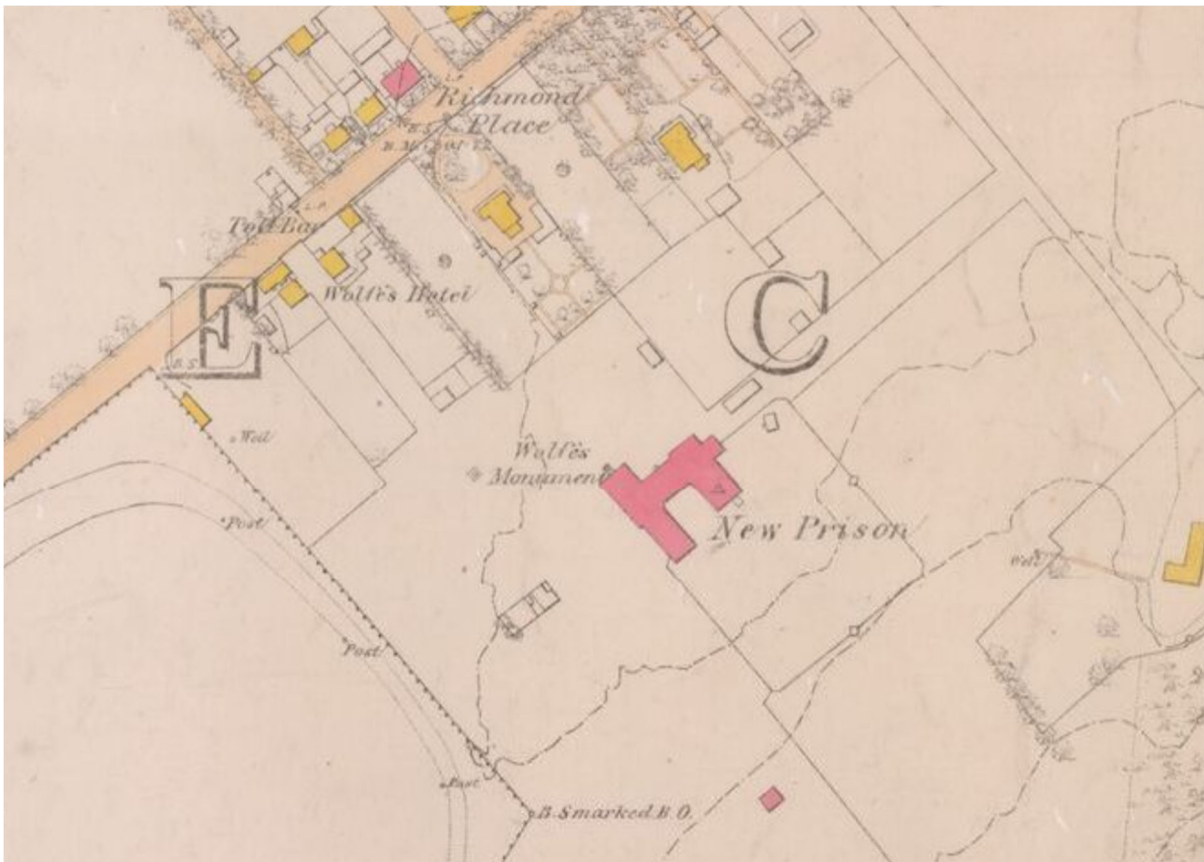


Figure 13. Honorus Sisson Sitwell, « Contoured plan of the environs of Quebec », 1866 (BANQ P600,S4,SS2,D634,P20)

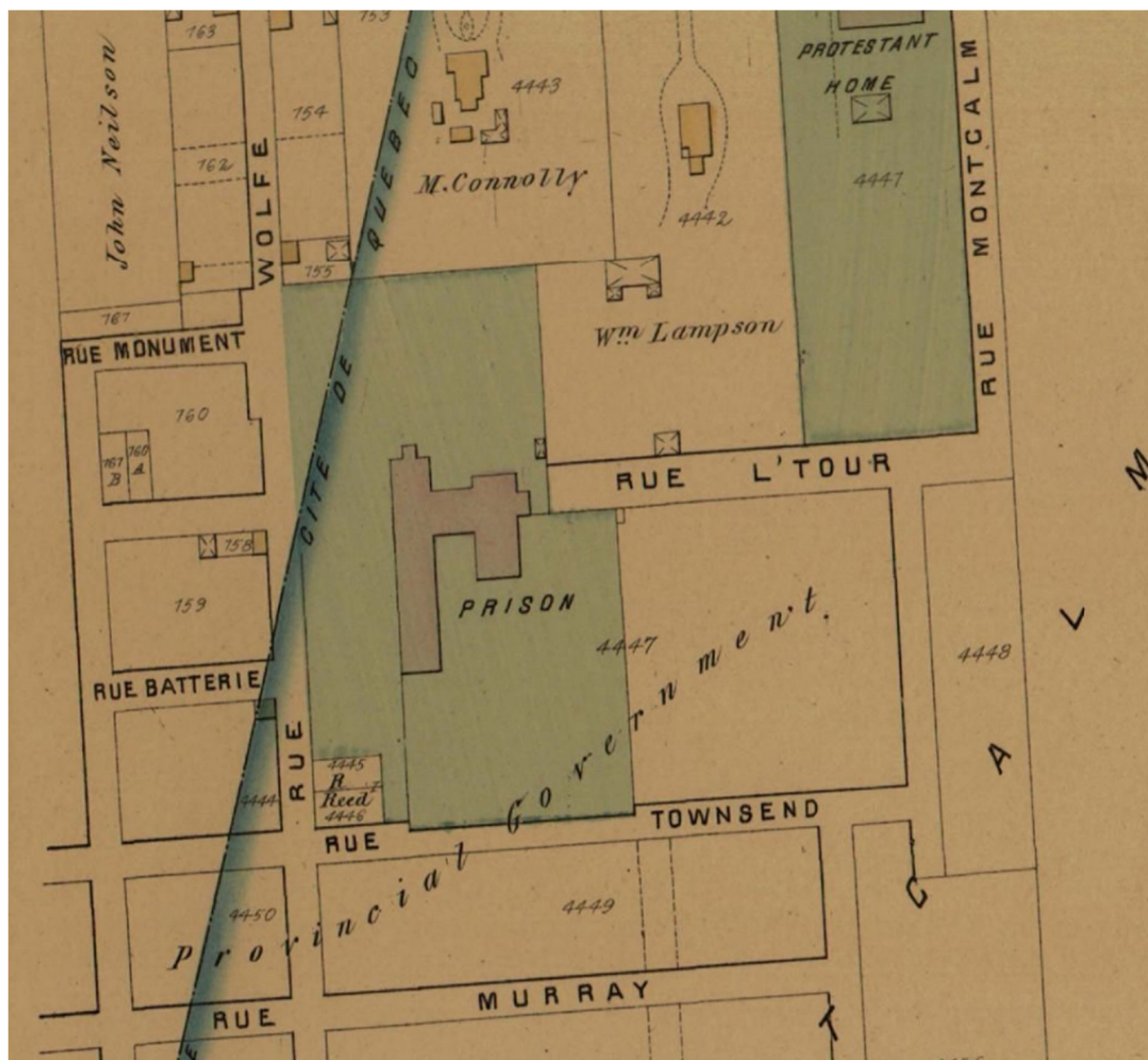


Figure 14. Henry Whitmer Hopkins, « Atlas of the city and county of Quebec from actual surveys », 1879 (BAnQ 0000174243)

Au tournant des années 1930, le Musée de la province de Québec est construit dans un contexte de crise financière sur un terrain cédé par la Commission des champs de bataille nationaux (figure 15). L'érection du pavillon Gérard-Morisset faisait partie d'une série de travaux publics qui visaient à contrer le chômage et comprenant entre autres le palais Montcalm à Québec et le Jardin botanique à Montréal. Inaugurée en 1933, l'institution muséale est renommée Musée du Québec en 1963. Jusqu'en 1991, le musée se limite à un seul pavillon (agrandi en 1960). Vers 1990, le bâtiment d'accueil est construit et l'ancienne prison de Québec est restaurée puis incorporée au complexe muséal sous le nom de pavillon Charles-Baillairgé. C'est finalement en 2002 que le musée acquiert son nom actuel. Avant l'Espace Riopelle, le dernier agrandissement (pavillon Pierre-Lassonde) date des années 2010.



Figure 15. Photographie aérienne du secteur du Musée national des beaux-arts du Québec, 1929 (BAnQ E21,S110,SS1,SSS1,PK120-16)

4. RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURES

L'espace occupé par le MNBAQ comprend plusieurs sites archéologiques, notamment les sites CeEt-542, CeEt-559, CeEt-893 et CeEt-913 (plan 3). En 2024, les interventions archéologiques se sont toutefois limitées au site CeEt-542. Ce dernier a fait l'objet de plusieurs interventions depuis la fin des années 1980, ce qui correspond à une période d'expansion pour le musée.

Une première intervention archéologique a en effet été effectuée dans le cadre des travaux d'agrandissement du musée, de la reconstruction de son annexe et de la réfection de la prison des Plaines (pavillon Charles-Baillairgé) en 1988 (Ethnoscop 1989). Mandatée par la Société immobilière du Québec, Ethnoscop a tout d'abord procédé à la réalisation d'une étude historique afin de circonscrire des zones de potentiel archéologique. Dans un deuxième temps, des sondages visant à valider la localisation des vestiges architecturaux de la maison de l'assistant-gouverneur de la prison ont été faits. Les tranchées devant la prison ont seulement permis de découvrir une zone de rejets domestiques du XIX^e siècle. Une surveillance archéologique a ensuite accompagné les excavations de l'entrepreneur. Les sous-opérations 9A et 9B de 2024 se trouvent dans le périmètre des sous-opérations 2Y4 (39 x 5 x 1,50 à 3 m) et 2Y5 (30 x 20 x 2 à 4 m). Furent alors mis au jour des dépôts associés à la construction du pavillon Gérard-Morisset vers 1930 et à son agrandissement en 1960, ainsi qu'une fosse à déchets rattachée à la maison de l'assistant-gouverneur de la prison (maison érigée dans les années 1870 et démolie en 1939).

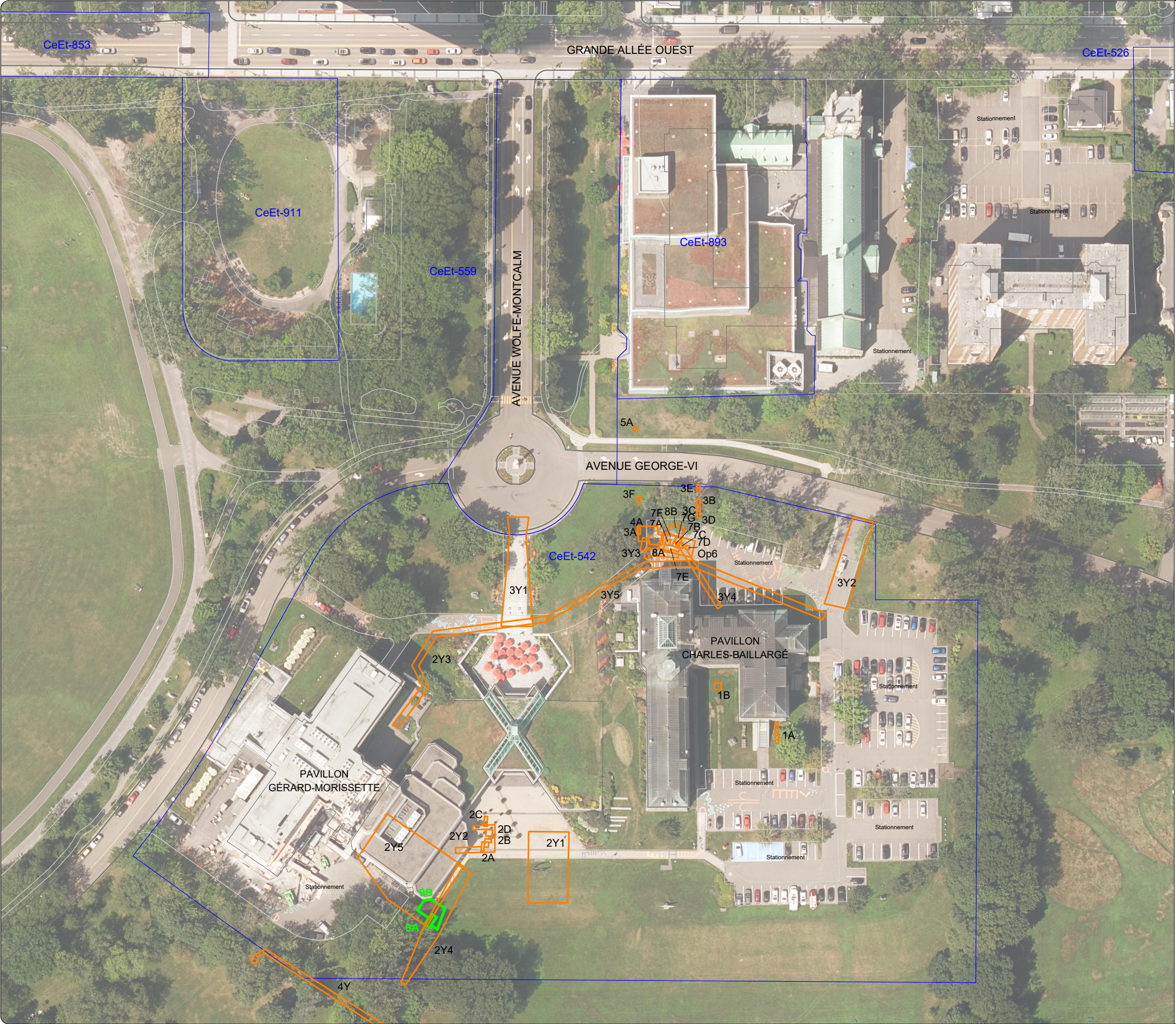
En 1995, des travaux de remplacement d'une canalisation d'égout entre le musée et la falaise ont nécessité une surveillance archéologique qui a été conduite par Yves Chrétien (1995). Les découvertes se sont limitées à des dépôts d'artefacts, dont un qui date du XIX^e siècle, et une fondation en béton du XX^e siècle.

Au tournant du XXI^e siècle, une étude de potentiel archéologique s'attardant à l'occupation préhistorique du quartier Montcalm et une seconde étude se concentrant sur l'évolution de la trame urbaine de ce même quartier ont été produites par la firme Bergeron Gagnon pour le compte de la Ville de Québec (Bergeron Gagnon 2000a et 2000b). Le MNBAQ occupe un espace dont le potentiel archéologique préhistorique est jugé comme étant élevé à moyen.

En 2009, Ruralys (2010) a procédé à un inventaire archéologique dans le cadre du projet d'agrandissement du MNBAQ. Cet inventaire faisait suite à une étude de potentiel archéologique que Ruralys avait faite l'année précédente et qui avait déterminé une dizaine de zones de potentiel archéologique, dont quatre au nord du musée. L'intervention s'est déroulée devant la partie ouest du pavillon Charles-Baillairgé. Elle a révélé la présence d'un dépotoir domestique datant du début au milieu du XIX^e siècle, d'une possible couche d'occupation dans la redoute Wolfe, de couches attribuées à la construction de la prison et à une surface de circulation.

À la suite de cette intervention, des recommandations ont été émises. Parmi celles-ci figurent le décapage des couches modernes devant le pavillon Charles-Baillairgé et la fouille des éléments associés à la redoute. Une intervention supplémentaire a par conséquent été planifiée en 2011 à l'endroit où un tunnel devait être construit (Ruralys 2012). Pendant ces travaux, la sépulture d'un militaire qui serait probablement décédé lors de la bataille des Plaines de 1759 a été mise au jour. Des vestiges de bois qui pourraient être attribués à un ouvrage défensif en lien avec la construction de la redoute Wolfe en 1760 ont aussi été localisés. Ces découvertes se trouvaient sous une couche d'occupation de la fin du XVIII^e siècle et de la première moitié du XIX^e siècle.

Finalement, en 2022, les responsables du projet Espace Riopelle ont octroyé à La Horde patrimoine appliqué le mandat de procéder à l'évaluation du potentiel archéologique dans l'aire qui serait touchée par les travaux d'excavation. L'espace soumis à cette étude couvre l'axe entre les pavillons Charles-Baillairgé et Gérard-Morisset. Une seule zone, située près du coin sud-est du pavillon Gérard-Morisset, fut présumée non perturbée.



CONSTRUCTION DE L'ESPACE RIOPELLE, MUSÉE
NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

PLAN 3

SITES ET INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES
À PROXIMITÉ DE L'AIRE D'INTERVENTION

- SOUS-OPÉRATION
- 9A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- CeEt-542 CODE BORDEN
- INTERVENTION ANTÉRIEURE**
- SOUS-OPÉRATION
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION ANTÉRIEURE

0 15 30 m
ÉCHELLE : 1/1250



Source : Plan base, ville de Québec, fichier PSP220020.dwg;
2021, CMQ 249-55184
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

5. MÉTHODES DE TRAVAIL

5.1 Surveillance archéologique

La surveillance archéologique des excavations mécaniques au MNBAQ s'est déroulée entre le 16 août et le 10 septembre 2024. Réalisée par un archéologue chargé de projet sous le numéro de permis de recherche archéologique 24-ETHN-27 octroyé par le ministère de la Culture et des Communications, elle a été effectuée de façon sporadique, c'est-à-dire que l'archéologue se présentait à l'occasion, lorsqu'on lui indiquait que des excavations seraient faites. Les sous-opérations ont été identifiées selon le système de Tikal (opération, sous-opération et lot). Des numéros de sous-opérations ont été attribués à chaque fois que la séquence stratigraphique changeait. Le numéro d'opération 9 a été utilisé.

Compte tenu de la méthode d'excavation préconisée et la profondeur atteinte par la sous-opération 9A, il n'a été possible d'observer que les déblais. Pour la sous-opération 9B, sa profondeur a nécessité une excavation par paliers et la pose d'un mur berlinois au fur et à mesure de l'enfoncement. Dans l'impossibilité d'observer la séquence stratigraphique dans son entièreté, plusieurs visites sur le chantier ont été nécessaires afin de prendre plusieurs relevés et photographies.

5.2 Enregistrement des données

Chaque sous-opération a été localisée sur un plan des travaux. Des croquis stratigraphiques ont été relevés dans les sous-opérations. Les informations notées dans un carnet d'arpentage concernaient la description des diverses couches. Des photographies ont été prises afin de rendre compte du déroulement des travaux.

6. RÉSULTATS

6.1 Sous-opération 9A

La sous-opération 9A, ultérieurement englobée dans la sous-opération 9B, a été excavée afin de localiser une conduite en plastique. Jugée trop dangereuse d'accès en raison de sa profondeur, il a été impossible de s'en approcher. Mesurant environ 4 m (sud-ouest-nord-est) sur 1,80 m à son sommet, elle est située approximativement au centre de la zone à potentiel archéologique (photo 1 et plan 4).



Photo 1. Vue d'ensemble vers l'ouest de la sous-opération 9A (CeEt-542-24-NUM1-16)

L'aménagement paysager est constitué de 0,20 m de sable limoneux brun foncé. Il repose sur un sable brun pâle à gris caractérisé par la présence de gravier, de cailloux et de pierres calcaires, de morceaux d'asphalte, de fragments de tuyaux en ciment et en fer, de nodules de mortier, de briques communes et de morceaux de bois. Cette couche surmonte 3,20 m d'argile sableuse brun foncé contenant du gravier et des cailloux anguleux. Ces deux couches sont attribuées aux importants travaux d'agrandissement du musée à la fin des années 1980 ou au remplacement de la canalisation au milieu des années 1990. Elles ont servi à rehausser le terrain à l'arrière du pavillon Gérard-Morisset. À la base de la séquence stratigraphique se trouve un sable brun jaunâtre comblant la tranchée d'enfouissement de la canalisation en plastique. À 5 m de profondeur, un tuyau en béton a également été atteint.



CONSTRUCTION DE L'ESPACE RIOPELLE, MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS DU QUÉBEC
SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE
PLAN 4
SOUS-OPÉRATIONS CeEt-542-9A ET 9B

- SOUS-OPÉRATION
- 9A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- INTERVENTION ANTÉRIEURE**
- SOUS-OPÉRATION
- 2Y4 IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION ANTÉRIEURE

● — ● COUPE STRATIGRAPHIQUE



Sources : © Communauté métropolitaine de Québec 2021: 2021_CMQ_249-5184.tif
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 2 4 m
ÉCHELLE : 1/200

MNB2412
ethnoscop

6.2 Sous-opération 9B

La sous-opération 9B mesure environ 10 m de longueur (sud-ouest-nord-est) sur 5 m de largeur (photo 2 et plan 4). Localisée au coin sud-est du pavillon Gérard-Morisset, elle englobe la sous-opération 9A. Elle correspond à la portion ouest d'une tranchée excavée dans le cadre de la mise en place d'un mur berlinois.



Photo 2. Vue d'ensemble vers l'ouest de la sous-opération 9B (CeEt-542-24-NUM1-34)

L'aménagement paysager et le rehaussement du terrain dans les années 1980 et 1990 sont représentés par plusieurs couches. Au sommet de la séquence stratigraphique se trouve 1,10 m de limon sableux brun foncé contenant des traces de mortier et de briques communes, des morceaux d'asphalte, du gravier et des cailloux de calcaire (photo 3 et figure 16). Cette couche surmonte au moins 0,90 m de sable limoneux brun foncé comportant sensiblement les mêmes inclusions que la précédente, hormis les morceaux d'asphalte. On y observe par contre de la tôle et des blocs de béton. La base du rehaussement du terrain est constituée de 1,40 m de sable limoneux gris brunâtre foncé contenant du gravier et des cailloux de calcaire (photo 4). Quelques fragments de briques communes et morceaux d'asphalte y ont également été relevés.



Photo 3. Portion supérieure de la paroi sud de la sous-opération 9B (CeEt-542-24-NUM1-16)



Photo 4. Portion centrale de la paroi sud de la sous-opération 9B (CeEt-542-24-NUM1-27)

Le sol naturel est un limon brun d'épaisseur de 0,50 à 0,90 m (photo 5). Son épaisseur variable est due au fait qu'il comble les dépressions dans le roc. D'ailleurs, des plaquettes de schiste y ont été observées. Il est parfois surmonté par un limon argileux brun grisâtre foncé d'une épaisseur de 0,15 m. À la base de la tranchée, le roc a été excavé sur 0,30 à 1 m de profondeur.

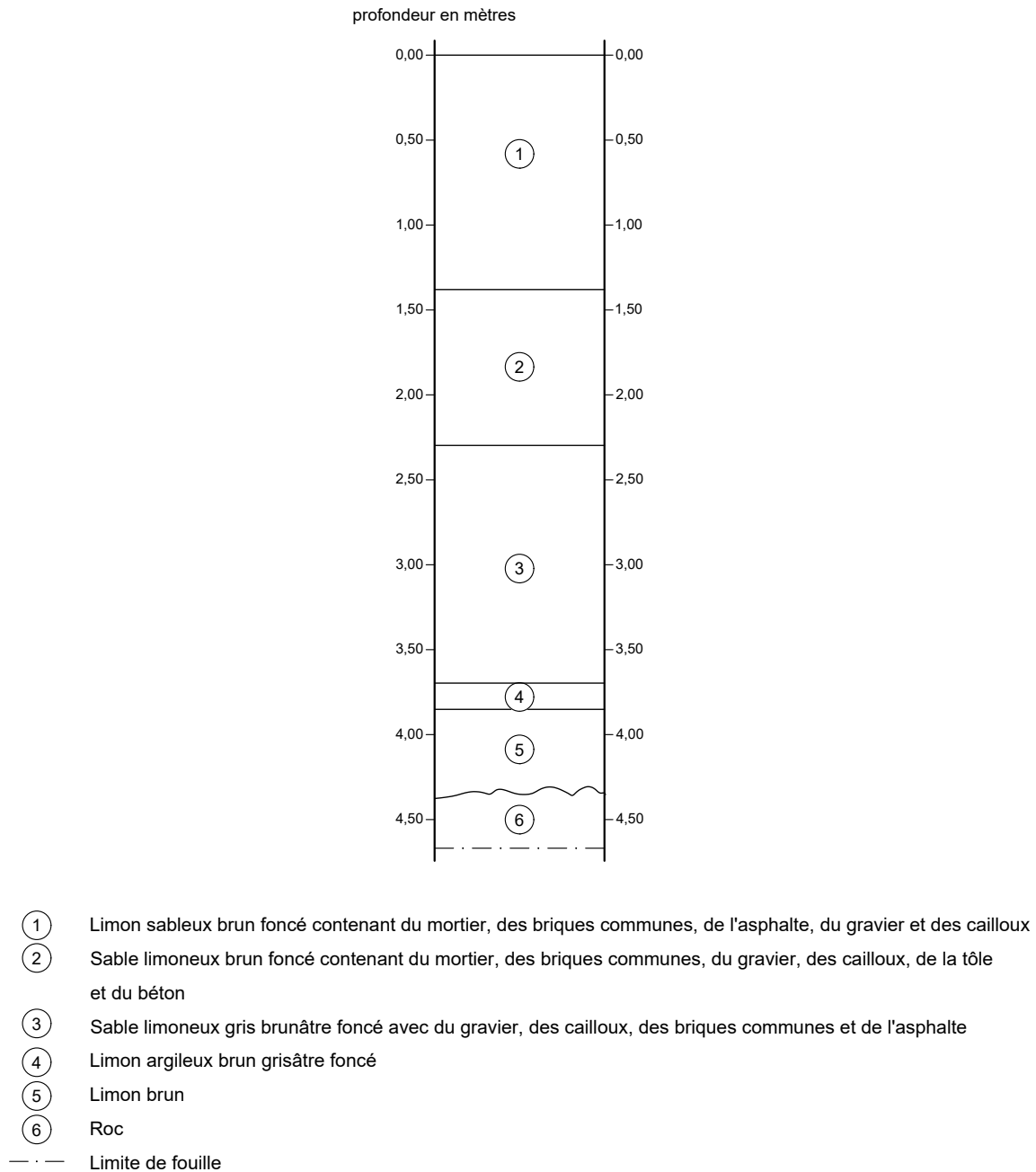


Photo 5. Portion inférieure de la paroi sud de la sous-opération 9B (CeEt-542-24-NUM1-30)

CONSTRUCTION DE L'ESPACE RIOPELLE, MUSÉE NATIONAL DES BEAUX-ARTS
DU QUÉBEC
CeEt-542

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

SOUS-OPÉRATION 9B, PAROI SUD



0 1 m
ÉCHELLE : 1/40

MNB2412
ethnoscop

7. CONCLUSION

À l'été 2024, Ethnoscop a reçu le mandat d'effectuer la surveillance archéologique des travaux d'excavation pour la construction de l'Espace Riopelle, au MNBAQ. Une étude de potentiel archéologique avait préalablement cerné une petite zone d'intérêt au sud-est du pavillon Gérard-Morisset. Il est toutefois apparu que l'aire d'intervention de 2024 avait été perturbée par la construction de l'annexe du pavillon Gérard-Morisset, l'érection du pavillon central et l'enfouissement de conduites.

La surveillance archéologique s'est déroulée de façon sporadique entre le 16 août et le 10 septembre 2024. Bien que des sols naturels aient été localisés dans la portion ouest de la tranchée du mur berlinois, aucun vestige archéologique n'a été relevé. Ces sols étaient surmontés par diverses couches ayant servi à rehausser le terrain. De plus, l'enfouissement des canalisations en profondeur avait perturbé une partie des sols naturels. Face à l'absence de découverte archéologique, aucune autre intervention n'est à prévoir dans l'aire qui a été excavée dans le cadre de la construction de l'Espace Riopelle.

ALLARD, Michel et Jocelyne SÉGUIN

- 1992 « Le niveau du Saint-Laurent de 2000 ans BP et l'occupation amérindienne préhistorique de la Place Royale, à Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 46, n° 2, p. 181-188. Montréal, Université de Montréal.

ARKÉOS

- 2000 *Renforcement du réseau de transport d'électricité de la Communauté urbaine de Québec. Lignes à 230 kV Laurentides-Québec et La Suète-Québec. Étude de potentiel archéologique.* Québec, Hydro-Québec.

BENMOUYAL, José

- 1987 *Des Paléindiens aux Iroquoiens en Gaspésie: six mille ans d'histoire.* Québec, Ministère des Affaires culturelles.

BERGERON GAGNON

- 2000a *Patrimoine du quartier Montcalm. Histoire de la forme urbaine.* Québec, Ville de Québec.
2000b *Patrimoine du quartier Montcalm. Le potentiel archéologique, volet paléohistorique.* Québec, Ville de Québec.

BIGGAR, Henry Percival

- 1924 *Jacques Cartier's Portrait.* Toronto, University Library.

BLANCHET, Danielle, Louise FORGET et Sylvie THIVIERGE

- 1988 *Montcalm Saint-Sacrement. Nature et architecture : complices dans la ville.* Québec, Ville de Québec.

BOLDUC, A.M., S.J. PARADIS, M.P. PARENT, Y. MICHAUD et M. CLOUTIER

- 2003 *Géologie des formations superficielles.* Québec, Dossier public 3835, échelle 1 : 50 000 (version révisée). Ottawa, Ministère des Ressources naturelles.

BRONZE, Jean-Yves

- 2001 *Les morts de la guerre de Sept Ans au Cimetière de l'Hôpital-Général de Québec.* Québec, Les Presses de l'Université Laval.

BURKE, Adrian L., Killian DRISCOLL et Marie-Michelle DIONNE

- 2017 « La technologie lithique sur quartz de l'occupation datant de l'Archaique ancien au site CeEt-482 (Saint-Romuald, Lévis, Québec) », dans *Paléo-Québec* n° 36, p. 57-76. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

CARTIER, Jacques

- 1981 *Voyages au Canada avec les relations des voyages en Amérique de Gonneville, Verrazano et Roberval.* Paris, FM/La Découverte.

CÉRANE

- 1989 *L'occupation historique et préhistorique de Place-Royale (Québec)*. Québec, Les Publications du Québec.
- 1994 *Fouilles archéologiques de la maison Hazeur et analyse des données préhistoriques des sites CeEt-201 et CeEt-601, Place-Royale, Québec*. Québec, SOGIC.

CHALIFOUX, Éric

- 1999 « Late Paleoindian Occupation in a Coastal Environment : A Perspective from La Martre, Gaspé Peninsula, Québec », dans *Northeast Anthropology* n° 57, p. 69-79. Albany, University at Albany.

CHAPDELAINE, Claude et Éric GRAILLON

- 2020 *Kruger 2: un site du Paléoindien récent à Brompton*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

CHRÉTIEN, Yves

- 1995 *Surveillance archéologique sur les plaines d'Abraham, installation de nouvelles canalisations de drainage pour le Musée du Québec*. Québec, Musée du Québec.

CHRÉTIEN, Yves et M. BERTRAND

- 2005 *Inventaire archéologique à Hamelville (CeEt-858) et fouille au site du Promontoire (CeEt-857), Boisé Irving 2005*. Québec, Commission de la capitale nationale.

CLERMONT, Norman

- 1976 « Un site du Sylvicole inférieur à Sillery », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 6, n° 1, p. 36-44. Montréal.

CÔTÉ, Marc

- 1998 « Le site Ramsay : un témoignage furtif des premiers occupants de l'Abitibi-Témiscamingue », dans *L'éveilleur et l'ambassadeur. Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

COURCHESNE, A.E.B.

- 1909 *Livre de renvoi de la cité de Québec*. Québec, Chassé.

DELÂGE, Denis

- 2007 « Kebhek, Uepishtikueiau ou Québec : histoire des origines ». *Les cahiers des Dix* vol. 61. p. 107-129. Québec, Les Éditions La Liberté.
- 2019 « Les Innus, un peuple à travers l'histoire (Première partie) », dans *Les Cahiers des Dix* vol. 73, p. 1-45. Québec, Les Éditions La Liberté.

DIONNE, Jean-Claude

- 1988 « Holocene relative sea-level fluctuations in the St. Lawrence Estuary, Québec, Canada », dans *Quaternary Research* n° 29, p. 233-244. Cambridge, Cambridge University Press.
- 1999 « Indices de fluctuations mineures du niveau marin relatif à l'Holocène supérieur, à l'Isle-Verte, côte sud de l'estuaire du Saint-Laurent, Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 53, n° 2, p. 277-285. Montréal, Université de Montréal.
- 2001 « Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day », dans *Deglacial History and Relative Sea-Level Changes, Northern New England and Adjacent Canada*. Geological Society of America Special Paper n° 351, p. 271-284. Boulder.

DOUGHTY, Arthur George et G.W. PARMELEE

- 1901 *The Siege of Quebec and the Battle of the Plains of Abraham*. Vol. 3. Québec, Dussault & Proulx.

DOUVILLE, Steve

- 2005 *Le Domaine Maizerets. Analyse des vestiges structuraux, évolution du site et synthèse archéologique*. Québec, Université Laval. 102 p.

DUMAIS, Pierre

- 1988 *Le Bic : images de neuf mille ans d'occupation amérindienne*. Québec, Ministère des Affaires culturelles.
- 2000 « The La Martre and Mitis Late Paleoindian Sites : A Reflection on the Peopling of Southeastern Québec », dans *Archaeology of Eastern North America* n° 28, p. 81-112. Eastern States Archaeological Federation.

DYKE, A.S. et V.K. PREST

- 1987 « Late Wisconsinan and Holocene History of the Laurentide Ice Sheet », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 41, n° 2, p. 237-263. Montréal, Université de Montréal.
- 1989 *Paléogéographie de l'Amérique du Nord septentrionale entre 18 000 et 5 000 ans avant le présent*. Commission géologique du Canada, carte 1703A, échelle de 1 : 12 500 000. Ottawa.

ETHNOSCOP

- 1989 *Recherche historique et expertise archéologique sur le site du Musée du Québec et de la prison des Plaines, Québec*. Québec, Société immobilière du Québec.
- 2020 *Réseau structurant de transport en commun. Étude de potentiel archéologique du parcours du tramway*. Québec, Ville de Québec.
- 2021 *Grange en bois du domaine de Maizerets (CfEu-1). Fouilles archéologiques, 2019*. Québec, Ville de Québec.

GARNEAU, Michelle

- 1997 « Paléoécologie d'un secteur riverain de la rivière Saint-Charles : analyse macrofossile du site archéologique de la Grande Place, à Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 51, n° 2, p. 211-220. Montréal, Université de Montréal.

GIROUX, Pierre

- 1992 *Expertise archéologique à la maison Hazeur, Place-Royale, Québec*. Québec, SOGIC.

LA HORDE PATRIMOINE APPLIQUÉ

- 2022 *Musée national des beaux-arts du Québec. Étude de potentiel archéologique ciblée dans le cadre de la construction de l'Espace Riopelle*. Québec, Musée national des beaux-arts du Québec et CIMA+.

LALIBERTÉ, Marcel

- 1992 *Le site paléoindien CeEt-482 de Saint-Romuald, bilan des recherches archéologiques de 1991*. Québec, Ministère des Affaires culturelles.

LAMARCHE, Lise

- 2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec : application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Québec, Institut national de la recherche scientifique.

MARTIJN, Charles. A.

- 1991 « Gepèg (Québec), un toponyme d'origine micmaque », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 21, n° 3, p. 51-64. Montréal.

NADEAU, Joanne, Joël BRUN, Stéphane DE SOUZA et Alain TREMBLAY

- 2012 *Compilation géologique - Québec*. CG-21L14-2012-001. Québec, Ministère des Ressources naturelles.

NOËL, Stéphane, Vincent LAMBERT et Jean-Yves PINTAL

- 2014 *Fouille archéologique du site de la chapelle Notre-Dame-de-Lorette (CeEu-11) (2013). L'Ancienne-Lorette*. L'Ancienne-Lorette, Ville de l'Ancienne-Lorette et Corporation de la Chapelle Notre-Dame-de-Lorette.

PARENT, Michel et Serge OCCHIETTI

- 1988 « Late Wisconsinan Deglaciation and Champlain Sea invasion in the St. Lawrence Valley, Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 42, n° 3, p. 215-246. Montréal, Université de Montréal.

PARENT, R.

- 1985 *Histoire des Amérindiens du Saint-Maurice jusqu'au Labrador: de la préhistoire à 1760*. Québec, Ministère des Ressources naturelles.

PESCA ENVIRONNEMENT

- 2022 *Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré. Projet éolien Des Neiges - Secteur sud. Étude d'impact sur l'environnement. Société de projet BVH1.*

PINTAL, Jean-Yves

- 2002 « De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 22, n° 3, p. 41-54. Montréal.
- 2003 *Un Sault dans l'histoire. Présence amérindienne à Lévis*. Lévis, Ville de Lévis.
- 2006 « Le site Price et les modes d'établissement du Paléoindien récent dans la région de la rivière Mitis », dans *Archéologiques* n° 19, p. 1-20. Québec, Association des archéologues du Québec.

PLOURDE, Michel

- 2006 « Où se trouve donc Stadaconé ? », dans Roland Tremblay, *Les Iroquoiens du Saint-Laurent, peuple du maïs*, p. 34. Montréal, Les Éditions de l'Homme.
- 2008 « Stadaconé. Lieu de "demourance" de Donnacona », dans *Cap-aux-Diamants* vol. 93, p. 11-14. Québec, Les Éditions Cap-aux-Diamants.
- 2009 *Étude synthèse sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire et sur la contribution scientifique de l'archéométrie*. Québec, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

RICHARD, Pierre J.H.

- 1985 « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 15, nos 1-2, p. 45-64. Montréal.
- 2007 « Le paysage tardiglaciaire du "Grand Méganticois" : état des connaissances », dans *Entre lacs et montagnes au Méganticois, 12 000 ans d'histoire amérindienne*, p. 21-45. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

RICHARD, Pierre J.H. et Serge OCCHIETTI

- 2005 « 14C chronology for ice retreat and inception of Champlain Sea in the St. Lawrence Lowlands, Canada », dans *Quaternary Research* n° 63, p. 353-358. Cambridge, Cambridge University Press.

ROULEAU, Serge

- 2002 *Interventions archéologiques, projets Palais de l'intendant, Église Saint-Jean-Baptiste, Avenue Moncton, Chemin Saint-Louis et les sites des batailles de 1759 et 1760*. Québec, Ville de Québec.
- 2014 *Inventaire archéologique, site de la maison Jules-Édouard-Robitaille en 2012, CfEt-30*. Québec, Ville de Québec

RURALYS

- 2010 *Le site du couvent Saint-Dominique (CeEt-893) et le musée du Québec (CeEt-542). Inventaire archéologique, été 2009.* Québec, Musée national des beaux-arts du Québec.
- 2012 *Projet d'agrandissement du Musée national des Beaux-Arts du Québec. Le site du couvent Saint-Dominique (CeEt-893) et le site du Musée du Québec (CeEt-542). Fouilles et inventaire archéologique (été et automne 2011).* Québec, Musée national des beaux-arts du Québec.

SIMONEAU, Daniel

- 2012 *Rapport des fouilles archéologiques réalisées à l'îlot des Palais par la Ville de Québec, saisons 2006 et 2007.* Québec, Ville de Québec.

SOMCYNISKY, Pablo

- 1980 *Rapport des activités de surveillance archéologique à la place Royale de Québec et de la fouille de sauvetage de la tour S.-O. de la seconde habitation de Champlain.* Québec, Ministère des Affaires culturelles.

TALON, Brigitte, Serge PAYETTE, Louise FILION et Ann DELWAIDE

- 2005 « Reconstruction of the long-term fire history of an old-growth deciduous forest in southern Québec, Canada, from charred wood in mineral soils », dans *Quaternary Research* n° 64, p. 36-43. Cambridge, Cambridge University Press.

TRUDEL, Marcel

- 1968 *Atlas de la Nouvelle-France.* Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.

VINCENT, Sylvie

- 2003 *Le récit de Uepishtikueiau.* Uashat, Institut culturel et éducatif montagnais.
- 2016 « Chevauchements territoriaux », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 46, n°s 2-3, p. 91-103. Montréal.

[Site internet consulté](#)

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOMINIÈRE DU QUÉBEC (SIGÉOM)

Carte interactive, Énergie et ressources naturelles du Québec

<http://sigeom.mines.gouv.qc.ca>

Annexes

- Annexe 1. Inventaire des artefacts et écofacts
- Annexe 2. Catalogue des photographies

Annexe 1. Inventaire des artefacts et écofacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Espace Riopelle
Code : CeEt-542

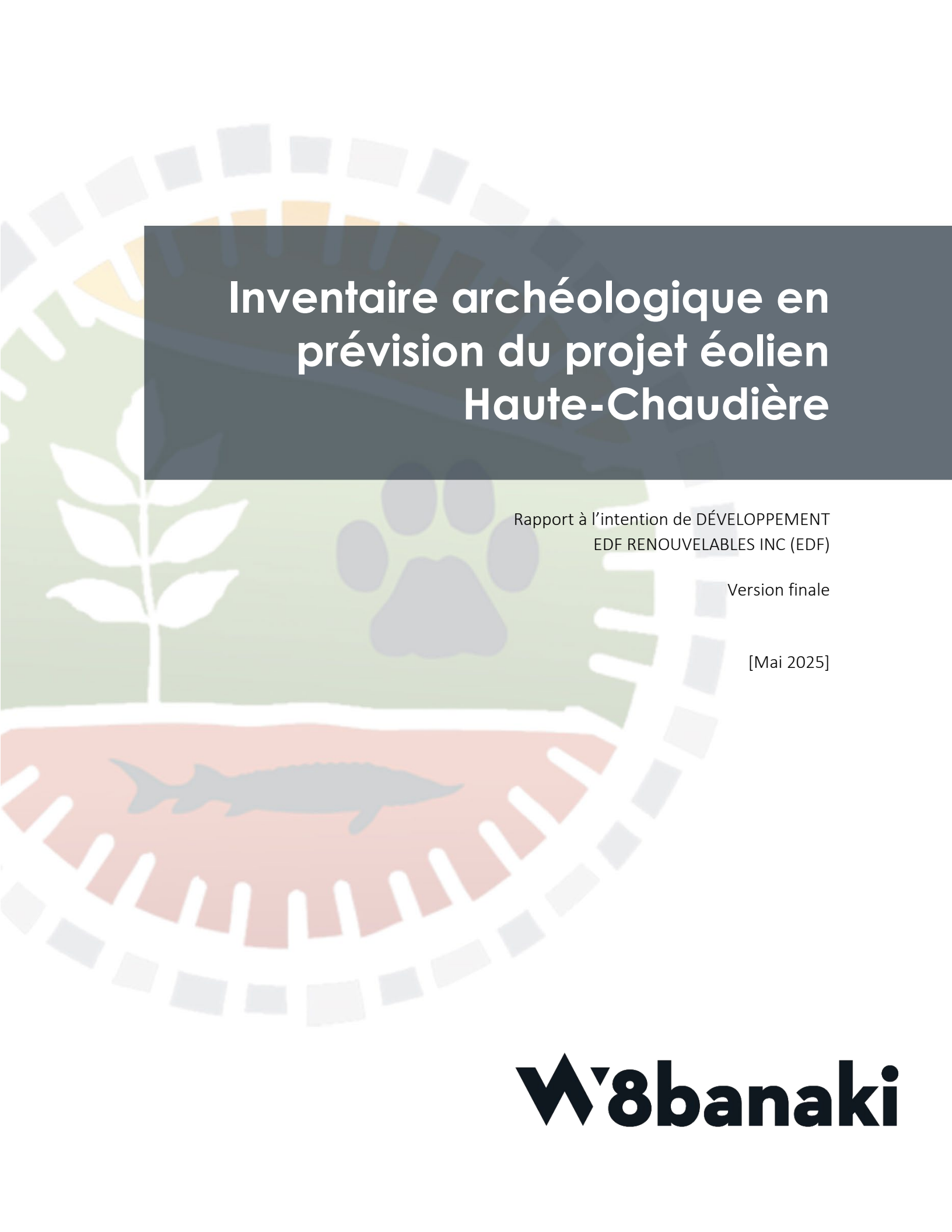
Archéologue : Nicolas Fortier
Analyste : Isabelle Hade

Date : Hiv. 2025
Collection : SO

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9B99	3.1.1.3	Fonte	porte de poêle	1	1	4.8.1	Chauffage	Comp	Petite porte carrée dont il manque une partie du rebord. Partie centrale carrée surélevée. Les rebord portent une moulure arrondie. Un coin de la partie surélevée présente une perforation circulaire de 3 cm de diam. et s'associant probablement à une poignée. Décor moulé en relief à motifs d'arabesques et de fioritures sur la partie surélevée. Corrodée. 22 cm2. 4 cm de haut. Peut-être pour four ou poêle au charbon. Peut-être associée à une trappe de ramonage.	1	
9B99	3.2.2.1	Fer-blanc	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Comp	Tasse dont une partie du rebord est absent. Corps circulaire légèrement évasé vers le haut. Fond plat et rebord ourlé. Anse rectangulaire aux extrémités arrondies (extrémité supérieure de forme oblongue), rivetée. 4 cm de haut. sur 1,5 cm de larg. Inscription moulée en creux sous le fond: PRISON DE MONTREAL. 6 cm de haut. Base de 5,5 cm de diam. Ouverture de 10 cm de diamètre. Cabossée. La prison de Montréal, appelée communément « Prison du Pied-du-Courant », est inaugurée en 1836. En 1913, elle ferme ses portes et les détenus sont déplacés à la prison de Bordeaux, une institution bien plus vaste. https://chrs.uqam.ca/index.php/institution_montreal/prison-de-montreal/	1	
9B99	3.2.2.1	Fer-blanc	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Comp	Petite porte carrée dont il manque une partie du rebord. Partie centrale carrée surélevée. Les rebord portent une moulure arrondie. Un coin de la partie surélevée présente une perforation circulaire de 3 cm de diam. et s'associant probablement à une poignée. Décor moulé en relief à motifs d'arabesques et de fioritures sur la partie surélevée dont le centre. Semble y avoir un décor d'une fleur moulée en relief dans chaque coin de cette partie surélevée. Corrodée. 22 cm2. 4 cm de haut. Peut-être pour four ou poêle au charbon. Peut-être associée à une trappe de ramonage.	1	

Annexe 2. Catalogue des photographies

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-08-16	1	P8161361	-	À l'est de la zone à potentiel	N
2024-08-16	2	P8161362	-	Localisation générale	O
2024-08-16	3	P8161363	-	Localisation générale	O
2024-08-16	4	P8161364	-	Localisation générale	E
2024-08-16	5	P8161365	-	Localisation générale	E
2024-08-16	6	P8161366	-	Localisation générale	NO
2024-08-16	7	P8161367	-	Localisation générale	E
2024-08-16	8	P8161368	-	Localisation générale	N
2024-08-16	9	P8161369	9A	Vue en plan	O
2024-08-16	10	P8161370	9A	Vue en plan	NO
2024-09-03	11	P9031413	9A	Localisation générale	E
2024-09-03	12	P9031414	-	Localisation générale	NO
2024-09-03	13	P9031415	-	Piles de chaudières	-
2024-09-03	14	P9031416	9B	Paroi sud à l'est 1	S
2024-09-03	15	P9031417	9B	Paroi sud à l'est 2	S
2024-09-03	16	P9031418	9B	Paroi sud à l'est	S
2024-09-03	17	P9031419	9B	Tranchée pour le mur berlinois	O
2024-09-04	18	P9041429	9B	Tranchée pour le mur berlinois	O
2024-09-04	19	P9041430	-	Barreau de fenêtre de prison	-
2024-09-04	20	P9041431	-	Paroi sud à l'est de la zone	S
2024-09-04	21	P9041432	-	Paroi sud à l'est de la zone	S
2024-09-04	22	P9041433	-	Barreau de fenêtre de prison	-
2024-09-05	23	P9051436	-	Barreau de fenêtre de prison	-
2024-09-05	24	P9051437	9B	Tranchée pour le mur berlinois	E
2024-09-06	25	P9061438	9B	Paroi sud dans la zone	S
2024-09-06	26	P9061439	9B	vue d'ensemble de la zone	O
2024-09-09	27	P9091446	9B	Paroi sud dans la zone	S
2024-09-09	28	P9091447	9B	Paroi sud dans la zone	S
2024-09-10	29	P9101448	9B	Paroi sud dans la zone	SO
2024-09-10	30	P9101449	9B	Paroi sud dans la zone	S
2024-09-10	31	P9101450	9B	Paroi sud dans la zone	S
2024-09-10	32	P9101451	9B	Parois sud et ouest dans la zone	SO
2024-09-10	33	P9101452	9B	Parois sud et ouest dans la zone	SO
2024-09-10	34	P9101453	9B	vue d'ensemble de la zone	O



Inventaire archéologique en prévision du projet éolien Haute-Chaudière

Rapport à l'intention de DÉVELOPPEMENT
EDF RENOUVELABLES INC (EDF)

Version finale

[Mai 2025]

W'8banaki

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Chargé de projet

Alexandre Tellier, Archéologue (W8banaki)

Rédaction

Alexandre Tellier, Archéologue (W8banaki)

Jolyane Saule, Archéologue (Première Nation Wolastoqiyik Wamsiipekuk)

Géomatique

Alexandre Tellier, Archéologue (W8banaki)

Révision

Roxane Lévesque, Archéologue (W8banaki)

ÉQUIPE DE TERRAIN

Titre du projet	Inventaire archéologique en prévision du projet éolien Haute-Chaudière
Promoteur du projet	EDF
Numéro de permis archéologique	24-GCNW-02
Date et durée de l'intervention	2 au 5 juillet ; 8 et 9 juillet
Chargée de projet	Alexandre Tellier, archéologue, W8banaki
Équipe terrain	Louis-Vincent Laperrière-Désorcy, archéologue, W8banaki Sigwanis Lachapelle, assistante de recherche, W8banaki Charlotte Gauthier-Nolett, assistante de recherche, W8banaki

TABLE DES MATIÈRES

ÉQUIPE DE RÉDACTION	ii
ÉQUIPE DE TERRAIN	ii
TABLE DES MATIÈRES.....	iii
LISTE DES FIGURES.....	v
LISTE DES TABLEAUX	vi
1. Contexte du mandat.....	1
2. Résumé des travaux.....	3
3. Approches théoriques.....	5
4. Présentation des Nations	7
4.1. Présentation de la Nation W8banaki.....	7
4.2. Présentation de la Nation Wolasoqiyik Wahsipekuk.....	10
4.3. L'occupation du Territoire.....	12
4.3.1. 12 900 à 8 000 ans AA (avant aujourd'hui).....	14
4.3.2. 8000 à 3000 ans AA	14
4.3.3. 3000 ans AA à 1498 de notre ère.....	14
4.3.4. 1498 à 1759 de notre ère.....	15
5. Zones d'intervention et contexte	17
5.1. Sites archéologiques connus à proximité de l'aire d'étude.....	17
5.2. Études antérieures sur les zones d'intervention	21
5.3. Occupations autochtones anciennes et coloniales historiques de la région	22
5.4. Contexte environnemental ancien.....	25
6. Méthodologie de terrain	27
6.1. Stratégie utilisée dans le cadre de ces travaux archéologiques	27
6.2. L'enregistrement des données, analyse et mesures de conservation.....	27
7. Résultats de l'intervention archéologique	28
7.1. Zone 1	28
7.1.1. Description de la zone 1	28
7.1.2. Sondages sur la zone 1.....	33
7.1.3. Analyse et interprétation.....	35
7.2. Zone 2	36
7.2.1. Description de la zone 2	36
7.2.2. Sondages sur la zone 2.....	39

7.2.3. Analyse et interprétation.....	43
7.3. Sommaire des sondages	43
8. Conclusion et recommandations.....	44
Bibliographie.....	45

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation des zones d'intervention.....	4
Figure 2 : Le Ndakina, territoire ancestral de la Nation W8banaki.....	9
Figure 3 : Limite du Wolastokuk (Girard et Brisson 2018, 121)	10
Figure 4 : Sites archéologiques à proximité de l'intervention.....	18
Figure 5 : Sentier de portage (« indian portage ») au nord des zones d'études. Tiré de Duchesnay 1861. Plan agrandi et surligné par Alexandre Tellier.	23
Figure 6 : Extrait de la carte de Jefferys (1755)	24
Figure 7 : Trajets de portage à partir du sud de Namagwk8ntegw (lac Mégantic). Tiré de Waller 1795. Plan surligné par Alexandre Tellier.....	26
Figure 8 : Environnement général de la zone 1. Thuyas occidentaux au premier plan. Pente douce vers la rivière en arrière-plan.	28
Figure 9 : Levée sur la rive gauche de Kik8ntegw (rivière Chaudière) sur la zone 1	29
Figure 10 : Sondages sur la zone 1	30
Figure 11 : Unités géomorphologiques inventoriées et zones perturbées	31
Figure 12 : Secteur remblayé au sud de la zone 1	32
Figure 13 : Tôle apparaissant en surface du sol dans le secteur d'enfouissement au centre de la zone 1....	33
Figure 14 : Sondage H2-06, stratigraphie paroi nord.....	34
Figure 15 : Sondage H4-09 stratigraphie paroi nord.....	35
Figure 16 : Plateau surélevé (à gauche) surplombant un ruisseau et un milieu humide (en contrebas à droite) sur la zone 2.....	37
Figure 17 : Presqu'île sur la rive droite de Kik8ntegw (rivière Chaudière) sur la zone 2	38
Figure 18 : Milieu humide à l'embouchure d'un ruisseau sur Kik8ntegw (rivière Chaudière).....	39
Figure 19 : Sondage H4-21 stratigraphie paroi nord.....	40
Figure 20 : Sondage H2-18, stratigraphie paroi nord.....	41
Figure 21 : Sondages sur la zone 2.....	42

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Nomenclature des périodes archéologiques	13
Tableau 2 : Tableau synthèse des informations sur les schèmes d'établissement.....	16
Tableau 3 : Sites archéologiques à proximité de l'intervention.....	19
Tableau 4 : Sommaire des sondages réalisés lors de l'intervention.....	43

1. CONTEXTE DU MANDAT

En 2013, la Nation W8banaki (Abénakis) se dote d'une entité responsable de la gestion des questions territoriales et de la documentation des savoirs et de l'histoire w8banakiak. Le Bureau du Ndakina est un département qui fait partie intégrante de W8banaki (anciennement le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki) et se compose d'une équipe multidisciplinaire. La recherche a toujours occupé une place importante au Bureau du Ndakina. Les communautés w8banakiak sont au centre des préoccupations et sont impliquées autant que possible dans ses activités. Cette approche, qui repose sur le pouvoir décisionnel des Autochtones à mener leurs projets en toute autonomie, permet au Bureau du Ndakina de développer ses capacités de gouvernance, de tenir compte des intérêts des membres, d'intégrer les systèmes de savoirs et les épistémologies w8banakiak au sein de diverses structures et d'exporter ce modèle. Cette approche est à la fondation des domaines d'expertise développés au fil des ans au Bureau : l'archéologie des Premières Nations, la consultation territoriale, les revendications particulières et les projets d'ordre social, économique ou environnemental. Le développement de ses capacités, accéléré dans les dernières années, amène le Bureau du Ndakina à être reconnu auprès de diverses instances gouvernementales et partenaires privés pour la qualité de son expertise-conseil, qui fait dorénavant partie intégrante de son offre de services.

La région de la Haute-Chaudière, particulièrement les rives de *Namagwk8ntegw* (lac Mégantic), du lac aux Araignées et de *Kik8ntegw* (rivière Chaudière), est riche en sites archéologiques de toutes les époques. Elle est occupée par la Nation W8banaki et ses ancêtres depuis près de 12 000 ans. Le lieu permet le passage entre le sud et le nord du Ndakina, le territoire ancestral de la Nation W8banaki. *Kik8ntegw* (rivière Chaudière) est également une voie de passage et un territoire de fréquentation des Wolastoqiyik. Ce secteur au patrimoine archéologique exceptionnel est visé par le projet éolien Haute-Chaudière mené par EDF. Ainsi, le Bureau du Ndakina de W8banaki et la Première Nation Wolastoqiyik Wahiasekuk sont soucieux de s'assurer que le projet éolien de la Haute-Chaudière ne menace pas le patrimoine archéologique des Premières Nations.

En 2023, l'archéologue Jean-Yves Pinal rédige une étude de potentiel archéologique concernant la zone visée par le projet éolien Haute-Chaudière (Pinal 2023b). Dans cette étude, il identifie des zones avec un potentiel archéologique précontact ou historique. Toujours en 2023, Pinal réalise un inventaire archéologique sur les zones de potentiel ciblées par les aménagements du projet éolien (Pinal 2023a). Les résultats de l'inventaire sont négatifs. Cet inventaire se restreint aux superficies des aménagements. Ainsi, les zones de potentiel ne sont pas inventoriées en totalité.

En juillet 2024, le Bureau du Ndakina, en partenariat avec la Première Nation Première Nation Wolastoqiyik Wahiasekuk, réalise à son tour un inventaire archéologique dans ce secteur. L'intervention archéologique

de juillet 2024 vise à identifier d'éventuels sites archéologiques menacés par les aménagements du projet éolien. Les zones (zone 1 et zone 2) inventoriées par le Bureau du Ndakina sont partiellement inventoriées par Pintal en 2023. Nous poursuivons l'inventaire de M. Pintal au-delà de l'empreinte projetée pour deux raisons. D'abord, nous inventorions une plus grande superficie pour prévenir un éventuel changement des tracés. Ensuite, nous poursuivons l'inventaire pour évaluer d'autres secteurs à haut potentiel archéologique dans les environs immédiats.

L'inventaire archéologique consiste en la réalisation de 84 sondages couvrant une surface totale d'environ 21 m². Tous les sondages s'avèrent négatifs. Aucun artefact ou contexte archéologique n'est découvert. Le présent rapport décrit les contextes à l'étude ; présente les résultats de l'inventaire ; interprète les données recueillies et propose des recommandations pour la protection du patrimoine archéologique.

2. RÉSUMÉ DES TRAVAUX

L'inventaire archéologique se concentre sur deux zones (zone 1 et zone 2) de part et d'autre de *Kik8ntegw* (rivière Chaudière), à environ trois kilomètres en aval de *Namagwk8ntegw* (lac Mégantic) (figure 1). L'inventaire se tient du 2 au 5 juillet et du 8 au 9 juillet 2024 sous le permis de recherche archéologique 24-GCNW-02. Pour commencer, les deux zones sont inspectées visuellement. Ensuite, des sondages sont effectués aux endroits appropriés, c'est-à-dire qui présentent une topographie plane et un bon drainage. Tous les sondages sont localisés par GPS. Au total, 84 sondages sont effectués et s'avèrent tous négatifs. Aucun site archéologique n'est découvert.

L'équipe de terrain est composée de deux archéologues du Bureau du Ndakina de W8banaki : Alexandre Tellier et Louis-Vincent Laperrière-Désorcy. Ils sont appuyés par deux assistantes de recherche du Bureau du Ndakina de W8banaki : Sigwanis Lachapelle et Charlotte Gauthier-Nolett.

À la lumière du résultat négatif de l'inventaire, nous ne recommandons pas d'intervention archéologique supplémentaire avant les travaux de construction sur l'emprise des zones d'intervention 1 et 2. Toutefois, nous demandons à être contactés si le tracé projeté du projet change. L'impact sur le patrimoine archéologique de tout changement de tracé doit être évalué avant le début des travaux.

Nous rappelons que la Loi sur le patrimoine culturel du gouvernement du Québec stipule que : « Quiconque découvre un bien ou un site archéologique doit en aviser le ministre sans délai. Cette obligation s'applique, que la découverte survienne ou non dans le contexte de fouilles et de recherches archéologiques. » Ainsi, si de telles découvertes surviennent pendant les travaux d'aménagement, elles doivent être déclarées. En cas de découverte d'artéfacts en lien avec l'occupation du territoire par les Premières Nations, nous demandons d'aviser immédiatement la Nation W8banaki, la Première Nation Wolastoqiyik Wamspekwik et le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Nous demandons donc de conserver une vigilance particulière lors de travaux afin d'identifier, de documenter et de protéger des sites archéologiques d'importance pour les Premières Nations

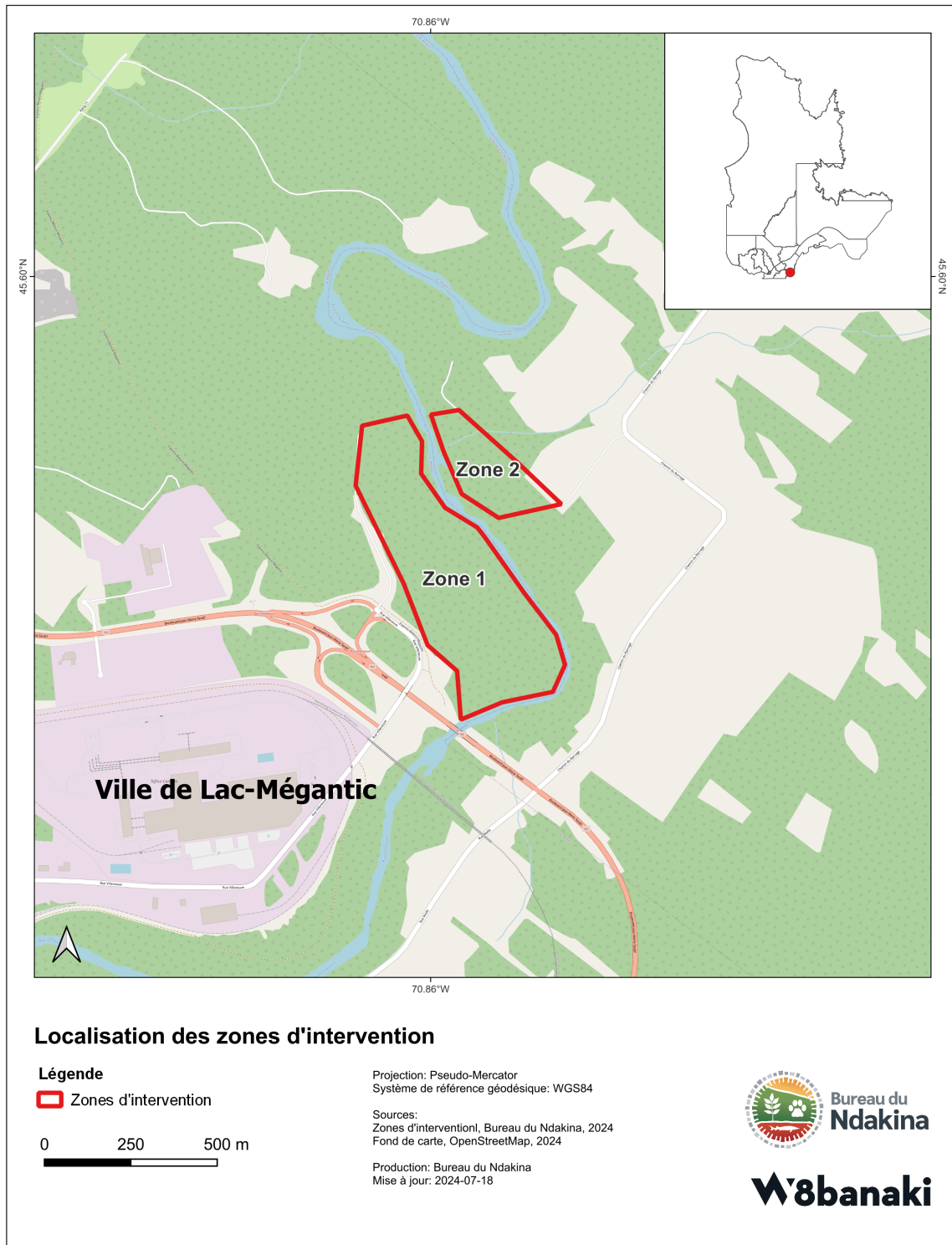


Figure 1 : Localisation des zones d'intervention

3. APPROCHES THÉORIQUES

Longtemps, la recherche archéologique et l'archéologie préventive ont été traitées en excluant les Premières Nations de leur propre passé. Depuis quelques années, l'inclusion des Premières Nations dans le développement d'infrastructures repositionne l'archéologie. Les travaux archéologiques sont maintenant effectués avec la participation des Nations concernées. Si cette position est plus que souhaitable, elle apporte aussi son lot de discussions, tant au sein des communautés que dans le milieu de l'archéologie ainsi que chez les promoteurs de projet.

Les cadres théorique et méthodologique préconisés par le Bureau du Ndakina reposent sur une approche dite de l'archéologie des Premières Nations, mieux connue en anglais sous le nom de *Indigenous Archaeology* (Atalay 2012; Atalay et al. 2016; Bruchac, Hart, et Wobst 2010; Watkins 2000) ainsi que sur l'archéologie du paysage ou en anglais *Landscape Archaeology* (Ingold 2000 ; Redman 1999).

L'archéologie des Premières Nations tend à réhabiliter et promouvoir le pouvoir des peuples autochtones à proposer des projets de recherche archéologique qui concernent leur patrimoine culturel et ancestral (McGuire 2008). Cette archéologie s'est développée au sein des Premières Nations américaines vers la fin du XX^e siècle. Elle est ensuite appliquée en Australie, en Russie, en Afrique et en Asie afin de répondre à des problématiques historiques et actuelles issues des interprétations de chercheurs eurodescendants qui étudient le patrimoine autochtone sans consulter les nations autochtones concernées (Watkins 2000; Bruchac, Hart, et Wobst 2010; Atalay 2012).

L'archéologie des Premières Nations est une approche épistémologique, méthodologique et théorique qui remet en question l'ensemble des structures de savoirs concernant les populations autochtones en Amérique. L'approche positiviste de la recherche universitaire, la hiérarchisation des savoirs ainsi que le partage asymétrique de l'autorité des savoirs entre les chercheurs externes et les nations autochtones sont chacun remis en cause par cette approche. Bref, si l'archéologie permet au Bureau du Ndakina de développer ses capacités de gouvernance et de mieux tenir compte des intérêts des membres, il s'agit aussi d'intégrer les systèmes de savoirs et les épistémologies autochtones au sein des structures de recherche actuelles et d'exporter ce modèle par différents partenariats avec les milieux universitaires ou gouvernementaux. Cette mouvance de décolonisation de la recherche est théorisée et valorisée par de nombreux chercheurs de diverses disciplines depuis les années 1990 (L. T. Smith 2013; C. Smith et Wobst 2004).

Les archéologues perçoivent le paysage comme un lieu transformé par l'action humaine. Ils cherchent à comprendre comment l'action humaine a changé les paysages dans lesquels nous vivons. Les archéologues essaient de mieux expliquer la chaîne des relations qui crée les sites archéologiques. « [Le paysage est comparable à] un document sur lequel on a écrit puis que l'on a effacé à maintes reprises, et c'est le travail

de l'archéologue que de le déchiffrer. Les caractéristiques des paysages sont bien sûr les clôtures des champs, les bois, les fermes et autres habitats, ainsi que tous les produits du travail humain : ils sont les lettres et les mots inscrits sur le paysage. Néanmoins, il n'est pas toujours facile de les déchiffrer. Contrairement aux vélins qui ont rarement été effacés plus d'une fois ou deux, le terrain a fait l'objet d'un changement continu au cours du temps » (Osbert Crawford 1953; traduction dans Turner 2011).

Le Bureau du Ndakina poursuit ses recherches archéologiques en appliquant une approche dite de l'archéologie du paysage ou *Landscape Archaeology*. Cette dernière souligne l'importance des interactions entre les humains et leur environnement. Pour comprendre cette relation, nous appuyons notre démarche sur les recherches de Charles L. Redman (Redman 1999) et de Tim Ingold (Ingold 2000). Ces modèles favorisent une meilleure compréhension de l'impact de l'humain sur la nature et les conséquences de cet impact sur l'utilisation et l'occupation du territoire ancestral des Premières Nations. Ces modèles reflètent également la conception que se font les Premières Nations du territoire et de l'environnement, c'est-à-dire où l'humain appartient à la terre et ne la possède pas (Marchand 2012; Bousquet 1999).

L'utilisation des concepts de l'archéologie des Premières Nations et de l'archéologie du paysage nous permet une vision élargie de l'occupation et de l'utilisation du territoire, des modifications du paysage par la présence humaine, de l'impact de la colonisation et de l'anthropisation du territoire. Cette perspective s'inscrit dans le mouvement plus large de la décolonisation des recherches. Elle repose sur la propriété des données par les Premières Nations et un droit de regard sur les discours et les analyses qui les concernent (L. T. Smith 2013).

4. PRÉSENTATION DES NATIONS

4.1. PRÉSENTATION DE LA NATION W8BANAKI

La Nation W8banaki fait partie des peuples algonquiens présents dans le Nord-Est américain. Sa population compte à ce jour plus de 3000 individus, localisés majoritairement au Québec et aux États-Unis. L'ethnonyme W8banaki (le « 8 » se prononce comme un « ô » nasal ou un « on ») est le résultat de la contraction des mots *W8ban* (aurore) et *Aki* (terre) qui, mis ensemble, signifie Peuple de l'aurore ou Peuple de l'Est. On explique la signification de cet ethnonyme par la localisation géographique des W8banakiak (le suffixe - ak est la marque du pluriel). Antérieur aux frontières étatiques actuelles, le territoire w8banaki, le Ndakina, comprend en tout ou en partie le sud du Québec, le Maine, le New Hampshire, le Vermont et le Massachusetts. *Pna8bskategw* (fleuve Penobscot) et *Akigwitegw* (rivière Etchemin) forment la limite orientale du Ndakina tandis que le fleuve Merrimack et la ligne formée par *Masesoliantegw* (rivière Richelieu) et *Pitawbagw* (lac Champlain) en forment la limite occidentale (figure 2).

Le Ndakina est limitrophe aux territoires des Nations Wolastoqiyik Wampanoag, Penobscot et Kanien'kehá:ka. L'occupation du Ndakina par les W8banakiak est visible dans les bassins versants qui sillonnent le territoire, ceux-ci étant des espaces où la Nation pratique diverses activités coutumières depuis les Temps Anciens. De cette organisation territoriale émergent, il y a 3000 ans, des groupes régionaux, entre autres dans les régions du Maine et du Vermont. En conformité avec la pratique de leurs activités coutumières, les W8banakiak effectuent maints déplacements saisonniers dans les bassins versants du sud du Québec pour se rendre jusqu'à *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent), traversant notamment les régions des Cantons-de-l'Est, de Brome-Missisquoi et de Chaudière-Appalaches. Les W8banakiak sont confrontés aux XVII^e et XVIII^e siècles à la colonisation européenne et à la guerre des frontières, dans la mesure où le sud et le sud-ouest du Ndakina tiennent lieu de zone frontalière entre les colonies de la Nouvelle-France et de la Nouvelle-Angleterre. Cette zone frontalière instaure un climat prompt au débordement et à la violence, si bien que les W8banakiak participent à plusieurs conflits entre 1675 et 1763.

Le contexte des guerres coloniales mène les groupes w8banakiak à la lisière des colonies françaises et anglaises à se déplacer de manière permanente dans la partie septentrionale du Ndakina. C'est un espace occupé et utilisé par la Nation depuis des générations, notamment pour la chasse et le commerce. Au XVII^e siècle, ces W8banakiak se retrouvent d'abord dans les missions jésuites de Sillery et de *Kik8ntegw* (rivière Chaudière). Puis, des missions catholiques sédentaires sont fondées au XVIII^e siècle à l'emplacement de campements w8banakiak sur *Alsig8ntegw* et *W8linaktegw* (rivières Saint-François et Bécancour). L'utilisation et l'occupation traditionnelle du Ndakina y sont maintenues malgré les activités des seigneurs, des colons et des missionnaires.

Aujourd'hui, les missions de Saint-François et de Bécancour (ou Saint-François-Xavier) sont devenues les communautés d'Odanak et de W8linak. Ces dernières ont respectivement une superficie de 6 km² et de 0,7 km², mais comptaient à l'origine environ 60 km² et 90 km². La vannerie de frêne noir, la chasse, la pêche, le piégeage et la cueillette, entre autres, demeurent des pratiques courantes pour les membres de la Nation W8banaki. La communauté d'Odanak est également l'hôte de l'Institut Kiuna, l'unique cégep autochtone au Québec, et du Musée des Abénakis, premier musée autochtone au Québec et dont la création remonte à 1965. Ces deux institutions pédagogiques et culturelles uniques favorisent depuis des décennies le rayonnement des cultures autochtones au Québec.

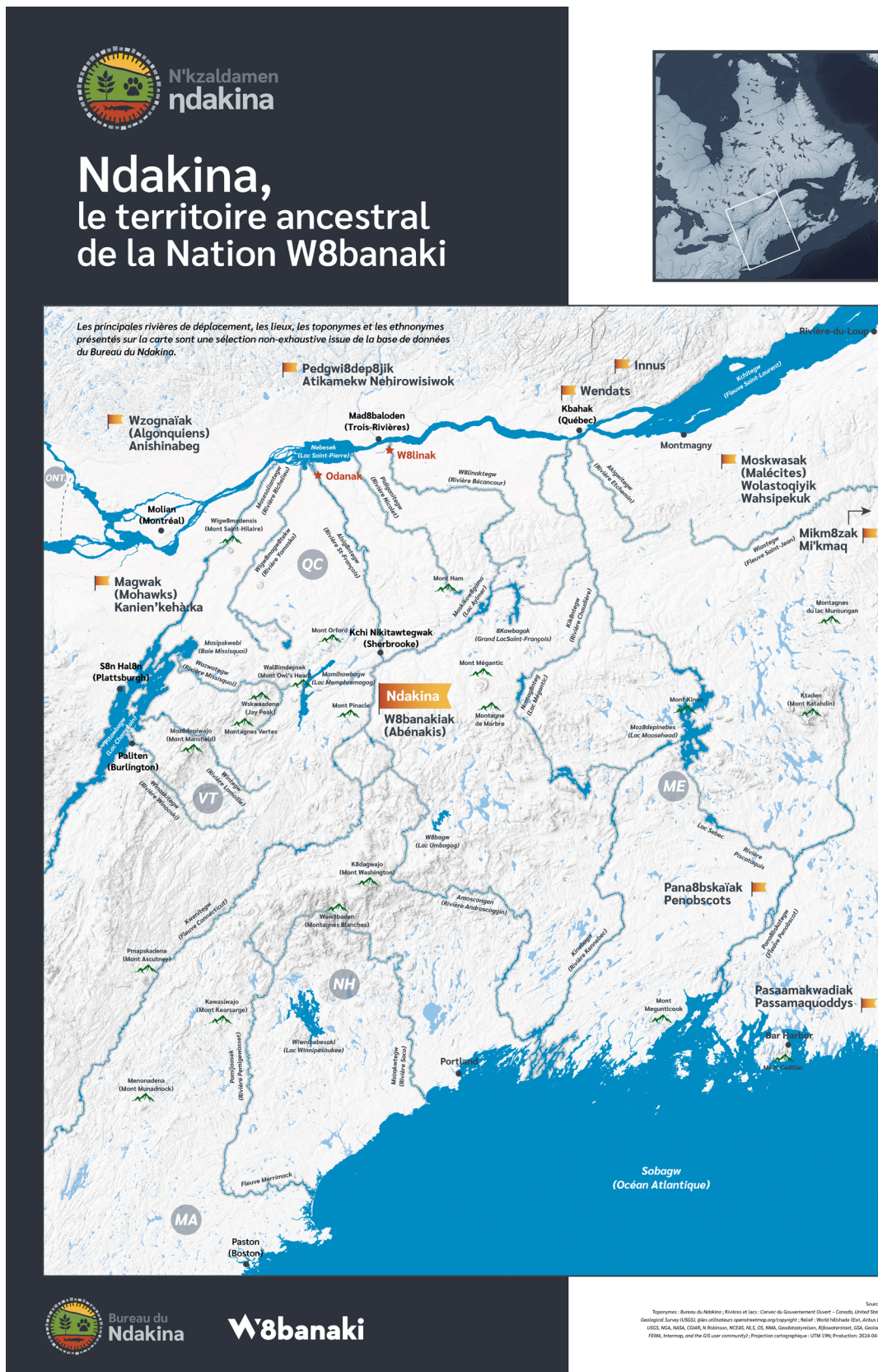


Figure 2 : Le Ndakina, territoire ancestral de la Nation W8banaki

4.2. PRÉSENTATION DE LA NATION WOLASOQIYIK WAHSIPEKUK

La Première Nation Wolastoqiyik Wampanoag, anciennement connue sous le nom de Première Nation malécite de Viger, est la seule communauté wolastoqiyik reconnue au Québec. « Wolastoqiyik » signifie « peuple de la belle rivière », en référence au fleuve Wolastoq, aujourd'hui connu sous le nom de fleuve Saint-Jean. Traditionnellement semi-nomades, les Wolastoqiyik adaptaient leurs déplacements aux saisons et à la disponibilité des ressources naturelles, qu'elles proviennent de la forêt, des cours d'eau ou du littoral marin. Leur territoire ancestral, le Wolastokuk, englobe l'ensemble du bassin versant de la rivière Saint-Jean, traversant le Nouveau-Brunswick et le Maine, et s'étend jusqu'aux rives du fleuve Saint-Laurent, dans l'actuel Québec (figure 3).

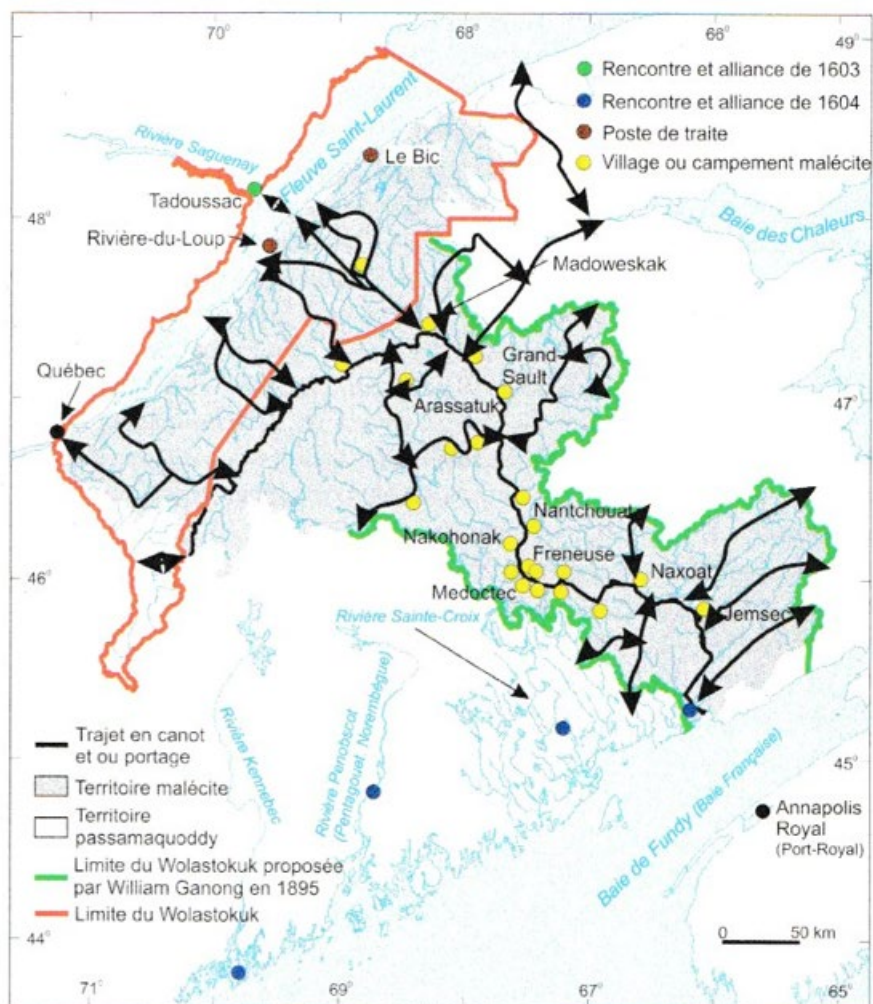


Figure 3 : Limite du Wolastokuk (Girard et Brisson 2018, 121)

Au fil des millénaires, les Wolastoqiyik développent une culture riche, fondée sur la chasse, la pêche et la cueillette. Leur mode de vie semi-nomade les amène à se déplacer selon les saisons, établissant d'importants campements le long des rivières en été et se retirant dans les terres en hiver. Les contacts avec les Européens,

notamment les Français, entraînent des perturbations majeures dans leur mode de vie. Les maladies introduites, la perte de terres et les pressions coloniales conduisent à une diminution significative de la population et à la dispersion des communautés. Une forte baisse de population et plusieurs migrations affectent la Nation.

L'histoire wolastoqey durant les premiers siècles de la colonisation est mal documentée, principalement parce que les missionnaires et gestionnaires allochtones identifient erronément les groupes autochtones avec lesquels ils interagissent. Cela est particulièrement vrai pour les Wolastoqey qui sont nommés « Malécite » dès le XVII^e siècle (Johnson et Martijn 1994). L'ethnonyme « Etchemin » leur est longtemps associé, bien qu'il est parfois utilisé de façon générique pour désigner les peuples algonquiens au sud du fleuve Saint-Laurent (Clarke 1968; Wherry 1979). Les Wolastoqiyik ont souvent été confondus avec leurs voisins, les Abénaki au sud, et parfois avec les Mig'maq au nord. Par exemple, la carte de De Rozier (1699, tiré de Ganong 1906) illustre l'emplacement de plusieurs villages wolastoqey, bien que la carte se nomme « Carte de la rivière St. Jean et des mission parmy les Abénaquis ». Un mémoire colonial relatif aux limites de la Nouvelle-France et de la Nouvelle-Angleterre, rédigé à la suite du traité d'Utrecht de 1713, illustre également que les Wolastoqiyik étaient désignés comme étant des Abénaki dans la littérature coloniale (Terrollion 2025). Le document mentionne que « les sauvages abénakis et malecites qui sont repandus dans ces terres, pretendent qu'en étant les premiers possesseurs, ces terres leur appartiennent et cest par cette raison quil est marqué sur la carte cy jointe terres abenakises ».¹ En quelques lignes, les dignitaires reconnaissent ainsi leur usage généralisé du terme « Abénaquis » pour désigner plusieurs réalités culturelles. Le même document précise également le rapport des Malécites et des Abénaquis au territoire s'étendant du sud de l'Acadie à la rive sud du fleuve Saint-Laurent :

Ces Sauvages Abenakis et Malecites [...] estant habitués dans cette partie des teres que les anglois ont convenu appartenir a la France depuis ladite rivière Saint-Georges sont censés estre sujets et amis de la France ; et en effet il y a actuellement et de tout temps un missionnaire françois jesuite dans chacun de leurs principaux villages qui sont Nauranstouak sur la riviere de Kinibeki proche des limites des anglois, Pana8amsqué sur la riviere de Pentagouet, et Medoctet sur la riviere de St-Jean.

De la même façon, certains historiens comme De la Potherie (1722), utilisent le terme « Abenaguis de l'Acadie » pour vraisemblablement désigner les Wolastokiyik. Dans la littérature anglophone, on voit les termes « St. John Abenaki » ou « Eastern Abenaki » (Morissette 2024). Cette confusion se prête probablement au fait que les Wolastoqiyik tout comme les Abénakis, les Penawahpkekeyak (Penobscot) et les Mig'maq, faisaient partie de la confédération W8banaki. Ainsi les Wolastoqiyik, souvent appelés

¹ (« Mémoire pour servir à régler les limites entre la Nouvelle-France, la Nouvelle-Angleterre et l'Acadie autrement Nouvelle-Écosse » 1718, f^{os} 22-22v.)

Malécite ou Etchemin et parfois confondus avec les Abénaquis ou les Mig'maq, apparaissent peu dans les sources coloniales. Cela reflète davantage l'inaptitude des autorités françaises et anglaises à documenter la réalité autochtone plutôt qu'une absence wolastoqey sur le territoire. Malgré la rareté des sources écrites, l'histoire orale et les données archéologiques témoignent d'une occupation plurimillénaire du Wolastokuk (Burke 2009). De plus, comme le relève Greg Marquis (2008), les différents observateurs français notent la forte mobilité des Malécites et leur réticence à se fixer durablement à un seul endroit au-delà d'une saison. En ce sens, leur territoire s'étend bien au-delà de la seule vallée de la rivière Saint-Jean.

Les guerres coloniales ont un profond impact sur les communautés wolastoqey et causent plusieurs vagues de migration. Les Wolastoqiyik sont parmi les premiers à être placés dans des « établissements Indiens » qui, plus tard, deviendront officiellement des « réserves ». C'est dans cette mouvance qu'est créé officiellement en 1827 l'établissement des « sauvages de l'Isle Verte » qui devient officiellement la « réserve de Viger » en 1851.

Pendant une soixantaine d'années, la réserve de Viger est occupée par les ancêtres des membres actuels de la Première Nation Wolastoqiyik Wamsipekwik qui, en dépit de nombreux efforts pour développer une production agricole, doivent faire face à de multiples difficultés. Après deux tentatives de relocalisation infructueuses sur d'autres terres de réserve, l'une en 1876 (Kataskomik-Whitworth) et l'autre en 1891 (Cacouna), les anciens occupants de la réserve de Viger se dispersent graduellement.

En 1989, la Première Nation est officiellement reconnue par le gouvernement du Québec, marquant une étape cruciale dans la réaffirmation de son identité (Girard et Brisson 2018b). Depuis lors, elle entreprend diverses initiatives pour revitaliser sa culture, sa langue et ses traditions. Bien que la majorité de ses membres vivent hors réserve, la communauté maintient un lien fort avec son territoire ancestral.

4.3. L'OCCUPATION DU TERRITOIRE

Les archéologues qui travaillent sur la grande région du Nord-Est élaborent, vers les années 1950, un système de classification des périodes culturelles de la préhistoire qui repose sur des caractéristiques évolutives et adaptatives. Cette classification, qui prend les formes suivantes : Paléoindien, Archaïque, Sylvicole, contact et coloniale, et leurs sous-divisions, reflète l'évolution générale des groupes en se basant sur des aspects technologiques. Cette division crée des ensembles uniques qui ne correspondent pas aux réalités et valeurs des Premières Nations.

Au Bureau du Ndakina, nous utilisons une chronologie qui repose sur le nombre d'années avant aujourd'hui. Par convention, « aujourd'hui » est fixé à 1950. Dans la même optique, nous utilisons « temps anciens » ou « période ancienne » pour parler des périodes précolombiennes, c'est-à-dire avant le troisième voyage de

Christophe Colomb en 1498, au lieu des termes « préhistorique » ou « paléohistorique » issus des concepts archéologiques européens qui font référence à la possession du savoir de l'écriture pour discriminer les groupes humains (Atalay *et al.* 2016; Watkins 2000).

Tableau 1 : Nomenclature des périodes archéologiques

Périodes archéologiques pour la période précolombienne du Nord-Est	Dates en AA (avant aujourd'hui)	Périodes archéologiques reconnues par le Bureau du Ndakina pour la période précolombienne du Nord-Est	Dates en AA (avant aujourd'hui)
Paléoindien	12 000 à 8 000	Temps anciens ou période ancienne	12 000 à 8 000
Archaïque	8000 à 3000		8000 à 3000
Sylvicole	3000 à 1534 de notre ère		3000 à 1498 de notre ère
Période de contact	1534 à 1608 de notre ère	Période de contact	à partir de 1498 selon les régions et 1524 pour les W8banakiak (Giovanni Verrazzano)

La section qui suit décrit l'occupation du territoire par les W8banakiak et leurs ancêtres.

4.3.1. 12 900 à 8 000 ans AA (avant aujourd'hui)

Il y a 12 900 ans AA, le Ndakina est sous un glacier qui laisse place à des étendues d'eau, puis à un vaste désert périglaciaire suivi d'une toundra éparse et d'une phase herbeuse et arbustive. Vers 8 000 ans AA, le climat se réchauffe et permet l'expansion des conifères au sud. Appartenant à des cultures anciennes venant du Centre-Sud de l'Amérique, les premiers arrivants sur le Ndakina témoignent de connaissances acquises tout au long de leurs déplacements vers le nord, s'adaptant ainsi aux différents paysages (Pintal 2002 ; Hrynick, Betts, et Black 2012).

À cette période, les Premiers Peuples effectuent leurs premières incursions sur le Ndakina. Les études paléoenvironnementales réalisées jusqu'ici ne nous permettent pas d'établir un registre des espèces animales présentes à ce moment. Toutefois, en examinant les études réalisées dans les régions limitrophes, on peut imaginer que les premiers arrivants sont des chasseurs qui suivent les déplacements des troupeaux de caribous et pêchent le poisson (Chapdelaine 1985). Seules quelques terrasses surélevées et bien drainées du piémont des Appalaches sont propices à l'établissement de campements.

4.3.2. 8000 à 3000 ans AA

Avec la hausse des températures, les paysages de conifères des zones riveraines de *Pskasewantegw* (rivière Magog), *Wigw8magw8tekw* (rivière Yamaska), *Koategw* (rivière Coaticook), de *Mamlhawbagw* (lac Memphrémagog) et *Mozwabi* (lac Massawippi) se recouvrent progressivement de feuillus. Le climat se stabilise, ce qui permet l'installation de la flore actuelle. Les Ancêtres de la Nation W8banaki empruntent les cours d'eau importants comme *Kinebagw* (rivière Kennebec), Androscoggin et *Alsig8ntegw* (rivière Saint-François) pour remonter à *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) et aux terres du sud du Ndakina. Ils chassent l'orignal, le chevreuil et l'ours. Ils trappent le castor et pêchent une multitude d'espèces de poissons. Ils cueillent les plantes et les petits fruits. La complexité de leur coffre à outils, incluant haches, gouges, grattoirs, pointes de lance, témoigne des connaissances acquises sur le territoire. On voit apparaître des pratiques funéraires comme l'ocre rouge et les pierres gravées alors que les voies d'échanges de matières premières s'intensifient (Bourque 1989 ; Picard 1987 ; Piché-Nadeau 2012 ; Treyvaud et Plourde 2017).

4.3.3. 3000 ans AA à 1498 de notre ère

Deux phénomènes marquent les sociétés autochtones du Nord-Est américain à cette période. On voit apparaître les premiers objets en terre cuite comme des pots, des pipes ou des perles. Puis, les différentes Nations participent à un vaste réseau d'interactions. Ces deux caractéristiques contribuent au développement d'éléments culturels distinctifs selon les régions. Ainsi, le savoir-faire des différentes Nations autochtones

se reconnaît à travers le mobilier archéologique. L'homogénéité de la poterie iroquoienne, la présence de perles de wampum fabriquées à partir de coquillages de la Nouvelle-Angleterre et les objets gravés sont des exemples d'aspects culturels propres à chaque nation.

La forêt mixte fournit du bois de chauffage et des matériaux pour l'outillage. Elle fournit aussi les ressources pour la construction d'habitations recouvertes de peaux ou d'écorces. Cette forêt abrite un large éventail floristique exploité à des fins alimentaires, médicinales et hygiéniques. Autour de 1500 ans AA, de plus en plus sédentaires, les Iroquoiens construisent des villages et érigent des maisons longues sur les rives de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent), particulièrement dans la région de Montréal et du Haut-Saint-Laurent. Ils adoptent l'horticulture du maïs, des courges et des fèves. Ils augmentent la production de poterie pour stocker et cuire les aliments dans ces pots. Ils fabriquent également des pipes et des perles à effigie (Chapdelaine 1989). Quant à eux, les W8banakiak continuent de se déplacer sur le Ndakina au fil des saisons et des ressources disponibles. Ils échangent des objets, des matières premières et des idées. Chaque groupe w8banaki possède des villages semi-permanents et des campements saisonniers pour la pêche et la chasse. Ces lieux sont parfois à l'intérieur des terres. Par exemple, l'historien Albert Gravel, qui œuvre dans la première moitié du XX^e siècle, note que les premiers colons des Cantons-de-l'Est sont témoins des vestiges d'un ancien village autochtone sur le site actuel de la ville de Coaticook (Marchand 2012 ; Treyvaud et Plourde 2017 ; Graillon 1997).

Vers 800 ans AA, le paysage culturel prend de nouvelles formes autour des grands axes de circulation comme les Grands Lacs, *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent), *Masesoliantegw* (rivière Richelieu), *Alsighntegw* (rivière Saint-François) et *Kweniteg* (fleuve Connecticut). Les W8banakiak étirent leurs séjours sur des lieux précis selon les saisons pour y pratiquer la pêche, la cueillette, la chasse et l'horticulture. Ils mettent en terre les graines de maïs et de courges au printemps et reviennent à l'automne pour récolter. Ils sont mobiles, fabriquent un peu de poterie et transportent des pierres locales, des pointes de projectile, des perles de coquillage et des objets cérémoniels en argilite (Bourque 1989 ; Treyvaud et Plourde 2017 ; Blair et Perley 2003).

4.3.4. 1498 à 1759 de notre ère

Les contacts euroautochtones aux XVII^e et XVIII^e siècles ont une grande incidence sur les groupes w8banakiak, particulièrement sur la côte Est américaine. Les principaux facteurs qui bouleversent le quotidien des W8banakiak sont les épidémies, l'introduction des objets européens et les guerres commerciales et frontalières. Les Nations W8banaki et Wolastoqiyik se retrouvent rapidement au cœur des hostilités franco-anglaises. Les conflits armés qui opposent la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre peuvent être réunis dans un seul et grand événement nommé « la guerre des frontières ». Cette expression

réfère à une série de six conflits issus des prétentions territoriales de la France et de la Grande-Bretagne. Ces dernières offrent des chartes royales à des agents français et anglais au début XVII^e siècle afin qu'ils entament la colonisation et l'exploitation des ressources naturelles du continent nord-américain. (Calloway 1990 ; Lahaise 2006).

Tableau 2 : Tableau synthèse des informations sur les schèmes d'établissement

Période chronologique	Type d'occupation	Exemple d'artéfact	Ressources
12 000 à 8 000 ans AA	Campements chasse	Outils lithiques pour la chasse, la préparation de la subsistance et la fabrication d'outils	Lithique et animale (caribou)
8000 à 3000 ans AA	Campements pour le prélèvement des ressources fauniques et floristiques. Prélèvement de matière lithique	Outils lithiques pour la chasse, la préparation de la subsistance et matière première pour la fabrication d'outils	Lithique, domaines forestiers et de flore actuels, gros mammifères et poissons
3000 ans AA à 1498 de notre ère	Campements pour le prélèvement des ressources fauniques et floristiques. Prélèvement de matière lithique	Outils lithiques pour la chasse, la préparation de la subsistance et matière première pour la fabrication d'outils	Lithique, domaines forestiers et de flore actuels, gros et petits mammifères, sauvagines et poissons
1498 à 1759 de notre ère	Campements pour le prélèvement des ressources fauniques et floristiques. Prélèvement de matière lithique (fin XVII ^e siècle). Campements pour le prélèvement des ressources fauniques et floristiques (XVIII ^e siècle)	Outils lithiques pour la chasse, la préparation de la subsistance et matière première pour la fabrication d'outils (avant début XVIII ^e siècle)	Lithique, domaines forestiers et de flore actuels, gros et petits mammifères, sauvagines et poissons

5. ZONES D'INTERVENTION ET CONTEXTE

L'intervention a lieu sur deux zones (zone 1 et zone 2) de part et d'autre de *Kik8ntegw* (rivière Chaudière), à environ trois kilomètres en aval de *Namagwk8ntegw* (lac Mégantic) (figure 1).

5.1. SITES ARCHÉOLOGIQUES CONNUS À PROXIMITÉ DE L'AIRE D'ÉTUDE

La région de la Haute-Chaudière, particulièrement les rives de *Namagwk8ntegw* (lac Mégantic) et du lac aux Araignées, est riche en sites archéologiques de toutes les époques. Quarante-trois sites archéologiques y sont documentés à ce jour (figure 3 et tableau 3). La région se démarque d'ailleurs par l'âge de certains de ces sites. On y trouve le site le plus âgé du Québec, soit le site BiEr-14 Cliche-Rancourt-Mamsalhabika, dont l'occupation la plus ancienne remonte à 12 000 ans AA (avant aujourd'hui). Dans l'ensemble, les sites précontact de la région sont des campements témoignant de l'occupation continue de la région par les W8banakiak et leurs ancêtres. Les objets en pierre sont la catégorie d'objet la mieux représentée sur ces sites.

La plupart des sites connus de la région (40 des 43 sites) abritent une occupation précontact. Ils sont tous situés à proximité d'un plan d'eau majeur et sont à plus de 395 mètres au-dessus du niveau moyen de la mer (MAMSL). Les sites sous la barre des 396 MAMSL sont aujourd'hui submergés. Le site BjEr-10 fait exception, car c'est le seul site connu dans la région sur les berges de *Kik8ntegw* (rivière Chaudière). Il représente l'environnement le plus comparable aux zones d'intervention du projet actuel. Il est opportun de s'y attarder davantage.

BjEr-10 est mis au jour en 2021 lors d'un inventaire archéologique réalisé par Ethnoscop dans le cadre du projet de la voie de contournement ferroviaire de Mégantic (Fortier 2021). BjEr-10 est à deux kilomètres en aval du lac Mégantic, à 215 mètres en amont de nos zones d'intervention. Le site livre des éclats et quelques outils lithiques. Le quartz y est prépondérant. Le site n'est pas daté précisément, mais l'archéologue responsable de sa fouille propose une datation ancienne, soit près de 10 000 à 8000 ans AA (Fortier 2021). Comme une partie des zones d'intervention du projet actuel, BjEr-10 est sur un replat à une cinquantaine de mètres de *Kik8ntegw* (rivière Chaudière). Sa localisation à une altitude de 393 MAMSL le positionne bien dans la fourchette couverte par nos zones d'intervention, soit entre 390 et 398 MAMSL. BjEr-10 est également couvert par un till glaciaire.

En somme, la richesse du patrimoine archéologique de la région ainsi que la proximité de BjEr-10 motivent la réalisation de l'inventaire archéologique dont fait l'objet le présent document.

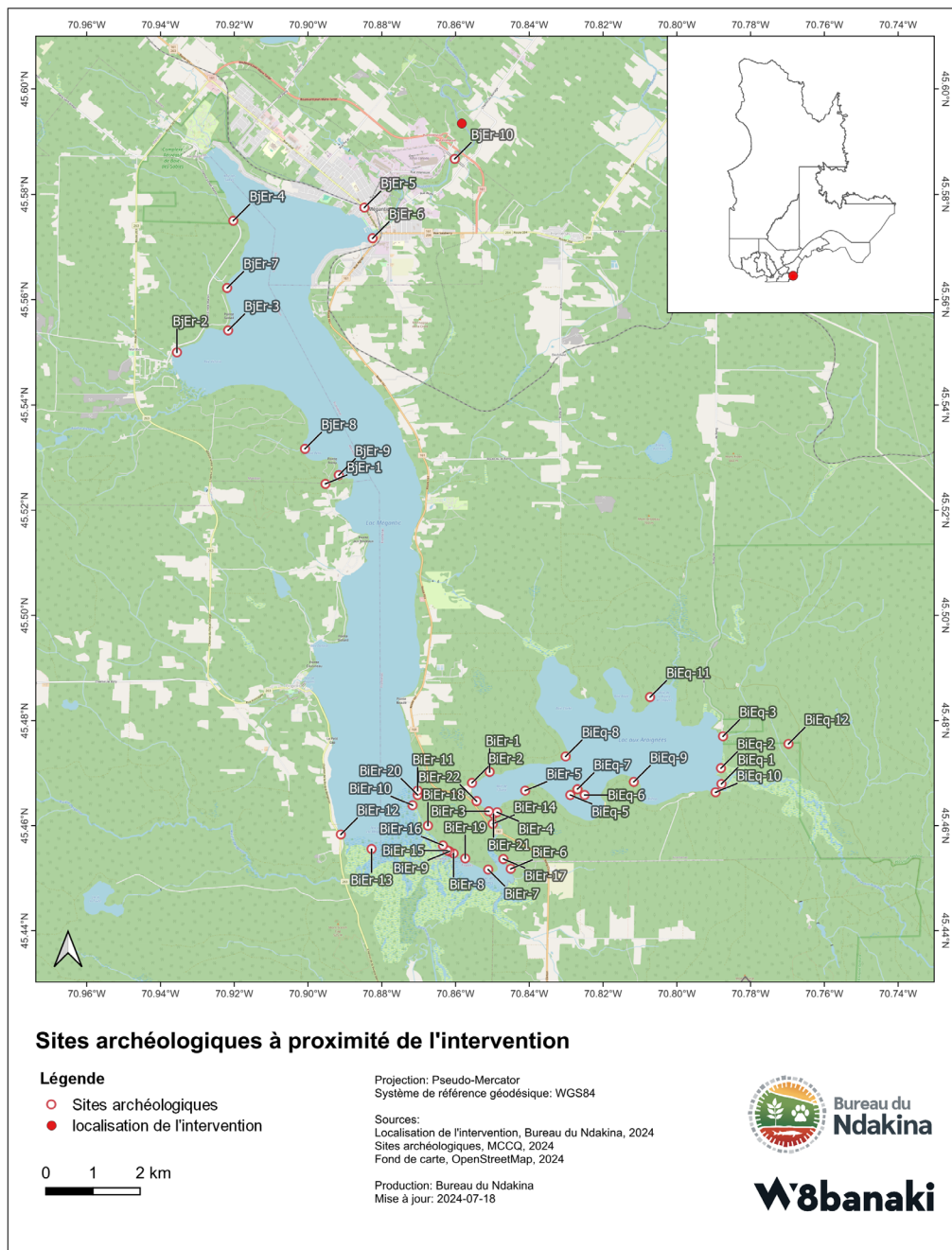


Figure 4 : Sites archéologiques à proximité de l'intervention

Tableau 3 : Sites archéologiques à proximité de l'intervention

Code Borden	Nom du site	Période d'utilisation	Référence (Source)
BiEr-1	Lac aux Araignées 1	12000 à 450 AA	(Graillon 1997b; Morin 1977)
BiEr-2	Lac aux Araignées 2	12000 à 450 AA	(Graillon 1997b; Morin 1977)
BiEr-3	Nebessis	9000 à 7000 AA	(Graillon 1997b; Morin 1977; Graillon et Cliche 2001; Chapdelaine 2003; 2004; 2005)
BiEr-4	Lac aux Araignées 4	12000 à 450 AA	(Graillon 1997b; Morin 1977; Graillon et Cliche 2001; Chapdelaine 2002)
BiEr-5	Lac aux Araignées 5	12000 à 450 AA	(Graillon 1997b; Morin 1977)
BiEr-6	Lac des Joncs 1	9000 à 6000 AA	(Graillon et Cliche 1998; 2001; Chapdelaine 2002)
BiEr-7	Lac des Joncs 3	12000 à 450 AA	(Graillon et Cliche 1998; Morin 1977)
BiEr-8	Décharge du lac des Joncs 2	9000 à 6000 AA; 3000 à 1000 AA	(Graillon et Cliche 1998; 2001; Morin 1977; Clermont 2001; Chapdelaine 2002; 2003)
BiEr-9	Décharge du lac des Joncs 1	6000 à 1000 AA; 1900-1995	(Graillon et Cliche 1998; Graillon 1998; Graillon et Cliche 2001; Morin 1977; Clermont 2001; Chapdelaine 2002; 2002; 2003)
BiEr-10	Lac Mégantic 5	12000 à 450 AA	(Graillon 1997b; Morin 1977)
BiEr-11	Lac Mégantic 1	4000 à 1000 AA	(Graillon 1998; 1998; Graillon et Cliche 2001; Morin 1977; Clermont 2001; Chapdelaine 2002; 2003)
BiEr-12	Lac Mégantic 2	4000 à 1000 AA	(Graillon 1997b; Graillon et Cliche 2001; Morin 1977)
BiEr-13	Lac Mégantic 3	12000 à 450 AA	(Graillon 1997b; Morin 1977)
BiEr-14	Cliche-Rancourt-Mamsalhabika	12000 à 9000 AA	(Chapdelaine 2002; 2003; 2004; 2005)
BiEr-15	Décharge du lac des Joncs 3	9000 à 7000 AA	(Graillon 1998; Graillon et Cliche 2001)
BiEr-16	Décharge du lac des Joncs 4	12000 à 450 AA	(Graillon 1998)
BiEr-17	Lac des Joncs 2	12000 à 450 AA	(Graillon et Cliche 1998)
BiEr-18	Décharge du lac des Joncs 5	12000 à 450 AA	(Graillon 1998)
BiEr-19	Lac des Joncs 4	12000 à 450 AA	(Graillon et Cliche 1998; Clermont 2001)
BiEr-20	Lac Mégantic 12	12000 à 450 AA	(Graillon et Cliche 2001)
BiEr-21	Lac aux Araignées (Nepress)	6000 à 3000 AA	(Chapdelaine 2004; 2005)
BiEr-22	Abonesig	12000 à 450 AA	(Chapdelaine 2005)
BiEq-1	Lac aux Araignées 6	9000 à 6000 AA	(Graillon 1997b; Morin 1977)
BiEq-2	Lac aux Araignées 7	12000 à 450 AA	(Graillon 1997b; Morin 1977)
BiEq-3	Lac aux Araignées 8	10000 à 3000 AA	(Graillon 1997b; Morin 1977)
BiEq-5	Lac aux Araignées 9	8000 à 6000 AA	(Graillon 1997b; Graillon et Cliche 2001; Morin 1977; Chapdelaine 2002)
BiEq-6	Lac aux araignées 10	9000 à 7000 AA	(Graillon 1997b; Graillon et Cliche 2001; Chapdelaine 2002)
BiEq-7	Lac aux araignées 11	12000 à 450 AA	(Graillon 1997b)
BiEq-8	Lac aux Araignées 12	12000 à 450 AA	(Graillon 1997b)
BiEq-9	Lac aux Araignées 13	12000 à 450 AA	(Graillon 1997b)
BiEq-10	Lac aux Araignées 14	10000 à 3000 AA	(Graillon 1997b)

Code Borden	Nom du site	Période d'utilisation	Référence (Source)
BiEq-11	Lac aux Araignées 15	12000 à 450 AA	(Graillon 1997b)
BiEq-12	Ancien établissement écossais	1880-1917	(Thibodeau 2009)
BjEr-1	Lac Mégantic 4	7000 à 3000 AA	(Graillon 1997b; Morin 1977)
BjEr-2	Lac Mégantic 11	12000 à 450 AA	(Graillon 1997b; Morin 1977)
BjEr-3	Lac Mégantic 7	12000 à 450 AA	(Graillon 1997b; Morin 1977)
BjEr-4	Lac Mégantic 9	12000 à 450 AA	(Graillon 1997b; Morin 1977)
BjEr-5	Lac Mégantic	1850-1990	(Cerane 1992)
BjEr-6	Lac Mégantic 8	12000 à 450 AA	(Graillon 1997b; Graillon et Cliche 2001)
BjEr-7	Lac Mégantic 6	12000 à 450 AA	(Graillon 1997c)
BjEr-8	Lac Mégantic 10	7000 à 3000 AA	(Graillon 1997c)
BjEr-9	Épave du Campania	1893-1926	(Simard 2011)
BjEr-10	-	11 000 à 7000 AA	(Fortier 2021)

5.2. ÉTUDES ANTÉRIEURES SUR LES ZONES D'INTERVENTION

Comme il en a été question à la section précédente, les berges de *Namagwk8ntegw* (lac Mégantic) et du lac aux Araignées font l'objet de plusieurs interventions archéologiques au fil des années. Toutefois, seule une petite partie des zones d'intervention du présent projet est inventoriée avant notre étude. En effet, un couloir de 30 mètres de large sur les zones 1 et 2 est inventorié par Jean-Yves Pintal en 2023 (Pintal 2023a). Cet inventaire est réalisé dans le cadre du même projet éolien, c'est-à-dire le projet Haute-Chaudière mené par EDF. Ce premier inventaire archéologique ne vise cependant qu'à couvrir l'empreinte projetée des aménagements, d'où la décision de limiter l'inventaire à un couloir restreint. Cet inventaire se révèle négatif.

Nous choisissons de poursuivre l'inventaire de M. Pintal au-delà de l'empreinte projetée pour deux raisons. D'abord, nous inventorions une plus grande superficie pour prévenir un éventuel changement des tracés. Ensuite, nous poursuivons l'inventaire pour évaluer d'autres secteurs à haut potentiel archéologique dans les environs immédiats.

5.3. OCCUPATIONS AUTOCHTONES ANCIENNES ET COLONIALES HISTORIQUES DE LA RÉGION

Kik8ntegw (rivière Chaudière) est une voie de communication permettant de passer de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) à *Sobagw* (océan atlantique) via des portages traversant les Appalaches. L'importance de *Kik8ntegw* (rivière Chaudière) pour les W8banakiak s'observe des temps anciens à la période historique. Des sites archéologiques précontacts sont documentés de *Namagwk8ntegw* (lac Mégantic) à l'embouchure sur *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent). Les W8banakiak continuent à occuper et parcourir la rivière après l'arrivée des Européens. Cette occupation est d'ailleurs documentée par plusieurs chroniqueurs historiques. D'abord, la mission jésuite de Saint-François-de-Sales, située au Sault de la Chaudière, accueille plusieurs centaines de W8banakiak au XVII^e siècle (Maurault 1866; Parent 1985; Boily 2006). Après la fermeture de cette mission, les W8banakiak sont appelés à rejoindre la mission d'Odanak au XVIII^e siècle (Treyvaud et Plourde 2017). D'autres occupations de moins grande envergure sont recensées le long de *Kik8ntegw* (rivière Chaudière). En 1775, un campement w8banaki est décrit sur les berges de la rivière dans l'actuelle ville de Saint-Georges-de-Beauce (Provost 1974). Un autre campement w8banaki est recensé à Sainte-Marie-de-Beauce (Taillon 1991). De plus, des mariages de W8banakiak sont documentés au XIX^e siècle à Beauceville et Sainte-Marie-de-Beauce (Provost 1948). On note également la présence de plusieurs W8banakiak dans la municipalité de Scott à la fin du XVIII^e siècle (Société historique de Bellechasse 1997).

L'importance de la région de *Namagwk8ntegw* (lac Mégantic) pour la Nation W8banaki aux périodes de contact et historique se révèle également à travers le témoignage des arpenteurs et cartographes (Provost 1974; Montresor 1761; Bignell 1882; Waller 1795; Duchesnay 1861). Des W8banakiak guident plusieurs d'entre eux à travers les cols et portages permettant de passer du bassin versant de *Kik8ntegw* (rivière Chaudière) aux bassins versants se jetant dans *Sobagw* (océan Atlantique). Certains trajets passent au nord de *Namagwk8ntegw* (lac Mégantic). Par exemple, une carte du XIX^e siècle indique un sentier de portage autochtone (« *indian portage* ») reliant la rive droite de *Kik8ntegw* (rivière Chaudière) aux Montagnes Frontalières à environ sept kilomètres au nord des zones d'intervention (figure 4) (Duchesnay 1861).

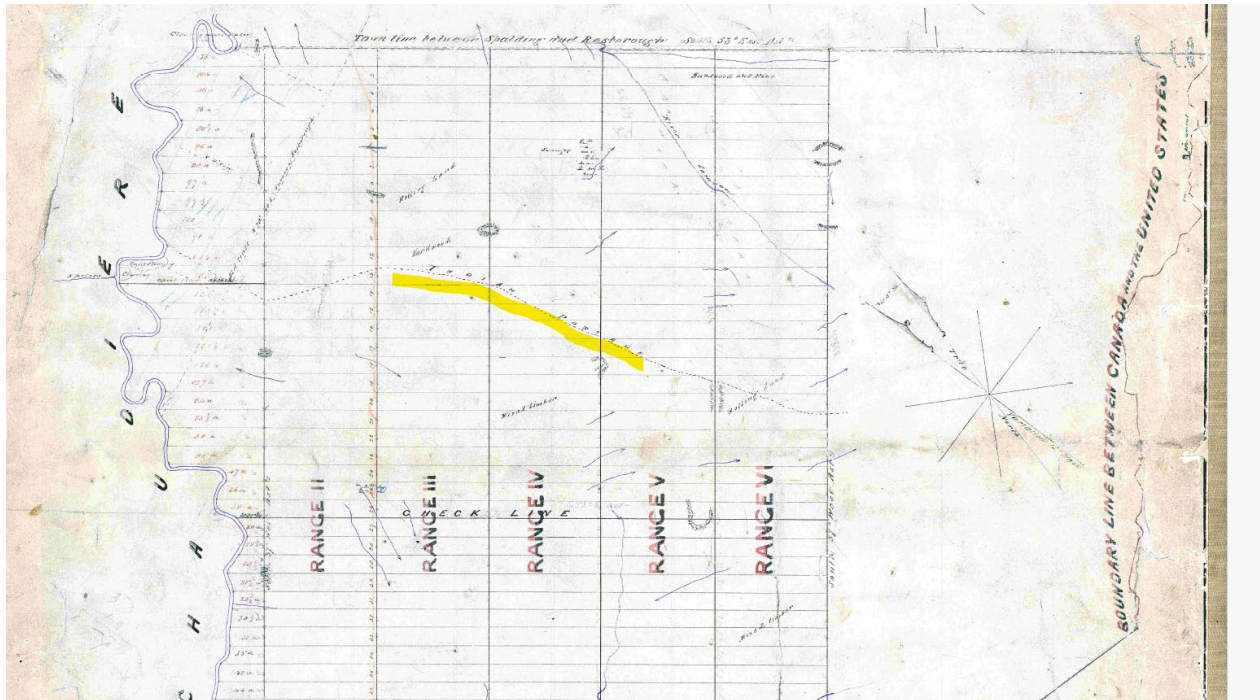


Figure 5 : Sentier de portage (« indian portage ») au nord des zones d'études. Tiré de Duchesnay 1861. Plan agrandi et surligné par Alexandre Tellier.

Plusieurs portages empruntent plutôt un trajet au sud de *Namagwk8ntegw* (lac Mégantic) pour passer vers le bassin de *Kinebagw* (rivière Kennebec). Au tournant du XVIII^e siècle, des plans d'arpenteurs (Waller 1795; Legendre 1800) (figure 5) indiquent des trajets de portage partant du sud de *Namagwk8ntegw* (lac Mégantic). D'ailleurs, Chapdelaine conclut que les cols de montagne de la région servent de passage aux temps anciens (Chapdelaine 2002). Malgré l'importance de la région comme voie de communication, les portages dont témoignent les sources historiques ne semblent pas traverser les zones d'intervention.

Pour les Wolastoqiyik, le secteur de *Kik8ntegw* (rivière Chaudière) constitue l'extrême limite occidentale de leur territoire d'exploitation. Peu de textes écrits mentionnent explicitement la présence wolastoqey dans l'aire à l'étude, mais l'anthropologue Harald E. L. Prins souligne que les Wolastoqiyik devaient avoir une fine connaissance de la configuration de *Kik8ntegw* (rivière Chaudière) puisque qu'un guide wolastoqey a accompagné le missionnaire jésuite Gabriel Druillettes de l'Acadie jusqu'au bassin de *Kinebagw* (rivière

Kennebec) via *Kik8ntegw* (Prins 1986, 269). Dans le même sens, la carte de Thomas Jefferys de 1755 attribue un portage entre la rivière Chaudière et la rivière Saint-Jean aux « St-John Indians » (figure 6).



Figure 6 : Extrait de la carte de Jefferys (1755)

Outre les indices indirects suggérant une présence wolastoqey dans le bassin versant de la *Kik8ntegw* (rivière Chaudière), il convient de souligner les liens étroits qui unissaient les W8banakiak et les Wolastoqiyik aux XVIIe et XVIIIe siècles dans cette région. Plusieurs sources écrites témoignent d'un rapprochement significatif entre les Abénakis et les Wolastoqiyik au cours de cette période. Selon l'historien Maurault, plusieurs familles de l'Acadie se seraient rendues à la mission du Sault de la Chaudière dans les années 1680 :

« La nouvelle du bon accueil des Abénakis à Sillery fut bientôt portée en Acadie. Alors, quelques sauvages de ce pays furent députés à Québec pour représenter aux P.P. Jésuites qu'un grand nombre de familles de leur nation désiraient venir s'établir en Canada. [...] Les P.P. Jésuites, ne pouvant recevoir à Sillery tous ces sauvages et connaissant que la rivière Chaudière était un endroit bien propre à l'établissement d'une nouvelle mission, demandèrent au gouverneur une concession de terre sur cette rivière, pour y réunir les Abénakis » (J.A. Maurault 1866, 234)

Un siècle plus tard, quand les Wolastoqiyik qui résidaient au village de *Mehtawtik* (Médoctec) sur la *Wolastoq* (rivière Saint-Jean) délaissent l'endroit, une partie de la communauté se rend à Ekpahak, un village wolastoqey près de l'actuelle Fredericton (Michaud 2009). Une autre partie de la communauté aurait émigré vers la Beauce (Cadrin 1984). L'interrelation W8banakiak-Wolastoqiyik transparait encore plus lorsque sera abandonné l'établissement du Sault de la Chaudière : « ils se sont séparés en deux bandes : les uns sont à quinze lieues dans la profondeur du Sault de la Chaudière, pour être plus à portée des Abénaquis de

l'Acadie... et les autres parmi lesquels sont des Loups et des Sokokis, ont mieux aimé s'éloigner jusqu'à Saint-François (du Lac) pour profiter des commodités de la vie » (Bacqueville de La Potherie 1722, 309).

Les extraits cités concernent principalement l'occupation de l'embouchure de la *Kik8ntegw* (rivière Chaudière), mais il est important de rappeler que les W8banakiak et les Wolastoqiyik pratiquaient une économie de subsistance incluant la prédation et impliquant des déplacements fréquents le long des voies navigables. La présence de ces communautés dans le haut bassin de la *Kik8ntegw* (rivière Chaudière), bien que circonstancielle, ne peut être ignorée.

5.4. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ANCIEN

Les zones d'intervention sont dans la province géologique des Appalaches, dont le socle rocheux est surtout composé de roches sédimentaires et volcaniques (Brazeau 1999). Cette région est profondément transformée par les passages successifs des glaciers. On y reconnaît les traces de jusqu'à quatre épisodes glaciaires entrecoupés d'évènements interglaciaires et glaciolacustres (Brazeau 1999). Vers 13 500 ans AA, la région de Mégantic est libérée du glacier, à l'instar du territoire au sud des Appalaches (Richard 2020). La déglaciation de la région se fait en moins de 500 ans (Richard 2020). Une seule étendue d'eau glaciaire couvre la région, soit le lac glaciaire *Papawikotekw*. Ce dernier occupe l'extrémité sud de l'actuel *Namagwk8ntegw* (lac Mégantic). *Papawikotekw* disparaît dès 13 250 ans AA. La région devient donc

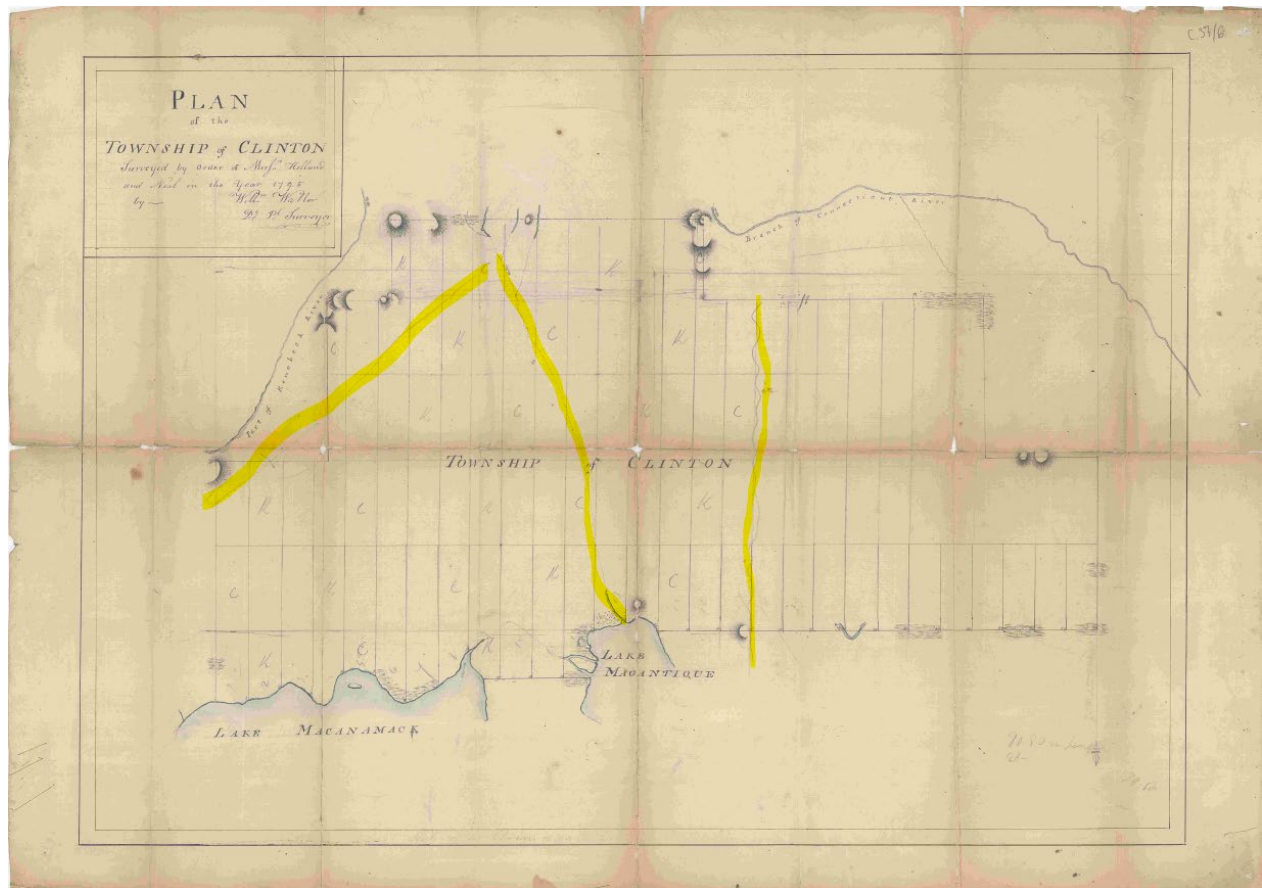


Figure 7 : Trajets de portage à partir du sud de Namagwk8ntegw (lac Mégantic). Tiré de Waller 1795. Plan surligné par Alexandre Tellier.

habitable très tôt, beaucoup plus tôt que le reste du Québec. Vers 13 000 ans AA, la région est couverte d'une forêt dominée par l'épinette noire (Richard 2020). Le climat se réchauffe progressivement, entraînant un changement de la végétation. Vers 10 750 ans AA, la région se couvre de forêts dominées par le bouleau, le sapin ou l'épinette. Une végétation comparable à celle d'aujourd'hui s'installe vers 9000 ans AA.

6. MÉTHODOLOGIE DE TERRAIN

6.1. STRATÉGIE UTILISÉE DANS LE CADRE DE CES TRAVAUX ARCHÉOLOGIQUES

D'abord, une inspection visuelle de chacune des zones d'intervention est effectuée. Ensuite, en fonction du résultat de l'inspection visuelle, l'intervention se poursuit par un inventaire archéologique. Les sondages manuels à la pelle et à la truelle sont priorisés. Les sondages sont positionnés aux endroits propices, c'est-à-dire sur les terrains plats et bien drainés. Les sondages sont généralement distancés les uns des autres de quinze mètres. Chaque sondage a une dimension minimale de 30 cm sur 30 cm. Leur profondeur varie selon les dépôts de sédiments pour atteindre un maximum de 100 cm. Au moins un sondage test est réalisé dans chacune des zones. La stratigraphie des sondages tests est documentée en détail. Tous les sondages sont remblayés avant de quitter les lieux.

Le contenu excavé de chaque sondage est vérifié minutieusement à la truelle alors que le couvert végétal et organique superficiel est déstructuré lorsqu'il est susceptible de renfermer des biens ou des sites archéologiques. Chaque sondage est comptabilisé en distinguant les positifs des négatifs. Des croquis stratigraphiques sont produits. L'environnement physique des zones d'intervention ainsi que les positions GPS des sondages sont documentés.

6.2. L'ENREGISTREMENT DES DONNÉES, ANALYSE ET MESURES DE CONSERVATION

Chaque sondage test est documenté et fait l'objet d'enregistrements sur la base de données Survey 123 créée par Esri pour ArcGIS. Ces enregistrements relatent la position du sondage par GPS, les photos associées, l'état de surface, les dimensions, le contenu en artefacts et la stratigraphie des sols en fonction du système canadien de classification des sols (édition 3). Les sondages sont immédiatement remblayés afin de remettre en état les zones inventoriées.

7. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

Dans le cadre de cette intervention, deux zones sont inventoriées : les zones 1 et 2. Les sections qui suivent décrivent l'environnement de chacune de ces zones et présentent le résultat des sondages réalisés.

7.1. ZONE 1

7.1.1. Description de la zone 1

La zone 1 est située sur la rive gauche de *Kik8ntegw* (rivière Chaudière) à trois kilomètres de sa source à *Namagwk8ntegw* (lac Mégantic). La zone borde la rivière sur 1,2 kilomètre. La zone est couverte d'une forêt mixte. Les secteurs mieux drainés abritent érables rouges, épinettes, sapins et bouleaux à papier. Le thuya occidental domine dans les secteurs plus humides, généralement situés en bas de pente.



Figure 8 : Environnement général de la zone 1. Thuyas occidentaux au premier plan. Pente douce vers la rivière en arrière-plan.

Au niveau topographique, nous observons les environnements suivants, que nous appelons également unités géomorphologiques (figure 9) :

- **Levées** sur la rive ouest de *Kik8ntegw* (rivière Chaudière). Les levées sont une accumulation d'alluvions déposées par les crues. Ces levées forment une bande généralement plane et bien drainée. Elles sont particulièrement attrayantes en comparaison aux milieux plus humides à l'ouest. Ces levées sont discontinues et nous ne les observons qu'à deux endroits sur la zone 1.
- **Plateaux surélevés** en retrait de la rivière. Ils offrent un environnement plat et drainé en surplomb de la rivière. Nous localisons jusqu'à deux niveaux parallèles de plateaux.
- **Milieux humides** à la base des pentes. Dans ces secteurs, la topographie est fortement mamelonnée. De l'eau apparaît en surface dans les creux. Ces milieux sont peuplés par une végétation adaptée aux conditions humides, comme le frêne noir et l'onoclée sensible.
- **Pente douce** reliant les plateaux surélevés aux milieux humides à leurs pieds.



Figure 9 : Levée sur la rive gauche de *Kik8ntegw* (rivière Chaudière) sur la zone 1

Nos sondages se concentrent sur deux environnements, soit les levées et les plateaux surélevés. Ces deux environnements sont les plus attrayants à l'occupation tout en offrant un accès facile à la rivière. Une description des résultats des sondages sur la zone 1 est présentée à la section 7.1.2 qui suit.

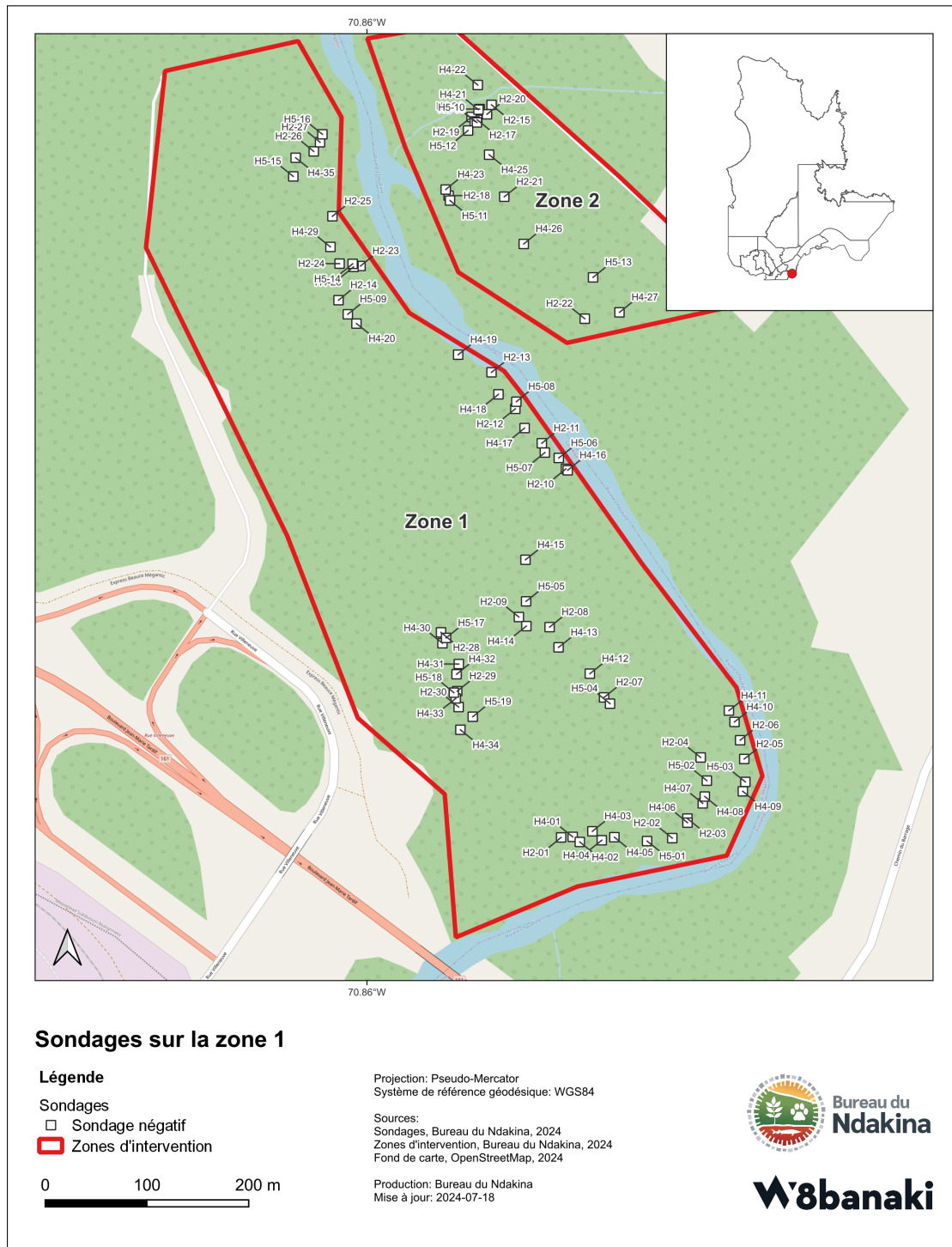


Figure 10 : Sondages sur la zone 1

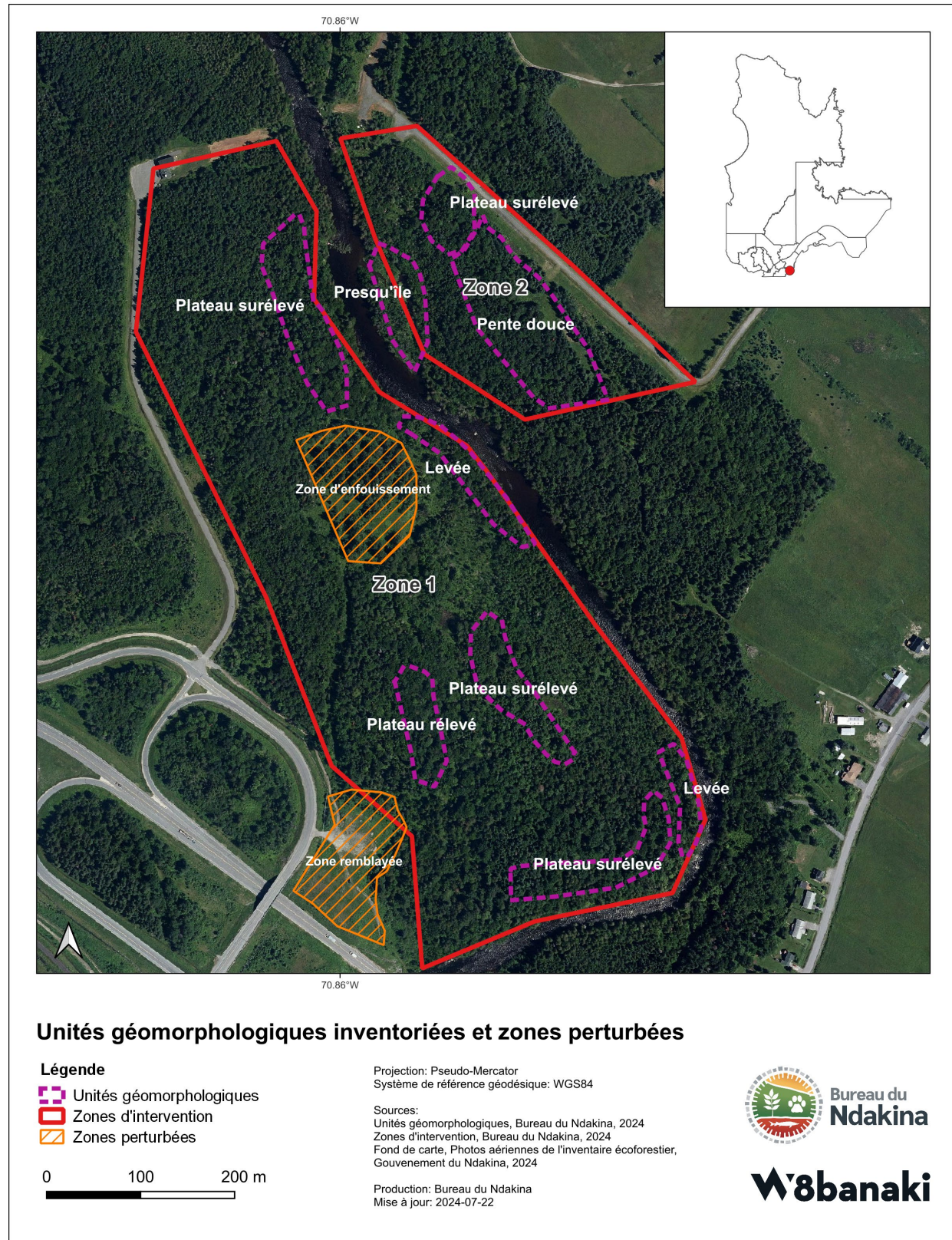


Figure 11 : Unités géomorphologiques inventoriées et zones perturbées

En plus des environnements naturels décrits plus tôt, nous observons deux secteurs fortement perturbés (figures 9, 10 et 11). Au sud de la zone 1 se trouve une zone remblayée en surplomb du sol naturel. L'essentiel de cette superficie est hors de la zone 1. Des travaux de remblayage sont en cours lors de notre intervention. Au centre de la zone 1, nous observons un secteur anthropisé où il y a vraisemblablement eu des activités d'enfouissement. Ce secteur est facile à repérer, car il se présente comme un plateau détonnant des pentes douces avoisinantes. Nous n'effectuons pas de sondages dans ces deux secteurs perturbés.



Figure 12 : Secteur remblayé au sud de la zone 1



Figure 13 : Tôle apparaissant en surface du sol dans le secteur d'enfouissement au centre de la zone 1.

7.1.2. Sondages sur la zone 1

Comme il en a été question plus tôt, les sondages de la zone 1 se concentrent sur deux environnements : les levées de rivière et les plateaux surélevés.

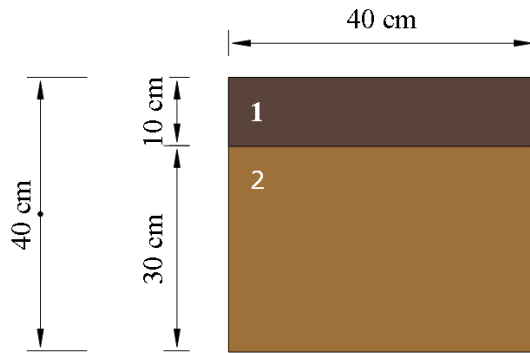
Levées de rivière

Nous observons deux levées de rivière dans la zone 1. Elles sont chacune d'une longueur entre 100 et 150 mètres. Dix-sept sondages sont réalisés sur ces levées. Ils s'avèrent tous négatifs. Les sondages présentent une stratigraphie similaire, c'est-à-dire une accumulation ininterrompue d'alluvions. Quelques sondages affichent des couches successives d'alluvions à la granulométrie variable, allant de limon à petits cailloux de rivière. Cela suggère un certain mouvement du lit de la rivière à travers le temps.

Projet : 23NDA418
Sondage H2-06 stratigraphie paroi nord

Basé sur la fiche d'enregistrement de sondage
H2-06, 2027-07-03

Croquis réalisé par Alexandre Tellier



1 : Sable moyen, 7.5YR 3/1, meuble, avec inclusion de racicelles.

2: Sable moyen, 10YR 5/6, meuble, avec inclusion de racicelles.



Figure 14 : Sondage H2-06, stratigraphie paroi nord

Plateaux surélevés

Nous observons quatre plateaux surélevés sur la zone 1. La vue d'ensemble offerte par le LIDAR nous permet de constater qu'ils constituent en fait deux plateaux parallèles plus ou moins continus. Au total, nous réalisons 48 sondages sur ces plateaux. Ils s'avèrent tous négatifs. Les sondages présentent une stratigraphie comparable, soit un sol podzolique avec des horizons bien distincts correspondant à un till glaciaire (figure 13).

Projet : 23NDA418
Sondage H4-09 stratigraphie paroi nord

Basé sur la fiche d'enregistrement de sondage
 H4-09, 2027-07-03

Croquis réalisé par Alexandre Tellier

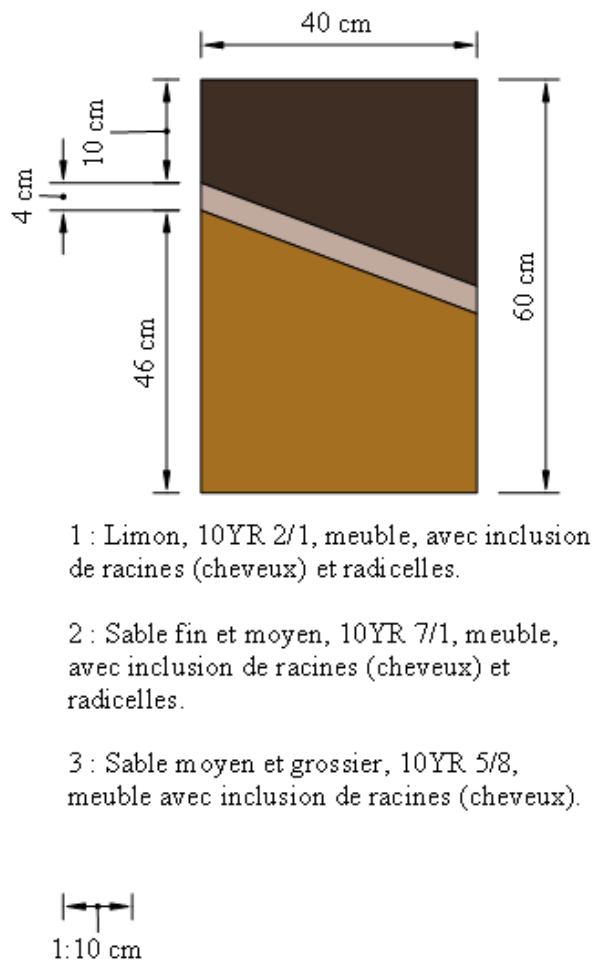


Figure 15 : Sondage H4-09 stratigraphie paroi nord

7.1.3. Analyse et interprétation

Bien que la zone 1 affiche des secteurs attrayants, nous n'y documentons aucune occupation ancienne. Des occupations de courte durée peuvent avoir laissé des traces trop fugaces. De plus, l'accumulation importante

d'alluvion sur les levées peut avoir enseveli les vestiges archéologiques au-delà de la portée de nos sondages. Finalement, le mouvement du lit de la rivière peut avoir érodé ou submergé d'éventuels vestiges.

7.2. ZONE 2

7.2.1. Description de la zone 2

La zone 2 est sur la rive droite de *Kik8ntegw* (rivière Chaudière) à quatre kilomètres de sa source à *Namagwk8ntegw* (lac Mégantic). La zone borde la rivière sur une distance de 400 mètres. Nous y observons quatre environnements ou unités géomorphologiques :

- **Un plateau surélevé** en retrait de la rivière. Le plateau est bien délimité en bordure du ruisseau au nord, mais se dissipe en pente douce plus au sud. Le plateau est couvert d'une forêt mixte ouverte. Cette forêt apparaît aménagée par le propriétaire qui en a réduit la densité pour faciliter la chasse. Le plateau est traversé par des sentiers de VTT.
- **Pente douce** descendant vers la rivière. La végétation et les sentiers sont similaires à ceux observés sur le plateau.
- **Milieux humides** au pied de la pente douce, en bordure de *Kik8ntegw* (rivière Chaudière). Le ruisseau qui coule dans le nord de la zone 2 forme un delta à son embouchure sur la rivière.
- **Presqu'île** composée d'une accumulation d'alluvions sur la rive droite de *Kik8ntegw* (rivière Chaudière). La presqu'île forme une surface plane et bien drainée au moment de notre visite. La presqu'île est séparée du reste de la zone 2 par des chenaux secondaires et intermittents de la rivière.

Nos sondages se concentrent sur le plateau surélevé et sur la presqu'île. Nous réalisons également quelques sondages espacés dans la pente douce. Cette dernière n'est pas particulièrement attrayante à l'occupation, mais nous l'inventorions tout de même étant donnée sa superficie étendue.



Figure 16 : Plateau surélevé (à gauche) surplombant un ruisseau et un milieu humide (en contrebas à droite) sur la zone 2



Figure 17 : Presqu'île sur la rive droite de Kik8ntegw (rivière Chaudière) sur la zone 2



Figure 18 : Milieu humide à l'embouchure d'un ruisseau sur Kik8ntegw (rivière Chaudière)

7.2.2. Sondages sur la zone 2

Les sondages de la zone 2 se concentrent sur le plateau surélevé et la presqu'île. Nous réalisons quelques sondages sur la pente douce afin de la documenter.

Plateau surélevé et pente douce

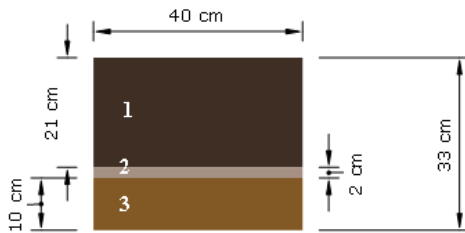
Au total, seize sondages sont réalisés dans ces environnements. Les sondages présentent tous une stratigraphie similaire, soit un sol podzolique avec des horizons bien distincts correspondant à un till glaciaire (figure 17).

Le sondage H4-21 livre un débris de quartz qui s'apparente visuellement à un éclat. Le quartz a tendance à se fracturer naturellement et ses débris peuvent facilement être confondus à des éclats anthropiques. Jean-

Projet : 23NDA418**Sondage H4-21 stratigraphie paroi nord**

Basé sur la fiche d'enregistrement de sondage
H4-21, 2027-07-04

Croquis réalisé par Alexandre Tellier



1 : Limon, 10YR 2/1, meuble, avec inclusion de pierraille, radicelles et racines (cheveux).

2 : Limon et sable fin, 10YR 6/1, meuble, avec inclusion de racines (cheveux).

3 : Limon, 10YR 4/6, meuble, avec inclusion de pierraille et racines (cheveux).

1:10 cm



Figure 19 : Sondage H4-21 stratigraphie paroi nord

Yves Pintal souligne d'ailleurs l'abondance des débris naturels de quartz lors de ses travaux dans le secteur (Pintal 2023a). Par prudence, nous effectuons plusieurs sondages rapprochés à proximité de H4-21. Ils sont tous négatifs. Nous concluons donc que le débris de quartz est d'une origine naturelle.

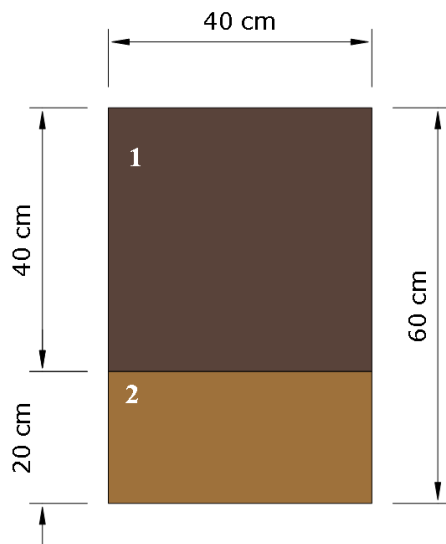
Presqu'île

La superficie de la presqu'île ne permet que trois sondages. Ils s'avèrent tous négatifs. À l'instar des levées sur la zone 1, les sondages sur la presqu'île révèlent une accumulation ininterrompue d'alluvions à la granulométrie parfois changeante (figure 18). Cela confirme un certain mouvement dans le lit de la rivière avec le temps.

Projet : 23NDA418**Sondage H2-18 stratigraphie paroi nord**

Basé sur la fiche d'enregistrement de sondage
H2-06, 2027-07-03

Croquis réalisé par Alexandre Tellier



1 : Limon sableux, 7.5YR 3/1, meuble, avec inclusion de racines (cheveux).

2: Sable moyen, 7.5YR 4/3, meuble, sans inclusion .



Figure 20 : Sondage H2-18, stratigraphie paroi nord

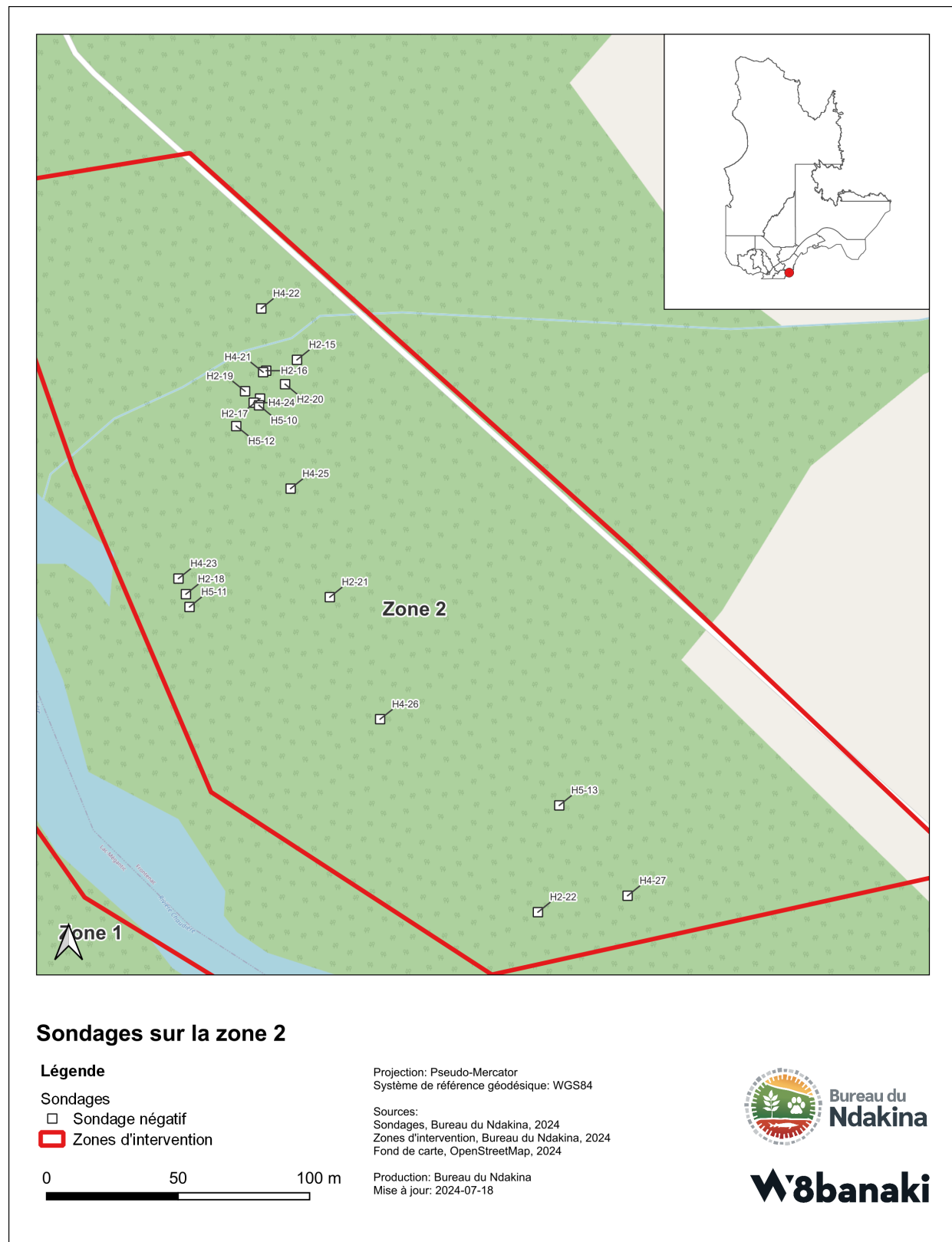


Figure 21 : Sondages sur la zone 2

7.2.3. Analyse et interprétation

À l'instar de la zone 1, la zone 2 présente quelques secteurs attrayants à l'occupation. Si la zone a été occupée, nous n'avons pu en déceler les traces pour les mêmes raisons que pour la zone 1.

7.3. SOMMAIRE DES SONDAGES

Le tableau suivant présente le sommaire des sondages tests réalisés lors de l'intervention.

Tableau 4 : Sommaire des sondages réalisés lors de l'intervention

Número de sondage	Zone d'intervention	Matrice	Consistance	Couleur des sédiments	Épaisseur moyenne (cm)	Surface	Inclusion	Artéfacts et écofacts	Commentaires
H2-01 Niv. 1	Zone 1	Limon, sable fin	Meuble	7.5 YR 2/2	15	Végétation	Pierraille, pierres, radicelles, cheveux, racines	s.o.	
H2-01 Niv. 2	Zone 1	Limon, sable fin	Meuble	5 YR 4/6	7		Pierraille, pierres, radicelles	s.o.	
H2-01 Niv. 3	Zone 1	Limon, sable moyen	Meuble	10 YR 3/3	11		Pierrailles, blocs	s.o.	
H2-06 Niv. 1	Zone 1	Sable moyen	Meuble	7.5 YR 3/1	10	Végétation	Radicelles	s.o.	
H2-06 Niv. 2	Zone 1	Sable moyen	Meuble	10 YR 5/6	30		Radicelles	Pierre rougie par le feu	La pierre ne peut être associée à un contexte archéologique
H4-06 Niv. 1	Zone 1	Limon	Meuble	10 YR 2/1	20	Végétation	Cheveux, radicelles, racines		
H4-06 Niv. 2	Zone 1	Sable moyen, sable fin	Meuble	10 YR 7/1	4		Cheveux, radicelles, racines		
H4-06 Niv. 3	Zone 1	Sable grossier, sable moyen	Meuble	10 YR 5/8	41		Cheveux		
H5-05 Niv. 1	Zone 1	Sable fin, limon	Meuble	5 YR 2.5/1	2	Végétation, perturbation	Cheveux		
H5-05 Niv. 2	Zone 1	Sable moyen	Meuble	7.5 YR 4/6	20		Pierraille, pierre, cheveux		
H2-18 Niv. 1	Zone 2	Limon, sable fin	Meuble	7.5 YR 3/1	40	Végétation	Cheveux		
H2-18 Niv. 2	Zone 2	Sable moyen	Meuble	7.5 YR 4/3	20		s.o.		
H4-21 Niv. 1	Zone 2	Limon	Meuble	10 YR 2/1	21	Végétation	Pierraille, cheveux, radicelles		
H4-21 Niv. 2	Zone 2	Limon, sable fin	Meuble	10 YR 6/1	2		Cheveux	Possible éclat de quartz	L'éclat ne peut être associé à un contexte archéologique
H4-21 Niv. 3	Zone 2	Limon	Meuble	10 YR 4/6	13		Cheveux		

8. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

À la lumière du résultat négatif de l'inventaire, nous ne recommandons pas d'intervention archéologique supplémentaire avant les travaux de construction sur l'emprise des zones d'intervention 1 et 2. Toutefois, nous demandons à être contactés si le tracé projeté du projet change. L'impact sur le patrimoine archéologique de tout changement de tracé doit être évalué avant le début des travaux.

Nous rappelons que la Loi sur le patrimoine culturel du gouvernement du Québec stipule que : « Quiconque découvre un bien ou un site archéologique doit en aviser le ministre sans délai. Cette obligation s'applique, que la découverte survienne ou non dans le contexte de fouilles et de recherches archéologiques. » Ainsi, si de telles découvertes surviennent pendant les travaux d'aménagement, elles doivent être déclarées. En cas de découverte d'artéfacts en lien avec l'occupation du territoire par les Premières Nations, nous demandons d'aviser immédiatement la Nation W8banaki, la Première Nation Wolastoqiyik Wamspekwuk et le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Nous demandons donc de conserver une vigilance particulière lors de travaux afin d'identifier, de documenter et de protéger des sites archéologiques d'importance pour les Premières Nations.

BIBLIOGRAPHIE

- Atalay, Sonya. 2012. *Community-Based Archaeology: Research With, By, and for Indigenous and Local Communities*. Univ of California Press.
- Atalay, Sonya, Lee Rains Clauss, Randall H. McGuire, et John R. Welch. 2016. *Transforming Archaeology: Activist Practices and Prospects*. Routledge.
- Bacqueville de La Potherie, Claude-Charles Le Roy de. 1722. *Histoire de l'Amérique septentrionale*. Rouen: J.-L. Nion et F. Didot. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb300454146>.
- Bignell, John G. 1882. « Front des rangs VII à IX et ligne centrale, Canton Spalding ». Suite alphabétique. Greffe de l'arpenteur général du Québec (GAGQ).
- Blair, Susan, et Karen Perley. 2003. *Wolastoqiyik Ajemseg: The People of the Beautiful River at Jemseg*. Fredericton, N.B.: New Brunswick Culture and Sport Secretariat, Heritage Branch, Archaeological Services.
- Boily, Maxime. 2006. « Les terres amérindiennes dans le régime seigneurial : les modèles fonciers des missions sédentaires dans la Nouvelle-France ». Mémoire de maîtrise (histoire), Université Laval.
- Bourque, Bruce J. 1989. « Ethnicity on the Maritime Peninsula, 1600-1759 ». *Ethnohistory* 36 (3): 257-84. <https://doi.org/10.2307/482674>.
- Bousquet, Marie-Pierre. 1999. « Sites Ancestraux et Territoire Chez Les Amérindiens Du Québec ». https://www.academia.edu/1270697/Sites_ancestraux_et_territoire_chez_les_Am%C3%A9rindiens_du_Qu%C3%A9bec.
- Brazeau, André. 1999. « Inventaire des ressources en granulats de la région de La Guadeloupe - Saint-Théophile (SNRC-21E/15 et 21E/16) ». Ministère des Ressources Naturelles, secteur des mines. <https://gq.mines.gouv.qc.ca/documents/EXAMINE/MB9722/MB9722.pdf>.
- Bruchac, Margaret, Siobhan Hart, et H. Martin Wobst. 2010. *Indigenous Archaeologies: A Reader on Decolonization*. Routledge.
- Burke, Adrian L. 2009. « L'archéologie des Malécites : passé, présent et futur ». *Recherches amérindiennes au Québec* 39 (3): 7-24. <https://doi.org/10.7202/045799ar>.
- Cadrin, Gaston. 1984. *Le fleuve et sa rive droite : la présence amérindienne*. Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (G.I.R.A.M.), Cégep Lévis-Lauzon.
- Calloway, Colin G. 1990. *The Western Abenakis of Vermont, 1600-1800 : War, Migration, and the Survival of an Indian People*. University of Oklahoma Press. Civilization of the American Indian series 197. Norman.
- Cerane. 1992. « Surveillance archéologique de l'implantation du réseau électrique souterrain dans les secteurs Orléans, Lévis, Beauce et Thetford en 1991 ». Archéologie Vol. 1 Rapport. Hydro-Québec.
- Chapdelaine, Claude, éd. 1985. *Des éléphants, des caribous ... et des hommes. La période paléoindienne*. Vol. 15. 1-2. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.
- . 1989. *Le site Mandeville à Tracy: variabilité culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent*. Collection Signes des Amériques ; 7e. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.
- . 2002. « Enquêtes archéologiques dans le Méganticois : L'école de fouilles d'août 2002 ». Archéologie. Université de Montréal.
- . 2003. « Le Méganticois : La vingt-cinquième école de fouille, juillet-août 2003 ». Archéologie. Université de Montréal.
- . 2004. « Le Méganticois : Fouilles et inventaire dans le secteur du Lac-Aux-Araignées, juin et septembre 2004 ». Archéologie. Université de Montréal.
- . 2005. « Une cinquième saison de fouilles au Méganticois, juillet et août 2005 ». Archéologie. Université de Montréal.
- Clarke, George Frederick. 1968. « Maliseet but not Etchemin ». In *Someone Before Us. Our Maritimes Indians*, 84-87. Fredericton: Brunswick Press.
- Clermont, Norman. 2001. « Enquêtes archéologiques dans le Méganticois : l'école de fouilles d'août 2001 ». Archéologie. Université de Montréal.

- Duchesnay, Amedée J. 1861. « Front des rangs I à VI et ligne centrale Canton Spalding. Ligne séparative des cantons (Spalding/Risbrough) ». Suite alpha-numérique. Greffe de l'arpenteur général du Québec (GAGQ).
- Fortier, Nicolas. 2021. « Troisième rapport d'étape, fouille archéologique, voie de contournement, Lac-Mégantic, Québec ». Ethnoscop.
- Ganong, William F. 1906. *Contributions to the history of New Brunswick 7 Additions and Corrections to Monographs on the Place-Nomenclature, Cartography, Historic Sites, Boundaries and Settlement-origins of the Province of New Brunswick*. Ottawa: J. Hope and Sons. <https://www.canadiana.ca/view/oocihm.97004>.
- Girard, Camil, et Carl Brisson. 2018a. *Reconnaissance et exclusion des peuples autochtones au Québec : du traité d'Alliance de 1603 à nos jours*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- . 2018b. *Reconnaissance et exclusion des peuples autochtones au Québec : du traité d'Alliance de 1603 à nos jours*. Québec: Presses de l'Université Laval.
- Graillon, Éric. 1997a. « Inventaire de la collection archéologique Cliche-Rancourt. Volume 1 : Le lac Aylmer ». Archéologie. Ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- . 1997b. « Inventaire de la collection archéologique Cliche-Rancourt. Volume 3 : Le lac aux Araignées. » Archéologie. Ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- . 1997c. « Inventaire de la collection Cliche-Rancourt. Volume 2 : Le lac Mégantic ». Archéologie. Ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- . 1998. « Inventaire de la collection archéologique Cliche-Rancourt. Volume 4 : Décharge du lac des Jones ». Archéologie. MRC du Granit et le Ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- Graillon, Éric, et Jean Cliche. 1998. « Inventaire de la collection archéologique Cliche-Rancourt. Volume 5 : Lac des Jones ». Archéologie. MRC du Granit et le Ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- . 2001. « Inventaire de la collection archéologique Cliche/Rancourt. Volume 7 : Nouvelles découvertes sur les sites du secteur des lacs des Jones et aux Araignées. » Archéologie. Ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- Hrynck, Gabriel M., Matthew Betts, et David W. Black. 2012. « A Late Maritime Woodland Period Dwelling Feature from Nova Scotia's South Shore: Evidence for Patterned Use of Domestic Space ». *Archaeology of Eastern North America* 40:1-25.
- Ingold, Tim. 2000. *The perception of the environment: essays on livelihood, dwelling and skill*. Routledge. London.
- Johnson, Laurence, et Charles A. Martijn. 1994. « Les Malecites et la traite des fourrures ». *Recherches amérindiennes au Québec*, n° 24, 25-44.
- Lahaise, Robert. 2006. *Nouvelle-France - English colonies*. Québec: Éditions Septentrion.
- Legendre, François. 1800. « 40-80 chs. Rangs I-II-III-IV. Canton Clinton ».
- Marchand, Mario. 2012. « La représentation sociale de l'espace traditionnel des autochtones par rapport à celle du territoire des allochtones : l'exemple de la forêt mauricienne, 1534-1934 ». *Cahiers de géographie du Québec* 56 (159): 567-82. <https://doi.org/10.7202/1015307ar>.
- Marquis, Greg. 2008. « The Story of a Map: W. F. Ganong and Tribal Boundaries in New Brunswick », dans Karl S. Hele et Regna Darnell (dir.), , London, , 2008, p. 483. » In *Papers of the 39th Algonquian Conference*. London: University of Western Ontario Press.
- Maurault, J.A. 1866. *Histoire des Abénakis depuis 1605 jusqu'à nos jours*. Édité par imprimé à l'atelier typographique de la « Gazette de Sorel. » Sorel. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2022960>.
- Maurault, Joseph A. 1866. *Histoire des Abénakis, depuis 1605 jusqu'à nos jours*. Sorel: L'Atelier typographique de la « Gazette de Sorel ».
- McGuire, Randall H. 2008. *Archaeology as Political Action*. California Series in Public Anthropology. Californie. <https://www.ucpress.edu/book/9780520254916/archaeology-as-political-action>.

- « Mémoire pour servir à régler les limites entre la Nouvelle-France, la Nouvelle-Angleterre et l'Acadie autrement Nouvelle-Écosse ». 1718. Bibliothèques et Archives Canada. MG1-C11E : F-400. Série C11E- Correspondance générale : des limites et des postes.
- Michaud, Ghislain. 2009. *Les gardiens des portages. L'histoire des Malécites du Québec*. Les Premiers Peuples. Québec: Les Éditions GID.
- Montresor, John. 1761. « A Draft of a route from Quebec to Fort Halifax and the river Kennebec and back again by the rivers Chaudiere and Kennebec in forty days. Taken by order of His Excellency Brigadier General James Murray Governor of Quebec to inspect into the communications between two colonies of Canada and New England. Quebec, July 25 1761. » William L. Clements Library, University of Michigan Library Digital Collection.
- Morin, Bertrand. 1977. « Inventaire des sites archéologiques du lac Mégantic, des Jones et du lac aux Araignées, découverts par M. J. Cliche ». Archéologie. MAC ms, n. p.
- Morissette, Marie-Ève. 2024. Mémoire de maîtrise, Québec: Université Laval.
- Parent, Raynald. 1985. « Histoire des Amérindiens, du Saint-Maurice jusqu'au Labrador : de la préhistoire à 1760 ». Mémoire de maîtrise, Québec: Université Laval.
- « Partie orientale du Canada . Traduite de l'anglais de la carte de Jefferys publiée à Londres en may 1755 ». 1755. <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb45042193k>.
- Picard, Philippe. 1987. « Étude de potentiel archéologique des rives de la rivière du Sud (Du Rocher de la Chapelle à St-François en vue de leur mise en valeur et exploitation patrimoniales ».
- Piché-Nadeau, Katherine. 2012. « La présence amérindienne sur la Côte-du-Sud aux XVIIe-XVIIIe siècles à partir des registres paroissiaux ». Mémoire de maîtrise, Québec: Université Laval.
- Pintal, Jean-Yves. 2002. « De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière ». *Recherches Amérindiennes au Québec* 32 (3): 41-54.
- . 2023a. « Projet de parc éolien de la Haute-Chaudière, projet archéologique, automne 2023 ». Rapport de terrain.
- . 2023b. « Projet éolien de la Haute-Chaudière, étude de potentiel archéologique, mise à jour 2023 ».
- Prins, Harald E. L. 1986. « Micmacs and Maliseets in the St. Lawrence River Valley ». *Dix-Septième congrès des Algonquinistes*, 1986, Carleton University Press édition.
- Provost, Honorius. 1948. *Les Abénaquis de la Chaudière*. Saint-Joseph-de-Beauce: Société Historique de la Chaudière.
- . 1974. *Chaudière-Kennebec : grand chemin séculaire*. Québec: Éditions Garneau.
- Redman, C L. 1999. *Human Impacts on Ancient Environments*. University of Arizona Press, Tucson.
- Richard, Pierre J.H. 2020. « Le cadre naturel des Appalaches nordiques durant le Paléoindien ». *Kruger 2 : un site du Paléoindien récent à Brompton*, Recherches amérindiennes au Québec, 39:23-60.
- Simard, Frédéric. 2011. « Participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux. Patrimoine archéologique maritime 2e volet. Caractérisation des épaves et naufrages ». Archéologie. Ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- Smith, Claire, et H. Martin Wobst. 2004. *Indigenous Archaeologies: Decolonising Theory and Practice*. Routledge.
- Smith, Linda Tuhiwai. 2013. *Decolonizing Methodologies: Research and Indigenous Peoples*. Zed Books Ltd.
- Société historique de Bellechasse. 1997. « Présence amérindienne en Bellechasse ». *Bulletin de la Société historique de Bellechasse* 9 (4): 110-29.
- Taillon, Hélène. 1991. « Les Amérindiens sur la Chaudière, Reconnaissance archéologique. » Archéologie Vol. 1 Rapport. MAC.
- Terrollion, Maxence. 2025. « Recherches préliminaires sur l'occupation malécite de la région des Hautes Chaudières ».
- Thibodeau, Edith. 2009. « Reconnaissance archéologique des vestiges de Frontenac : Lots 41 et 42, Rang V du canton de Ditchfield ». Archéologie. Ministère de la Culture et des Communications du Québec.
- Treyvaud, Geneviève, et Michel Plourde. 2017. *Les Abénakis d'Odanak, un voyage archéologique*. Odanak: Musée des Abénakis.

- Turner, Sam. 2011. « Paysages et relations : archéologie, géographie, archéogéographie ». *Études rurales*, n° 188, 143-54.
- Waller, William. 1795. « Plan du canton. » Chemise Canton. Greffe de l'arpenteur général du Québec (GAGQ).
- Watkins, Joe. 2000. *Indigenous Archeology Indian values and scientific practice*. Oxford: Alta Mira Press.
- Wherry, James D. 1979. « Abenaki, Etchemin and Malecite ». In *Papers of the Tenth Algonquian Conference*, édité par William Cowan, 181-90. Ottawa: Carleton University.